

Jean-Marie Le Pen sera-t-il le troisième homme de l'élection présidentielle ?

SELON un sondage Sofres réalisé les 19 et 20 octobre pour LCI, le président du Front national bénéficierait de 11 % des intentions de vote. Intervenant très peu, Jean-Marie Le Pen compte tirer parti des peurs liées de la crise internationale. Parce que l'islamisme, l'immigration et l'insécurité, thèmes aujourd'hui d'actualité, ont toujours alimenté le discours politique de l'extrême droite. Ce phénomène inquiète la droite républicaine, et tout particulièrement le RPR, qui compte sur la candidature de Bruno Mégret pour porter préjudice à la candidature de M. Le Pen. Mais le MNR de M. Mégret rencontre des difficultés pour réunir les cinq cents signatures d'élus indispensables à sa présence au premier tour.

Lire page 10
et notre éditorial page 21

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Entreprises : la « R & D » et la croissance

LES DÉPENSES de recherche et développement des grandes entreprises françaises se sont encore accrues de 11 % l'an dernier, selon l'enquête réalisée par *Le Monde*. Avec une augmentation des dépenses de « R & D » supérieure à celle des Etats-Unis, la France rattrape progressivement son retard en la matière. Malgré le contexte économique actuel, les chefs d'entreprise entendent continuer à investir dans l'innovation. Les nouveaux produits apparaissent plus que jamais comme l'une des clés de la croissance. La multiplication des fusions, acquisitions, cessions et privatisations a fait entrer la recherche de plain-pied dans la mondialisation.

Lire page 22

Une cité pour les Archives



ANNETTE WIEVIORKA

EN ANNONÇANT, lundi 5 novembre, la construction d'une cité des Archives, le premier ministre répond à la mobilisation de l'association présidée par l'historienne Annette Wieviorka, et aux attentes des Français selon un sondage réalisé par *Le Monde* et France-Culture.

Lire pages 32 et 33

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KRØ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRØ; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRØ; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1106 - 7,90 F - 1,20 €

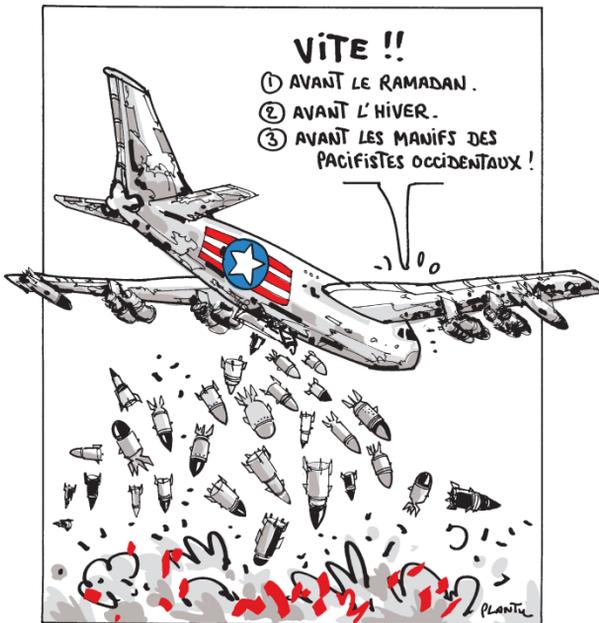


La guerre s'intensifie, la politique piétine

- Les Etats-Unis affirment approcher de leur objectif militaire : ouvrir avant l'hiver la voie de Kaboul aux forces anti-talibans
- Les Européens insistent sur la nécessité d'un accompagnement politique
- Ils rappellent l'urgence de la création d'un Etat palestinien
- Ben Laden : « Une guerre religieuse »

SOMMAIRE

● **La guerre contre Al-Qaida** : Les Etats-Unis poursuivent la même stratégie militaire : pilonner les positions talibanes au nord de l'Afghanistan afin d'ouvrir la voie de Kaboul aux forces anti-talibans avant que l'hiver s'installe. Des militaires américains sont présents sur le terrain afin de désigner les cibles. Mais il est de plus en plus évident que les talibans ont montré plus de résistance que ne le pensait l'état-major américain. Selon le *New Yorker*, douze militaires de la Force Delta ont été blessés, dont trois grièvement, lors d'une opération sur Kandahar, dans la nuit du 19 au 20 octobre. Dans une vidéo diffusée par Al-Jazira, Oussama Ben Laden appelle à « une guerre religieuse » et qualifie l'ONU d'« instrument du crime ». A Islamabad, le régime pakistanais prône l'arrêt des frappes pendant le ramadan. Notre reportage auprès de l'Alliance du Nord. p. 2 et 3



● **La diplomatie et l'enquête** : Réunis à Londres, dimanche soir 4 novembre, les dirigeants européens soulignent les limites de l'action militaire. Appelant à une solution politique, ils jugent urgente la création d'un Etat palestinien. La libération du journaliste français Michel Peyrard. Les attentats du 11 septembre ont détruit un centre secret de la CIA à New York. p. 4 et 5

● **Les répercussions au Proche-Orient** : Israël fait du retour au calme un préalable à la négociation. Tsahal se retire d'une des cinq zones autonomes de Cisjordanie. Reportage à Gaza. p. 6

● **Horizons-Enquête** : Au Maroc, des marabouts font de l'ombre aux islamistes. p. 18

● **Horizons-Débats et Entretiens** : Les points de vue de Claude Lanzmann et René Girard. p. 19 et 20

► www.lemonde.fr/dossier-special



MOHAMMED ZAATARI/AP

LA TÉLÉVISION ET LA GUERRE Cinq ans d'Al-Jazira

La chaîne d'information en continu en langue arabe fête ses cinq ans dans la tourmente politique. Avec ses scoops concédés par les talibans, elle est au cœur des batailles de propagande. Les Occidentaux critiquent certaines ouvertures de la « *CNN arabe* » devenue la voix contestataire du monde arabomusulman. p. 24

La Française Amélie Poulain apporte un peu de rêve à New York

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Un peu de légèreté dans New York traumatisée ? Un peu de joie dans une ville qui continue d'être hantée par la mort et la peur ? La presse américaine, en tout cas, ne boude pas son plaisir. Et la sortie en salles, le 2 novembre, du *Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* a été accueillie comme une très bonne nouvelle. Un joli cadeau que ces diables de Français, pourtant si snobs, si intellos, ont concocté avec une grâce, une subtilité, et une bonne humeur dont on leur saura gré.

« Oh là là ! », titre l'hebdomadaire *Time Out* en mettant en couverture la mutine Amélie qui, dit-il, « apporte une petite "joie de vivre" à New York ». Le film, explique-t-on, a été une telle déferlante en France qu'il a provoqué la hausse des loyers à Montmartre (où est tournée l'action) et fait dire à Jacques Chirac, après une projection privée à l'Elysée : « Ce fut la plus belle soirée de ma vie ! ». Le magazine *Newsweek* le croirait volontiers : « Sauvage et enchanteur ! *Andrey Tautou* est une bouffée d'air frais ! ». Le *New York Times* s'enflamme pour « la petite Miss Rayon de soleil jouant au lutin des villes » à laquelle il prédit

une nomination aux Oscars. Avec ses faux airs de Louise Brooks, elle est, écrit-il, « fabuleuse ».

Alors New York est allé voir. Le New York de deux salles de cinéma qui, tout le week-end, ont joué à guichets fermés. Et le verdict, à la sortie du film, et après de longs applaudissements, était : « Grandiose ! » « Ah ! Du bonheur ! Du bonheur à l'état pur ! », riait une bibliothécaire qui aurait bien esquissé quelques petits pas de danse. « C'est léger, c'est gai, c'est inspirant. C'est un délice comme toutes ces petites choses de la vie dont Amélie témoigne. Et c'est romanesque, et c'est générique. Deux heures de rêve et de répit comme je n'en avais pas connu depuis le 11 septembre. Mon Dieu ! »

Michael LaRue, un éditeur de livres de photos, est sous le charme de l'actrice, « une jeune Audrey Hepburn ». Il a pleuré et il a ri. « C'est le film idéal pour New York. Il y a une telle pesanteur sur la ville. Un tel manque de perspective et d'aération. Je n'étais pas sorti au spectacle depuis le 11 septembre. Mais que serais-je allé voir ? Un film d'action hollywoodien ? Non, ça, c'est terminé ! Trop proche de la réalité, puisque notre réalité est devenue science-fiction et folie ! Il nous faut autre

chose pour rêver et pour toucher notre âme. Des films plus fins, plus doux, plus intelligents. Le cinéma américain va devoir changer. » En fait, ajoute son ami, le film de Jean-Pierre Jeunet est plus profond qu'il n'en a l'air. Des tas de petits messages y apparaîtraient, ici et là, qui iraient droit au cœur des New-Yorkais. « Cette peur qu'Amélie arrive finalement à conjurer et qui la rend plus forte. Cette attention constante aux autres, qui porte sur de petits détails, et rend la vie plus lumineuse, comment ne pas y trouver un écho dans ce que nous venons de vivre ? La peur ici est quotidienne, et New York ne s'en sort que parce qu'elle est solidaire. »

Mais il y a tant de leçons, tant de clins d'œil, dans ce petit film, affirment les spectateurs en sortant du cinéma Le Paris. L'idée qu'une seule personne, parfois, pourrait faire la différence. L'idée que l'amour serait la clé et que la vie serait jolie. Si l'on réfléchit bien. Qu'on ajoute des couleurs à la ville, comme l'a fait le réalisateur à l'aide de son ordinateur. Et puis des sentiments. New York veut des sentiments.

Amick Cojean



MYCHELE/AP

UNE RÉFORME POUR LA SANTÉ Les études des médecins

Des pharmaciens, kinésithérapeutes, orthophonistes et infirmières suivant des cours sur les mêmes bancs que les futurs médecins : la réforme des formations médicales, annoncée par Jack Lang, bouleverse les traditions. Dès cette année, les sages-femmes suivent le même programme de première année que les étudiants en médecine. p. 14

Y a-t-il une malédiction économique islamique ?

L'ISLAM représente 20 % de la population mondiale, et ne compte, selon certaines estimations, que pour 6 % de la richesse totale. D'où la tentation de conclure parfois que l'islam a un problème avec l'économie. Après avoir nourri une civilisation brillante au X^e siècle, l'islam aurait raté le virage de la modernité et, par voie de conséquence, manqué aussi le train de la croissance économique.

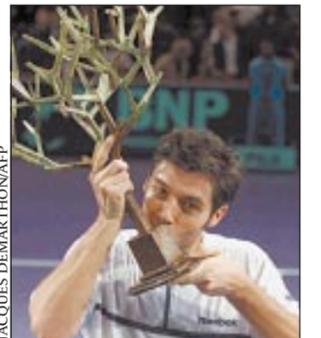
L'idée que la religion puisse avoir un pouvoir prédictif sur la prospérité matérielle des sociétés n'est pas en soi aberrante. Max Weber, dans son célèbre essai sur *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, avait donné, avec d'autres, le coup d'envoi d'une telle réflexion en se demandant « de quelle façon certaines croyances religieuses déterminent-elles l'apparition d'une "mentalité économique", autrement dit l'"ethos" d'une forme d'économie ? » Question qui l'amena à conclure que l'esprit du capitalisme n'est jamais mieux expliqué que par Benjamin Franklin, lorsque celui-ci appelle à ne jamais oublier que « le temps c'est de l'argent... que l'argent est par nature générateur et prolifère... », démasquant à ses yeux les sources protestantes du capitalisme. Observer que les musulmans

sont plus pauvres que la moyenne mondiale ne suffit pourtant évidemment pas à conclure qu'on tient une relation de causalité du premier au second terme, pas plus qu'aujourd'hui on ne voudrait parier que c'est l'héritage de Confucius qui est responsable de la pauvreté chinoise ou qu'on ne songerait davantage à opposer catholicisme et protestantisme pour saisir les différences de richesse entre nations. Chacune de ces observations a pourtant été faite par le passé. Ainsi expliquait-on que si le Japon, et non la Chine, avait prospéré, cela tenait au fait que le shintoïsme (« version locale » du protestantisme) s'était imposé dans l'île du Soleil-Levant, tandis que l'envoi d'une telle réflexion en se demandant « de quelle façon certaines croyances religieuses déterminent-elles l'apparition d'une "mentalité économique", autrement dit l'"ethos" d'une forme d'économie ? » Question qui l'amena à conclure que l'esprit du capitalisme n'est jamais mieux expliqué que par Benjamin Franklin, lorsque celui-ci appelle à ne jamais oublier que « le temps c'est de l'argent... que l'argent est par nature générateur et prolifère... », démasquant à ses yeux les sources protestantes du capitalisme. Observer que les musulmans

ont plus pauvres que la moyenne mondiale ne suffit pourtant évidemment pas à conclure qu'on tient une relation de causalité du premier au second terme, pas plus qu'aujourd'hui on ne voudrait parier que c'est l'héritage de Confucius qui est responsable de la pauvreté chinoise ou qu'on ne songerait davantage à opposer catholicisme et protestantisme pour saisir les différences de richesse entre nations. Chacune de ces observations a pourtant été faite par le passé. Ainsi expliquait-on que si le Japon, et non la Chine, avait prospéré, cela tenait au fait que le shintoïsme (« version locale » du protestantisme) s'était imposé dans l'île du Soleil-Levant, tandis que l'envoi d'une telle réflexion en se demandant « de quelle façon certaines croyances religieuses déterminent-elles l'apparition d'une "mentalité économique", autrement dit l'"ethos" d'une forme d'économie ? » Question qui l'amena à conclure que l'esprit du capitalisme n'est jamais mieux expliqué que par Benjamin Franklin, lorsque celui-ci appelle à ne jamais oublier que « le temps c'est de l'argent... que l'argent est par nature générateur et prolifère... », démasquant à ses yeux les sources protestantes du capitalisme. Observer que les musulmans

Daniel Cohen pour *Le Monde*

Lire la suite page 21



JACQUES DEMARTHON/AP

TENNIS Paris sacre Grosjean

C'est à Paris que Sébastien Grosjean a obtenu son premier grand titre. En s'imposant en quatre sets face au Russe Evgueni Kafelnikov lors de la finale du Tournoi en salle de Paris-Bercy, le Marseillais de vingt-trois ans rejoint Guy Forget au palmarès de cette épreuve. Il a aussi gagné sa place pour la finale des Masters qui a lieu à Sydney. p. 28 à 30

International.....	8	Aujourd'hui.....	28
France.....	10	Météorologie-Jeux.....	31
Société.....	14	Culture.....	32
Régions.....	16	Guide culturel.....	34
Horizons.....	18	Carnet.....	35
Entreprises.....	22	Kiosque.....	36
Communication.....	24	Abonnements.....	36
Tableau de bord.....	25	Radio-Télévision.....	37

GUERRE L'aviation américaine a commencé, dimanche 4 novembre, sa cinquième semaine de guerre en Afghanistan en déversant un déluge de bombes sur le nord du pays. Qua-

tre explosions ont été entendues, lundi matin, à Kaboul. ● LE GÉNÉRAL MYERS, chef d'état-major interarmes, a annoncé un renfort d'équipes sur le terrain pour rendre plus

efficaces les pilonnages des lignes de défense talibanes ainsi qu'une aide accrue à l'Alliance du Nord. ● LE SECRÉTAIRE À LA DÉFENSE, Donald Rumsfeld, a déclaré que les Etats-

Unis avaient l'intention, en dépit des réticences pakistanaises, de poursuivre leurs frappes pendant le ramadan. ● OUSSAMA BEN LADEN a affirmé, samedi, sur la chaîne Al-Jazira,

que ce conflit était une « guerre religieuse ». Il a accusé l'ONU d'être responsable des souffrances des musulmans. Ses propos ont été condamnés par plusieurs dirigeants arabes.

Les Etats-Unis disent atteindre leurs objectifs militaires en Afghanistan

Alors que le conflit entre dans sa cinquième semaine, les responsables du Pentagone assurent que les opérations se déroulent selon les plans définis au départ. Ils confirment leur intention de poursuivre les raids pendant le ramadan, qui commence autour du 17 novembre

WASHINGTON
de notre correspondant

Les forces américaines ont continué à concentrer leurs frappes, samedi 3 et dimanche 4 novembre, sur la région de Kaboul et sur les positions des talibans au nord de la capitale. Le rythme des bombardements sur cette zone s'est intensifié, en partie grâce à l'efficacité des indications fournies par les militaires américains présents auprès des troupes de l'Alliance du Nord. Le général Richard Myers, chef d'état-major interarmes, a indiqué dimanche, sur la chaîne de télévision NBC, que « deux équipes de plus » sont arrivées samedi soir sur place. « Plus nous avons d'équipes sur le terrain, plus nous sommes efficaces dans le bombar-

dement des lignes tenues par les talibans », a-t-il souligné, en précisant aussi que ces experts travaillent aussi à identifier les besoins des maquisards en munitions et en équipements nécessaires pour affronter l'hiver.

LA PAROLE EST AUX MILITAIRES

Le 2 novembre, le Pentagone avait indiqué que les conditions atmosphériques ne permettaient pas de faire voler des hélicoptères au nord de l'Afghanistan. On a appris samedi que, la veille, des pluies givrantes avaient contraint l'équipage d'un hélicoptère à faire un atterrissage de fortune. Le général Myers a opposé un démenti à la revendication, par les talibans, de la destruction d'un hélicoptère

transportant, selon eux, cinquante hommes. Il a indiqué que deux appareils étaient en route vers le Nord pour évacuer un expert malade ; l'un des deux s'est posé brutalement, ce qui a blessé quatre de ses occupants. « En l'espace de deux heures, nous avons récupéré tout le monde », a indiqué le chef d'état-major. Il a précisé que l'appareil accidenté, n'étant pas en mesure de voler, a été détruit par un chasseur-bombardier, afin que les talibans ne puissent pas s'en emparer. Les islamistes ont prétendu aussi avoir abattu un avion américain ; selon le Pentagone, il s'agit d'un avion sans pilote, qui s'est écrasé en raison du mauvais temps.

Selon le général Myers, les tali-

bans disposent encore d'une « force substantielle », mais ils sont sur la défensive. Le chef d'état-major a insisté, une fois encore, sur le fait que la guerre « avance conformément à notre plan », tel qu'il a été élaboré par le général Tommy Franks, commandant en chef des opérations en Afghanistan. « Nous faisons de grands progrès », a confirmé ce dernier, qui était invité sur la chaîne de télévision ABC.

La parole, dimanche, était aux militaires ; ni George Bush, ni le vice-président, Richard Cheney, ni aucun de leurs collaborateurs, non plus que Colin Powell, le secrétaire d'Etat, ne se sont exprimés. Lors de son allocution hebdomadaire à la radio, samedi, le président n'a parlé que du « front intérieur » et

des contaminations par l'anthrax.

Le renforcement de l'Alliance du Nord, par l'envoi d'experts, de munitions et d'équipement, doit lui permettre d'être « mieux préparée pour l'hiver » que ne le sont les talibans, a indiqué le général Myers. Interrogé sur CNN, Haron Amin, le représentant à Washington du Front uni (l'Alliance du Nord), a redemandé que les Etats-Unis fournissent davantage de matériel et d'armement aux combattants anti-talibans. Il a indiqué que ceux-ci sont prêts non pas à prendre, mais à « investir » Kaboul.

En d'autres termes, l'Alliance du Nord accepte de tenir compte des craintes liées au souvenir des combats sanglants qui avaient accom-

pagné sa présence dans la capitale en 1992.

Alors que la Maison Blanche et M. Bush lui-même écartent l'hypothèse d'une interruption des bombardements pendant le ramadan, les militaires paraissent partagés. Le général Myers a observé que les Etats-Unis n'ont pas choisi le calendrier de cette guerre, qui leur a été imposée par les attaques du 11 septembre. « Nous serons attentifs », a-t-il dit, mais les forces américaines poursuivront cette guerre « au travers de l'hiver ». Le général Franks, lui, a expliqué qu'il lui paraît « normal d'écouter ce que nous disent les membres de la coalition », en l'espèce le Pakistan.

Patrick Jarreau

Controverse sur le bilan de l'opération des forces spéciales sur Kandahar, le 20 octobre

WASHINGTON
de notre correspondant

Que s'est-il passé exactement, dans la nuit du 19 au 20 octobre, lors de l'opération menée par les forces spéciales américaines près de Kandahar et sur un aérodrome situé au sud de cette ville, bastion des talibans en Afghanistan ? Cette action, dont le Pentagone avait pris soin de faire filmer certains épisodes avec des caméras intensificatrices de lumière afin de fournir des images aux chaînes de télévision, reste entourée de mystère.

Précédée de ce qui avait été, probablement, une mission de reconnaissance sur ce même aérodrome, la nuit précédente, elle n'avait donné lieu à une information du Pentagone que le lendemain, 20 octobre. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, s'était indigné, la semaine suivante, des « fuites » dont avaient bénéficié certains médias, alors que l'opération était en cours.

Le général Richard Myers, chef d'état-major interarmes, avait déclaré que les troupes engagées

n'avaient rencontré qu'une résistance « légère » et que cette action démontrait la capacité des forces américaines à intervenir où elles le voulaient et comme elles le voulaient en Afghanistan (*Le Monde* du 23 octobre). L'hebdomadaire *The New Yorker* publie, dans sa dernière édition, un article qui contredit sérieusement la version officielle. Son auteur, Seymour Hersh, avait déjà révélé comment le commandement avait renoncé à abattre le mollah Omar, chef des talibans, le premier jour des bombardements, le 7 octobre ; il indique aujourd'hui que les forces spéciales se sont heurtées, dans la nuit du 19 au 20 octobre, à des éléments talibans suffisamment équipés et déterminés pour les obliger à précipiter leur repli, avec douze blessés dont trois graves.

L'article confirme ce que le Pentagone n'avait jamais voulu préciser, mais qui ne faisait guère de doute : les éléments qui ont attaqué un centre de commandement

taliban à Kandahar appartenaient à la Force Delta. Ils sont entrés dans un bâtiment épargné par les frappes aériennes des jours précédents parce qu'il servait de refuge au mollah Omar. L'état-major espérait leurrer les dirigeants talibans et les amener à croire qu'il ignorait l'existence de ce bunker. Lorsque les commandos y ont pénétré, il était inoccupé, mais, à leur sortie, ils ont été pris sous un feu nourri de grenades ou de mortier, selon un officier cité par le *New Yorker*. « Les talibans avaient l'avantage », affirme anonymement cet officier.

Interrogés, dimanche 4 novembre, sur les chaînes NBC et ABC, le général Myers et le général Tommy Franks, commandant en chef des opérations en Afghanistan, ont reconnu qu'il y avait eu des blessés dans les rangs américains, mais contesté que les talibans en aient été la cause. Le chef d'état-major interarmes a rappelé qu'un hélicoptère d'appui s'était écrasé

au Pakistan, deux de ses occupants étant tués et deux autres blessés. Pour le reste, a-t-il dit, « il y a eu deux blessés dans le parachutage, comme cela était prévisible, et quelques autres blessures provoquées par l'action en cours, mais aucune blessure infligée par l'ennemi ».

DÉCLARATIONS SURPRENANTES

Le général Franks a donné la même version, ajoutant que les blessures étaient extrêmement légères, certaines méritant plutôt le nom de « égratignure ». « Je crois que tous les soldats qui ont participé à ce raid sont à leurs postes aujourd'hui », a affirmé le général Myers.

Ces déclarations officielles sont surprenantes, au moins, sur un point. L'opération menée était double, les commandos de la Force Delta arrivant en lisière de Kandahar par hélicoptères, tandis que les Rangers étaient parachutés sur l'aérodrome situé à environ 60 kilomètres au sud. Or, selon le *New Yorker*, ce sont des hommes de la

Force Delta qui ont été blessés, pas des Rangers. Le général Myers a d'ailleurs rappelé, dimanche, qu'un hélicoptère avait été endommagé à Kandahar (ce que M. Rumsfeld avait commencé par nier dans les jours qui avaient suivi l'opération).

L'hebdomadaire new-yorkais rapporte aussi que les officiers généraux des forces spéciales se demandent encore quelle était la raison de ce raid, organisé, semble-t-il, dans une certaine précipitation. Le Pentagone avait expliqué qu'il s'agissait de se procurer des informations sur les cachettes des dirigeants des talibans et d'Al-Qaïda et que des documents avaient été trouvés dans le bunker de Kandahar. Deux jours plus tard, interrogé sur l'intérêt de ces documents, le ministre de la défense avait répondu qu'il fallait du temps pour les traduire. Puis, il n'en a plus été question.

P. J.

Les secrets de l'élection présidentielle



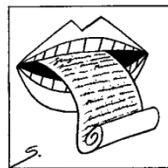
« Le vétérinaire des sondages ouvre les coulisses du pouvoir. »

Catherine Pégard,
Le Point

Stock

Oussama Ben Laden : « L'ONU est un instrument de crime »

VOICI les principaux extraits de la déclaration d'Oussama Ben Laden, diffusée, samedi 3 novembre, par la chaîne qatarie Al-Jazira et dans laquelle il a vivement attaqué les Nations unies et les dirigeants arabes :



VERBATIM

« Les imposantes manifestations dans les pays islamiques démontrent clairement la nature de cette guerre. Il s'agit d'une guerre religieuse à sa base, les peuples de l'Orient étant les musulmans qui ont sympathisé avec les autres musulmans [d'Afghanistan] contre le peuple d'Occident qui sont les croisés. Ceux qui tentent de cacher cette vérité évidente, qui, de l'avis du monde entier, est une guerre religieuse, trompent la nation [islamique] et veulent la détourner du véritable conflit. Ceux qui veulent résoudre nos tragédies aux Nations unies sont des hypocrites, qui trompent Dieu, son prophète et les croyants, car nos souffrances viennent des Nations unies.

» Ces foules qui s'agitent de l'Extrême-Orient jusqu'au Maghreb ne le font pas pour

Oussama, mais elles le font pour leur religion et elles savent qu'elles ont raison, parce qu'elles luttent contre la croisade la plus violente et la plus féroce contre l'islam depuis Mahomet. [Le président George] Bush a publiquement dit qu'il s'agissait d'une croisade, il a prononcé ces mots devant le monde entier, ce qui confirme cette vérité. La vérité incontournable est que Bush a porté la croix et hissé haut sa bannière et ceux qui se sont rangés derrière lui dans cette campagne ont renié l'islam.

» Ceux qui prétendent être des dirigeants arabes et dont les pays sont membres de l'ONU sont des mécréants qui ont renié le Coran et la tradition du prophète lorsqu'ils se sont référés à la légalité internationale au lieu de s'en remettre au Coran. Nous avons souffert et continuons de souffrir à cause de l'ONU, et aucun musulman ni aucun sage ne doit s'y adresser car elle est un instrument de crime.

» Nous sommes massacrés tous les jours et elles [les Nations unies] ne lèvent pas le doigt. Depuis plus de cinquante ans, nos frères du Cachemire endurent les pires souffrances, ils sont massacrés, leur honneur, leur sang et leur maisons sont souillés, et l'ONU ne lève pas le doigt. Aujourd'hui, sans disposer de preuves,

les Nations unies adoptent des résolutions favorables à l'Amérique injuste et tyrannique et contre ces opprimés qui sortent d'une guerre féroce contre l'Union soviétique. Tout l'Occident, à de rares exceptions, soutient cette campagne féroce et injuste qui ne repose sur aucune preuve impliquant le peuple d'Afghanistan dans ce qui s'est passé aux Etats-Unis. Le peuple d'Afghanistan n'a rien à voir avec cette affaire, mais la campagne se poursuit, exterminant villageois et civils, femmes, enfants et innocents, sans aucun droit.

» Ce criminel Kofi Annan s'était exprimé publiquement et avait fait pression sur le gouvernement d'Indonésie, lui accordant un délai de vingt-quatre heures pour qu'il entérine la sécession du Timor-Oriental sous peine d'envoyer des forces militaires pour l'imposer par la force.

» Aucune nation au monde ne peut tolérer ce qui se passe en Palestine. Aux musulmans qui ont fait ce qu'ils ont pu ces dernières semaines, je dis : poursuivez la marche, votre soutien nous renforce et renforce vos frères en Afghanistan, luttiez encore plus contre cette criminalité mondiale sans précédent, volez au secours de votre religion, l'islam vous appelle. » - (AFP.)

Les dirigeants arabes condamnent les propos du chef d'Al-Qaïda

LE SECRÉTAIRE britannique aux affaires européennes, Peter Hain, a qualifié, samedi 3 novembre, de « déliantes » les déclarations du terroriste présumé Oussama Ben Laden affirmant que les musulmans ont « souffert et continuent de souffrir à cause de l'ONU ». « Ce sont les talibans, et non pas l'Occident ou les Nations unies qui sont à blâmer pour la situation en Afghanistan », a-t-il ajouté dans un communiqué, à Londres.

Ce message vidéo préenregistré « prouve l'isolement total d'Oussama Ben Laden et son désespoir, a estimé M. Hain, il s'agit d'une déclaration méprisante. Tout le monde peut constater que, intervenant seulement quelques semaines après

que les Nations unies ont reçu le prix Nobel de la paix pour leur travail en faveur d'un monde plus pacifique, cette affirmation est déliante ».

● LA LIGUE ARABE. Par ailleurs, plusieurs dirigeants arabes ont condamné, dimanche, les propos d'Oussama Ben Laden affirmant que les musulmans étaient en état de guerre contre l'Occident. « Ben Laden ne parle pas au nom des Arabes et des musulmans », a déclaré le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, en marge d'une réunion à Damas consacrée au soutien aux Palestiniens et aux répercussions des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis sur le Proche-Orient.

● EN ÉGYPTÉ. De son côté, le ministre égyptien des affaires étrangères, Ahmed Maher, a estimé qu'il y avait « une guerre entre Ben Laden et le monde ».

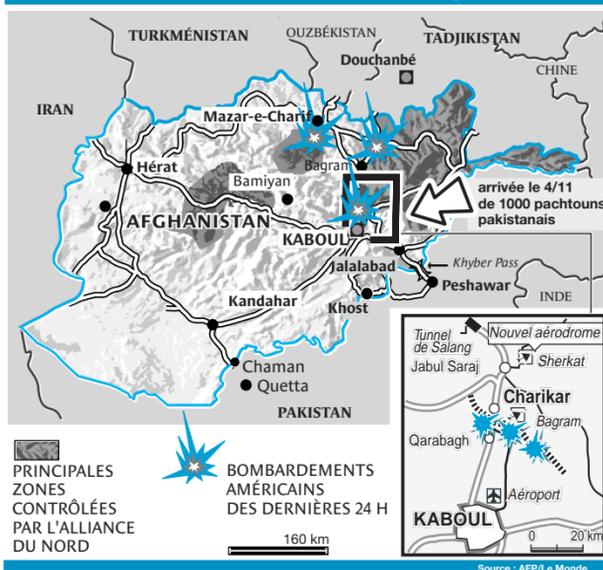
Au Caire, l'institution d'Al-Azhar, la plus haute autorité de l'islam sunnite, a également rejeté toute pertinence d'une « guerre de religions ». Le centre d'études islamiques a exprimé son opposition aux « allégations sur un choc de civilisations, une guerre de religions et un choc des cultures ».

● EN JORDANIE. Le ministre jordanien des affaires étrangères, Abdel Ilah Khatib, a, comme son homologue égyptien, condamné les propos de l'islamiste, allié du régime des talibans : « Les con-

cepts présentant la civilisation arabo-musulmane comme en conflit avec le reste du monde sont porteurs de grands dangers pour les Arabes et pour leurs intérêts. Nous faisons face à une situation internationale qui nécessite beaucoup de vigilance, afin que les Arabes et les musulmans n'assument pas la responsabilité des actes terroristes et afin que cela ne se répète pas (négativement) sur leurs causes. »

● À L'ONU. Quant au représentant spécial des Nations unies pour l'Afghanistan, l'Algérien Lakhdar Brahimi, en visite à Téhéran, il a fait savoir par son porte-parole qu'il ne « souhaite pas répondre » aux accusations d'Oussama Ben Laden contre l'ONU.

Des bombardements concentrés sur les lignes de front



Islamabad prône l'arrêt des frappes pendant le ramadan

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

La brève visite à Islamabad du secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, dimanche 4 novembre, n'a pas permis de dissiper les craintes pakistanaises quant à la poursuite des bombardements pendant le mois de jeûne musulman du ramadan qui commence autour du 17 novembre. Tout en s'affirmant « sensible » aux préoccupations du président pakistanais, Pervez Moucharraf, qu'il venait de rencontrer, M. Rumsfeld a déclaré : « La réalité est que la menace de nouveaux actes terroristes existe. Elle est crédible, réelle et fait redouter que d'autres milliers de personnes soient tués. Notre rôle est d'être sensible aux points de vue qui s'expriment dans la région, mais aussi d'affronter avec agressivité des réseaux terroristes qui existent. »

Le président Moucharraf n'a jamais caché qu'il préférerait un arrêt des frappes pendant le ramadan. Samedi, il avait réaffirmé que leur poursuite risquait d'avoir « un énorme impact négatif dans la région ». En insistant de nouveau sur ce point, le général Moucharraf se serait fait aussi le porte-parole de l'Arabie saoudite, dont le ministre des affaires étrangères, le prince Saoud Al-Fayçal, était vendredi à Islamabad – sa deuxième visite en moins de dix jours. Durant le ramadan, de nombreux fidèles font le petit pèlerinage à La Mecque, et Riyad craint des débordements si les bombardements se poursuivent.

Alors que la campagne militaire américaine entre dans sa cinquième semaine, sans gains politiques ou militaires réels ni tangibles, le ministre des affaires étrangères pakistanais, Abdul Sattar, qui s'adressait à la presse aux côtés de M. Rumsfeld, a souligné que les entretiens avaient aussi porté sur « le besoin de rapidement mettre en place une stratégie politique pour concrétiser aussi vite que possible les objectifs du Conseil de sécurité des Nations unies ».

Interrogé sur le soutien accru des Etats-Unis à l'Alliance du Nord (la

Un Américain serait mort à l'hôpital de Kandahar

Affirmant depuis plusieurs jours détenir des citoyens américains, les talibans ont annoncé, dimanche 4 novembre, qu'un Américain du nom de John Bolton était mort à l'hôpital de Kandahar et que son cadavre avait été remis au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Cet homme, qui serait originaire de Californie, avait été arrêté à Spin Boldak le 26 octobre, près de la frontière avec le Pakistan, en possession d'un téléphone satellite, toujours selon les talibans. Puis il serait mort de maladie. « Nous avons reçu une demande des talibans de transporter un cadavre de Kandahar à la frontière pakistanaise », nous a affirmé, lundi, Pascal Duport au CICR. « Mais nous voulons des précisions sur son identité, ainsi qu'un correspondant pour recevoir le corps à la frontière. Pour l'instant, l'identité du cadavre n'est pas claire et personne ne s'est manifesté pour le recevoir », a-t-il ajouté. Les talibans n'ont pas précisé la nature des activités de la personne décédée, qui se serait fait appeler Ayoub. – (Corresp.)

coalition des minorités ethniques – Tadjiks, Ouzbeks, Hazaras – opposée aux talibans majoritairement pachtounes), M. Sattar a affirmé que Washington partageait le souci d'Islamabad de trouver un gouvernement largement représentatif et tenant compte des réalités ethniques : vu du Pakistan, il s'agit d'un gouvernement qui inclurait une bonne part de Pachtounes, y compris des talibans « modérés ».

Visiblement plus préoccupé par le côté militaire de la campagne, M. Rumsfeld avait déclaré à Tachkent (capitale de l'Ouzbékistan) qu'elle montrait des « progrès mesurables ». A Islamabad, il a précisé que les talibans, « en tant que force militaire, ont des concentrations de forces qui existent. Ils ont

« Notre rôle est d'affronter avec agressivité des réseaux terroristes qui existent », a répondu Donald Rumsfeld, en visite au Pakistan

des capacités qui demeurent, ils ont des chars, des missiles Stinger antiaériens, des missiles sol-air. Ils restent en position statique ». Par ailleurs, M. Rumsfeld a accusé les talibans « d'utiliser les mosquées pour stocker leurs munitions, de mettre des chars et de l'artillerie près des hôpitaux et des écoles, et de mentir sur les victimes civiles ». M. Rumsfeld n'a toutefois pas indiqué le chiffre américain des victimes civiles. Selon des sources crédibles, pour la seule ville de Kaboul, 161 personnes ont été tuées par les bombardements américains et 210 blessés.

Le général Moucharraf doit rencontrer, le 9 novembre, le président américain, George W. Bush, en marge de l'assemblée générale des Nations unies à New York. Il aura une nouvelle occasion de plaider la retenue américaine pendant le ramadan, même si, souligne-t-on côté pakistanais, il n'a pas l'intention d'insister trop, compte tenu de la détermination de Washington. Le ramadan sera toutefois une nouvelle étape difficile à franchir pour le gouvernement pakistanais, déjà au prise avec l'opposition radicale des partis religieux et des tribaux, ainsi qu'avec la méfiance de plus en plus grande de la majorité silencieuse face à l'opération américaine.

Malgré les demandes américaines d'interdire le passage de volontaires en Afghanistan, un millier de Pachtounes pakistanais ont traversé la frontière, dimanche 4 novembre, portant à plus de six mille les tribaux déjà venus renforcer les talibans. Placé en résidence surveillée depuis samedi, Qazi Hussein Ahmad, chef du plus important parti religieux pakistanais, le Jamaat-e-Islami (Alliance démocratique islamique), a affirmé que la campagne de protestation contre le soutien du Pakistan aux Etats-Unis allait se poursuivre. « Nos manifestations continueront. Notre programme ne sera pas modifié », a fait savoir le chef politico-religieux.

Françoise Chipaux

L'Alliance du Nord « inaugure » un nouvel aéroport stratégique au nord de Kaboul

La piste de Sherkat permettra un ravitaillement de ses unités en armes, en munitions et en essence

SHERKAT (plaine de Shomali)
de notre envoyé spécial
Le bimoteur à hélices, non identifié, s'est posé, dimanche 4 novembre, sur l'aéroport de Sherkat,

REPORTAGE
Avant l'atterrissage du bimoteur, deux hélicoptères russes auraient aussi transité

en cours de construction dans la plaine de Shomali. Des Occidentaux habillés en civil en sont descendus. Certains d'entre eux se sont rapidement engouffrés dans des Jeeps des forces militaires afghanes anti-talibans. C'est le premier atterrissage sur cet aéroport, supposé devenir une base stratégique du Front uni (aussi appelé Alliance du Nord) pour les régions du Panchir et de la plaine de Shomali, au nord de Kaboul.

Depuis l'intensification des raids aériens américains sur les lignes de front talibanes et les déclarations de dirigeants du Front uni sur

l'éventualité d'offensives militaires vers Kaboul avant l'hiver, l'ouverture de l'aéroport de Sherkat, à côté de la bourgade de

Goulbahar, était attendue. Younès Kanouni, le dirigeant politique de l'opposition afghane, nous révélait vendredi qu'« une délégation des Etats-Unis a visité l'aéroport de Goulbahar ». « Ils nous ont dit qu'ils allaient pouvoir l'utiliser. Nous espérons achever cet aéroport d'ici deux semaines et nous pourrions ensuite recevoir de l'aide militaire », avait-il raconté.

Au cours des vingt-quatre heures précédant l'atterrissage du mystérieux bimoteur, deux hélicoptères russes auraient également brièvement transité, selon nos informations, par la piste de Sherkat. Or M. Kanouni précisait vendredi que « les Américains ont acheté trois hélicoptères russes, basés à Douchanbé (Tadjikistan), pour les utiliser ici », en toute discrétion. Il semble donc, comme cela fut évoqué à Washington, que le gouvernement américain, en quête d'un embryon de succès en Afghanistan, ait pris la décision de renforcer son soutien au Front uni à l'approche du mois du ramadan et de l'hiver.

L'intérêt de l'aérodrome de Sherkat est d'être hors de portée de l'artillerie talibane, distante de trente kilomètres. Le seul véritable aéroport de la plaine de Shomali est

celui de Bagram, contrôlé par l'opposition mais situé juste en bordure de la ligne de front, donc inutilisable. Les moudjahidins pourraient, grâce à cette nouvelle base militaire, ravitailler leurs unités de combat en armes, munitions et essence, alors que les chemins menant du Tadjikistan à la vallée du Panchir sont désormais fermés à cause des premières chutes de neige sur les cols de l'Hindu Kuch.

SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT

Depuis que les talibans ont conquis peu à peu, ces dernières années, les principales routes du nord du pays, l'Alliance du Nord dépend pour son soutien logistique hivernal de sa très modeste flotte d'hélicoptères russes MI-8, dont les vols sont soumis aux caprices des nuages s'accrochant parfois au sommet des montagnes.

Pour Younès Kanouni, l'opposition anti-talibans va avoir « l'opportunité d'avancer » si les raids aériens des B-52 américains, « très efficaces », se prolongent encore quelques jours. « Il est important pour nous de reconquérir certains territoires avant le ramadan, a-t-il expliqué. A Mazar-e-Charif, il ne s'agissait que de combats locaux. La vraie guerre n'a pas commencé. »

M. Kanouni précise : « Si la stratégie nous pousse à attaquer d'abord au nord (autour de Mazar-e-Charif), nous n'hésiterons pas à avancer vers Kaboul si nous le pouvons. »

Encouragés par l'intensification des bombardements aériens, les opposants au régime de Kaboul annoncent de nouveau le déclenchement prochain d'une offensive vers la capitale afghane. Des séances d'entraînement ont eu lieu ces derniers jours près de Djabal-ul-Saraj, qui doivent s'achever ce début de semaine par des manœuvres d'envergure commandées par le général Fahim, successeur du défunt Ahmed Chah Massoud. Ces mouvements permettent aussi au Front uni d'acheminer une partie de son armement lourd, habituellement stocké dans la vallée du Panchir, vers la plaine de Shomali.

A l'issue des manœuvres militaires, tanks et canons doivent partir vers le front de Kaboul. Younès Kanouni, d'habitude le plus prudent des dirigeants du Front uni quant aux batailles à venir, confie cette fois, un sourire optimiste au coin des lèvres, qu'il espère « prior à Kaboul d'ici à la fin du ramadan », d'ici à six semaines.

Rémy Ourdan

IWC. Fournisseur officiel des hommes.

Au service du sexe fort : nous proposons aux hommes un double chronographe avec cage en fer doux le protégeant des champs magnétiques. Un mouvement de chronographe mécanique avec rattrapante pour la mesure d'un deuxième temps ou d'un temps intermédiaire. Montre étanche à 60 mètres et résistante à la dépression jusqu'à 16 000 mètres d'altitude. Réf. 3713 en acier surfin, FRF 47 885.- (prix conseillé).

IWC

Depuis 1868.
Et tant qu'il y aura des hommes.



IWC International Watch Co. Ltd, Schaffhouse, Suisse. Notre catalogue général vous sera envoyé gratuitement sur simple demande à MSG/IWC, 90, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, 01 42 89 65 51, Suisse: +41 52 635 65 65, www.iwc.ch.

Les dirigeants européens soulignent les limites de l'action militaire

Réunis à Londres, dimanche 4 novembre, les principaux chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont souhaité des efforts renforcés pour dégager une solution politique en Afghanistan. Ils ont à nouveau, selon M. Chirac, considéré comme urgente la création d'un Etat palestinien

LONDRES

de notre correspondant

Ils devaient être quatre, puis six, puis huit. Ils étaient finalement neuf à table, dimanche soir 4 novembre, au 10 Downing Street. Le dîner de travail auquel Tony Blair avait convié initialement Jacques Chirac, Lionel Jospin et Gerhard Schröder, pour discuter de la guerre en Afghanistan, a pris l'allure au bout du compte d'un mini-sommet européen informel de deux heures. S'y sont joints, dans l'ordre d'invitation (lire ci-dessous), le président du Conseil italien Silvio Berlusconi, le chef du gouvernement espagnol José María Aznar, le premier ministre belge Guy Verhofstadt, le haut-représentant de l'Union pour la politique extérieure, Javier Solana, et enfin, à la dernière minute, le premier ministre néerlandais Wim Kok.

Cette improvisation, proche du cafouillage, a dominé, au fil de la journée, les ultimes préparatifs de ce sommet. En Italie, l'opposition de centre-gauche a d'abord déploré l'absence programmée de M. Berlusconi à Londres, avant d'applaudir à sa présence. Un peu plus tard, à Rome, le ministère de la défense confirmait que les Etats-Unis avaient accepté une offre d'aide militaire italienne. A Bruxelles, M. Verhofstadt, dont le pays assure la présidence de l'Union européenne, prit soin de faire savoir qu'il n'avait accepté l'invitation tardive de Londres qu'après avoir consulté les pays membres de l'UE non représentés au dîner et pour éviter « une crise que l'on ne peut pas se permettre ». Quant à M. Kok, on apprit son arrivée à Londres une demi-heure avant le dîner.

A Lisbonne, on déplora une initia-

tive qui « ne contribue ni à la cohésion de la coalition antiterroriste, ni à l'unité européenne ». Ainsi resurgissait, chez les petits pays d'Europe, la vieille crainte de voir les plus puissants des Quinze instaurer un « directoire ». Une crainte déjà exprimée, le 19 octobre, lors de la rencontre tripartite Allemagne-France-Grande-Bretagne, en marge du Conseil européen de Gand, qui avait provoqué la colère de M. Berlusconi. « Ce dîner n'est pas un sommet de l'Union », avait-on insisté à Londres en soulignant qu'il réunissait les principaux « participants militaires » européens au conflit afghan. Peine perdue, car les absents l'ont sans doute considéré comme tel.

Cette rencontre, qualifiée de

« très utile » par Downing Street, a eu lieu à moment-charnière. Juste après la tournée de Tony Blair au Proche-Orient (Syrie, Arabie saoudite, Jordanie, Israël, Gaza). Juste avant une intense semaine diplomatique, au cours de laquelle George W. Bush recevra huit dirigeants étrangers à la Maison Blanche, dont Jacques Chirac, mardi, et Tony Blair, mercredi, et en rencontrera onze autres au siège des Nations unies.

TROIS SUJETS ESSENTIELS

Les neuf convives ont abordé trois sujets essentiels : l'action militaire – mais sans entrer dans le détail –, la situation humanitaire en Afghanistan, la nécessaire relance des négociations de paix israélo-palestiniennes. Trois sujets évoqués

par les deux seuls dirigeants qui se sont exprimés après le dîner : Jacques Chirac et Wim Kok, aucun communiqué commun n'ayant été publié.

Selon M. Chirac, les dirigeants européens ont réaffirmé « leur solidarité avec les Américains tout en ayant conscience que l'action militaire, indispensable, n'est pas la seule pour lutter contre le terrorisme international ». M. Kok a renchéri : « Ce n'est pas un but en soi. Personne ne souhaite qu'elle se prolonge au-delà de ce qui est nécessaire », avant d'ajouter qu'elle se poursuivrait néanmoins pendant le Ramadan « si besoin », mais qu'elle n'était que « l'un des trois piliers, avec les efforts diplomatiques et l'aide humanitaire », nécessaires à « la construction

de la période post-talibans »

A ce sujet, M. Chirac a souligné qu'il fallait « renforcer les moyens de la solution politique pour organiser l'Afghanistan, d'abord de façon provisoire, ensuite définitive ». Une solution dont on sait qu'elle passe, dans l'esprit des Européens, par l'avènement à Kaboul d'un gouvernement multi-ethnique, le plus largement représentatif de la diversité tribale du pays. Le chef de l'Etat a mentionné la gravité de la crise humanitaire : « La situation non seulement des réfugiés, mais également de l'ensemble de la population afghane devient extraordinairement critique ». Selon le *Sunday Times*, qui faisait état dimanche de l'imminence d'une intervention terrestre massive américano-britannique, une telle opéra-

tion aurait pour objectif d'établir une « tête de pont humanitaire » entre la frontière ouzbèke et le nord de Mazar-e-Charif qui permettrait d'acheminer, des vivres et du matériel destinés aux centaines de milliers de personnes déplacées.

Les participants au dîner ont été « unanimes », a indiqué M. Chirac, à considérer comme une « impérieuse nécessité l'instauration, dans les plus brefs délais possibles, d'un Etat palestinien qui soit à la fois pacifique et respectueux des droits, des libertés et de la sécurité de l'Etat d'Israël ». « Il n'est évidemment pas vrai, a-t-il ajouté, de dire que la guerre au Moyen-Orient alimente le terrorisme international — ce serait une imposture de le dire. Mais, ce qui est vrai, c'est qu'elle le facilite et qu'elle crée une situation qui, au total, est favorable aux extrémistes et aux fondamentalistes musulmans, notamment l'organisation Ben Laden ». « Nous avons besoin des Américains », a dit M. Kok. « Nous avons notre propre rôle à jouer, mais les Américains ont également le leur qui consiste à faire pression sur tous les partenaires impliqués au Proche-Orient ».

Washington est le premier fournisseur d'aide économique et militaire à Israël, et l'Union Européenne le principal bailleur de fonds de l'Autorité palestinienne. Les Etats-Unis sont les mieux placés pour inciter Israël à se retirer des zones que son armée a réoccupées, et l'Europe la plus influente pour demander à Yasser Arafat de mettre fin aux violences. De tout cela, Tony Blair et Jacques Chirac reparleront en tête-à-tête avec le président américain dans les prochains jours.

Claire Tréan

Jean-Pierre Langellier

Devine qui vient dîner... chez Tony Blair

DIFFICILE, décidément, de se réunir à moins de quinze entre Européens. Le dîner de Londres devait initialement rassembler les dirigeants de trois pays : France, Allemagne, Grande-Bretagne, les trois Etats qui ont manifesté le plus de disponibilité à s'impliquer militairement au côté des Américains dans la riposte aux attentats du 11 septembre. De précédents épisodes de cette concertation triangulaire avaient déjà irrité quelques susceptibilités, notamment la réunion à trois qui avait eu lieu le 19 octobre en marge du sommet européen de Gand (Belgique). Le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, avait exprimé sa désapprobation et les dirigeants belges, qui président l'Union, n'avaient pas caché qu'ils trouvaient un tel aparté peu convenable.

Nonobstant, Tony Blair, Gerhard Schröder, Jacques Chirac et Lionel Jospin ont jugé utile, en fin de semaine dernière, de se donner ce nouveau rendez-vous pour le soir du 4 novembre, afin de faire le point sur les opérations américai-

nes en Afghanistan et la situation générale, d'autant que les deux premiers rentraient de tournées au Proche-Orient pour l'un et en Asie pour l'autre.

SUSCEPTIBILITÉS EUROPÉENNES

Sur le chemin du retour du Proche-Orient vers Londres, le premier ministre britannique avait pris soin de faire halte chez Silvio Berlusconi, pour éviter une nouvelle manifestation de dépit. Cela n'y a pas suffi. Dimanche, dans la journée, on apprenait que le président du conseil italien serait également convié au dîner de Londres et comme, manifestement, son homologue espagnol aurait pu prendre ombrage d'être laissé pour compte, José María Aznar était lui aussi invité de dernière minute. Le premier ministre britannique avait pris soin de faire savoir qu'il rendrait compte de cet échange de vues par téléphone, le lendemain, à son homologue belge, Guy Verhofstadt. Cela n'y a toujours

pas suffi. L'après-midi était déjà largement avancé et l'heure du dîner approchait lorsqu'on apprit que M. Verhofstadt serait lui aussi à la table. Tenté dans un premier temps de décliner une invitation trop tardive, M. Verhofstadt, après avoir consulté les pays de l'Union non conviés, l'avait finalement acceptée, expliquait-on à Bruxelles, afin d'éviter une polémique parmi les Quinze...

Et, puisque ce dîner commençait à prendre la tournure d'une réunion européenne, il était logique que l'on songeât aussi, in extremis, à faire venir le haut-représentant de l'Union pour la politique étrangère, Javier Solana. Quant au premier ministre néerlandais Wim Kok, témoin ignoré de cet élargissement, il avait déjà décroché son téléphone pour dire tout son mécontentement à M. Blair. Une demi-heure avant le dîner, on apprenait son arrivée à Londres.

Moscou admet que le traité antimissile de 1972 est « partiellement une relique de la guerre froide »

MOSCOU a admis, samedi 3 novembre, que le traité ABM de 1972, qui limite le déploiement de systèmes antimissiles aux Etats-Unis et en Russie, était « partiellement » une « relique de la guerre froide ». Cette déclaration fait apparaître une nette réduction des divergences avec Washington sur la défense antimissile, à dix jours du sommet entre Vladimir Poutine et George Bush à Moscou.

« L'ABM est une composante importante, mais non unique de la stabilité stratégique », a déclaré le ministre russe de la défense, Sergueï Ivanov, à l'issue de la rencontre, à Moscou, de son homologue américain, Donald Rumsfeld, avec Vladimir Poutine. « On nous a souvent dit, dans le passé, que l'ABM était une relique de la guerre froide », a expliqué le ministre russe en faisant allusion à des propos de George W. Bush avant et après son accession à la Maison Blanche. « Partiellement », a ajouté M. Ivanov, je répète partiellement, je suis d'accord avec cela. Mais tous les accords russo-américains sont, d'une certaine mesure, des reli-

ques de la guerre froide ». « Comme nous ne sommes plus des ennemis, a encore dit le ministre russe, nous sommes des partenaires. Or des partenaires doivent se faire mutuellement confiance ». La rencontre avec

« L'ABM est une composante importante, mais non unique de la stabilité stratégique »

Sergueï Ivanov
ministre russe
de la défense

M. Rumsfeld montre que la coopération « a de bonnes perspectives » entre les deux pays.

Les Etats-Unis souhaitent abandonner le traité ABM pour mettre

en place leur bouclier antimissile, censé les protéger contre une attaque potentielle d'un « pays voyou ». La Russie y était opposée, voyant dans ce texte un élément important de la stabilité stratégique.

D'autre part, le ministre russe a souligné que la question de la réduction des armements offensifs avait figuré en bonne place dans les conversations entre M. Poutine et M. Rumsfeld. La Russie, a déclaré M. Ivanov, « continuera dans la voie de la réduction des armements stratégiques, à la condition que celle-ci soit ouvertement contrôlée ».

Les propos de M. Ivanov reflètent l'évolution de Moscou vers un assouplissement de sa position sur le traité ABM, avant le sommet russo-américain. De son côté, M. Rumsfeld, interrogé sur la possibilité d'un abandon du traité ABM par les Etats-Unis, a indiqué que la décision revenait au président Bush. « Le président a dit que les Etats-Unis souhaitent dépasser l'ABM » et élaborer une nouvelle série d'accords « pour le XXI^e siècle », a ajouté le ministre américain. — (AFP, Itar-Tass.)

Selon le journaliste Michel Peyrard, les talibans arrêtent des commandants jugés peu sûrs

« **JE VAIS BIEN.** Les talibans ont été corrects. » Ce sont les premières déclarations du journaliste de *Paris-Match* Michel Peyrard, libéré samedi 3 novembre, après vingt-cinq jours de détention en Afghanistan. Le reporter a franchi le poste frontière de Torkham, au Pakistan, où il était attendu par l'ambassadeur de France à Islamabad, Yannick Gérard, des officiers pakistanais et le correspondant de Reporters sans frontières. « Le premier jour a été relativement difficile. On a eu droit à un traitement un peu musclé », a affirmé Michel Peyrard. Par la suite, les conditions de détention se sont améliorées.

Reporter ayant couvert de nombreux conflits, notamment en Tchétchénie, en Bosnie ou au Kosovo, Michel Peyrard, quarante-quatre ans, avait été arrêté, en compagnie de deux journalistes pakistanais, Mukkaram Khan – correspondant du journal pakistanais *Nawa-i-Waqt* – et Irfan Qureshi, à Goshta, sur la route qui va de la frontière pakistanaise à Jalalabad (est de l'Afghanistan). Les autorités talibans avaient annoncé le lendemain de leur arrestation qu'ils étaient inculpés d'espionnage et risquaient donc la peine de mort, selon la loi en vigueur. Ces accusations se basaient sur la saisie de deux téléphones satellite et d'autres matériels utilisés par les reporters dans les zones de conflit. Le journaliste de l'hebdomadaire français s'était déguisé en femme, pour passer la frontière et portait une burqa. Sa haute taille, sa démarche peu féminine et ses chaussures avaient éveillé des soupçons. Au terme de leur enquête, les talibans avaient affirmé, le 25 octobre, que les trois journalistes devaient bien être jugés par une cour islamique. Deux jours plus tard, les talibans avaient réaffirmé que tout étranger qui pénétrerait en Afghanistan sans autorisation serait traité comme un espion et jugé comme tel.

Les autorités françaises, Reporters sans frontières et *Paris-Match* ont multiplié les démarches pour obtenir la libération du journaliste. « Nous nous sommes beaucoup appuyés sur Abdul Salam Zaeef, l'ambassadeur des talibans à Islamabad », a expliqué Robert Ménard,

secrétaire général de Reporters sans frontières. Jacques Chirac s'est déclaré samedi « très heureux » de la libération du journaliste français et a remercié « tous ceux qui ont œuvré (...) en particulier les autorités pakistanaises ». Lionel Jospin a, quant à lui, appris « cette nouvelle avec soulagement et avec une très vive satisfaction ».

« JE NE SUIS PAS UN ESPION »

« Depuis mon arrestation, j'ai toujours été optimiste sur le fait que je serai libéré, parce que je ne suis pas un espion », a déclaré Michel Peyrard. Emprisonné dans le centre de détention des services de renseignement des talibans à Jalalabad, Michel Peyrard a indiqué, dans un entretien à *Libération* de lundi, que la prison était pleine d'opposants.

« Il y avait environ 400 prisonniers, alors qu'on en comptait 150 avant le 11 septembre. » Selon lui, les talibans ont arrêté de nombreux Afghans soupçonnés de comploter contre le régime. « Les commandants sont systématiquement emprisonnés dans l'attente d'un interrogatoire », affirme-t-il, en faisant allusion aux membres du Hezb-e-Islami, le mouvement de l'ancien chef moudjahidin Gulbudin Hekmatyar. Le reporter a également précisé, au *Journal du Dimanche*, que les talibans « raflent en ce moment cinq à dix personnes par

jour », transférées dans le centre de détention politique.

Toutefois, les deux journalistes pakistanais qui accompagnaient Michel Peyrard n'ont, eux, toujours pas été libérés. Robert Ménard indiquait lundi matin que les talibans, qui avaient pourtant envisagé de les relâcher dès dimanche, auraient retardé leur projet de trois ou quatre jours. Un quatrième journaliste, japonais, Daigen Yangi, placé dans le même centre de détention que Michel Peyrard, est toujours détenu, même si la presse nipponne semble plutôt optimiste sur son sort.

En revanche, Robert Ménard rappelle que les deux guides qui accompagnaient le journaliste britannique Yvonne Ridley, qui avait passé onze jours de détention en Afghanistan, sont toujours emprisonnés. Leur sort est très préoccupant. « Nous sommes sans nouvelles depuis le 28 septembre de ces deux guides, Jian Ali et Najibullah Muhammad. Ce dernier était accompagné de sa fille, Basena, âgée de cinq ans », déplore-t-il.

Alors qu'Alain Genestar, directeur de la rédaction de *Paris-Match* a salué, samedi, le « sang-froid fantastique de Michel Peyrard », ce dernier a l'intention de rester à Peshawar jusqu'à la libération de ses deux compagnons.

Nicole Vulser



Espace Suffren
40 ter. av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Echappée de chez Volkswagen.



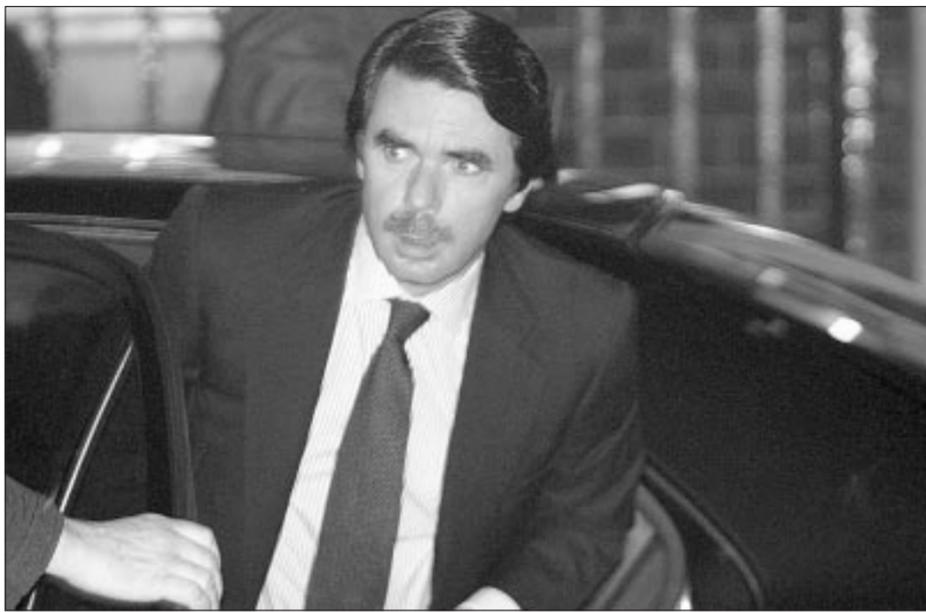
Bora Break Carat V5

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc à la minute) - 0 925 02 25 25 (0,98 franc la minute).
Consommations 99/100 CE (l/km) de la Bora Break Carat V5 1.9 TDI 150CV (à vide minimal - maximal) :
cycle urbain / extra-urbain / mixte : 12,5 - 12,6 / 6,7 - 6,8 / 8,6 - 8,9 / CO₂ (g/km) 211 - 214.



MBA d'E.M.LYON*
Portez un nouveau regard sur votre carrière.
04 78 33 78 65 ou www.em-lyon.com/mba

EMLYON Graduate
School of Management



ODD ANDERSEN/AFIP

Frustrés de courrier, les Américains s'organisent pour communiquer

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

Aucune nouvelle victime sur le front de l'anthrax. Comme une pause, qui permet aux autorités médicales d'espérer que les effets des trois lettres contaminées vont peu à peu s'éteindre. A moins d'une autre attaque. Certes, on a encore détecté, ce week-end, la présence de spores dans la salle du courrier de l'hôpital des anciens combattants à Washington, et puis sur une cassette transmise au bureau du maire de New York par la chaîne NBC. « Mais il n'y a aucune raison de s'inquiéter », a aussitôt déclaré Rudolph Giuliani. La cassette en question avait côtoyé la lettre contaminée, adressée le 18 septembre à un journaliste vedette de la chaîne. Quant à l'hôpital – dont on va tester les 250 patients – il recevait son courrier du centre postal contaminé. La logique est imparable. Reste encore à trouver la source de l'anthrax. Les chercheurs y travaillent.

Le service postal n'en reste pas moins perturbé. Et malgré la réouverture de certains centres, la situation, notamment dans les agences publiques et gouvernementales, est

Une centaine d'alertes par jour en France

Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a, lundi 5 novembre, annoncé que l'on avait au total recensé en France 2 809 alertes, toutes négatives, au bacille de la maladie du charbon. « Le rythme a quelque peu diminué ces derniers jours. Nous sommes ainsi passé de 200 courriers suspects par jour à environ une centaine, a précisé M. Kouchner. Le système mis en place dans le cadre du plan Biotox nous permet désormais de fournir une réponse dans les 72 heures. » M. Kouchner sera, mercredi, à Ottawa, pour une rencontre à laquelle participeront notamment les ministres de la santé des Etats-Unis, du Canada et de Grande-Bretagne et qui visera à harmoniser les programmes de lutte contre les actions bioterroristes. Une rencontre sur le même thème des ministres de la santé des pays de l'Union européenne est d'autre part prévue le 15 novembre à Bruxelles.

loin d'être redevenue normale. C'est notamment le cas du Congrès : Capitol Hill ne reçoit plus de courrier. Les parlementaires en sont catastrophés. Les voilà coupés de leur base, dangereusement isolés dans la grande cité du pouvoir, qui n'attire que méfiance. Certes, il leur reste le téléphone, le fax, et le courrier électronique. Mais quid des liens personnels noués, au fil des lettres, avec leurs électeurs, de ces missives écrites à la main pour râler, protester, applaudir, informer, quérir un renseignement ou un service ?

Dans une Amérique désorientée, la distanciation ou la rupture du lien entre élus et électeurs serait tout simplement tragique, affirment les législateurs, rappelant qu'en temps ordinaire, un demi-million de plis parviennent chaque semaine à la Chambre des représentants et au Sénat. Alors où est-il donc, ce courrier attendu ? En quarantaine. Bloqué par crainte d'anthrax. Stocké, par tonnes, en attendant d'être irradié dans une usine de l'Ohio qui, jusqu'à présent, stérilisait des aliments. Ou bien déjà revenu de l'Ohio, mais minutieusement inspecté par des

enquêteurs à la recherche, dans ces montagnes de lettres, d'une enveloppe suspecte. Ou bien encore détruite.

« Je ne connais rien de plus important que le courrier », affirmait l'autre jour le sénateur démocrate Tom Daschle, en estimant que toute lettre devait être distribuée dans les deux jours. « On le lit pour savoir ce que pensent les gens, pour connaître leurs sources de préoccupations. On y trouve aussi des appels à l'aide. Etre coupé du courrier, c'est une entrave majeure à notre travail. » Ses collègues de la Chambre des représentants en sont tellement persuadés qu'ils ont adressé, sous la plume de leurs deux leaders Dennis Hastert (républicain) et Richard Gephardt (démocrate) une Lettre ouverte au peuple américain pressant leurs correspondants d'être patients et d'envisager d'autres moyens de communication.

Car il faut s'organiser. Dans toutes les hypothèses, le courrier sera à l'avenir plus lent, entravé par de sévères mesures de sécurité. Des élus n'hésitent donc pas à publier dans la presse leur adresse électronique et les numéros de fax et de téléphone de leurs permanences locales. Ils se fendent même parfois d'un petit texte d'explication sur la façon d'envoyer un courrier à partir d'une bibliothèque publique. Frustrée des 5 000 à 10 000 lettres qu'elle reçoit normalement chaque semaine, la sénatrice démocrate Barbara Boxer a dépêché trois collaborateurs dans ses bureaux californiens, question de ne pas perdre le contact. Sa collègue Diane Feinstein en a envoyé six...

PERTURBATIONS MULTIPLES

Mais les parlementaires – comme les administrations et les ministères – ne sont pas les seuls à être gênés par les perturbations des services postaux. Des entreprises attendent commandes, contrats, factures, paiements. Des particuliers guettent relevés bancaires, notes de magasins, de téléphone, d'électricité, et parfois des chèques d'allocation, d'assurance, de retraite...

Un avocat rencontré, vendredi 2 novembre, au centre postal de Pennsylvania Avenue enrageait, en ouvrant sa boîte aux lettres, de ne pas y trouver deux billets de concert commandés il y a un mois. Une serveuse de restaurant, parent unique, demandait au guichet quand lui parviendrait enfin le chèque d'aide médicale attendu avec anxiété. Un cadre de l'administration des impôts soupirait de dépit, en découvrant dans sa boîte deux enveloppes anonymes (postées le 5 octobre de Californie, le 19 de l'Oregon) alors qu'il attendait depuis trois semaines des documents essentiels dont le délai de réponse est en train d'expirer.

Le secrétaire d'un groupe écologiste enrageait de ne trouver aucune cotisation. « On a fait la bêtise d'envoyer 2 000 lettres de propagande en simulat sur l'enveloppe, sans adresse d'expéditeur, une écriture manuscrite : la parfaite lettre suspecte ! Les gens se seront méfiés ! Aujourd'hui, pour démarcher les gens, rien ne vaut le courriel. Et si l'on n'est pas trop pressé : la carte postale ! »

En revanche, tout au nord, un petit village d'Alaska respire : comme chaque année, ses volontaires seront chargés de répondre aux lettres du Père Noël. Il en arrive en moyenne 60 000. En aucun cas, ont tranché les autorités de la Poste, la peur de l'anthrax ne doit briser la tradition de Noël.

Annick Cojean

■ 10, DOWNING STREET, LONDRES.

Le président du gouvernement espagnol, José María Aznar, arrive devant la résidence des premiers ministres britanniques pour participer, dimanche soir 4 novembre, à un dîner de travail sur la lutte antiterroriste et la guerre en Afghanistan. Cette réunion, qui devait d'abord se tenir « à trois » (Grande-Bretagne, Allemagne et France), s'est finalement élargie à plusieurs « invités » de dernière minute, parmi lesquels Silvio Berlusconi (Italie), Guy Verhofstadt (Belgique), Javier Solana (haut-représentant de l'UE pour la politique extérieure) et Wim Kok (Pays-Bas).

Les attentats du 11 septembre ont détruit le centre secret de la CIA à New York

Ses bureaux se trouvaient dans un immeuble proche du World Trade Center

NEW YORK

de notre correspondant

La CIA avait été critiquée pour son incapacité à prévoir les attentats du 11 septembre. Il apparaît maintenant qu'elle a été aussi l'une des victimes des attaques terroristes. Le *New York Times* révèle, dans son édition du 4 novembre, que les bureaux clandestins à Manhattan de l'agence américaine de renseignement se trouvaient dans l'immeuble 7 du World Trade Center, l'un des « petits » bâtiments détruits après l'effondrement des tours jumelles toutes proches.

Les agents présents ont pu être évacués à temps et les documents confidentiels détruits. Quelques heures après les attentats, la CIA a tout de même envoyé sur place une équipe afin de vérifier qu'aucune donnée secrète, écrite ou informatique, n'avait pu échapper aux flammes. La destruction du bureau et de nombreux documents aurait beaucoup perturbé le fonctionnement de l'agence dans les semaines qui ont suivi le 11 septembre.

La CIA dissimulait ses activités à New York derrière la façade d'une agence gouvernementale dont le nom n'a pas été dévoilé. Il s'agissait, après celui de Washington, de son centre le plus important aux

Etats-Unis. Il servait à surveiller et à recruter des diplomates travaillant au siège et dans les missions des Nations unies et à obtenir des informations d'hommes d'affaires américains revenant de l'étranger.

Le bureau de New York jouait aussi un rôle très important dans la lutte contre les réseaux terroristes

Après celui de Washington, le centre de New York était le plus important de la CIA aux Etats-Unis

et les pays qui les soutiennent. Les enquêtes sur les attentats menés contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, en 1998, et contre le destroyer *USS-Cole*, en octobre 2000 au Yémen, attribués à Al-Qaïda, l'organisation d'Oussama Ben Laden, étaient dirigées de New York. Pour autant, les services américains estiment que rien ne permet de penser qu'Al-Qaïda connaissait

l'existence et l'emplacement des locaux de la CIA à New York.

L'agence n'a, en théorie, pas le droit d'espionner des citoyens américains. Elle maintient des bureaux dans la plupart des grandes villes des Etats-Unis afin de surveiller et de recruter certains ressortissants étrangers. La « station » de la CIA à Manhattan avait joué un rôle considérable pendant la guerre froide dans la lutte des Etats-Unis contre le KGB et les agents et diplomates des pays de l'Est.

La CIA peut tout de même se consoler un peu. Elle n'a jamais été aussi populaire auprès des étudiants américains. Sa réputation exécutable, le cynisme et les « coups tordus », tout cela a été effacé par les attentats. L'appel au patriotisme, la difficulté soudaine de trouver un emploi dans le privé et la fin du mirage de la nouvelle économie ont fait le reste.

Après le passage de recruteurs de la CIA dans les plus prestigieuses universités américaines, des centaines de curriculum vitae ont été envoyés. Les cinq cents candidatures spontanées reçues par semaine avant le 11 septembre sont devenues aujourd'hui trois mille.

Eric Leser

NE VOUS PRIVEZ DE RIEN DOUBLEZ VOTRE MEMOIRE POUR

1€*

Achetez votre ThinkPad T23 en novembre et doublez sa mémoire pour 1€* de plus !

Vous êtes tenté par un portable, mais vous voulez conserver le confort et les performances des PC de bureau ?

Alors découvrez le ThinkPad T23 d'IBM.

Un équilibre parfait entre performances et portabilité. Ultra-léger et extra-plat, le portable ThinkPad T23 est un véritable concentré de puissance qui vous simplifie la vie.

Rien ne lui manque : clavier et écran alliant agrément et précision, parfaite ouverture aux communications (modem, Ethernet, infrarouge, prêt pour le "sans-fil..."), puissance et capacité... il donne simplement une autre dimension à votre activité : la mobilité.

En déplacement, vous apprécierez le sérieux de sa conception, son boîtier titane composite, léger et solide, son logement UltraBay 2000/Plus qui vous permet d'interchanger les nombreux périphériques optionnels de la gamme IBM.

Sans oublier les petits plus IBM : la touche ThinkPad qui vous guide dans l'utilisation et la mise à jour de votre portable, vous aidant à naviguer dans les applications ; la ThinkLight qui éclaire votre clavier ; les touches de réglage instantané du volume sonore...

ThinkPad T23

Haute technologie pour configuration professionnelle complète et équilibrée

Processeur Mobile Intel® Pentium® III - M 866 MHz

Mémoire 128 Mo (maxi : 1Go)

Mémoire vidéo 16 Mo et sortie TV

Disque dur 15 Go

CD-ROM 24X UltraBay 2000

Ecran 13,3" XGA (matrice active)

Modem 56K - Ethernet 10/100

Lecteur de disquette 3,5" UltraBay 2000

Dispositif de pointage TrackPoint - Eclairage du clavier ThinkLight

Liaison infrarouge, 2 ports USB - Connecteur UltraPort

Micro et haut-parleurs intégrés

2,3 kg

Microsoft® Windows® 2000

Licence Lotus SmartSuite Millennium

Nombreux logiciels utilitaires

Garantie 3 ans internationale, service

"ThinkPad Express" inclus*

Livraison gratuite*

Réf. TT3BJFR

2 340 €^{HT} - 2 798,64 €^{TTC}

15 349,39 €^{F^{HT}} - 18 357,87 €^{F^{TTC}}

81,63 €^{HT} - 537,46 €^{F^{HT}}/mois**



Pour 1€ de plus* :

128 Mo de mémoire supplémentaire

Réf. MFRO033 (d'une valeur de 972,78 €^{F^{HT}} - 148,30 €^{F^{TTC}})

Votre ThinkPad T23 équipé de Microsoft® Windows® 98, Microsoft® Office XP Edition PME

Mêmes caractéristiques (excepté Microsoft® Windows® 2000) Réf. TT3AKFR

2 460 €^{HT} - 16 136,54 €^{F^{HT}} - 2 942,16 €^{TTC} - 19 299,30 €^{F^{TTC}}

85,40 €^{HT} - 560,19 €^{F^{HT}}/mois**



IBM EN DIRECT

au 0 810 185 810¹
ou sur ibm.com/fr

Pour acheter en direct ou connaître votre revendeur le plus proche



Les PC IBM utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

Prix IBM.com et prix moyen constaté au 5 novembre 2001, chaque revendeur restant libre de ses prix. *Offre à 1€* (1,96 €^{TTC}) et livraison gratuite non cumulables avec toute autre offre, valables en France métropolitaine, dans la limite des stocks disponibles, pour des commandes reçues entre le 5 et le 30 novembre 2001. L'acceptation des offres implique l'acceptation des conditions de vente IBM. IBM se réserve le droit de modifier les caractéristiques et prix de ses produits à tout moment et sans préavis. TVA en vigueur : 19,6%. **Loyer mensuel donné à titre indicatif. Offre de location SuccessLease sur 36 mois, réservée au marché professionnel sous réserve de l'acceptation du dossier par Factobail. SuccessLease est une marque d'IBM Corporation, utilisée sous licence. Factobail est une filiale de FactorFrance Heller, opérateur agréé par IBM France. 1-Numéro Azur : prix d'une communication locale. 2-ThinkPad Express : enlèvement et réinstallation. Intel, le logo Intel Inside et Pentium sont des marques ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis et dans les autres pays. Microsoft et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques appartiennent à leurs entreprises respectives. Photos non contractuelles. Copyright IBM 2001. Certains produits logiciels Microsoft inclus dans ces ordinateurs intègrent des technologies de prévention des copies. LE CAS ECHEANT, VOUS NE POUVEZ PAS UTILISER LE PRODUIT SI VOUS NE RESPECTEZ PAS SCRUPULEUSEMENT SES PROCEDURES D'ACTIVATION. Les procédures d'activation des produits et la politique de Microsoft en matière de confidentialité sont présentées lors du premier lancement du produit ou au moment de certaines réinstallations du/des produit(s) logiciel(s) ou reconfigurations de l'ordinateur. Vous pouvez obtenir des informations plus détaillées sur Internet ou par téléphone (appel facturé).

Pour Israël, le retour au calme reste un préalable à la négociation

Une brève rencontre en Espagne entre Yasser Arafat et Shimon Pérès n'a pas permis de renouer le dialogue. Le ministre des affaires étrangères affirme cependant qu'Ariel Sharon est prêt à des « compromis douloureux »

FORMENTOR (MAJORQUE)
de notre envoyé spécial

Pour la première fois depuis le 26 septembre, Yasser Arafat et Shimon Pérès se sont rencontrés, le samedi 3 novembre à Formentor, sur l'île de Majorque, à l'occasion du forum organisé par la fondation espagnole Repsol. Ils devaient se retrouver, lundi 5 novembre à Bruxelles, pour la réunion ministérielle des Quinze européens et des douze pays de la Méditerranée.

A Majorque, ce fut une brève rencontre. Entre quatre et vingt minutes, selon les témoins. « Il ne s'agissait pas de négociations », a déclaré le ministre israélien des affaires étrangères, car il ne faut pas éveiller des attentes qui seraient déçues. Des négociations supposent une préparation sérieuse. D'ailleurs le premier ministre israélien, Ariel Sharon, avait fait savoir à l'avance qu'il n'approuvait pas cette rencontre, qui a eu lieu sur l'insistance des Espagnols et en présence d'Alfonso Cortina, président de la société pétrolière espagnole Repsol.

Après avoir laissé entendre que Yasser Arafat et Shimon Pérès étaient entrés dans la vif du sujet, les Palestiniens ont aussi minimisé l'importance de l'entrevue. En revanche, l'entretien entre le prési-

dent égyptien, Hosni Moubarak, et le chef de la diplomatie israélienne a permis de réchauffer quelque peu des relations tendues par la poursuite des affrontements entre Israël et les Palestiniens.

« UN JOUR SANS FUNÉRAILLES »

Pendant vingt-quatre heures donc sur l'île de Majorque, Yasser Arafat et Shimon Pérès se sont côtoyés, ont déjeuné et dîné ensemble, vendredi, en compagnie du président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, et d'Hosni Moubarak ; ils ont participé à une séance commune du forum Formentor consacré au dialogue euro-méditerranéen ; ils ont prononcé deux discours qui se croisaient sans vraiment se répondre. L'un, le Palestinien, veut revenir à la table des négociations, sans préalable. L'autre, l'Israélien, est lié par le préalable posé par son chef de gouvernement : pas de négociation sans retour au calme.

« Donnez à Arafat un jour sans funérailles », avait plaidé Saëb Erakat, un des principaux négociateurs palestiniens, au cours d'une table ronde à laquelle participait Shimon Pérès. Donnez à Israël un jour sans attentat, avait semblé répliquer le ministre des affaires étrangères, avant d'exhorter Yasser Arafat à contrôler les

groupes armés palestiniens et à maîtriser ses extrémistes : « Il est de votre devoir de placer tous les fusils sous votre autorité, s'est exclamé Shimon Pérès, et la paix viendra plus vite peut-être que vous le pensez (...). La sécurité doit être assurée par les Palestiniens, sinon nous devons intervenir, et nous ne le souhaitons pas », a-t-il ajouté.

Sans évoquer directement le projet d'un plan de paix mentionné par la presse israélienne, Shimon Pérès a laissé entendre que les propositions avancées l'année dernière par l'ancien premier ministre travailliste Ehoud Barak et les « paramètres Clinton » pour mettre fin au conflit israélo-palestinien étaient toujours valables. « Sharon dit qu'il est prêt à des compromis douloureux. Je le crois », a-t-il affirmé, y compris l'acceptation d'un Etat palestinien. Il a cependant suggéré d'ajourner la discussion sur deux sujets à propos desquels ont échoué les négociations de Camp David et de Taba, c'est-à-dire la question de Jérusalem et le retour des réfugiés.

Sur le premier point, il est possible de vivre avec le statu quo actuel concernant l'accès aux Lieux saints ; il propose de confier le second à une commission internationale, étant entendu qu'Israël ne saurait accepter une solution mettant en cause le

caractère juif de l'Etat. « Si on veut repousser à plus tard la question des réfugiés et de Jérusalem, on complique les choses, a répliqué Saëb Erakat. Nous sommes très, très proches d'un accord, laissez-nous essayer ! »

MÉFIANCE

Toutes les données du problème et les solutions possibles sont en effet sur la table, en ce qui concerne aussi bien le cessez-le-feu et l'établissement de mesures de confiance que les relations futures entre Israéliens et Palestiniens. « Tous les dirigeants [de la région] sont-ils prêts à assumer les risques d'une décision courageuse ? Je me le demande », s'est inquiété José Maria Aznar.

« Il faut s'asseoir à la table de négociations avec la participation de la communauté internationale, a plaidé Yasser Arafat. Je lance un appel au gouvernement israélien pour qu'il reprenne la négociation sur le statut final, pour qu'il accepte la présence d'observateurs internationaux neutres pour surveiller le cessez-le-feu, pour qu'il retire ses troupes des territoires et lève le blocus imposé depuis quatorze mois, pour qu'il cesse sa politique de liquidations extra-judiciaires (...). Nous sommes tout à fait disposés à coopérer avec le gouvernement israélien

pour assurer la sécurité. »

Sur ce dernier point, la méfiance des Israéliens est totale. Au cours du déjeuner qui a réuni Yasser Arafat et Shimon Pérès avec José Maria Aznar et Hosni Moubarak – « quatre cibles potentielles du terrorisme », a remarqué le président du gouvernement espagnol –, le ministre israélien des affaires étrangères s'est plaint que les extrémistes palestiniens, supposés arrêtés par la police palestinienne, ne le soient pas vraiment, ou qu'ils soient aussitôt relâchés. Il a remis à Yasser Arafat deux listes de quinze et de quarante noms pour Gaza et la Cisjordanie.

Le chef de l'Autorité palestinienne a admis des difficultés mais a fait valoir que les responsables de groupes extrémistes sont une cible facile pour l'armée israélienne, s'ils sont détenus dans des endroits connus. L'Union européenne, qui a des observateurs sur place, pourrait apporter son aide en surveillant le regroupement des personnes arrêtées dans deux lieux sûrs, à Ramallah et à Gaza, et en obtenant des Israéliens la garantie que ces bâtiments ne seraient pas l'objet d'attaques ciblées. Shimon Pérès aurait donné son accord.

Daniel Vernet

L'armée israélienne se retire d'une des cinq zones autonomes réoccupées en Cisjordanie

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les troupes israéliennes se sont retirées, lundi matin 5 novembre, des positions qu'elles occupaient depuis bientôt trois semaines dans la zone autonome de la ville palestinienne de Kalkiliya, dans le nord de la Cisjordanie. Tsahal avait lancé des incursions dans les zones autonomes des principales agglomérations palestiniennes de Cisjordanie, à la suite de l'assassinat, le 17 octobre, du ministre du tourisme démissionnaire, Rehavam Zeevi, par ailleurs chef d'une coalition d'extrême droite. Un premier retrait de Bethléem avait été opéré la semaine dernière.

L'armée campe toujours dans les zones autonomes de Jénine, Naplouse, Ramallah et Toulkarem. Le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, a donné à l'armée une série de critères conditionnant les futurs retraits, tels que le retour

au calme et l'engagement des autorités palestiniennes à contrôler les zones évacuées et à lutter contre les factions radicales.

Selon les indications des services de sécurité rapportées lundi matin par la presse, la ville de Toulkarem, considérée comme un bastion du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), pourrait être la dernière à être évacuée. Une nouvelle incursion a eu lieu par ailleurs dans la bande de Gaza, lundi matin, et le bouclage de Ramallah a été encore renforcé au cours du week-end, après le décès d'un soldat israélien, vendredi, victime de tirs palestiniens alors qu'il était en faction à un barrage.

La fin de l'incursion israélienne de Kalkiliya est survenue quelques heures seulement après un nouvel attentat sanglant perpétré dans la partie orientale de Jérusalem, conquise en 1967. Un Palestinien de vingt-quatre

ans originaire de la ville d'Hébron a mitraillé un autobus israélien, tuant deux jeunes Israéliens de quatorze et seize ans et blessant trente-cinq autres personnes. L'assailant a été tué sous les tirs de deux policiers, d'un réserviste et d'un civil israélien. Le cabinet palestinien et le comité exécutif de l'OLP ont condamné cet attentat – qui a été revendiqué à la fois par le Hamas et

le Djihad islamique –, tout en rejetant la responsabilité de la situation sur Israël, incriminant notamment « la poursuite de l'occupation de zones autonomes palestiniennes et la poursuite de sa politique d'assassinats de Palestiniens ».

Dimanche, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a annoncé qu'il reportait ses visites prévues dans les prochains jours à Londres et

surtout aux Etats-Unis. M. Sharon a mis en avant la tension qui prévaut en Israël pour justifier sa décision. Les principaux commentateurs l'ont cependant liée aux frictions qui ont opposé ces derniers jours le gouvernement à l'administration américaine, qui souhaitait un retrait total et immédiat des zones autonomes.

En remettant sa visite aux Etats-Unis, M. Sharon s'éviterait également d'avoir à détailler ses propositions pour un Etat palestinien, selon la presse israélienne. Du côté palestinien, la perspective d'une rencontre entre le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le président George W. Bush a refait surface. Cette rencontre éventuelle pourrait avoir pour cadre l'Assemblée générale de l'ONU, la semaine prochaine à New York, devant laquelle M. Arafat a prévu de s'exprimer.

Gilles Paris

Le blocus économique a achevé de transformer le camp de Jabaliya en bidonville

GAZA

de notre envoyé spécial

C'est un monde où suintent l'ennui et la tristesse résignée des destins immobiles, un univers peuplé

REPORTAGE

Avec un taux de chômage à 60 %, la haine « monte, monte, contre Israël »

de rêves non assouvis, d'illusions déchirantes, de promesses non tenues : le camp de réfugiés de Jabaliya, à Gaza, est le plus grand, le plus peuplé (40 000 habitants), le plus sale de tous ces camps où sont arrivés, en 1948, les Palestiniens chassés par la première guerre israélo-arabe. Aujourd'hui, le camp est devenu ville et sa chaotique laideur tranche durement sur la relative opulence du quartier de la corniche, le long de la mer, là où les riches boivent du café à la terrasse d'hôtels de luxe, en regardant le soleil se coucher à l'horizon...

Plus d'un an après le début de l'Intifada Al-Aqsa – et presque autant de jours de blocus économique imposé par Israël –, le camp de Jabaliya est comme le microcosme de toutes les frustrations accumulées par ces dizaines de milliers d'ouvriers privés de travail en Israël. Le chômage s'élèverait désormais à 60 %, dont 56 % à Gaza, selon des chiffres émanant du ministère du travail de l'Autorité palestinienne.

Mohammed Abdel Karim, quarante-deux ans, est un ancien ouvrier du bâtiment qui travaillait près de Tel-Aviv, au temps de la

paix. Il vit avec sa famille dans une sorte de trou, c'est-à-dire une maison curieusement bâtie dans une excavation creusée profondément dans le sol meuble du camp. Inondée durant les pluies d'automne et d'hiver, torride et insalubre l'été. L'homme montre une ligne plus sombre qui court le long des murs : « L'eau arrive jusqu'ici quand il pleut trop... » Mohammed, qui survit dans cette mesure de bidonville avec ses huit enfants, sa femme et sa mère, ne dispose plus aujourd'hui de revenus fixes. A l'instar de

ses autres concitoyens qui tiraient auparavant l'essentiel de leurs revenus de leur travail dans l'Etat juif, il en est réduit à emprunter, à se restreindre – « même sur la nourriture », affirme-t-il – ou à vendre « les bijoux de sa femme ».

« VACANCES » FORCÉES

Avant le blocus, il gagnait environ 1 400 shekels par mois (3 000 francs). Aujourd'hui, il s'en sort, malgré tout, en balayant les rues pour le compte d'une organisation non gouvernementale finan-

cée par les Nations unies. Dur travail qui lui rapporte une dizaine de dollars par jour (environ 70 francs), mais le « contrat » expire dans trois mois et ne devrait pas être renouvelé. Pour laisser d'autres démunis en profiter... « Si ça continue, conclut Mohammed, la vie ici va devenir un véritable enfer ! » Dans la cour, à ciel ouvert, assis à même le sol, ses enfants, au retour de l'école, sont occupés à confectionner des jus de fruits glacés dans de petits sacs en plastique. Dix sacs pour un shekel (2 francs) que les mêmes iront ven-

dre dans la rue. Ailleurs, dans le camp de Jabaliya, la famille de Mounir (trente-cinq ans), son cousin Maher (trente-trois ans) et la mère de ce dernier, Aïcha, vivaient, jusqu'au déclenchement de l'Intifada, dans un certain confort, dans une relative opulence, comme en témoigne la grande maison en construction dont ils occupent déjà une partie. Mais eux aussi ont été frappés par la « crise » et le chômage forcé des hommes de la famille.

Pourtant, la vie d'« avant » n'était déjà pas rose : Mounir, qui travaillait dans une usine de pâtisserie industrielle située dans la banlieue de Tel-Aviv, devait se lever chaque matin à 3 heures pour rejoindre le bus qui l'emmenait en Israël. Le soir, il revenait fourbu chez lui. Après le début de l'Intifada, les contrôles s'intensifièrent pour les travailleurs palestiniens. C'était le temps où ils pouvaient encore travailler, mais à quel prix : « Je quittais la maison vers 1 h 30 du matin. Les fouilles duraient plus de deux heures à Eretz », la frontière entre la bande autonome de Gaza et Israël. Mounir quittait l'usine vers 17 heures pour arriver chez lui vers 19 heures. « J'étais exténué, je n'avais plus que la force de m'écrouler sur mon lit. »

Aujourd'hui, Mounir essaie comme il peut de profiter de ses « vacances » forcées. « On n'a plus rien à faire », constate-t-il, en remarquant avec humour : « Les Palestiniens passent leur temps à fumer des cigarettes, boire du café et... faire des enfants ! » Et pendant ce temps-là, observe sa tante Aïcha, « la haine monte, monte, contre Israël... »

Bruno Philip

Al-Jazira montre les débris d'un hélicoptère américain en Afghanistan

LA CHAÎNE de télévision Al-Jazira a diffusé, lundi 5 novembre, des images filmées dans la province afghane de Ghazni (centre-est) de débris d'un hélicoptère américain qui, selon Washington, s'est écrasé en raison du mauvais temps. Le journaliste d'Al-Jazira n'a pas relevé de signes de pertes humaines. Samedi, des responsables talibans ont affirmé avoir abattu deux hélicoptères. Le Pentagone a reconnu qu'un appareil des forces spéciales américaines s'était écrasé à cause du mauvais temps, faisant quatre blessés parmi son équipage qui a ensuite été récupéré par un autre hélicoptère. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ANTITERRORISME** : le mouvement palestinien Hamas estime que les mesures de rétorsion financière américaines prises à son encontre sont une nouvelle preuve du soutien des Etats-Unis à la politique israélienne de « destruction » des Palestiniens. Le porte-parole du Front populaire de libération de la Palestine à Damas, Taher Maher, a affirmé que son mouvement ne serait pas affecté par la décision de gel. « Il est logique que le Hezbollah figure dans la liste du terrorisme car il a refusé après le 11 septembre de cesser son appui au peuple palestinien », a déclaré, pour sa part, cheikh Hassan Nasrallah, secrétaire général du parti libanais. Le département d'Etat américain a annoncé, vendredi, que 22 organisations, dont le Hamas, le FPLP et le Hezbollah, seraient soumises aux mêmes mesures de rétorsion financière que celles prises contre le groupe Al-Qaïda. – (AFP.)

■ **FRANCE** : le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a relativisé, dimanche 4 novembre, la baisse de soutien des opinions publiques européennes envers la campagne américaine en Afghanistan. « Ça ne se passe jamais comme on le croit. Personne n'avait annoncé que ce serait court et facile », a déclaré M. Védrine, invité de l'émission France Europe Express de France 3 et France Info. Selon un sondage réalisé pour cette émission, 51 % des Français approuvent la riposte militaire américaine contre 36 % qui la désapprouvent. – (AFP.)

■ **MASSOUD** : un survivant de l'attentat du 9 septembre qui a causé la mort de l'ancien chef militaire de l'alliance antitalibans, Ahmed Chah Massoud, a affirmé que cette action avait été commanditée par les services secrets pakistanais, dans une interview, dimanche 4 novembre, au journal *Le Parisien*. « Massoud était le plus grand obstacle à leurs intérêts, son assassinat a été organisé par eux », a dit Faheem Dashty, actuellement soigné à Paris. Selon lui, l'Afghanistan « sert de support aux fondamentalistes religieux pakistanais et à une partie de l'armée pakistanaise ».

■ **ARABIE SAOUDITE** : le prince Turki Al Fayçal, ancien chef des services de renseignements, affirme n'avoir « aucun doute » quant à la responsabilité d'Oussama Ben Laden dans les attentats anti-américains du 11 septembre. Dans un entretien avec la chaîne saoudienne Middle East Broadcasting Center, le prince, qui affirme avoir rencontré Ben Laden à plusieurs reprises, est la première personnalité saoudienne qui indique ouvertement croire dans la responsabilité de Ben Laden dans les attentats. « Son ambition est de combattre le monde entier parce qu'il estime qu'il est corrompu et infidèle, et il ne renoncera pas à son objectif », a-t-il dit.

■ **IRAN**. Téhéran estime que l'ONU doit avoir un « rôle pivot » dans la recherche d'une solution à la crise afghane, a indiqué, dimanche 4 novembre, Eric Falt, porte-parole du représentant spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi. M. Falt, qui s'exprimait après une rencontre de M. Brahimi avec le chef de la diplomatie iranienne, Kamal Kharazi, a ajouté que les responsables de Téhéran estimaient que l'ONU devait conduire « les efforts destinés à aider les Afghans à régler leur crise, et à mettre en place un régime acceptable pour tous ».

NEUBAUER

607

ENTRE LA ROUTE ET VOUS, UNE NOUVELLE HISTOIRE D'AMOUR.

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

Hu Jintao, futur « numéro un » chinois, est en visite à Paris

Agé de soixante ans, le vice-président devrait succéder à Jiang Zemin à l'automne 2002

Le vice-président de la République populaire de Chine, Hu Jintao, est en visite officielle en France. Il devait rencontrer, lundi 5 novembre à Paris, Jacques Chirac et, le lendemain, Lionel Jospin. Agé de soixante ans, Hu Jintao devrait être désigné à l'automne 2002, par le Parti communiste chinois, comme le chef du régime de Pékin. Un ouvrage du général Eyraud, un expert reconnu, revient sur l'état politique de la direction chinoise.

Le vice-président de la République populaire de Chine, Hu Jintao, est en visite officielle en France. Il devait rencontrer, lundi 5 novembre à Paris, Jacques Chirac et, le lendemain, Lionel Jospin. Agé de soixante ans, Hu Jintao devrait être désigné à l'automne 2002, par le Parti communiste chinois, comme le chef du régime de Pékin. Un ouvrage du général Eyraud, un expert reconnu, revient sur l'état politique de la direction chinoise.

Le vice-président de la République populaire de Chine, Hu Jintao, est en visite officielle en France. Il devait rencontrer, lundi 5 novembre à Paris, Jacques Chirac et, le lendemain, Lionel Jospin. Agé de soixante ans, Hu Jintao devrait être désigné à l'automne 2002, par le Parti communiste chinois, comme le chef du régime de Pékin. Un ouvrage du général Eyraud, un expert reconnu, revient sur l'état politique de la direction chinoise.

LE JEUNE homme qui est, ces jours-ci, l'hôte de la France en qualité de futur « numéro un » de la Chine, Hu Jintao, incarne tout à la fois un espoir, pour le seul grand pays à se réclamer encore du marxisme-léninisme, et un échec potentiel. Il est pour beaucoup un espoir, dans la mesure où il bénéficiera de toutes les cautions nécessaires pour satisfaire à la fois les réformateurs (il en existe) au sein de la direction et les conservateurs, attachés à un système politique hors d'âge – une garantie apparente de stabilité.

Il est remarquable qu'on puisse distinguer en Chine un futur « numéro un », compte tenu du sort qu'ont connu d'autres imprégnés à ce poste. Mais Hu Jintao représente aussi un échec potentiel, parce que le cocktail de pouvoirs qui le propulse repose sur des méthodes de gouvernement ayant prouvé leur inefficacité face à des défis que ne soupçonnaient pas leurs initiateurs. A ce titre, il demeure l'héritier d'un système qui a perdu sa légitimité.

Il n'est pas étonnant qu'un mili-

taire soit l'auteur du seul ouvrage synthétique présentant au public français l'essentiel de l'état politique de la Chine au tournant du millénaire, à l'heure où l'on s'aperçoit que ce pays va peser, en dépit de sa faiblesse, d'un poids majeur dans la balance mondiale. Le général Henri Eyraud appartient à une tradition d'observateurs des affaires chinoises suffisamment aguerris pour mettre à plat les multiples équations qu'offre le peuple le plus nombreux de la Terre. Son livre (*Chine : la réforme autoritaire - Jiang Zemin et Zhu Rongji*, Editions Bleu de Chine, 248 p., 139 F) montre que le régime est étalonné à l'échelle des barèmes qui prononcent condamnation ou rédemption des systèmes politiques : la Chine peut-elle se réformer pour devenir la grande puissance responsable que l'on devine depuis longtemps en elle, sans preuve ?

Le PIB chinois représente un dixième de celui des Etats-Unis ou de l'Union européenne, moins d'un quart de celui du Japon. Les références politiques qui gèrent cet ensemble sont antédiluviennes, un

croisement approximatif d'une tradition plurimillénaire avec la fausse modernité qu'aura constitué le marxisme-léninisme au XX^e siècle. Le seul trait commun aux deux systèmes de pensées est un « préjugé élitiste » excluant la représentativité électorale.

« RÉFORME AUTORITAIRE »

Le général Eyraud donne sa juste place à ce principe intangible d'organisation, sans pour autant lui torde le cou autant qu'on le doit : les minces élites dont la Chine pouvait s'enorgueillir au milieu du siècle précédent ont été les premières victimes d'un communisme dont Hu Jintao devra porter le fardeau afin de poursuivre la « réforme autoritaire » inscrite sur son berceau.

De la population, de ses aspirations réelles, il n'est guère question dans tout cela. Hu Jintao est un vrai apparatchik. Quand l'heure vint d'ouvrir le feu contre quelques moines tibétains à Lhassa en mars 1989, alors qu'il y était chef du Parti communiste, le « libéral » Hu Jintao n'hésita pas un moment. Depuis qu'il a été présenté au

peuple chinois comme l'homme « de la quatrième génération » des dirigeants, après Mao Zedong, Deng Xiaoping et Jiang Zemin, il n'a pas eu un mot en direction de l'opposition intérieure. Devant l'immense défi qu'est l'émergence d'une démocratie chinoise à Taïwan, Hu Jintao n'a rien laissé filtrer qui le distingue du discours menaçant en vigueur à Pékin.

Sans porter de jugement mais sans négliger ces tares, Henri Eyraud fournit un panorama indispensible à la compréhension d'un pays qui peine depuis des décennies à s'inscrire dans le monde moderne. Le déclenchement de la guerre contre Al-Qaida a fait de la Chine un partenaire impossible à ignorer pour les autres puissances. A l'heure où elle se prépare à une nouvelle transition de pouvoir, il incombe à tous les responsables (les siens et les autres) qu'elle soit, cette fois, au rendez-vous de l'histoire, quitte à laisser de côté ses penchants naturels à l'isolement nationaliste.

Francis Deron

Face à la crise économique, Singapour vote la continuité

Pour son neuvième mandat d'affilée le Parti d'action du peuple a obtenu 75 % des suffrages aux élections législatives

DJAKARTA

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Singapour, l'opulente et coquette cité-Etat de l'Asie, traverse sa plus grave crise depuis son indépendance en 1965. Cette fois, il ne s'agit plus seulement de jouer les prix d'excellence, ce que le vieux bâtisseur Lee Kuan-yew et ses héritiers ont si bien fait par le passé. Du ralentissement de l'économie mondiale à la guerre contre le terrorisme, l'effort exige de puiser généreusement dans les réserves accumulées au cours des années fastes et d'imaginer de nouvelles recettes.

L'an dernier encore, le taux d'expansion avait été de 9,9 %. La récession sera de plus de 3 % cette année, un coup dur pour une économie armée au monde industriel : chute brutale des exportations, hôtels vides, aéroport pratiquement désert, licenciements, sans parler de la menace que le terrorisme international fait peser sur la région et du peu d'espoir de voir les choses s'améliorer. Le réveil est donc rude pour les 4 millions d'habitants dont le niveau de vie moyen est équivalent à celui de la Grande-Bretagne ou de la Belgique.

CAMPAGNE DE NEUF JOURS

Au pouvoir depuis quatre décennies, le PAP, Parti d'action du peuple, a rapidement décidé de se doter d'un nouveau mandat. Dans un premier temps, le 12 octobre, le gouvernement a annoncé la redistribution à la population d'une partie des fonds générés par l'accumulation d'excédents budgétaires, qui s'élevait à près de 200 milliards de francs. Une enveloppe de 50 milliards de francs sera progressivement répartie sous forme de bons en favorisant les couches les moins aisées de la population, histoire de renforcer la cohésion d'une société affichant de sérieuses disparités de revenus. Histoire, aussi, de couper l'herbe sous le pied des opposants qui qualifient les classes moyennes de « nouveaux pauvres ».

Le 17 octobre, dans un deuxième temps, des élections législatives anticipées ont été convoquées. Faute de moyens, l'opposition n'a pu présenter, le 25 octobre, des candidats qu'à 29 sièges sur les 84 du nouveau Parlement. Sans attendre une campagne de neuf jours, le PAP était donc assuré de rester au pouvoir. Mais, dans un pays où le vote est obligatoire et les activités politiques soumises à de sévères restrictions, il s'est quand même battu pour améliorer son score de 1997. Le 3 novembre, jour du scrutin, le PAP a obtenu son neuvième mandat avec 75 % des suffrages, contre 65 % en 1997 et 61 % en 1991.

Les gestionnaires de Singapour en ont profité pour amorcer une deuxième relève, la première s'étant produite en 1990 quand Lee Kuan-yew a abandonné ses fonctions de premier ministre, qu'il exerçait depuis trente ans. Son successeur, Goh Chok-tong (soixante ans), a annoncé qu'il se retirerait à son tour avant la fin de son mandat actuel, sans doute pour laisser la place à un talentueux vice-premier ministre, Lee Hsien-loong, âgé de quarante-neuf ans et fils aîné du bâtisseur de Singapour. Le PAP a présenté vingt-cinq jeunes et nouveaux candidats aux élections. Enfin, Richard Hu (soixante-quinze ans), grand argentier de la place, prend sa retraite.

Même si la méritocratie singapourienne est pesante, l'électorat n'a guère manifesté de velléité de changement. Il est vrai que 86 % des Singapouriens vivent dans des logements subventionnés par l'Etat, qui contrôle les médias, et que la peur d'être associé à l'opposition ne peut être sous-estimée. Mais les électeurs ont quelques raisons de penser que Lee Kuan-yew est encore le mieux placé pour faire face à la tempête. Pour sa part, dès la victoire acquise, le premier ministre Goh a annoncé que la réorganisation de l'île-Etat exigerait des « sacrifices ».

Jean-Claude Pomonti

Le président guinéen veut proroger son mandat à la faveur d'un référendum

DAKAR

de notre correspondante

Après avoir pris le pouvoir par la force en 1984, le général Lansana Conté a été élu président en 1993 et réélu en 1998. Son deuxième et dernier mandat devait prendre fin en 2003. Or le général-président ne compte pas s'arrêter là. Il a programmé, le dimanche 11 novembre, un référendum constitutionnel visant, notamment, à proroger son mandat. « Le président Conté n'a pas la prétention de s'éterniser au pouvoir », a soutenu le ministre guinéen de la justice, Abou Camara. « C'est le peuple qui a extorqué au président son accord pour prolonger son mandat... »

Selon le ministre de la justice, « le peuple » veut faire passer le mandat présidentiel de cinq à sept ans, quitte à bafouer le principe de la non-rétroactivité des lois. Il réclamerait aussi « la suppression de la limitation du nombre de mandats présidentiels ». L'opération est menée tambour battant depuis le 11 octobre. En un mois, sans vrai débat et sans que le texte de la nouvelle Constitution ait été rendu public, « le peuple » est censé entériner son choix...

APPEL AU BOYCOTTAGE

Pour expliquer pourquoi le texte soumis au vote n'a pas été publié, le ministre guinéen a affirmé : « Le débat reste ouvert. Même le 10 novembre, le peuple est libre de faire une proposition au gouvernement. » Les amendements proposés ont cependant été remis à des ambassades à Conakry. D'après ce document, il n'y a plus de limitation du nombre de mandats présidentiels ni de limite d'âge. Par ailleurs, en cas de désaccord entre l'Assemblée nationale et le chef de l'Etat « sur des questions fondamentales », ce dernier n'aura plus besoin de consulter l'Assemblée

avant de prononcer sa dissolution. Enfin, le président de la Chambre ne sera plus élu pour la durée de la législature, mais « pour un an renouvelable ».

Ce dernier amendement vise à s'assurer un soutien inconditionnel du numéro deux de l'Etat, alors que l'actuel président de l'Assemblée se bat pour défendre l'Etat de droit. Boubacar Biro Biallo a en effet pris position contre ce référendum qu'il qualifie de « coup d'Etat constitutionnel ». « Dans tous les cas de figure prévus par la Constitution, relève-t-il, l'Assemblée nationale est incontournable. Or le président n'a pas respecté la loi, il a agi en dehors de l'Assemblée. » Tous les partis d'opposition partagent cet avis. S'insurgeant contre l'instauration d'une « présidence à vie », ils se sont unis dans un Mouvement contre le référendum et pour l'alternance démocratique (Morad) et appellent à boycotter le vote du 11 novembre.

Le Groupe des sept pays les plus industrialisés a également réagi. Les ambassadeurs du G7 à Conakry ont fait part au gouvernement guinéen de leurs « inquiétudes quant au respect des règles constitutionnelles », rappelant que les consultations populaires doivent « obéir à des critères démocratiques » tels que la transparence et la possibilité pour tous de faire campagne. Leur appel n'a pas été entendu. Partis pour sillonner le pays en convoi, les dirigeants de l'opposition ont été empêchés de tenir des meetings. « Ce genre de cortège est formellement interdit », a affirmé le ministre de l'intérieur. Auparavant, le général-président avait déjà adressé cette mise en garde : « Je prendrai des dispositions très particulières à l'encontre de ces fauteurs de troubles. »

Brigitte Breuillac



Agir pour que chacun puisse se livrer sans douleur à ses activités préférées.

Grâce à nos 12 000 chercheurs et au 1^{er} budget mondial de recherche médicale et pharmaceutique, nous découvrons, développons et produisons des médicaments qui permettent chaque jour de traiter avec succès des millions d'hommes et de femmes souffrant de maladies rhumatismales, telle que l'arthrose.



LA VIE, NOUS Y CONSACRONS NOTRE VIE

Les bourreaux du camp bosniaque d'Omarska condamnés par le Tribunal pour l'ex-Yougoslavie

Les cinq prévenus écopent de peines de prison allant de cinq à vingt-cinq ans

Cinq Serbes de Bosnie jugés pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre à l'encontre des détenus du camp d'Omarska durant la guerre de

Bosnie (1992-1995) ont été condamnés à des peines de prison allant de cinq à vingt-cinq ans d'emprisonnement. Les juges ont dénoncé « une

orgie persécutrice infernale » à laquelle se sont livrés les cinq hommes, « rouages indispensables » de l'épuration ethnique.

LA HAYE
correspondance

Le jugement s'ouvre sur une citation de Martin Luther King et se clôt sur Bertolt Brecht. Entre les deux, une litanie de crimes, tortures et viols, et des peines d'emprisonnement allant de cinq à vingt-cinq ans. « L'injustice, n'importe où, est une menace à la justice, partout. » C'est en ayant à l'esprit cette formule de Martin Luther King que les trois juges du Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) ont, disent-ils, prononcé leur verdict, vendredi 2 novembre, au terme de cent treize jours d'audience, qui ont vu défiler cinquante témoins à charge et quatre-vingt-neuf témoins pour la défense.

Dans le box des accusés, cinq Serbes de Bosnie ont écouté sans broncher le résumé du jugement prononcé par le juge portugais Rodrigues. Tous ont été condamnés de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre pour leur rôle de commandant de camp, de « chefs d'équipe » ou de visiteur de camp.

Leurs exactions remontent à l'été 1992, aux premières heures de la guerre entre la Serbie et la Bosnie. Le 30 avril, la région de Prijedor tombe entre les mains des forces de Slobodan Milosevic, qui arrêtent toute personne bosniaque-musulmane ou croate « susceptible de présenter un danger ». Objectif : vider la région de tout habitant non serbe. C'est le début de la purification ethnique en Bosnie.

Les civils sont parqués dans trois camps, Keraterm, Trnopolje et



TANCINO

Omarska. Plus de 3 350 détenus séjournèrent dans cette ancienne mine de fer, entre fin mai et fin août, dans des conditions d'hygiène et de cruauté qui rappellent, cinquante ans plus tard, les camps de concentration nazis.

« INTERROGATOIRES »

A la fin de cet été, la télévision britannique diffusera les images de ces prisonniers, visages émaciés, corps décharnés. Au terme du procès, les juges ont été convaincus « au-delà de tout doute raisonnable », que les accusés ont participé à Omarska « à une orgie persé-

toire infernale ». Le jugement évoque ces nombreux cadavres aux articulations coupées, le crâne ouvert ou la gorge tranchée. Les morts sont parfois laissés plusieurs jours au milieu des prisonniers, sous-alimentés et souffrant de dysenterie. Des femmes sont violées. Dans « La Maison Blanche », cette salle du camp dédiée aux « interrogatoires », « on torture les hommes les uns devant les autres, on bat à mort un père devant son fils. Les hommes qui en ressortent vivants portent des plaies ouvertes, ne peuvent pas se tenir debout, sont inconscients », rappellent les juges

qui reprochent : « Les accusés n'entendent rien, ne voient rien, ne font rien. »

Mladen Radic avait « la réputation d'être le chef d'équipe le plus violent ». Non content de frapper ou de faire frapper « à mort », il viole des détenues. Verdict : vingt ans de prison. Zoran Zigic ? « Vous aimez utiliser la force, comme ce bâton muni d'une boule de métal à l'extrémité. Vous aimez humilier, forçant les détenus à laper l'eau comme des chiens ou à boire leur propre sang. Votre violence se distingue à ce point qu'un rapport est établi contre vous. » Zigic est condamné à vingt-cinq ans de prison.

Les trois autres accusés, Dragoljub Prcac, Milojska Kos et Miroslav Kvočka, écopent respectivement de cinq, six et sept ans d'emprisonnement. Les condamnés étaient, aux yeux des juges, des « rouages indispensables de la machine à persécuter des non-Serbes », mais ils n'en étaient pas les concepteurs. Les magistrats rappellent que d'autres personnes ont une responsabilité individuelle supérieure à celle des accusés. Ce sont Radovan Karadzic et Ratko Mladic, accusés de génocide, qui n'ont toujours pas été arrêtés, plus de six ans après leur inculpation. « Le ventre est encore fécond d'où est sortie la bête immonde », cite le juge Rodrigues en fin de jugement. Avant d'ajouter : « Il faut faire mentir Bertolt Brecht. La justice peut y contribuer. »

Alain Franco

Le sommet de l'OMC à Doha placé sous le signe de la sécurité

Plusieurs gouvernements, dont celui des Etats-Unis, ont réduit leur délégation

GENÈVE

de notre correspondant

A quelques jours de la prochaine réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), prévue du 9 au 13 novembre à Doha, dans l'émirat du Qatar, les préoccupations sécuritaires le disputent aux incertitudes liées au lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales. Signe des temps, lors de sa dernière conférence de presse, vendredi 2 novembre, avant de s'envoler pour Doha, le directeur général de l'OMC, Mike Moore, s'est surtout employé à dissiper les craintes qui subsistent quant à la sécurité parmi de nombreuses délégations plutôt qu'à s'étendre sur les substantielles divergences encore à surmonter pour éviter une répétition de l'échec de Seattle il y a deux ans.

« Je vais à Doha, notre équipe se rend à Doha », a répété le patron de l'OMC, comme s'il voulait conjurer le mauvais sort. « Un très sérieux travail a été accompli par notre hôte pour garantir la sécurité et toutes les informations qui nous ont été fournies vont dans ce sens », a-t-il dit pour tenter de tordre le cou à des rumeurs persistantes selon lesquelles la réunion pourrait être suspendue à la dernière minute en raison de menaces terroristes. Sans entrer dans les détails, il a confirmé que des plans d'urgence avaient été mis au point pour le personnel de l'OMC afin de parer à toute

éventualité, tout en réitérant sa confiance aux dispositions prises par les autorités qatariennes.

Malgré toutes les assurances données, les craintes sécuritaires ont amené plusieurs gouvernements à restreindre leur représentation. Ainsi, les Etats-Unis, qui avaient annoncé une délégation de 235 personnes, ont décidé de la réduire de plus de la moitié, après les mises en garde de leurs services de renseignements sur les risques encourus. A toutes fins utiles, les membres de la délégation américaine ont été prévenus qu'ils recevraient dès leur arrivée à Doha un équipement de secours comprenant un masque à gaz et des médicaments, ainsi qu'un appareil de transmission radio pour communiquer avec un navire ancré au large de Qatar.

« MANIFESTATIONS PACIFIQUES » TOLÉRÉES

Le choix du Qatar avait d'emblée donné lieu à discussions. Mais après les troubles qui avaient perturbé la précédente réunion à Seattle le petit émirat du Golfe avait été le seul membre à se mettre sur les rangs pour accueillir la prochaine conférence ministérielle et l'OMC s'y était finalement résignée faute d'autre candidature. S'il mettait les débats à l'abri de la contestation, le choix de cette monarchie conservatrice contraste avec les vellétés de transparence affichées par l'OMC.

Soucieux de rassurer ses hôtes, l'émirat a promis que les femmes pourront se vêtir à l'occidentale,

le, que la consommation d'alcool sera autorisée dans les hôtels et que les « manifestations pacifiques » seront tolérées. Mécontentes, les organisations non gouvernementales (ONG) reprochent à l'OMC d'avoir choisi de se réunir dans un lieu « peu démocratique » et difficile d'accès. A Damas, la Confédération panarabe des syndicats n'a pas manqué de rappeler l'interdiction des activités syndicales au Qatar et a fait remarquer que sur les 600 000 habitants que compte l'émirat la plus grande partie des travailleurs sont des expatriés, d'origine essentiellement asiatique, dépourvus de droits.

Quelque 600 ONG ont été accréditées, mais n'auront droit chacune qu'à un ou deux délégués, munis de visas en bonne et due forme. Les mêmes écueils ont été rencontrés par l'Union interparlementaire, qui a prévu une réunion informelle d'une demi-journée, mais seuls les membres des délégations officielles pourront y participer, car le Qatar a refusé d'accorder des visas individuels à des élus. Malgré toutes ces réserves et le contexte régional, les Etats-Unis n'ont pas voulu offenser le Qatar et ont fait le pari du maintien de la réunion. Les autres ont suivi. Dans les couloirs de l'OMC à Genève, on s'apprête à prendre l'avion pour l'émirat avec fatalisme. « Qu'attendons-nous de Doha ? Avant toute chose, nous en sortir », commente-t-on pince-sans-rire parmi les diplomates.

Jean-Claude Bührer

Report de l'annonce du résultat des élections au Nicaragua

MANAGUA. Le Nicaragua a entamé une longue nuit de veille, dimanche 4 novembre, dans l'attente des premiers résultats des élections générales opposant le Parti libéral et le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) qui, selon le Conseil suprême électoral, ne seront pas disponibles avant lundi en fin de matinée. La vérification du matériel électoral, la lenteur des opérations en raison du cumul de l'élection présidentielle et des scrutins pour l'Assemblée nationale, le Congrès régional et le Parlement centraméricain (Parlacen), ont été à l'origine de ce retard. Alors que la clôture officielle du scrutin avait été fixée à 18 heures (heure locale), des milliers d'électeurs ont continué de voter dans la capitale jusqu'à 21 heures.

Malgré les heures de files d'attente et les tensions entre les deux camps aucun incident n'a été enregistré durant cette journée. Les équipes de campagne du libéral Enrique Bolanos et de son adversaire sandiniste Daniel Ortega affichaient, dimanche, un optimisme sans faille, alors que les derniers sondages plaçaient les deux candidats à égalité. - (AFP.)

Ouragan Michelle : 500 000 personnes évacuées à Cuba

LA HAVANE. L'ouragan Michelle, entré dimanche 4 novembre sur l'île de Cuba par la baie des Cochons, au sud-est de la capitale, progressait lundi vers le nord-est. Des rafales de vent atteignant 120 kilomètres/heure ont touché La Havane, tandis que la mer déchaînée inondait les zones les plus basses du territoire. L'ouragan, d'abord classé en 4^e catégorie sur l'échelle Saffir-Simpson qui en compte cinq, a néanmoins été reclassé au niveau 3. Plus de 500 000 personnes ont été évacuées dans l'ouest et le centre de Cuba, a indiqué la Défense civile. Michelle a ravagé en fin de semaine dernière les côtes du Nicaragua et du Honduras. Dans ce pays, 7 700 personnes ont été évacuées, et non 700 000 comme nous l'avons écrit par erreur dans notre édition du 4-5 novembre. - (AFP.)

Nouveaux affrontements à Bangui

BANGUI. Quatre mois après une sanglante tentative de coup d'Etat, qui a entraîné le limogeage et, pour plusieurs d'entre eux, l'arrestation des plus hauts responsables de la sécurité, la capitale centrafricaine a été de nouveau le théâtre d'affrontements, samedi 3 et dimanche 4 novembre. Samedi, aux abords de la caserne du Bataillon d'infanterie territoriale, qui jouxte la résidence de l'ancien chef d'état-major général de l'armée, une première fusillade a eu lieu. Des fidèles du général François Bozizé, révoqué le 26 octobre, se sont opposés à une tentative d'arrestation de l'ex-chef de l'armée.

Dimanche, une seconde fusillade s'est produite près de la résidence du président Ange-Félix Patassé, gardée, depuis l'échec du putsch du 28 mai, par des soldats libyens envoyés à Bangui par le colonel Kadhafi. Celui-ci s'est entretenu au téléphone avec Kofi Annan, qui lui a demandé de soutenir la tentative de médiation entreprise par le représentant spécial de l'ONU sur place, le Sénégalais Lamine Cissé. - (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **COMORES** : une tentative de putsch du lieutenant-colonel Saïd Abeid Abdérémane, ancien leader de l'île comorienne séparatiste d'Anjouan qui cherchait à revenir au pouvoir, a tourné court, samedi 3 novembre, au terme de 24 heures d'incertitude. Le commandant Mohammed Bacar, l'un des auteurs du coup de force qui avait renversé Saïd Abeid, de nouveau en fuite, a affirmé à la radio nationale avoir repris le contrôle de « l'île tout entière ». - (AFP.)

■ **PHILIPPINES** : une gigantesque panne d'électricité a privé de courant la majeure partie de l'île de Luçon (le principal territoire de l'archipel), dimanche 4 novembre en début de soirée et pendant plus de cinq heures, perturbant les communications et les transports, tout en contraignant les autorités à démentir des rumeurs de coup d'Etat. « Il s'agit seulement d'une panne technique », a déclaré le secrétaire à la défense, Angelo Reyes. - (Reuters.)

Le Hezbollah refuse de se prononcer sur la mort des otages israéliens

BEYROUTH. Le chef du Hezbollah libanais, Hassan Nasrallah, a déclaré qu'il ne tomberait pas dans le piège qu'a tendu, selon lui, Israël en déclarant morts les trois soldats israéliens capturés il y a un an par le parti intégriste (Le Monde daté 4-5 novembre). « La déclaration israélienne au sujet de la mort des trois soldats - maintenant que les rabbins de l'armée israélienne ont accepté de les considérer comme morts - est un jeu auquel nous ne participerons pas », a dit cheikh Nasrallah. « Il peuvent dire ce qu'ils veulent », a-t-il ajouté. « Quant à leur affirmation qu'ils (les Israéliens) continueront de négocier avec nous sur la base que nous détenons des cadavres et pas (des prisonniers), ça les regarde aussi », a-t-il ajouté. Dès la première annonce, le 29 octobre, par l'armée israélienne de la mort « très vraisemblable » des trois soldats israéliens, cheikh Nasrallah l'avait qualifiée de « campagne ratée » destinée à « obtenir des informations sur ces prisonniers en provoquant une réaction du Hezbollah ». - (AFP.)

Jusqu'à
25 A/R
par jour !

1H25 Paris/Bruxelles,
sans arrêt
le business n'attend pas.

Programme Thalys Entreprises: 0825842597 (0,58F soit 0,15€ la minute).

Paris • Bruxelles • Cologne • Amsterdam • Genève

Informations et réservations: 0892353536 (2,21F soit 0,34€ la minute),
agences de voyages agréées, gares et boutiques SNCF, www.thalys.com.

THALYS



Le président du Front national apparaît en mesure de jouer le « troisième homme »

JEAN-MARIE LE PEN a disparu des écrans de télévision depuis des mois. Il est absent, muet ou, comme il ne manque pas une occasion de s'en plaindre, ostracisé par les grands médias audiovisuels. Le fait est indéniable : scrupuleusement mesuré par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le temps d'intervention des personnalités du Front national dans les journaux et les magazines d'information de TF1, France 2, France 3, Canal + et M6 n'aura été que de 11 minutes et 27 secondes au premier semestre, quand le PCF bénéficiait de près de 4 heures, le RPR de près de 15 heures, l'UDF de plus de 8 heures ou l'extrême gauche de plus d'une heure, sans parler des quelque 17 heures du PS. A titre de comparaison, les responsables du FN étaient intervenus 24 minutes sur l'ensemble de l'année 2000 et plus de 3 heures en 1999.

Cette cure de silence médiatique contribue à créer l'impression que le principal parti d'extrême droite s'est effacé du paysage, épuisé par son empoignade avec les frères ennemis du Mouvement national républicain (MNR) ou par l'âge de son président. Les sondages, pourtant, démontrent qu'il n'en est rien. Certes, M. Le Pen a perdu beaucoup de la popularité - de l'ordre de 20 %, selon la Sofres - qu'il a connue pendant les mois qui ont suivi l'élection présidentielle de 1995, où il avait recueilli 15 % des suffrages (voir ci-contre). Depuis la dissidence de Bruno Mégret, de 7 % à 10 % seulement des personnes interrogées par la Sofres souhaitent lui voir jouer un rôle important à l'avenir, sa cote étant de 10 % depuis deux mois. A pareille époque en 1994, six mois avant la présidentielle, sa cote était de 15 %. Le décrochage est donc significatif, mais il ne traduit pas un effondrement.

Pour l'heure, les sondages d'intentions de vote présidentiel restent hésitants. Selon les dernières enquêtes, le président du FN est crédité de 6 % par Ipsos (avec M. Mégret à 1,5 %), de 7 % par l'IFOP (sans M. Mégret), de 8,5 % par CSA (avec M. Mégret à 0,5 %),

de 9 % selon BVA (avec M. Mégret à 0,5 %). Avec 11 % (sans M. Mégret), il passe même la barre d'un score à deux chiffres dans le dernier baromètre de la Sofres, réalisé les 19 et 20 octobre. Philippe Méchet, le directeur des études politiques de la Sofres, note que, sur l'ensemble de ses enquêtes publiées ou non, les intentions de vote en faveur de M. Le Pen restent « très fluctuantes ». Mais il souligne que le président du FN « conserve une véritable existence dans l'opinion » et continue à bénéficier d'un crédit certain chez les actifs (13 % à 14 % chez les 25-49 ans), en particulier chez les ouvriers (21 %) et les commerçants et artisans (20 %).

DES THÈMES RÉACTUALISÉS

De même, l'enquête mensuelle de BVA sur les intentions de vote aux élections législatives (si elle avait lieu maintenant) traduit, depuis deux mois, une remontée sensible du FN : avec 13 % d'intentions de vote à la fin du mois de septembre et 12 % à la fin octobre, il réalise ses meilleurs scores depuis deux ans, guère éloignés de son résultat aux législatives de mai-juin 1997 (14,94 %). Un double phénomène peut expliquer ce regain. D'une part, la crise internationale

peut être perçue comme un affrontement entre l'Occident et l'Islam, réactivant vigoureusement les anxiétés, la peur de l'autre et les réactions de rejet qui ont nourri le terreau du FN depuis vingt ans. D'autre part, la sensibilité de plus en plus grande des Français aux problèmes d'insécurité ne peut qu'apporter de l'eau au moulin de l'extrême droite.

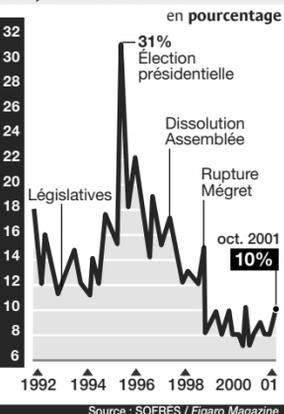
Selon le dernier baromètre de la Sofres, la « lutte contre la violence et la criminalité » devrait être la priorité absolue du gouvernement pour 48 % des sondés, contre 32 % qui mentionnent en priorité la lutte contre le chômage ; il y a un an, le rapport était inverse, 41 % se préoccupant en priorité du chômage et 22 % de l'insécurité. La focalisation des inquiétudes et du débat public sur les questions de sécurité redonne crédit aux thèses du FN. « La droite joue avec le feu en se plaçant de façon aussi délibérée sur le terrain de la sécurité, où Le Pen ira toujours beaucoup plus loin qu'elle », note M. Méchet.

Défense de l'Occident, défense de l'ordre, sans oublier la défense du franc au moment du passage à l'euro : grâce à ce triptyque, M. Le Pen est donc loin d'être hors jeu pour 2002, surtout si M. Mégret est contraint de jeter l'éponge ou n'assure qu'une présence symbolique, faute de signatures ou de moyens. Il est tout à fait plausible que le président du FN perturbe, à nouveau, analyses et pronostics et occupe le rôle du « troisième homme » convoité par beaucoup. Dans ce cas, même atténuée par rapport à la période 1995-1997, la capacité de nuisance de l'extrême droite sur le candidat de la droite au second tour de la présidentielle resterait forte : selon le dernier baromètre de CSA, les personnes qui ont l'intention de voter Le Pen au premier tour se désistèrent pour une petite moitié (47 %) en faveur de Jacques Chirac, contre 27 % en faveur de Lionel Jospin, tandis que 26 % se réfugièrent dans l'abstention. Rude perspective pour le chef de l'Etat.

Gérard Courtois

Un socle de 10 %

COTE DE POPULARITÉ DE JEAN-MARIE LE PEN en pourcentage



Source : SOFRES / Figaro Magazine

Bruno Mégret s'efforce de ne pas disparaître du paysage

BRUNO MÉGRET, le président du Mouvement national républicain (MNR) et candidat déclaré à l'élection présidentielle, n'en finit pas de ramer à contre-courant. Les ennuis s'amoncellent : descente aux enfers dans des sondages qui, après l'avoir gratifié de 2 % des intentions de vote, en viennent à ne plus le prendre en compte ; soucis financiers aggravés par un retard dans les remboursements de dépenses des dernières campagnes cantonales et municipales ; départs de militants qui désapprouvent la stratégie de soutien aux Etats-Unis votée par le bureau politique et les déclarations de M. Mégret sur « Jospin, pire que Chirac » ; sans compter les interrogations, à la lumière des événements internationaux et nationaux, sur une double candidature d'extrême droite à la présidentielle.

Rien ne met plus en colère M. Mégret que l'idée qu'il puisse ne pas se présenter en 2002. Aussi l'ex-délégué général du FN ressasse-t-il ses arguments. L'âge, d'abord : soixante-treize ans pour Jean-Marie Le Pen, cinquante-deux ans pour lui-même. Les deux projets : l'un, dit-il « tourné vers le passé », l'autre « se projetant sur

l'avenir et jetant les bases d'une Europe des nations ». L'existence de deux stratégies opposées, sur le plan international comme sur le plan national, avec M. Le Pen, qui, lui, estime que, « Chirac, c'est Jospin en pire ».

OCCUPER LE TERRAIN

« On s'attend à ce que Le Pen parvienne à dévoyer quelques-uns de nos élus régionaux au nom du vote utile, mais les autorités du Front national n'ont à aucun moment pris contact avec nous pour qu'il n'y ait qu'un seul candidat à l'élection présidentielle ou pour passer des accords pour les élections législatives. Nous n'avons pas à être plus lepénistes que Le Pen. Nous nous apprêtons donc à investir, début décembre, nos cinq cent soixante-dix candidats », explique Frank Timmermans, le secrétaire général du MNR. M. Timmermans ne nie pas les difficultés rencontrées pour recueillir les signatures nécessaires à la validation de la candidature de M. Mégret. Une nouvelle lettre du président du MNR, accompagnée du programme du parti a été envoyée, mardi 30 octobre, à « plusieurs milliers » de petits maires pour les inviter à accorder leur sou-

tien. Et M. Mégret mise sur la candidature de sa femme, Catherine, maire de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), à la présidence de l'Association des maires de France lors de son congrès, du 20 au 22 novembre, pour engranger d'autres promesses. En ce qui concerne les moyens, le MNR prévoit un budget de 4,5 millions de francs. Une campagne à l'économie qui devrait profiter de la proximité des élections législatives.

Pour pallier ces difficultés, le MNR saisit la moindre occasion lui permettant d'occuper le terrain. On l'a ainsi vu manifester devant l'ambassade d'Afghanistan, le 21 septembre, et devant le ministère de la jeunesse et des sports, quelques jours après le match France-Algérie. Le 26 septembre, M. Mégret était à Versailles pour soutenir le policier Pascal Hiblot, qui comparait devant la cour d'assises pour avoir tué, en juin 1991, à Mantes-la-Jolie, le jeune Youssef Khaïf. Et, plus récemment, on a vu des responsables du MNR se joindre aux marches de protestation de policiers à Paris et en Province...

Ch. Ch.

Attac rappellera leurs promesses aux candidats « en temps voulu »

L'association devrait publier en janvier un manifeste pour peser sur la présidentielle

Réunis à Tours ce week-end, les militants d'Attac ont savouré leur succès. A gauche comme à droite, les thèmes mis en avant par l'association sont repris par les can-

didats à la présidentielle. Attac, qui ne donnera aucune consigne de vote, devrait publier, le 19 janvier 2002, un manifeste pour peser sur la campagne présidentielle.

ATTAC a le triomphe presque modeste. L'association contre la mondialisation libérale, dont les assises ont réuni un millier d'adhérents, samedi 3 et dimanche 4 novembre, à Tours, a savouré tranquillement l'engouement soudain pour ses thèmes à quelques mois d'échéances électorales majeures. Pour Bernard Cassen, son président, non seulement « l'après-11 septembre donne raison à ses revendications », s'agissant notamment des paradis fiscaux et des circuits financiers opaques, mais la critique de la mondialisation libérale est désormais l'exercice obligé de tout bon candidat à la présidentielle. Elle fait recette à gauche et à l'extrême gauche, mais aussi à droite, puisque même le président de la République, Jacques Chirac, s'y exerce désormais (le Monde des 4 et 5 novembre). « Pratiquement tous les partis politiques se croient aujourd'hui obligés d'ajouter un couplet anti-mondialisation à leur programme. Nous prenons acte (...), mais nous leur rappellerons leurs promesses en temps voulu », indique M. Cassen.

Aucune consigne de vote, aucun soutien, seulement un manifeste publié le 19 janvier 2002 pour peser sur la campagne : la ligne est claire. C'est que la méfiance des adhérents à l'égard des responsables politiques est réelle. D'ailleurs l'attitude de l'association quant à la présidentielle n'a souffert d'aucun débat. En revanche, les discussions se sont polarisées sur les élus et les municipalités membres de l'association, et dont les relations s'avèrent parfois délicates avec les comités locaux. « Si Attac est un contre-pouvoir, une municipalité est en revanche une structure de pouvoir. Dès lors, comment peut-elle être adhérente ? », s'est interrogé un militant de l'Esson-

ne. A l'inverse, Jean-Louis, membre du groupe de travail sur l'eau, explique qu'il est contacté par « de nombreuses collectivités locales qui sont concernées par des renégociations de contrat avec Bouygues, Vivendi ou l'ex-Lyonnaise des eaux. Aujourd'hui nous avons des propositions alternatives pour la reconquête du service public. Il faut les aider par des conseils concrets ! ». Un responsable d'Attac Marseille fait part de son indignation : « Michel Vauzelle, le président

ceux qui incarnent la gestion du système. » « Nous sommes une nouvelle gauche en construction », s'exclame-t-il. Le comité local de Rennes fait une mise au point : « Le rôle d'un comité local, c'est d'interpeller sans cesse les élus, qu'ils rendent des comptes ! »

A propos d'autres échéances électorales, internes à l'association, celles-là, « nous avons les moyens de promouvoir de nouveaux responsables à tous les niveaux, du président natio-

Une lettre « très aimable » de Lionel Jospin

Lionel Jospin a adressé, le 18 octobre, une lettre « très aimable » à Attac, selon les termes de son président Bernard Cassen. « Comme vous le savez, mon gouvernement est très attentif à l'évolution de la mondialisation économique, aux opportunités nouvelles qu'elle ouvre, mais aussi aux risques qu'elle fait naître », commence le premier ministre. « Les questions soulevées par votre mouvement rejoignent (...) les préoccupations que ce gouvernement cherche à faire valoir dans les discussions internationales, et dans la plupart des cas avec succès », indique M. Jospin, qui cite « le processus de réforme des institutions financières internationales », « la priorité accordée à la réduction de la pauvreté », « la lutte contre les centres offshore ». Même si « beaucoup de travail reste à faire », explique-t-il, car « des progrès importants doivent être réalisés afin de corriger les effets de la mondialisation sur les inégalités, de garantir les choix démocratiques des peuples et d'agir pour que le développement économique ne s'opère pas au détriment des conditions de vie sur la planète ». Et d'ajouter : « Les conseillers de mon cabinet sont bien sûr prêts à débattre avec vous. »

du conseil régional, est venu adhérer au mouvement lors de notre dernière université d'été à Arles. Dans la foulée, il a fait des déclarations sur l'intervention militaire en Afghanistan en contradiction avec les positions de l'association. » Et de s'agacer : « Une grande partie des élus utilisent leur adhésion pour des motifs basement électoralistes. » Pour Vincent, de l'université Paris-VIII-Saint-Denis, « Attac est une nouvelle force politique, une alternative au système et à

nal aux présidents de comités locaux », a indiqué le secrétaire général d'Attac, Pierre Tartakowsky, dans son rapport d'activité. Non sans avoir précisé que ces échéances, fin 2002, doivent être abordées « en évitant tout ce qui peut s'apparenter à une démarche partisane ou personnelle » et « en se situant dans la culture politique d'Attac qui est celle du consensus ».

Caroline Monnot

Jack Lang, ministre de l'éducation nationale

« Le moment venu, les ministres seront appelés à mettre en valeur leur bilan »

L'ancien maire (PS) de Blois « souhaite » la candidature de Lionel Jospin : « La droite a une histoire, dit-il. Il nous faudra rafraîchir la mémoire »

Alors que l'attentisme de Lionel Jospin continue d'alimenter certaines critiques dans sa propre majorité, le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, exprime, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*,

son refus d'une « longue campagne qui empoisonnerait la vie du pays ». Le premier ministre, estime-t-il, « est dans la situation d'être [le] meilleur candidat » des socialistes à l'élection présidentielle de 2002. « Si

les leaders de la droite ont été carbonisés les uns après les autres, Lionel Jospin, lui, n'est pas un homme seul », ajoute-t-il, précisant que les ministres de son gouvernement doivent participer à l'élaboration de

son programme ainsi qu'à la campagne électorale. Le ministre de l'éducation considère que celle-ci doit se fonder sur la comparaison des bilans respectifs de la droite et de la gauche : « La droite se présente sous les

atours de la virginité. (...) Il nous faudra rafraîchir la mémoire. » A propos de Jean-Pierre Chevènement, M. Lang déclare : « Je le connais trop pour ne pas savoir que son cœur battra toujours à gauche. »

« Vous avez participé aux campagnes présidentielles de François Mitterrand. Au sein du gouvernement ou dans les rangs des députés, certains commencent à murmurer qu'il serait vraiment temps que Lionel Jospin prépare son entrée... »

– Pourquoi cette impétuosité ? Le monde est frappé par un terrorisme monstrueux. Nos petites batailles politiques ne paraissent-elles pas dérisoires et surréalistes face à ce terrible défi lancé à nos démocraties ? Que dirait-on si tel ou tel haut responsable de l'Etat se mettait aujourd'hui en campagne, s'il délaissait le mandat qui lui a été confié pour courir les applaudissements, draguer l'électeur ? Ça n'a jamais été le genre de Lionel Jospin. Le jour venu, il sera crédité d'avoir refusé de céder à la démagogie, au simplisme ou à l'impatience.

– Jacques Chirac, lui, n'est-il pas déjà en campagne ?

– En tant que membre du gouvernement – donc de l'exécutif –, je ressens une obligation de loyauté envers l'équipe qui dirige l'Etat. C'est une certaine conception de la tolérance et de l'éthique publique. En cette circonstance particulière, je le répète, il me semble que les uns et les autres doivent s'imposer un respect mutuel et s'interdire toute mise en cause. Je constate que le premier ministre, lui, place l'intérêt supérieur du pays au-dessus des querelles partisanes.

– La campagne socialiste ne prend donc pas de retard ?

– C'est une tout autre question. Il appartient au Parti socialiste de se préparer sérieusement, comme

nous l'avions fait en 1987 autour de Lionel Jospin, avec Laurent Fabius et tous les dirigeants de l'époque. Mais sans fébrilité ! Le favori de l'automne est rarement le vainqueur du printemps. On peut comprendre que certains nouveaux candidats aient besoin d'entrer en scène plus tôt – et se voient ainsi crédités dans les sondages de scores provisoires que l'expérience et la prudence commanderaient de commenter avec plus de retenue.

– Vous pensez à Jean-Pierre Chevènement ?

– Nullement. Je pense d'abord à Lionel Jospin. Le général de Gaulle s'était présenté tardivement. François Mitterrand s'était déclaré la première fois en novembre, la seconde fois en mars. Il vaut mieux éviter une longue campagne qui empoisonnerait la vie du pays.

– Vous n'avez pas de doute : il est candidat ?

– La décision lui appartient. Je souhaite qu'il le soit. Il est dans la situation d'être notre meilleur candidat.

– Êtes-vous de ceux qui considèrent que les ministres ne sont pas assez étroitement associés à la rédaction du projet socialiste par Martine Aubry ?

– Martine Aubry travaille activement. Chaque ministre apporte sa contribution. Je ferai tout pour que les idées qui nous animent ici, au ministère de l'éducation nationale, soient fortement exprimées dans le programme de notre candidat. Les transformations que nous entreprenons à l'université, à l'école, au collège et au lycée, sont source d'une dynamique nouvelle de change-

ment que nous voulons encore amplifier. Notre politique éducative est citée en exemple dans de nombreux pays. Lorsque notre candidat se lancera, il saura faire son miel de toutes les propositions.

– Les ministres eux-mêmes doivent-ils faire campagne ?

– Ils seront appelés, le moment venu, à sillonner le pays, à mettre en valeur leur bilan et à expliquer



JACK LANG

comment on peut porter la France plus loin. Si les leaders de la droite ont été carbonisés les uns après les autres, Lionel Jospin, lui, n'est pas un homme seul. Il pourra s'appuyer sur des femmes et des hommes respectés et souvent aimés des Français.

» Chacun de nos actes a valeur de promesse pour le futur. Il en va ainsi des réformes accomplies en faveur de la démocratie : revalorisation du Parlement, quinquennat, parité, pacs, reconnaissance des droits des malades... Lorsque notre candidat annoncera de nouvelles avancées, nous pourrions dire : « Vous pouvez

croire en sa parole. Ses actes concrets en témoignent : il n'est pas de ceux qui déchirent leur programme électoral comme un chiffon de papier. »

» Domaine par domaine, nous demanderons aux Français de comparer les actes des uns et des autres. Pour l'éducation de leurs enfants, souhaiteront-ils le retour au pain sec de l'époque Juppé-Bayrou, qui ont supprimé des milliers de postes

« La droite se présente sous les atours de la virginité : des oisillons tout blancs à peine sortis de leur coquille »

de professeurs, ou préféreraient-ils continuer la marche en avant avec Lionel Jospin, qui, en moins de trois ans, aura créé 50 000 postes et augmenté de 30 % le recrutement des maîtres ? Les Français auront-ils la nostalgie du matraquage fiscal de l'ère Juppé ou désireront-ils continuer la baisse des impôts décidée par Lionel Jospin et Laurent Fabius ? Regretteront-ils le chômage de masse des années de droite ou voudront-ils, avec nous, poursuivre une politique de création de richesses et d'emplois ? La droite se présente sous les atours de la virginité : des oisillons tout blancs, à peine sor-

tis de leur coquille. Mais ils ont une histoire ! Il nous faudra rafraîchir la mémoire. La vraie morale en politique, c'est d'être comptable de ses actes.

– Le slogan de la campagne, ce sera : « Au secours, la droite revient ! », comme en 1986 ? Ça n'avait pas suffi à éviter la défaite... »

– Ça nous avait quand même permis d'éclairer les Français ! François Mitterrand avait pu se maintenir et reconquérir... Ce que je veux dire, c'est que nous aurons besoin d'une force de frappe intellectuelle qui ne se laisse pas impressionner par la première pichenette. Ce gouvernement est un des grands gouvernements réformateurs de la V^e République. Soyons fiers de notre action. Et confiants dans nos projets.

– Ces projets, quels sont-ils ?

– Je m'exprimerai ici à titre personnel. Le 11 septembre a sonné le glas du réaganisme et du Thatcherisme si chers à la droite française. Les dérives libéralistes et mondialistes ont désarmé les Etats face aux spéculateurs ou aux terroristes. Il faut redonner force à de puissantes politiques publiques dans des domaines-clés : lutte contre les inégalités sociales, éducation, recherche, urbanisme, sécurité, jeunesse.

» Pour combattre ce renforcement de l'Etat, le Medef vient d'entrer en campagne contre la gauche avec des accents dignes du Comité des forges d'avant-guerre. Du jamais vu depuis 1981 ! A droite toute ! Et en avant la lutte des classes ! M. Seillière exige un plan de suppressions d'emplois publics. A quand le retour des enfants dans

la mine ? J'espère que les forces syndicales et les mouvements de la transformation sociale ne laisseront pas sans réplique cette offensive d'un autre âge...

» Pour prolonger l'action positive de Claude Bartolone, priorité devrait être accordée à la disparition des ghettos, sources de misère, de désespoir et de violence. Il faudra inventer un ministère de premier rang, doté de moyens et de pouvoirs d'exception – à l'image du ministère de la reconstruction de l'après-guerre –, qui ait la charge de l'aménagement du territoire, du logement et de l'architecture. L'école, dernier creuset social et culturel depuis la disparition du service national, ne peut réparer seule les dégâts de la ségrégation urbaine et sociale. Nous devons parallèlement poursuivre l'éradication de toutes les formes de bonapartisme dans nos institutions – et d'abord rompre avec l'hyper-présidentialisme.

– Vous retrouvez-vous dans le « Mieux prévenir pour mieux punir » de Julien Dray, rédacteur du projet socialiste sur ce thème, et dans l'hommage que François Hollande a rendu à Jean-Pierre Chevènement, le 27 octobre, à Evry ?

– Les propositions de Julien Dray sont excellentes. La campagne que j'ai lancée sur « L'école du respect » s'inscrit dans cette vision. L'exigence de respect des biens, des personnes et des règles va de pair avec une exigence tout aussi absolue de justice sociale. Autorité et solidarité : voilà deux maîtres mots indissociables d'une politique de gauche. Quant à Jean-Pierre Chevènement, il affirmait voici encore quelques mois que le bilan de la majorité plurielle était positif. Je le connais trop pour ne pas savoir que son cœur battra toujours à gauche.

– Où serez-vous candidat aux prochaines élections législatives ? On vous dit en quête d'une circonscription.

– Pour l'instant, je suis ministre à 100 %. Ma seule ambition est aujourd'hui de servir notre éducation nationale et de réfléchir à trois combats prioritaires : refonder la démocratie française, donner une âme à l'Europe, proposer à la jeunesse de nouvelles frontières. A nous de faire preuve d'imagination, de générosité et d'audace. Seule une gauche rassemblée et créative gagnera la confiance des Français. »

Propos recueillis par Ariane Chemin et Hervé Gattegno

Ar. Ch.

Pressé par ses proches de se déclarer, M. Jospin veut « casser l'image de la cohabitation »

ALORS, cette campagne ? Elle démarre, oui ou non ? On s'y prépare ? Une certaine impatience commence à gagner le Parti socialiste (*Le Monde* du 22 octobre), mais aussi le gouvernement. Les ministres piaffent, ou s'étonnent, ironisent. « La campagne ? Quelle campagne ? Mais il n'y a pas de campagne », demande benoîtement l'un d'entre eux.

Certains commencent à mettre les pieds dans le plat. « La campagne de la gauche doit être d'une durée suffisante. Je ne crois pas du tout à une campagne courte, qui ne durerait que deux mois », écrivait ainsi le ministre (PRG) de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, lundi 5 novembre, dans *Libération*. « Les Français aspirent donc, légitimement, à dialoguer avec les candidats à l'Elysée, dans un débat en profondeur, qui ne fasse pas l'économie d'une campagne suffisamment longue. L'élection présidentielle est une course de fond. Ce n'est pas un 100

mètres, qui se gagnerait au sprint. » « Le succès de Jacques Chirac en 1995 tient notamment à ce qu'il débuta sa campagne dès novembre 1994, alors qu'Edouard Balladur, absorbé par sa charge de premier ministre, ne se déclara candidat que plus tard », précisait M. Schwartzberg.

Beaucoup sont d'accord avec lui, mais préfèrent aborder le sujet de biais, en plaçant François Hollande et le PS face à leurs responsabilités. « Au PS de se préparer sérieusement, comme nous l'avions fait en 1987 (...) avec Laurent Fabius et tous les dirigeants de l'époque », confie ainsi Jack Lang (*lire ci-dessus*). « Ceux qui pressent [M. Jospin] d'annoncer sa candidature veulent le pousser à la faute », expliquait pour sa part Jean Glavany, le 8 septembre, à *Libération*. Le ministre (PS) de l'Agriculture estimait que « s'il ôtait ses habits de premier ministre pour entrer en campagne », M. Jospin encourrait le soupçon « d'abandon de poste ».

« D'autres, et notamment le PS, peuvent assumer la précampagne, disait-il. Quel que soit le candidat, le parti doit être un acte majeur de sa campagne. »

EN ATTENDANT LE « DÉCLIC »

On presse le premier ministre de ne plus entretenir trop longtemps le doute. On le supplie. On l'implore. « Je souhaite qu'il le soit. Il est dans la situation d'être notre meilleur candidat », plaide M. Lang. « Il est aujourd'hui celui qui est le mieux placé pour confirmer la crédibilité, l'authenticité et la postérité des valeurs de la gauche », écrit M. Schrameck dans *Matignon rive gauche* (Seuil), espérant un « dé clic » capable de cristalliser une « détermination ».

A Matignon, on s'emploie seulement depuis deux semaines – dès lors qu'il ne s'agit pas de politique étrangère – à « casser l'image de la cohabitation », admet un conseiller du pre-

mier ministre. Le bain de foule auquel M. Chirac avait contraint le premier ministre, le 11 octobre, lors d'un sommet franco-espagnol à Perpignan (*Le Monde* du 13 octobre) après la manière dont le président avait détourné un débat sur l'Europe à Montpellier, le 4 octobre, a décidé M. Jospin à réagir. Les élus de la gauche plurielle ont ainsi été fortement encouragés à boycotter le discours de M. Chirac à Rodez, le 18 octobre, devant l'Assemblée des départements de France, et les militants du PS à se presser autour de l'Hôtel de ville de Rennes, le 29. Mais cette tactique ne fait pas non plus l'unanimité. Elisabeth Guigou s'était félicitée, après l'épisode de Perpignan, que M. Jospin « refuse le marketing politique, la fausse proximité qui consiste à serrer des mains derrière les barrières... »

Lundi 18h30

LE GRAND DÉBAT

RTL Le Monde

Alain Madelin

Hubert Védrine

animé par Alain Duhamel (RTL) & Anne-Line Roccati (Le Monde)

Vivre ensemble le débat politique sur

RTL

Les cliniques appellent à une grève « illimitée »

Le mouvement a débuté le 5 novembre. Le privé réclame 6 milliards de francs à l'Etat pour aligner les salaires de ses infirmières sur ceux du public

LA COORDINATION nationale des médecins exerçant en clinique (CNMC) et la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) ont appelé à la « grève générale » et « illimitée » des cliniques à partir du 5 novembre. Face à « l'absence de réponse du gouvernement » après les deux journées de grève des 24 et 25 octobre, elles ont donc mis à exécution leur menace de durcir le mouvement (*Le Monde* du 28 septembre). La CNMC et la FHP ont une seule revendication : une aide de l'Etat de 6 milliards de francs (910 millions d'euros) pour que les 1 300 cliniques puissent aligner les salaires des infirmières et des aides-soignantes « sur ceux du secteur public ».

« Les patients ont été informés et les opérations déprogrammées », explique-t-on à la CNMC. Les cliniques en grève ne feront « plus d'entrée, plus d'intervention chirurgicale, plus d'accouchement et plus de consultation ». Pour Philippe Cuq, chirurgien vasculaire à Toulouse et membre du bureau de la coordination, « il s'agit d'une mobilisation historique qui témoigne de l'état dramatique de notre secteur ». Ce mot d'ordre de grève a reçu le soutien de nombreux syndicats de médecins (obstétriciens, anesthésistes, chirurgiens, etc.) et de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF).

Alors que le différentiel de salaire entre le privé et public atteint 30 % pour les infirmières, la mise en place des 35 heures à l'hôpital et la création de 45 000 postes sur trois ans dans ce secteur « entraînent une fuite du personnel et obligent à fermer des services », assurent plusieurs directeurs de clinique. Ce manque de soignants intervient au moment où le secteur privé est « dans une situation financière catastrophique, puisque 60 % des

établissements sont déficitaires », souligne la CNMC. C'est pourquoi les cliniques seraient incapables d'augmenter les salaires sans une aide publique. Les 11 milliards de francs débloqués en septembre par le gouvernement en faveur des hôpitaux et la rallonge de 3 milliards concédée la semaine dernière sous la pression du PCF, et le refus de toute mesure pour le privé, ont attisé la colère. « C'est tout le système de santé et la possibilité de choix pour le patient qui sont remis en cause », dénonce M. Cuq. Des cliniques sont en train de fermer dans l'indifférence générale ».

MÉDECINS RÉQUISITIONNÉS

Le syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH) « dénonce » une grève qui « prend en otage les malades ». Le syndicat, majoritaire chez les directeurs d'hôpital, souligne que « les responsables des cliniques se gardent bien de demander l'alignement des salaires des médecins dont les écarts de rémunération favorisent la fuite des praticiens hospitaliers vers le privé ». Pour la CNMC « le débat n'est pas là ». « En terme de salaire, de pénibilité et de responsabilité, il faut mieux aujourd'hui pour un médecin travailler dans le public que dans le privé », affirme M. Cuq. Quant au risque sanitaire que pourrait entraîner ce mouvement – les cliniques réalisent 50 % des interventions chirurgicales et 40 % des accouchements – « c'est le gouvernement qui le prend », considère la CNMC. « Comme pour la catastrophe d'AZF à Toulouse, en France on est obligé d'en venir au crash pour que les choses bougent », n'hésite pas à comparer M. Cuq. Des médecins ont été réquisitionnés pour éviter l'engorgement des hôpitaux.

Sandrine Blanchard

M. Mamère critique M. Chirac et loue M. Jospin

POUR NOËL MAMÈRE, candidat des Verts à l'élection présidentielle, Jacques Chirac est un « suractiviste ». Le député de la Gironde a estimé, dimanche 4 novembre sur Radio J, que le déplacement aux Etats-Unis du président de la République, mardi 6 novembre, s'apparentait à « une visite caution » aux frappes américaines en Afghanistan. M. Chirac « veut être le premier partout. Il veut être le premier au cul des vaches comme il veut être le premier à discuter avec George W. Bush », a déclaré M. Mamère. Selon lui, Lionel Jospin est « l'exact contraire » du chef de l'Etat : « C'est l'intégrité, c'est une certaine manière de pratiquer la politique qui n'a rien à voir avec la démagogie de Chirac et ce qu'il a fait depuis 1977 à la Mairie de Paris. » Noël Mamère a, par ailleurs, vivement critiqué le candidat du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chevènement, qui « a franchi le Rubicon » en passant « de la rive gauche à la rive droite » et qui défend « des valeurs étriquées et sécuritaires ».

La candidature de François Bayrou est contestée à droite

JEAN FRANÇOIS-PONCET, président UDF du conseil général du Lot-et-Garonne, a indiqué, samedi 3 novembre, sur France 3, que François Bayrou « devrait s'interroger sur le bien-fondé de sa candidature » à l'élection présidentielle si les sondages n'évaluaient pas positivement. « S'il ne dépasse pas 5-6-7 %, j'imagine que cela devrait, au début de l'année prochaine, l'amener à une réflexion », a expliqué M. François-Poncet. « C'est une période difficile », a reconnu, pour sa part, le député UDF des Deux-Sèvres Dominique Paillé dans *Le Parisien* du 5 novembre. « L'arrêt de notre campagne après les attentats du 11 septembre fut une erreur, on a perdu du temps », a ajouté ce proche du président de l'UDF. Enfin, Patrick Devedjian, conseiller politique du RPR, a ironisé sur la candidature de M. Bayrou en jugeant, lundi 5 novembre, sur BFM, que, si sa campagne électorale « ne mord pas pour le moment », le député européen « aurait tort de se décourager ».

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE** : la cote de confiance de Lionel Jospin a baissé de 6 points, passant de 59 % en octobre à 53 % en novembre dans le baromètre mensuel du *Figaro-Magazine-Sofres* portant sur un échantillon de 1 000 personnes interrogées du 24 au 26 octobre. Selon cette étude, publiée samedi 3 novembre, Jacques Chirac, crédité de 56 % contre 57 %, devance désormais le premier ministre.

■ **SÉCURITÉ** : Jacques Chirac, avec 27 % d'opinions favorables, est jugé plus crédible que Lionel Jospin (22 %) pour faire reculer l'insécurité, selon un sondage d'Ipsos réalisé le 2 novembre auprès de 969 personnes et diffusé, dimanche 4 novembre, par BFM et *Le Journal du dimanche*. Près d'un quart des Français (23 %) ne font confiance ni à l'un ni à l'autre sur ce sujet.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE** : Roch Wamytan, président du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), a été écarté, samedi 3 novembre, de la présidence de l'Union calédonienne (UC), principale composante du front indépendantiste. Réunis en congrès à Ouvéa, les militants de l'UC ont désigné Pascal Naouana, chef de file des « dissidents » de l'Union calédonienne, par 174 voix contre 74 à M. Wamytan. Le FLNKS réunira son congrès le 17 novembre.

Les syndicats d'agriculteurs expriment leurs craintes avant les négociations de Doha

Le sommet de l'OMC à Doha (Qatar) sera crucial pour l'avenir de l'agriculture européenne

Quelques jours avant les négociations de Doha sur le commerce mondial, plusieurs syndicats agricoles vont faire part de leur craintes au premier

ministre. La FNSEA prévient que « l'agriculture ne doit pas être une monnaie d'échange, une valeur d'ajustement entre les négociateurs à Doha ». La

Confédération paysanne et la FNSEA devraient aussi évoquer avec le premier ministre la crise traversée par leur profession. (Lire aussi page 9.)

LIONEL JOSPIN recevra cette semaine plusieurs syndicats d'agriculteurs, qui devraient lui faire part de leurs « craintes » quelques jours avant le début des négociations sur le commerce international prévues du 9 au 13 novembre à Doha (Qatar). M. Jospin a convié les représentants de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), des Jeunes agriculteurs et de la Confédération paysanne à des entretiens d'environ une heure, qui seront en grande partie consacrés aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), cruciales pour l'avenir de l'agriculture européenne et française. Des membres des trois syndicats reçus à Matignon feront d'ailleurs le voyage jusqu'au Qatar afin de suivre les négociations.

« L'agriculture ne doit pas être une monnaie d'échange, une valeur d'ajustement entre les négociateurs à Doha », prévient la FNSEA, qui appelle à « maintenir une agriculture maîtrisée et régulée dans la mondialisation ». Les syndicats craignent le démantèlement des protections – subventions à l'exportation, pri-

mes à la production – dont bénéficie l'agriculture européenne au travers de la PAC (Politique agricole commune) ? Certains pays, notamment les Etats-Unis, l'Australie, le Brésil ou le Canada, jugent que ces mesures de soutien faussent les règles du commerce mondial. « Nous devons défendre la PAC, avec tous les défauts qu'elle peut comporter, affirme Jean-Luc Duval, président des Jeunes agriculteurs, et refuser de livrer nos organisations communes de marché en

pâturage au libéralisme. » Cette démarche aboutirait, selon lui, à « une concentration très forte de la production et à l'abandon de régions entières ». M. Duval souligne que « les agriculteurs doivent être vigilants ». Le texte sur l'agriculture rédigé à Doha ne fera peut-être que deux paragraphes, mais il engagera toute la négociation à venir », prévient-il.

La Confédération paysanne devrait aussi aborder la conférence de l'OMC en réclamant de « tourner

le dos à la politique agricole définie en 1999 ». « La priorité doit être la recherche de la souveraineté alimentaire pour un pays ou un groupe de pays », affirme René Louail, l'un des porte-parole, qui sera reçu à Matignon avec une délégation. La Confédération devrait profiter de son entrevue avec le premier ministre pour aborder d'autres thèmes, notamment les OGM. A la fin du mois d'août, après la campagne d'arrachage menée par les militants anti-OGM, M. Jospin avait annoncé un débat sur l'intérêt et les dangers de la recherche sur les plantes génétiquement modifiées.

Enfin, la Confédération paysanne et la FNSEA devraient consacrer une partie de leur entrevue avec M. Jospin à la crise traversée par les éleveurs de bovins, alors que la filière tente de s'organiser. Après des semaines de manifestations, éleveurs, abatteurs et transformateurs de viande bovine se sont mis d'accord, jeudi 25 octobre, sur une grille de prix minimum payés aux producteurs.

Gaëlle Dupont

NOUVEAU
MITSUBISHI PAJERO PININ 1.8
18 900 €*
by women



Ne laissez pas vos rêves d'espace et de liberté en suspens. Partez à bord du nouveau Mitsubishi Pajero Pinin. Son moteur 1.8 à injection multipoints, ses 4 roues motrices permanentes vous emmèneront loin, son prix ne pourra pas vous arrêter tout comme son niveau d'équipement exceptionnel dès sa première version : climatisation, coussins gonflables de sécurité conducteur et passager, vitres et rétroviseurs électriques, condamnation centralisée à télécommande. Sécurité renforcée et maniabilité à toute épreuve, le nouveau Pajero Pinin 1.8 est entièrement conçu pour vous emmener au bout de vos envies dans le plus grand confort.

le meilleur chemin pour y arriver



www.mitsubishi-motors.fr
Gamme à partir de 16 900 € (110 856,73 F) : Pajero Pinin Court 1.8 Adventure

SANTÉ Le ministre de l'éducation nationale a annoncé, le 4 octobre, la mise en place d'une première année d'études commune à tous les étudiants se destinant à un métier médi-

cal. Dès cette année, les sages-femmes partagent le même programme de première année que les étudiants en médecine. ● LES PHARMACIENS, kinésithérapeutes, ergothé-

peutes, orthophonistes et infirmières devraient suivre. ● JACK LANG entend créer une « culture commune » aux futurs professionnels de santé, amenés à travailler les uns

avec les autres. Cette refonte du premier cycle bouclera une réforme de l'ensemble des études médicales. ● A GRENOBLE, les futures sages-femmes partagent déjà les mêmes

amphithéâtres que les étudiants en médecine ● APRÈS DES ANNÉES de restriction, le ministre souhaite former plus de praticiens pour répondre à une baisse de leurs effectifs.

Une réforme des études médicales pour rapprocher les professions de santé

Les étudiants en médecine et odontologie devraient bientôt partager leur première année de formation avec les futurs kinésithérapeutes, orthophonistes, sages-femmes et infirmières. Cette réforme du premier cycle, qui vise à créer une « culture commune », achève une refonte globale du cursus

OUVRIR les facultés de médecine à l'ensemble des professions de santé. Si l'idée n'est pas nouvelle, elle vient néanmoins d'être reprise avec force par Jack Lang. En annonçant, jeudi 4 octobre, la mise en place progressive d'une première année d'études commune à tous les étudiants se destinant à un métier médical ou paramédical, le ministre de l'éducation nationale a posé les jalons d'une réforme maintes fois évoquée. Dans un rapport commandé par le gouvernement Juppé et publié en 1997, les professeurs Jean-François Mattéi, Jean-Claude Etienne et Jean-Michel Chabot recommandaient déjà de « décloisonner la formation médicale par rapport aux autres métiers de la santé et de promouvoir une culture de la santé commune ».

Désormais, ce vaste chantier semble ouvert. Ainsi, à la rentrée prochaine, les sages-femmes rejoindront les mêmes amphithéâtres que les futurs médecins et dentistes. Dès cette année, elles suivront les mêmes programmes que les carabins et intégreront les écoles suivant leur classement. Il aura fallu des années de persuasion et un mouvement de grève historique au printemps pour que les sages-femmes, profession médicale, accèdent au premier cycle des études de médecine (PCEM1). Les pharmaciens, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, orthoptis-

tes, manipulateurs radio... et les infirmières devraient suivre. Le terme « paramédical » sera alors banni du vocabulaire de la santé.

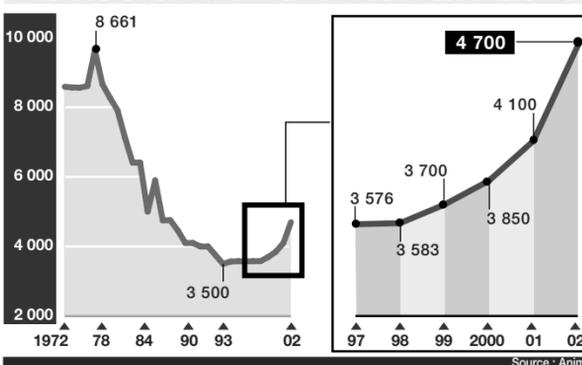
ÉVITER LA HIÉRARCHIE DES MÉTIERS

Les blouses roses ouvrent la voie à une réforme dont la nécessité n'est plus remise à cause. Les arguments en faveur d'une modification du PCEM1 ne manquent pas. Très convoités et très sélectifs, les études de médecine engendrent ce qu'il est commun d'appeler le « gâchis des reçus-collés », ces étudiants qui, bien qu'ayant obtenu la moyenne, sont exclus par le numerus clausus et se retrouvent, après deux ans d'études, sans rien ou presque. « Ces élèves, qui ont beaucoup travaillé, sont plongés dans une situation psychologique difficile », reconnaît Philippe Thibault, secrétaire général de la Conférence nationale des doyens de faculté de médecine. Un grand nombre d'entre eux ne peuvent se résoudre à l'idée de tirer un trait sur un avenir professionnel dans le secteur de la santé et finissent par tenter d'autres concours paramédicaux.

Pour pallier ces incohérences et cette perte de temps, les ministères de l'éducation nationale et de la santé entendent mettre sur pied une « culture commune » aux futurs professionnels de santé qui seront plus tard amenés à travailler les uns avec les autres.

Pour éviter la pénurie, plus de places au concours

NOMBRE DES ÉTUDIANTS ADMIS EN SECONDE ANNÉE DE MÉDECINE



Après des années de restriction du numerus clausus, Jack Lang souhaite former plus de praticiens pour répondre à une baisse de l'effectif des médecins annoncée dès 2007-2010*

S'étant côtoyés pendant une partie de leurs études, ils seraient alors moins susceptibles de développer « une culture du mépris » entre leurs professions et d'avoir davantage pour objectif de « mettre le patient au centre du système de soins », espère l'un des responsables de la réforme.

Cette nouvelle première année devrait comporter des enseignements communs, une information approfondie sur les différents métiers de la santé et des modules optionnels suivant les concours que chaque étudiant souhaite

passer. Afin d'éviter une hiérarchie des métiers, les élèves se présenteraient dans deux ou trois filières. Des passerelles seraient instituées lors de la troisième année afin de ne pas « enfermer » les étudiants. Enfin, cette première année commune serait intégrée à l'ensemble des cursus afin de ne pas allonger la durée des études. « Nous sommes tout à fait favorables à l'idée d'une culture commune », assure Guillaume Gauchotte, président de l'Association nationale des étudiants en médecine de France (Anemf). « Nous aimerions

maintenant organiser une table ronde avec les responsables, les enseignants et les étudiants des autres professions de santé », ajoute-t-il.

Car au-delà de la déclaration d'intention ministérielle, tout reste à faire. « Cette réforme prendra du temps, au moins deux ou trois ans et même beaucoup plus lorsqu'il s'agira d'intégrer la grande cohorte des infirmières », reconnaît-on au ministère de l'éducation nationale comme à celui de la santé. Les groupes de travail chargés d'élaborer les nouveaux programmes ne sont pas encore constitués. Leur tâche sera notamment de « trouver le dénominateur commun pour l'ensemble des professions de santé » et de définir le contenu des filières optionnelles. Outre les programmes, il s'agit également de revoir la pédagogie et l'évaluation afin « d'atténuer le bachotage », estime-t-on de Rue de Grenelle.

DE NOUVELLES DISCIPLINES

Lorsqu'elle sera réalisée, cette refonte du premier cycle bouclera une réforme d'ensemble des études médicales engagée depuis quatre ans. Ainsi, dès la rentrée prochaine, le contenu du deuxième cycle sera organisé de manière transdisciplinaire et intégrera de nouvelles disciplines (douleur, soins palliatifs, santé et environnement, etc.). Ce nouveau deuxième cycle débouchera sur l'obtention d'un master, qui permettra, pour

les étudiants qui ne souhaitent pas devenir des praticiens, de s'orienter vers d'autres carrières, notamment scientifiques. Le passage en troisième cycle dépendra toujours de la réussite au concours de l'internat mais les épreuves porteront « strictement sur le programme des enseignements de fin de second cycle », ce qui devrait enfin permettre de réduire l'absentéisme en faculté. En outre, ce nouveau concours, qui s'appliquera en 2004, intégrera la médecine générale – qui devient ainsi une spécialité à part entière – et comportera de nouvelles épreuves. Terminé le bachotage des QCM (questions à choix multiples), les étudiants devront réfléchir sur des cas cliniques et commenter un article médical. L'objectif de cet « internat pour tous » est d'en finir avec la sélection par l'échec des généralistes et d'évaluer les futurs médecins sur leurs capacités d'analyse face à des maladies et des choix thérapeutiques.

Au ministère de la santé, on concède qu'il était « plus facile de réformer par le haut car la modification du premier cycle sera longue ». Pour les proches du dossier, l'annonce de Jack Lang est avant tout « symbolique ». Néanmoins, « le mouvement est lancé, les acteurs se sont saisis du dossier et l'on ne pourra plus revenir en arrière ».

Sandrine Blanchard

A Grenoble, les futures sages-femmes partagent déjà la première année avec les étudiants en médecine

GRENOBLE (Isère)

de notre envoyée spéciale

« Nos étudiants ne sont plus les mêmes. Nous sommes passés de « bonnes petites » à des gens avec une personnalité plus affirmée »

REPORTAGE

Chantal : « On arrive à l'école avec une vraie culture médicale sur l'anatomie, la physiologie, on est moins perdu »

et des bases plus solides. » Danielle Ferrant, directrice de l'école de sages-femmes de Grenoble, n'en démord pas : le recrutement à l'issue d'une première année de médecine constitue un progrès pour la profession. Grenoble a été la première ville à instituer, en 1992, ce recrutement dérogatoire. Il a fallu alors vaincre l'opposition d'une partie des médecins. « Nous avions l'image d'infirmières spécialisées, très discrètes, se souvient M^{me} Ferrant. Notre demande paraissait inconcevable. » Mais le doyen de l'époque souhaitait « caser les étudiants reçus-collés qui n'avaient pas de mérite ». Et qu'on ne dise pas à cette directrice que ses étudiants sont toutes des médecins refoulés. « La moti-

vation ne se crée pas d'emblée mais se construit à l'école », affirme-t-elle, en ajoutant : « Cette année, 7 élèves, sur les 23 sélectionnés, auraient pu s'inscrire en odontologie. » Les étudiants eux, assurent que le passage en PCEM1 apporte « une ouverture », « une culture générale et médicale », une « première compétence ».

Donnant une large place aux matières médicales plutôt que scientifiques, le contenu de la première année des études médicales à Grenoble s'adapte assez bien au recrutement des sages-femmes. « On arrive à l'école avec une vraie culture médicale sur l'anatomie, la physiologie, on est moins perdu », considère Chantal, étudiante en deuxième année. En 2000, 93 places en médecine, 14 en dentaire et 23 en école de sages-femmes étaient offertes aux quelque 850 étudiants de PCEM1, quasiment tous titulaires d'un bac S (scientifique). Cette année, ils pourront également postuler aux trente places de l'école de kinésithérapie grenobloise, intégrée dans un nouvel IUP (Institut universitaire professionnalisé) d'ingénierie de la santé de l'université Joseph-Fourier. « Nous préférons recruter sur des prérequis plutôt qu'à l'issue d'une année de bachotage en prépa », explique François Plas, directeur de l'école de kiné.

« Beaucoup de jeunes qui réussissent dans les différentes professions de santé ont raté leur première année de médecine et ont repris un autre concours. C'est là que se trouve la gabegie », reconnaît Jean-Luc Debru, doyen de la faculté de médecine. « Mais faut-il que les futurs professionnels de santé ne se rencontrent qu'au début de leurs études ? Et comment, en raison de leur nombre, intégrer matériellement le contingent des infirmières ? », s'interroge-t-il. Si la réforme du premier cycle aboutit, « il faudra réorganiser tout le contenu du programme et notamment les filières optionnelles », insiste le doyen. Pour l'heure, la faculté grenobloise a porté ses efforts sur l'amélioration de la pédagogie en deuxième cycle. « Les « bêtes de concours » qui ont réussi la première année doivent devenir des étudiants curieux qui savent réfléchir et s'autoévaluer », résume Bernard Sele, responsable du premier cycle.

SOUVENIRS DOULOUREUX

Suppression de l'enseignement magistral au profit du travail en petits groupes, décloisonnement des disciplines pour favoriser les dossiers de mise en situation et d'études de cas, cette réforme pédagogique a obligé les enseignants à travailler en commun. « C'est un enseignement transversal et pratique qui

modifie le contact avec les profs », se réjouit Pierre, étudiant en quatrième année. Tout comme ses amis Cécile, Alexandre et Marc, Pierre a un souvenir douloureux de sa première année. « On arrivait à 7 heures à l'amphi pour avoir des places aux premiers rangs afin de bien entendre, se souvient Cécile, aujourd'hui en cinquième année. Il fallait gratter le moindre mot dit par le prof. Je notais en phonétique des matières totalement nouvelles. A l'issue du premier cours d'embryologie, j'ai pleuré. » Marc se rappelle avoir « appris par cœur des QCM [questions à choix multiples], parfois sans rien comprendre ».

Ces quatre étudiants voient d'un bon œil l'idée d'une culture commune pour les professionnels de la santé, à condition qu'elle n'entraîne pas de « concours commun qui renforcerait la hiérarchie des professions », insiste Alexandre. Quant à la réforme du concours de l'internat, ils se disent satisfaits de la suppression des QCM et de l'intégration de la médecine générale dans les spécialités. Pourtant, aucun d'entre eux ne souhaite devenir généraliste. « Je trouverais dommage d'être dépassé dès que cela devient trop scientifique », explique Cécile, qui rêve de devenir « cancérologue à Montpellier ».

S. BI.

Entre demande croissante de soins et maîtrise des dépenses de santé, le casse-tête du numerus clausus

EN JUIN 2002, 4 700 étudiants seront admis en deuxième année de médecine. Voilà plus de quinze ans que le numerus clausus n'avait pas atteint un tel niveau. Ce desserrement sans précédent, qui devrait se poursuivre en 2003 et même au-delà, a pour objectif de répondre « à une forte déflation de l'effectif national des médecins annoncée dès 2007-2010 », explique Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, qui souhaite en finir avec « le malthusianisme

excessif » de la sélection à l'issue du premier cycle des études de médecine (PCEM1).

Institué en 1972 par Olivier Guichard et fixé par arrêté ministériel, le numerus clausus a débuté à 8 588 pour descendre à 3 500 en 1993. Censé adapter le nombre de médecins aux besoins de santé mais aussi permettre une maîtrise des dépenses en limitant le nombre de prescripteurs, le niveau du numerus clausus – souvent arbitré à Matignon – a toujours entraîné des débats houleux et de nombreuses controverses entre les syndicats professionnels, les doyens des facultés et la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). « Lorsqu'on critiquait le niveau du numerus clausus, on s'attaquait les foudres de la Sécurité sociale et des syndicats de médecins qui disaient qu'on ne pensait qu'à remplir nos amphis », se rappelle Philippe Thibault, secrétaire général de la conférence des doyens des facultés de médecine. Pour certains universitaires, « on assiste à une prise de conscience tardive des problèmes de démographie médicale

liée à un numerus clausus pensé uniquement en termes de réduction des dépenses de santé ».

INÉGALITÉS RÉGIONALES

Désormais, le besoin de desserrer l'état de la sélection apparaît inévitable. Actuellement, la France compte 196 000 médecins en activité. Si le numerus clausus n'augmente pas, ce chiffre diminuera à partir de 2008, alors qu'il faut plus de dix ans pour former un praticien. Deux rapports sur la

démographie médicale, l'un élaboré par la direction générale de la santé (DGS), l'autre par le professeur Guy Nicolas et le docteur Michèle Duret, remis en juin à Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, et à Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, alertaient clairement les pouvoirs publics (*Le Monde* du 22 juin). « Il faudrait fixer le numerus clausus à 7 500 pour maintenir la densité médicale à son niveau actuel [331 médecins pour 100 000 habitants] », explique le rapport de la DGS, selon lequel « la diminution de densité pour les spécialistes commencera dès 2005 » et sera particulièrement sensible en anesthésie, pédiatrie, gynécologie et ophtalmologie.

Ce problème de démographie médicale intervient alors que le vieillissement de la population va entraîner une augmentation des demandes de soins et que de nouvelles pathologies apparaissent. De plus, la féminisation de la profession et la tendance générale à une réduction du temps de travail pour une vie privée de meilleu-

re qualité vont modifier la disponibilité des médecins. Autant de facteurs qui nécessitent de revoir à la hausse le nombre de praticiens à former.

Au-delà du numerus clausus, le gouvernement devra aussi résoudre le problème de la répartition géographique de ces professionnels, les inégalités régionales dans l'accès aux soins étant déjà fortes. Un observatoire indépendant de la démographie et des métiers de santé devrait d'ailleurs être prochainement créé.

Si 4 700 étudiants (en dehors des élèves des écoles de santé des armées) sont recrutés en juin 2002, on ignore encore comment se répartira cette hausse entre les 44 facultés de médecine. Cette répartition, très attendue par les doyens, devra à la fois maintenir l'égalité des chances sur le territoire national, tenir compte de l'encadrement enseignant et tenter de restaurer la démographie médicale dans les régions déficitaires.

S. BI.

Technicien Supérieur
devenez **INGENIEUR**
Diplômé en
Organisation des Sites
Industriels

Cycle de Formation
Continue en Alternance
Accès : bac +2 avec 5 ans d'expérience
Début en Janvier

Tél : 03 27 51 13 12
ISIV - Université - Le Mont Houy
59313 VALENCIENNES Cedex 9

GAP
www.gap.fr

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

2^{ème} Cycle

ENM/EFB
Préparations complètes
et par correspondance

I EP/HEC
Admission directe à
bac + 2 et 3

ÉCOLES DE JOURNALISME
CFJ/ESJ/IPJ/CELSA...

SUCCÈS CONFIRMÉS
Tél : 01 42 24 10 72
2, rue de Rémusat,
Paris 16^e

Des photos d'adolescentes dévêtues prises par un juge embarrassent le tribunal de Grenoble

Le dossier sera finalement examiné à Lyon

GRENOBLE

de notre correspondant

C'est à Lyon que sera finalement examinée l'affaire de détournement de mineures, dans laquelle est mis en cause un juge du tribunal de Grenoble, Francis Carle (*Le Monde* du 25 octobre). La chambre criminelle de la Cour de cassation a en effet accédé à la demande de dépaysement transmise par le parquet général de Grenoble. De son côté, le premier président de la cour d'appel, Charles Catteau, a transmis le dossier à la garde des sceaux, seule habilitée à saisir le Conseil supérieur de la magistrature en vue d'une sanction disciplinaire. L'interpellation, le 16 octobre, du magistrat, âgé de cinquante ans, depuis dix ans en fonctions à Grenoble, son placement en garde à vue pendant quarante-huit heures, tandis que les enquêteurs de l'antenne grenobloise du SRPJ de Lyon perquisitionnaient à son domicile, et enfin la révélation, le 23 octobre, de l'ouverture d'une information judiciaire pour « détournement de mineures », avaient provoqué un véritable séisme au sein de la juridiction grenobloise.

« CONSPIRATION DU SILENCE »

Les rumeurs au sujet du millier de photographies d'adolescentes ou de jeunes femmes, à peine voilées de vêtements transparents ou partiellement nus, parmi lesquelles des auxiliaires de justice, avocates ou greffières, prises dans l'enceinte du palais, en particulier dans la salle du Parlement du Dauphiné, habituellement voué aux audiences solennelles, n'ont, depuis, cessé d'enfler. Le bâtonnier Pascal Eydoux a ainsi jugé utile de rappeler que « s'il y avait dans le barreau des gens qui avaient fait les imbéciles et qui avaient envie de nourrir quelques regrets, c'était trop tard ». M^e Florent Girault, défenseur de Francis Carle, s'est, de son côté, élevé contre « l'atteinte portée aux principes de la présomption d'innocence » alors qu'« aucune mise en examen n'a été prononcée ».

C'est la plainte déposée par le père de l'une des mineures, conseiller municipal d'une commune voisine, qui a tout enclenché. Après avoir découvert des photos de sa fille en string, il s'était présenté au domicile du magistrat pour récupérer les clichés et leurs négatifs. Le

ton était monté et la police était intervenue, provoquant l'ouverture par le parquet d'une enquête préliminaire. Celle-ci allait révéler que plusieurs des adolescentes photographées avaient effectué leur stage de 3^e au palais de Justice, sous la responsabilité de M. Carle. « Il s'était attribué ce rôle, et tout le monde avait laissé faire », résume un de ses collègues. Des rumeurs bruissaient pourtant dans les couloirs. Une greffière se serait plainte auprès d'un juge du fait qu'à la suite de l'un de ces stages, Francis Carle aurait harcelé sa fille au téléphone ; une autre, qu'il aurait proposé à la sienne de venir poser un samedi après-midi. « Pour quoi n'en avoir rien dit ? », tonne aujourd'hui le procureur de la République, Xavier Richaud, qui s'élève contre « cette conspiration du silence » et prône « la transparence ». « Il en va du crédit de la justice », martèle-t-il.

Les jeunes stagiaires n'étaient pas les seules modèles du magistrat, qui sollicitait d'autres jeunes filles, parmi les étudiantes de l'IUT où il donnait des cours, ou bien encore dans le cadre d'activités associatives, au sein de l'harmonie musicale ou du club d'aïkido qu'il animait. « Le problème n'est pas qu'un magistrat ait pu faire poser nues des femmes majeures, quelle que soit leurs fonctions, mais qu'il ait pu se présenter comme tel, avec ce que cela avait de rassurant, pour rencontrer des jeunes filles et les photographier, en s'affranchissant de l'obligation de demander l'autorisation à leurs parents », estime l'avocat des trois familles qui se sont d'ores et déjà constituées parties civiles, M^e Hervé Gerbi.

Pour M^e Florent Girault, Francis Carle est l'objet « de réglemens de comptes à retardement ». « Il existe des intérêts croisés entre les magistrats à l'origine des poursuites et M. Carle, précisément parce qu'ils sont en fonctions dans la même juridiction », affirme l'avocat, en faisant allusion au rôle joué par le magistrat, ces dernières années, dans la mise au jour des affaires politico-financières locales. Responsable de la section du Syndicat de la magistrature, il avait dénoncé « les pressions intéressées exercées par les chefs du parquet général » sur le traitement des dossiers.

Nicole Cabret

Jean-Marc Deperrois, condamné dans l'affaire de la Josacine, dépose une requête en révision

Un expert près la Cour de cassation estime les premières expertises « non probantes scientifiquement »

M^e Francis Szpiner, avocat de Jean-Marc Deperrois, a déposé, vendredi 2 novembre, une requête en révision du procès, qui avait conduit, le 25 mai 1997, à la con-

damnation de son client pour la mort de la jeune Emilie Tanay, neuf ans, dans le dossier « de la Josacine ». En cause, les expertises produites à l'époque, dont le

professeur Robert Rosset, expert près la Cour de cassation, affirme aujourd'hui qu'elles sont « contraires aux règles élémentaires de l'analyse chimique ».

AGISSANT pour le compte de Jean-Marc Deperrois, M^e Francis Szpiner a déposé, vendredi 2 novembre, une requête en révision du procès, qui avait conduit, le 25 mai 1997, à la condamnation de celui que la cour d'assises de Seine-Maritime avait alors tenu pour responsable de la mort, en juin 1994, d'Emilie Tanay, neuf ans, décédée d'une intoxication au cyanure, peu de temps après avoir ingéré de la Josacine, un antibiotique très souvent utilisé en pédiatrie, dans lequel avait été identifié le poison.

Condamné à vingt ans de réclusion criminelle sur « une série de présomptions graves, concordantes et accablantes », selon les termes de l'avocat général à l'audience, Jean-Marc Deperrois a toujours nié être l'auteur de cet empoisonnement. Trois semaines durant, son procès – qui n'était pas encore à l'époque susceptible d'appel – avait divisé les opinions et nourri les doutes sur la thèse développée par l'accusation : une méprise dans la réalisation d'un crime passionnel, dont la cible aurait été le mari du couple ayant eu la garde d'Emilie le soir

des faits. Sa condamnation était cependant devenue définitive après le rejet, le 21 octobre 1998, de son pourvoi en cassation.

A l'appui de sa demande de révision, M^e Szpiner, qui n'assurait pas la défense du condamné lors du procès et demeure convaincu de ce que les expertises scientifiques ont emporté la conviction des jurés, produit un épais rapport commandé au professeur Robert Rosset, titulaire de la chaire de chimie analytique à l'Ecole supérieure de physique et de chimie de Paris (ESPCI) et expert près la Cour de cassation, qui a été chargé « de procéder à une relecture approfondie » des expertises en cause et « de donner un avis strictement limité aux données scientifiques qu'elles comportent et à l'interprétation que l'on peut en faire ».

« PRISES DE POSITION DISCUTABLES »

Ses conclusions sont cinglantes. Pour M. Rosset, les rapports des experts ayant déposé au procès « doivent être écartés car non probants scientifiquement ». Sont critiquées tant leur crédibilité que leur

méthodologie ou leurs conclusions. Ainsi, celles du commandant Roland Molinaro, chimiste de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN), dont il est dit qu'« elles sont toutes erronées ». Ou celles du contre-expert Gérard Verger qui apparaissent, aux yeux du relecteur, comme le fruit « de nombreuses erreurs », d'« incertitudes », de « prises de position discutables » et d'évaluations « contraires aux règles élémentaires de l'analyse chimique ».

A l'audience, M. Verger avait estimé que la présence de certaines impuretés dans des lots de cyanure commercialisés au moment où Jean-Marc Deperrois avait acquis le sien – qui, jeté, n'a jamais pu être analysé – constituait une « signature du produit ». Sans utiliser ce terme, M. Molinaro avait soutenu, pour sa part, que du cyanure, en solution dans de l'eau, avait été introduit dans le flacon incriminé.

Le professeur Rosset rejette ces conclusions. Prenant appui sur une constatation sur laquelle les

experts sont, en revanche, unanimes – le cyanure retrouvé dans le flacon était fortement dégradé –, il estime impossible, au vu des données recueillies, que le cyanure « frais » acquis par Jean-Marc Deperrois un mois avant le décès d'Emilie Tanay ait pu atteindre, dans ce laps de temps, en solution ou non, la dégradation observée.

« La conclusion la plus probable, affirme M. Rosset, est que le cyanure de sodium a été rajouté à l'état solide, en poudre, et non pas sous la forme d'une solution aqueuse de cyanure de sodium (...). Le cyanure de sodium qui a empoisonné la Josacine n'était pas un cyanure récent mais, très certainement, un cyanure ancien, moins pur que les produits aujourd'hui commercialisés. » Incompatible, donc, avec celui qui fut acheté par Jean-Marc Deperrois. Pour M^e Szpiner, cette nouvelle lecture des expertises constitue « un élément inconnu de la juridiction au jour du procès, de nature à faire naître un doute sur la culpabilité du condamné ».

Jean-Michel Dumay

L'eau potable coupée dans des communes de la Loire et des Vosges

UN MILLIER d'habitants de Genilac (Loire) sont privés d'eau potable depuis samedi 3 novembre, après la dégradation d'un réservoir du syndicat de la moyenne vallée du Gier. Les pompiers ont vidé les 200 mètres cubes d'eau contenus dans le réservoir. La distribution d'eau potable a également été coupée samedi par précaution dans 19 communes du département des Vosges, à la suite d'une effraction constatée dans l'usine de traitement d'eau potable de Removille. La distribution d'eau pourrait être rétablie mercredi si les résultats des analyses, attendus pour lundi, se révélaient négatifs. Enfin à Rethel (Ardennes), les analyses bactériologiques sur le réseau d'alimentation en eau potable sont négatives, a indiqué, dimanche 4 novembre, la préfecture, qui déconseille toutefois toujours à la population un usage normal de l'eau en raison d'ultimes vérifications. Après la coupure du réseau consécutive à une intrusion dans la station de pompage, le 1^{er} novembre, des analyses complémentaires sont encore en cours.

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS** : un automobiliste a été tué samedi 3 novembre d'une balle dans la tête par un homme qui lui reprochait d'avoir mal garé sa voiture, à Martignes (Bouches-du-Rhône). Daniel Dubois, 42 ans, est décédé dans la nuit.

■ **MÉDECINE** : une habitante de Woippy (Moselle) a décidé de porter plainte pour « négligence médicale » après avoir vécu plus de 24 ans avec une compresse dans l'abdomen, oubliée lors d'une opération chirurgicale. Annick Sibille, qui avait subi une première opération sur une artère dans un hôpital de Metz en février 1977, se plaignait depuis de « douleurs permanentes ».

■ **POLICE** : une trentaine de personnes ont manifesté samedi 3 novembre devant le commissariat de la rue de Parme, dans le 9^e arrondissement de Paris, pour demander que la « lumière soit établie » après le décès, par malaise cardiaque, lundi 29 octobre, d'un homme de 43 ans peu après son interpellation. La victime, d'origine zairoise, avait été interpellée dans le cadre d'un contrôle de véhicules.

■ **VIOLENCES** : deux frères, âgés de 15 et 27 ans, ont été déferés, samedi 3 et dimanche 4 novembre, devant le parquet de Nice (Alpes-Maritimes), à la suite des incidents qui ont opposé des policiers à des jeunes du quartier sensible de l'Ariane en fin de semaine. Les incidents avaient débuté, jeudi 1^{er} novembre, jour de l'interpellation mouvementée d'un adolescent soupçonné d'avoir lancé des cailloux sur un véhicule de police. Revenues en renfort, vendredi, les forces de l'ordre avaient à nouveau été la cible de jets de pierres provenant des toits des immeubles environnants, où ont été retrouvés des parpaings et de nombreux autres projectiles.

VENDS
PIANO À QUEUE
NAPOLEON III.
PRIX À DÉBATTRE.

PLUS SÛR ET PLUS EFFICACE
POUR VENDRE RAPIDEMENT
VOS BIENS D'ÉQUIPEMENT
D'OCCASION
www.troc.com
TROC
DE L'ÎLE
1^{ère} chaîne européenne de dépôt-vente

Nous procédons à l'estimation de vos biens à domicile ou dans nos magasins AVANT LA VENTE.
Vous suivez l'évolution de votre compte sur www.troc.com PENDANT LA VENTE.
Vous recevez le règlement de votre bien à domicile APRÈS LA VENTE.

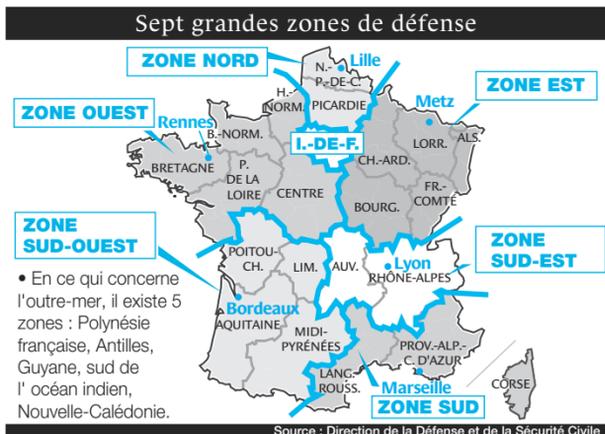
Challenge House - NC 84 B 0182

Les services de secours s'estiment mal armés face aux nouveaux risques

La sécurité civile, appelée à intervenir en cas de catastrophe, sonne l'alerte. Elle relève de nombreux dysfonctionnements et juge certains dispositifs dépassés. Ses hommes se préparent à affronter des situations inédites. Un projet de loi en préparation devrait permettre d'améliorer la cohérence de l'organisation

ADORÉS par les foules, applaudis par les politiques, les sapeurs-pompiers sont inattaquables. « Les Français admirent et respectent les valeurs que vous incarnez : le courage et la générosité mis au service des autres », déclarait Lionel Jospin au congrès des sapeurs-pompiers, le 6 octobre, à Saint-Brieuc. « Grâce à votre travail (...), notre pays dispose d'un système de sécurité civile reconnu comme l'un des plus performants au monde », avait ajouté le premier ministre. Accidents domestiques, accidents de la route, secours en mer et en montagne, lutte contre les feux de forêt : au quotidien, le système de secours français, dans la plupart des cas, excelle.

Pourtant, il est fragile. En cas de catastrophe de grande ampleur, des failles apparaissent. Ce sont les premiers concernés eux-mêmes – la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) et la direction de la défense et de la sécurité civile (DDSC), au ministère de l'intérieur – qui les désignent. L'alerte remonte aux tempêtes de 1999, d'une puissance jamais atteinte auparavant. Le pays est balayé, 92 personnes sont tuées, les réseaux d'eau, d'électricité,



• En ce qui concerne l'outre-mer, il existe 5 zones : Polynésie française, Antilles, Guyane, sud de l'océan indien, Nouvelle-Calédonie.

Source : Direction de la Défense et de la Sécurité Civile

de télécommunications restent longtemps perturbés. En juillet 2000, l'inspecteur général de l'administration, Gilles Sanson rend public un rapport commandé par le premier ministre. Ses conclusions sont dures. De nombreux plans départementaux de secours (plans Orsec, plans électrosecours, plans d'hébergement) ne sont pas à jour – certains datent de plus de dix ans –, quand ils existent. Les annuaires téléphoniques

sont incomplets ou obsolètes...

Entre le préfet et la cellule de crise nationale, l'échelon dit « zonal », qui devrait permettre l'affectation cohérente des moyens de secours dans une région sinistrée, ne fonctionne pas. Or il existe un « patriotisme » départemental qui conduit certains préfets à refuser de se dégarner de leurs hommes, même si le département voisin en a cruellement besoin. L'inertie administrati-

ve, le corporatisme des institutions, au niveau local comme au plan national – rivalités entre ministères, entre civils et militaires – sont dénoncés. L'indispensable concours des entreprises privées, en particulier des distributeurs d'eau et des entreprises de téléphonie mobile, est mis en évidence. Celles-ci n'ont pourtant aucune obligation de service public et obéissent aux seuls impératifs commerciaux lors du rétablissement des réseaux. Ces conclusions ont été confirmées dans le récent rapport du Sénat sur les inondations dans la Somme.

Chaque crise révèle de nouvelles faiblesses. Après le naufrage de l'Erika, les côtes bretonnes sont prises d'assaut par des gens de bonne volonté. « On a laissé venir des bénévoles qui ont apporté plus de perturbations que d'aide », déplore Daniel Ory, président de la FNSPF. Lors de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, c'est l'équipement qui fait défaut. « Nous nous sommes bien rendu compte que nous n'avions pas les tenues adéquates pour une intervention de ce type », note Michel Sappin, directeur de la défense et de la sécurité civile.

tique) démultiplie les conséquences. « Il n'y a plus distinction entre temps de guerre, temps de paix et période de crise, entre risques naturels et technologiques. En ce qui concerne le secours aux victimes, la protection des biens et de l'environnement, ce sont les mêmes acteurs qui interviennent », conclut M. Ory. La sécurité civile agit sur « un terrain moins lisible et plus instable qu'auparavant », selon Patrick Lagadec, directeur de recherche à l'École polytechnique, auteur de plusieurs ouvrages sur la gestion de crise.

les retours d'expérience négligés. On agit sous le choc.

« Des moyens dont on n'aurait jamais osé rêver il y a quelques mois pour faire face aux risques chimiques et biologiques nous sont attribués : tenues de sauvetage, masques, unités de décontamination... », constate M. Sappin. Mais aucune politique de prévention cohérente n'est mise en œuvre pendant les périodes de répit. La population n'est pas mieux préparée. « Les consignes diffusées pendant les grandes campagnes de com-

Mieux coordonner la prévention et les secours

Un projet de loi redéfinissant l'organisation de la sécurité civile est actuellement en préparation. Un comité interministériel placé sous l'autorité du premier ministre serait créé afin de coordonner une politique nationale de prévention, les ministères concernés travaillant parfois chacun, à l'heure actuelle, de son côté. Le préfet de zone disposerait de nouvelles compétences et de moyens de secours propres. Les plans de secours seraient réformés autour du plan Orsec. Les gestionnaires privés de réseaux d'eau, de téléphone et de transmission de données devraient élaborer des plans de sécurité et désigner des correspondants auprès des maires et des préfets. Un dispositif spécifique contre les inondations est prévu. Une action en direction des associations concernées par la sécurité civile est également envisagée. « Nous espérons que l'acuité des problèmes permettra l'adoption de ce texte avant la fin 2002, quelle que soit la nouvelle majorité élue », indique Michel Sappin, directeur de la défense et de la sécurité civile.

Un « mille-feuilles » de responsabilités

● **Mission.** Le système de défense et de sécurité civile sert à assurer la protection des personnes, de l'environnement et des biens contre les accidents, les sinistres et les catastrophes, ainsi que la prévention des risques, selon la loi du 22 juillet 1987. La lutte contre les incendies ne représente plus que 10 % des interventions des pompiers, plus de 60 % concernant le secours aux victimes.

● **Organisation.** Ce système associe l'Etat, les collectivités locales, et les membres de la société civile. Au niveau local, le maire – si le sinistre ne dépasse

pas les limites de la commune – et le préfet sont chargés de l'organisation des secours. Si le sinistre couvre plusieurs départements, l'échelon « zonal » doit entrer en jeu. Sept zones de défense couvrent le territoire métropolitain, auxquelles s'ajoutent cinq zones outre-mer. Au niveau national, c'est le ministère de l'intérieur, via la direction de la défense et de la sécurité civile (DDSC), qui dirige l'action et coordonne les moyens de secours. Le Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises (Cogic) coordonne les

moyens mis en œuvre en cas d'événement grave.

● **Moyens.** La sécurité civile repose avant tout sur les 245 000 sapeurs-pompiers, dont 85 % sont des volontaires, qui effectuent 3 millions d'interventions par an. Les sapeurs-pompiers de Paris et de la petite couronne et de Marseille sont sous statut militaire. A leurs côtés, les secouristes, les services publics comme les SAMU et les moyens privés ou associatifs de sécurité viennent en renfort. La DDSC dispose de trois unités militaires, de 26 bombardiers d'eau, de 33 hélicoptères et de 150 démineurs.

TERRAIN INSTABLE

« Ces dysfonctionnements n'ont jamais entraîné une augmentation du nombre de victimes », affirme M. Ory, mais une pagaille qui pourrait se révéler plus grave dans d'autres circonstances. Or les acteurs de la sécurité civile veulent être prêts pour faire face à l'inédit. « Tous les ans, des crises qui semblaient inimaginables il y a dix ans surviennent », constate M. Ory.

Les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, puis l'explosion de Toulouse, ont renforcé le sentiment d'une exposition des populations à des risques dont la nature et l'échelle ont changé et où l'effet de dominos entre réseaux (électricité, eau, communications, informa-

De nombreuses propositions émanant de rapports officiels ont été prises en compte dans le projet de loi destiné à améliorer l'organisation du système de secours (lire ci-contre) qui devrait être déposé à l'Assemblée nationale à la fin 2001. Une réforme administrative suffit-elle ?

Selon M. Lagadec, « l'important, c'est ce qu'on a dans la tête. Les outils viennent ensuite ». Les sapeurs-pompiers déplorent « une absence totale de culture du risque en France à tous les niveaux. Après chaque événement, on s'empresse d'oublier jusqu'au prochain coup », selon M. Ory. Les exercices d'alerte sont rares et souvent convenus,

communication sont rapidement effacées des mémoires, les images choc s'oublient au rythme des mécanismes de refoulement », constate un sapeur-pompier. Selon M. Lagadec, les responsables doivent se préparer à travailler « à haute vitesse, avec des gens qu'ils ne connaissent pas, sur des sujets inédits et des terrains d'une complexité inouïe ». En quelque sorte, chacun doit se préparer à l'imprévisible.

Gaëlle Dupont

★ **Ruptures créatrices, Patrick Lagadec, éditions d'Organisation, janvier 2000, 624 pages, 158 francs (24,09 euros).**

A Bordeaux, entre civils et militaires, « beaucoup de barrières sont tombées »

BORDEAUX

de notre correspondant

A Bordeaux, Yves Colin a été le premier prévenu de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse. Colonel des pompiers, il est le chef d'état-major du centre interdépartemental de coordination de la sécurité civile (Circosc). Il anime l'équipe d'une douzaine de personnes qui assure une veille permanente dans un petit immeuble d'une ancienne caserne de CRS, près des bassins du port de Bordeaux. Une salle de transmissions avec quelques ordinateurs, une petite cuisine : l'endroit est spartiate comme la cambuse d'un gardien de phare.

« J'ai tout de suite su, par le centre d'Albi, qu'il y avait eu une énorme explosion. Ils l'avaient entendue à 72 kilomètres ! Un de mes collègues de Blagnac m'a appelé sur mon portable. C'était dans le premier quart d'heure. A 10 h 53, Paris nous a confirmé une très forte explosion dans la zone industrielle chimique du sud de Toulouse. Immédiatement nous avons envoyé deux unités d'intervention et une unité chimique, avant d'avoir reçu la moindre demande de Toulouse, et gardé deux unités en alerte chez nous », explique M. Colin tout en montrant les programmes informatiques que son équipe a mis au point pour charger ses camions sur des trains et les listings d'intervenants possibles pour les situations les plus invraisemblables : par exemple, trouver l'anesthésiste qualifié pour descendre à 400 mètres sous terre secourir un spéléologue, ou l'entrepreneur qui saura percer un trou au bon endroit dans une grotte. « Vous n'imaginez pas le carnet d'adresses et le réseau qu'il faut ! »

La zone de sécurité regroupe vingt départements des régions Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes. Lorsque la crise dépasse la frontière départementale, chaque préfet reste l'autorité organisatrice, mais fait appel à deux structures de zone : le Circosc de la sécurité civile et le secrétariat gé-

ral de la « zone de défense » (SGZD), reliquat d'une époque où l'armée devait faire face aux invasions et aux crises graves. A Bordeaux, le SGZD est encore installé dans une aile de l'hôtel de police en attendant d'intégrer un local commun avec le Circosc.

NOBLESSE DU MÉTIER

Une mesure que tous attendent avec impatience. C'est qu'il s'est passé quelque chose, comme l'explique William Bigot, le commissaire de police qui dirige le SGZD. Une rupture totale avec les vieux schémas datant de l'époque de la défense opérationnelle du territoire (DOT) : « Avant, il y avait le militaire et le civil. Maintenant, avec la multiplication des crises, nous travaillons tous ensemble. Beaucoup de barrières sont tombées, assure le commissaire. C'est la cellule économique qui s'est chargée de l'approvisionnement en eau potable pendant la tempête. Il y a eu la vache folle, la gestion des farines animales, les blocages des routiers. Il a fallu envisager l'évacuation de onze mille personnes quand la centrale nucléaire du Blayais était inondée, prévoir des lits de camp pour Toulouse... »

Même constat pour Jacques Gérard, préfet délégué pour la sécurité et la défense : « Le grand déclencheur a été la tempête. Quand on a été ensemble dans des circonstances comme celles-là, plus rien n'est comme avant. Les gens n'ont plus les mêmes rapports. » Un jugement qu'il est facile de vérifier quand Martine Pejout, chef du bureau de l'organisation opérationnelle et de la défense, fait visiter la salle de crise de la préfecture de la Gironde. « Ici, nous éprouvons un sentiment beaucoup plus fort. Nous servons à quelque chose. Il ne faut pas compter son temps, mais on fait face à des événements tellement au-dessus du train-train quotidien ! Je n'ai jamais ressenti autant qu'ici la noblesse de mon métier. »

Pierre Cherruau

Sursis pour deux exemples du « style balnéaire » sur le front de mer de La Baule

NANTES

de notre correspondant

Le promoteur nantais Giboire devra revoir son projet immobilier destiné à remplacer la villa « Les Tôtes », à La Baule. La commission des sites de la Loire-Atlantique, qui l'a jugé « trop massif », a donné, mi-octobre, un avis défavorable. A la place de cette villa caractéristique du style balnéaire du début du XX^e siècle, Giboire souhaitait construire deux immeubles, dont un en front de mer, abritant trente appartements. L'esplanade où est située la villa est très courue, à cause de son accès direct à la plage. Toujours sous le coup d'un permis de démolir délivré par la mairie (Le Monde du 24 novembre 2000), la villa n'est pas sauvée pour autant. Un projet immobilier plus respectueux de la loi littoral, qui exclut la densification d'un tel site, est susceptible d'être accepté.

A en juger par les immeubles construits sur le remblai de La Baule depuis des décennies,

cette décision marque toutefois un tournant dans l'histoire de la station. Ce qu'indique également la procédure d'« instance de classement » de la villa « Ker Souveraine », sur le territoire de Pornichet, décidée le 8 octobre par la ministre de la culture, Catherine Tasca.

Construite au début des années 1920 sur les plans de l'architecte Georges Vachon pour l'industriel Lucien Rosengart, « Ker Souveraine » est certainement la plus emblématique des villas du front de mer. Son style « néoclassique », ses colonnes, ses roses sculptées, ses naïades et ses sirènes « constituent un patrimoine balnéaire remarquable et de grand intérêt » et un « exemple unique dans la Loire-Atlantique d'une architecture d'inspiration italienne d'influence art déco », estime la direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire. La municipalité de Pornichet avait donné son accord au projet de modification et d'agrandissement des promoteurs Promocéan et Beau-

lande, qui visait à commercialiser plusieurs appartements en lieu et place de cette villa mise en vente par la famille De Carbon, propriétaire depuis 1950.

Créée pour la sauver de cette transformation, l'association Les sirènes du patrimoine met en avant l'exemple du quartier art déco de Miami Beach, dont la réhabilitation, engagée depuis vingt ans, respecte scrupuleusement et valorise ce type d'immeuble, considéré en Floride comme un trésor. Furieuse de la mesure de protection qui l'empêche de vendre à un promoteur, la famille De Carbon menace d'abandonner « Ker Souveraine » à son sort. « Il n'y aura pas besoin de permis de démolir. Nous allons cesser de l'entretenir. Elle s'autodétruira d'elle-même et deviendra la honte du remblai », déclarait Stéphane De Carbon, dans Ouest-France du 29 octobre.

Dominique Luneau

Les élus du lac Léman veulent s'inspirer du projet de loi sur la Corse

ANNECY

de notre correspondante

Alors que le Sénat commence, mardi 6 novembre, l'examen du projet de loi sur la Corse, avec l'article 12 qui introduit des dérogations controversées à la loi littoral, le préfet de Haute-Savoie, Pierre Breuil, et la direction départementale de l'équipement (DDE), attendent avec impatience une décision de la cour administrative d'appel de Lyon : d'un simple arrêt, celle-ci pourrait livrer à l'urbanisation plus de la moitié des rives françaises du lac Léman, encore presque vierges.

La loi de 1986 « est avant tout matière à interprétation », souligne la DDE de Haute-Savoie. C'est donc sur la base de multiples jurisprudences qu'ont été fondés les principes de son application pour le lac Léman. Sur la recommandation des services de l'Etat, la commune de Thonon-les-Bains, à la fin des années 1990, a ainsi refusé un permis de construire à la propriétaire d'une belle parcelle au bord du lac. Celle-ci avait alors porté l'affaire devant le tribunal administratif de Grenoble, qui lui avait

donné raison. L'affaire est aujourd'hui examinée par la cour administrative de Lyon, vers laquelle le représentant de l'Etat s'est tourné en dernier ressort, le 4 juillet 2000.

Les enjeux sont considérables. La population, sur les rives françaises du Léman, est passée de 25 000 habitants permanents en 1936 à plus de 110 000 résidents en été, soit plus de 880 personnes par kilomètre carré (huit fois la moyenne nationale). Dans le même temps, les surfaces urbanisées ont été multipliées par six, le linéaire

de rives également urbanisées passant de 5,4 kilomètres à plus de 22 kilomètres, soit de 10 % à 41 % du total disponible. Le tout réparti sur les seize communes riveraines du lac. Des accords prochains entre l'Europe et la Suisse, qui mettront bientôt aux citoyens helvétiques d'établir leur résidence principale du côté français du lac, risquent de ne pas calmer le jeu.

RÉDUCTION DES ACCÈS

Pour le touriste séduit par le slogan local « Entre lac et montagnes », ou le Haut-Savoyard amoureux des clapotis du Léman, l'urbanisation galopante signifie aussi la réduction des accès au lac. Car, si la loi impose pour les rivages maritimes la libre circulation du public au bord de l'eau, rien de tel n'est prévu pour les rives lacustres. Chaque propriétaire est en droit de clôturer son terrain.

Pour l'Etat, la question est de savoir si la cour administrative jugera sur le fond ou sur la forme : « La jurisprudence fait un distinguo entre zone « bâtie » et zone « urbanisée », relève la DDE. Dans la première, il est interdit de cons-

truire à l'intérieur de la bande des 100 mètres. Dans la seconde, c'est permis, mais sous certaines conditions. Si les attendus du jugement ne tiennent pas compte de ces spécificités et s'en tiennent à la forme, nous ne pourrions que difficilement nous défendre. » Dès maintenant, bon nombre de maires de communes riveraines réclament l'application chez eux de l'article 12 du projet de loi... sur la Corse.

En juin, Jean Denais (DL), maire de Thonon-les-Bains, écrivait à Lionel Jospin : « Si le législateur considère que la Corse présente une situation spécifique par rapport à la loi « littoral », cette exception doit pouvoir bénéficier aux rives du Léman (...), actuellement soumises à l'arbitraire des services de l'Etat, qui interviennent de façon restrictive cette loi. Ce qui vaut pour la Corse doit être transposé en Chablais, dont les spécificités topographiques sont identiques. » Cet argument a indigné le conseiller régional Vert et conseiller municipal thononais d'opposition Alain Coulomb, qui dénonce la « volonté de certains de favoriser le bétonnage des côtes françaises ». – (Intérim.)

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND

Tailleur

Hommes et Femmes

Depuis 1894

Chemises sur mesures

TRÈS GRAND CHOIX DE TISSUS ET DE PRIX

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e

Tél : 01.47.42.70.61

C'EST le « golden mile » de la modernité, à la sortie sud de Casablanca : sur le front de mer s'étirent des villas d'un luxe tapageur, des complexes de cinémas, la cage de verre d'un McDo à l'enseigne géante rouge et jaune, des hôtels et boîtes de nuit, des salles de gym et même une piscine olympique creusée dans la roche. Tout au bout, en face de terrains à bâtir en voie de viabilisation, un minuscule îlot est assailli par l'Atlantique. A un jet de pierre de la côte, on s'y rend à gué par temps de marée basse. Sinon, une vieille barque assure la traversée jusqu'à l'escalier contre lequel s'écrasent les vagues. L'agglomérat aux murs badigeonnés à la chaux couvre entièrement le rocher exigü. Il se compose de quelques cases et d'un mausolée surmonté d'une boule de bronze. Dans les premières vivent des indigents, bénéficiaires de la charité, et des marchands de toute sorte. Le sanctuaire abrite deux tombes : celle d'un « saint homme », Sidi Abderrahmane Ibn Jilali, et celle de sa fidèle servante.

L'escalier à peine gravi, le pèlerin se faufile entre mendiants et commerçants. Ces derniers servent le boniment : cierges « pour la baraka », eau parfumée aux fleurs d'oranger, pigeons sacrés que « personne ne peut toucher », herbes propices à la fumigation, coqs noirs « pour le sacrifice »... A la foule se mêlent des cartomanciennes et des vendeurs de plaques de plomb, sur lesquelles on fait graver son nom. Le mausolée est interdit d'accès aux « roumis », originellement les Romains, aujourd'hui les Occidentaux chrétiens. Cependant, assise à l'entrée, où elle propose un verre de lait, la gardienne toute ridée tire l'étranger par le bas du pantalon, pour l'encourager. Dans la lumière vacillante des bougies, on distingue deux tombeaux. A droite, celui de Sidi Abderrahmane est recouvert, tel un catafalque, d'un tissu ancien, vert et or. Les croyants l'agrippent, murmurant des vœux ou s'abîmant dans la méditation. Une petite fenêtre grillagée – la *chabak* – ne laisse passer que l'obscurité. Elle sert, à la fois, de confessionnal et de tronc.

L'histoire de Sidi Abderrahmane est incertaine. Originaire de Bagdad, il aurait échoué ici après une longue errance, selon les uns. Selon d'autres, analphabète désespérant de mémoriser les versets du Coran, il se serait retiré sur ce rocher pour louer Dieu à l'aide de sa flûte, un simple pipeau. Quoi qu'il en soit, le défunt reclus de l'île a été sanctifié, du temps du protectorat, par Mohammed V, le grand-père de l'actuel monarque. Réputé comme guérisseur de femmes « en mal d'amour ou de fécondité », l'ermite continuait d'attirer, jour après jour, des dizaines de « malheureuses » qui, à en croire le gérant des lieux, s'exposent à la façade maritime, « les cheveux aux vents, face aux démons de la mer, pour anéantir les esprits maléfiques agrippés à leur âme ». Certaines préfèrent se baigner dans une grotte moins agitée par les déferlantes, en enlevant leurs vêtements intimes. Sur la plage, une lingerie pas toujours fine atteste la fiabilité du témoin. De la terre ferme, on voit aussi des soutien-gorge et culottes accrochés, en ex-voto, à la roche poreuse.

Le Maroc compte des milliers de marabouts à l'image de Sidi Abderrahmane. Si celui-ci n'a plus droit, depuis quelques années, au *mousssem*, le grand rassemblement annuel, il n'en résiste pas moins à l'envahissante modernité, à l'instar de sa nécropole plongée dans l'océan. Et les femmes qui viennent le solliciter ne sont pas, loin de là, toutes illettrées. Nombre de bourgeoises, voire des étudiantes diplômées, font le pèlerinage, toutes « pour accompagner » qui une petite bonne, qui une copine « qui y croit encore »... De fait, le culte des saints fleurit à travers tout le pays, unit toutes les couches de la société. Il transcende même les frontières de la religion et les phobies de la promiscuité.

Au royaume chérifien, bien que minoritaires, il existe des « saintes » en activité, et une trentaine de marabouts vénérés à la fois par des juifs et des musulmans. Sidi Maarouf, victime de l'urbanisation à Casablanca, a été « démenagé ». Sidi Taghi, commis à une rude tâche dans la division du travail de ces intermédiaires avec le ciel, sert d'instance d'appel contre les injustices administratives. Embaumé de volutes, Sidi Hedi



PHOTOS GÉRARD RONDEAU

Des marabouts qui font de l'ombre aux islamistes

Au Maroc, les marabouts, saints vénérés dans toutes les régions, ne sont pas un simple archaïsme. Critiqués à demi-mot par les islamistes radicaux mais choyés par le pouvoir, ils incarnent un visage original de l'islam populaire

veille sur les fumeurs de haschisch... Gage de leur succès, les marabouts sont aussi nombreux et variés que leur utilité. Legs du passé, leurs nécropoles se trouvent souvent sur les anciens axes caravaniers, où elles faisaient office d'espaces de neutralité, de refuge politique autant que de marché à l'abri des menaces. Leur culte revêt, outre des fonctions religieuses et commerciales, une forte dimension festive, surtout au moment du *mousssem*, qui réunit parfois, aujourd'hui encore, des centaines de milliers de personnes.

De manière générale, les marabouts sont censés négocier avec les djinns, les esprits maléfiques tourmentant l'homme peccable, afin de ramener celui-ci dans la voie du salut, Dieu étant trop lointain pour s'en occuper lui-même. Mais on fréquente le saint pour toute raison, par exemple avant la création d'une entreprise ou à la veille d'un examen difficile. Les folies et autres possessions sont la spécialité d'exorcistes aguerris : dans de nombreux



sanctuaires, des anneaux de fer aux murs et des chaînes scellées dans le sol auraient servi à calmer les *maj-noumin*, les « fous », furieux de déraison mais, aussi, d'amour ou de rage mystique.

Mohamed Tozy, professeur à l'université Hassan-II à Casablanca et, sans doute, le meilleur islamologue du Maroc, s'émerveille d'un « vécu religieux d'une incroyable plasticité ». A ses yeux, le maraboutisme n'est pas un reliquat en voie de disparition, un vague souvenir de pratiques pré-islamiques. Au contraire, tradition nourrie par excès de modernité, le culte des saints aurait de beaux jours devant lui. Et de citer en exemple un mendiant de Tiznit, dans le Sud, mort il y a deux ans.

DEPUIS 1960, il avait vécu dans une cabane sur la place du marché, sans jamais préférer un mot, se laissant approcher seulement par le fils d'une prostituée, né dans un bordel et vendeur de boîte de nuit. Faiseur de miracles, selon la rumeur, le « fou-saint » n'a jamais pu être délogé par la police, deux agents qui s'y étaient employés ayant perdu l'un la raison, l'autre une main. Venu de nulle part, mystérieux, ayant s'en occuper tout lien social, jusqu'au langage, « l'homme de Tiznit sera vénéré comme marabout d'ici quelques années », prédit le chercheur. Qui en est persuadé au point d'avoir engagé ce pari au Bistrot des ethnologues à Montpellier,

l'an passé, en marge d'un colloque scientifique. A voir...

En attendant, les saints déjà confirmés font l'objet d'une grande sollicitude. Non seulement de la part des leurs clients, mais aussi du palais royal, voire des islamistes. Au royaume chérifien, gouverné par le Commandeur des croyants, le souverain veille de près sur le bien-être

« investissent » dans un marabout local, estimant leur sort lié au sien. C'est ainsi que Driss Basri, l'inamovible ministre de l'intérieur de Hassan II, avait promu un obscur saint de Settat, sa ville, saint régional. Lequel a tenu bon pendant de longues années, mais n'a pas pu conjurer le limogeage du grand vizir en novembre 1999, trois

« Quand je vois un Marocain entrer dans un mausolée, mon désaccord avec lui n'est pas théologique mais politique »

Nadia Yacine, fille du chef spirituel de l'islamisme marocain

des intercesseurs en grâce de ses sujets. Chaque année, une demi-douzaine de sanctuaires reçoivent d'importants dons en argent du monarque, qui en fait publiquement état. Beaucoup d'autres, en catimini, des enveloppes au sile royal. D'ailleurs, à peine proclamé, Mohammed VI s'est rendu sur la tombe de Moulay Idriss, à la fois fondateur de l'Etat marocain, rival dynastique des Alaouites et l'un des plus grands marabouts du pays.

Le roi n'est pas le seul à penser qu'il vaut mieux avoir les saints avec soi. Bien des hommes politi-

mois après l'avènement au trône de Mohammed VI.

Salé, la ville jumelle de Rabat, sur l'autre rive du Bouregreg : non loin du fleuve, le mausolée de Sidi Benachir a fière allure. Venu dès le XIV^e siècle d'Andalousie, ce saint a eu des rapports tendus avec le sultan de son époque qu'il n'a jamais voulu recevoir. Cependant, après sa mort en 1363, ce bienfaiteur des « fous » aurait rendu service à la dynastie, un successeur inattendu au trône étant parti d'ici, de sa cellule d'aliéné, sur un cheval chamarré d'or, coiffé du parasol du nouveau

A Salé, sur la rive du Bouregreg : en haut, la procession des cierges au mausolée de Sidi Abdallah Ben Hassoun.

En bas, des pèlerins en transe dans le mausolée de Sidi Benachir, grammairien et poète du XIV^e siècle.

régnant... Aujourd'hui, le ministère des habbous (affaires religieuses) paie l'eau et l'électricité du saint, ainsi que les occasionnelles réfections de sa dernière demeure. Tous les jours à 16 heures, une camionnette du palais apporte sept grands plats de couscous et, le mercredi à 10 heures, après le lavage de la tombe, trois paniers de pain. Ici comme ailleurs, la charité fonde un réseau d'allégeance.

SOIXANTE-quinze familles disent descendre du saint homme et veillent à son culte. Bénéficiaires de l'obole des pèlerins (chacune pendant une petite semaine dans l'année), elles organisent la distribution des dons, le *mousssem* avec le concours des autorisés et, si tel est l'usage, une procession fastueuse à travers la ville. Comme l'avait formulé Hassan II au début de son règne, le Commandeur des croyants est « l'ombre divine sur terre et l'arc de Dieu ». Le champ politique étant ainsi sacralisé, le culte des marabouts constitue, pour reprendre l'expression de Bruno Etienne, son « contre-champ illégitime à statut subalterne ».

Au Maroc, de tout temps plutôt harmonieuse, la cohabitation entre le trône et l'islam populaire s'est doublée de connivence depuis que l'islamisme tente de transformer la religion en champ de contestation. « En fait, c'est l'autorité qui est en jeu, pas l'orthodoxie de la foi », constatait Bruno Etienne, dès 1979, dans son article « Magie et thérapie à Casablanca ». L'année de la révolution iranienne, il relevait aussi que « le retour à un islam des docteurs et le retour au culte des saints se développaient parallèlement », comme deux façons de compenser « le coût trop élevé de la modernisation ». Depuis, la clientèle des marabouts est devenue un objet de rivalité entre la monarchie chérifienne et ses pourfendeurs les plus radicaux, les islamistes de l'entourage du cheikh Abdessalam Yacine.

« Quand je vois un Marocain entrer dans un mausolée, mon désaccord avec lui n'est pas théologique mais politique », explique Nadia Yacine, la fille du dirigeant de l'association Justice et bienfaisance. Tourrière du mouvement – son père septuagénaire ne s'exprime pas en public, bien que son assignation à résidence ait été levée en mars 2000 –, elle n'assimile pas le maraboutisme au « charlatanisme, même si la menace d'idolâtrie existe ». Elle dit se rendre elle-même sur des tombes de saints, « en quête de spiritualité, dans l'esprit soufi, qui, pour comprendre la décadence de l'islam et sa division, est une pièce essentielle du puzzle éparpillé ». En ce sens, Nadia Yacine perçoit, dans le culte des marabouts, les « derniers reflets d'une très grande lumière ». Toutefois, l'Etat se posant en mieux-offrant sur le plan religieux, à la fois bailleur de fonds et rédempteur d'âmes, elle oppose au « soufisme viril » de son père le « discours anethésiant d'un quiétisme opportuniste ». Bref, pour dépolitiser les masses, la théocratie réinventerait l'« opium du peuple ».

Esprit subtil, le chercheur Mohamed Tozy fait remarquer que l'énigmatique Abdessalam Yacine, le chef spirituel de l'islamisme marocain, réunit lui-même nombre des conditions nécessaires à un futur saint : le don du discernement, un charisme à la limite du culte de la personnalité, un destin censé révéler la volonté cachée de Dieu. « Yacine est dans l'itinéraire de la sanctification », affirme l'universitaire, les yeux plissés de malice. Khalid Jamaï, l'un des éditorialistes les plus en vue du pays, n'y croit pas et relève que les islamistes critiquent ce qu'ils pratiquent : l'instrumentalisation de la foi. « Mais, quand on vend du singe, il ne faut pas se moquer de ceux qui en achètent », assène le journaliste en paraphrasant un proverbe marocain. L'issue de la bataille triangulaire entre le Commandeur des croyants, les islamistes et les fidèles des saints reste incertaine. Pour les marabouts, pris entre le marteau islamiste et l'enclume de la religion d'Etat, le nouveau « pari de Tozy » n'est pas gagné.

Stephen Smith

L'Europe du lendemain

par Laurent Cohen-Tanugi

LES événements du 11 septembre et leurs suites ont radicalement modifié le contexte international et notre univers mental. Le monde a basculé, les Etats-Unis ont changé. Il est dès lors opportun de se demander si l'Europe, elle aussi, a changé ou, du moins, si elle se prépare à le faire en réponse à cette nouvelle donne. Car ne nous y trompons pas : si le Vieux Continent bénéficie d'un répit face à la pression qui s'exerce actuellement sur les Etats-Unis, nous sommes, à bien des égards, dans le même bateau.

La question déterminante pour l'avenir de l'Union européenne comme acteur politique international est celle de la conciliation entre les exigences et les implications contradictoires de son approfondissement et de son élargissement : les termes de cette conciliation des plus difficiles, dans laquelle l'Europe se débat depuis près de dix ans, se trouvent-ils modifiés par le nouveau contexte international ?

Ce qui ressort clairement des événements du 11 septembre, c'est, pour reprendre les termes du président de la République, l'urgence d'une « accélération » de la construction européenne, c'est-à-dire de l'approfondissement et de l'intégration dans les domaines essentiels que sont l'action policière et judiciaire, la sécurité intérieure de l'Union, l'élaboration d'un droit pénal commun, la politique étrangère et de sécurité commune et, bien entendu, la défense européenne, sans oublier la politique économique.

Il est clair que les charges écrasantes de la protection d'un immense territoire national, du leadership de la lutte antiterroriste à l'échelle mondiale et de la stabilisation de l'Asie centrale et du Proche-Orient interdiront à moyen terme aux Etats-Unis, sauf crise majeure, une implication significative en Europe. L'Union européenne devra donc assumer elle-même à l'avenir sa défense et sa sécurité intérieure, tout en prenant sa part, comme le reste du monde, y compris arabomusulman, à la lutte contre le terrorisme international.

Les Etats-Unis ont plus que jamais besoin d'une Europe forte,

solidaire et active. Pour l'Union européenne, qui se donnait volontiers pour vocation, avant le 11 septembre, d'équilibrer l'« hyperpuissance » américaine et dispose d'atouts politiques pour le faire, c'est là une occasion historique de donner corps à ses ambitions, tout en s'acquittant d'une partie de sa dette historique à l'égard des Etats-Unis.

Plus prosaïquement, face aux défis concrets et parfois vitaux auxquels nous sommes désormais confrontés, les citoyens européens ne pardonneront pas à l'Europe et à ses Etats membres l'inaction ou l'inefficacité.

Le nouveau contexte international renforce donc clairement la nécessité de l'approfondissement, et la conscience de celle-ci. Le fait est suffisamment important et neuf par rapport à la problématique européenne des dix dernières années, marquée par l'immobilisme et la fuite en avant de l'élargissement, pour être noté.

On n'échappera pas à terme à l'alternative entre une grande Europe fédérale et l'articulation de deux Europes concentriques

L'attitude et les décisions prises par les Quinze depuis le 11 septembre, notamment aux sommets extraordinaires de Bruxelles et de Gand, vont clairement dans ce sens. Mais les charges nouvelles qui pèsent sur l'Union européenne, notamment en matière de sécurité et de défense, exigeront une volonté politique d'intégration et de coopération ainsi que des efforts financiers considérables au niveau national, et particulièrement en France. Il reste à espérer que les Quinze s'en montreront individuellement et collectivement capables sans la nécessité de nouvelles catastrophes.

Qu'en est-il à présent de l'élargissement ? Mécaniquement, il est passé au second plan dans le discours politique européen, pour au moins deux raisons : le nouveau contexte le rend moins immédiatement prio-

ritaire que l'approfondissement ; par ailleurs, les négociations d'adhésion sont désormais tellement avancées que l'élargissement apparaît chose faite.

Les Quinze n'en ont pas moins tenu à rassurer fortement les pays candidats sur ce point lors du récent sommet de Gand. Objectivement, la nouvelle situation internationale est à double tranchant pour les pays candidats. D'un côté, elle renforce la vision géopolitique de la construction européenne, défendue depuis toujours par les Etats-Unis, qui lui assigne avant tout la mission de sécuriser les pays fragiles en y consolidant la démocratie et l'économie de marché. L'argument joue naturellement pour l'Europe centrale et orientale, mais aussi, en l'occurrence pour la Turquie.

L'objection que suscite toutefois cette vision géopolitique de la construction de l'Europe est celle de ses limites géographiques : elle implique en effet, en bonne logique, l'adhésion, à terme, de la partie euro-

sion ainsi que de nouvelles politiques communes afin de renforcer sa frontière orientale.

S'ils viennent corriger le déséquilibre antérieur entre approfondissement et élargissement en termes de dosage et de calendrier, les événements du 11 septembre n'éliminent donc pas la contradiction en germe dans le concept d'une « Europe puissante » de 30 Etats membres, et le casse-tête institutionnel qui va avec. Bien au contraire, ils les accentuent, à la mesure de la nécessité nouvelle pour l'Europe de se prendre en charge dans un environnement plus risqué.

L'expérience l'a montré, la coopération intergouvernementale, même entre un nombre restreint d'Etats, ne suffira pas sur la durée à répondre aux exigences nouvelles de la sécurité, de la défense et de la diplomatie européennes. Et les réactions belge, italienne et espagnole à la brève entrevue militaire entre les trois « grands » au sommet de Gand montrent bien les limites de la géométrie variable sur des questions essentielles. La seule voie possible est donc une communautarisation accrue des politiques européennes demeurées jusqu'ici exclusivement intergouvernementales.

Cela suppose des modifications importantes dans l'architecture baroque édifée à Maastricht, dans le sens d'une plus grande cohésion politique et d'une plus grande efficacité de l'Union. Déjà la Commission s'implique, sous la pression des événements, dans des domaines qui lui étaient jusqu'ici interdits. On n'échappera pas, à terme, à l'alternative entre une grande Europe fédérale et l'articulation de deux Europes concentriques, cette seconde option pouvant servir de transition à la première.

Comme d'autres entités politiques dans l'Histoire, la construction européenne a souvent progressé sous la pression extérieure. C'est dans cette perspective, et avec le mandat approprié, que doit s'inscrire la Convention qui sera mise en place au Conseil européen de Laeken en décembre prochain.

Laurent Cohen-Tanugi est avocat et essayiste.

« Sans ambiguïté »

par Claude Lanzmann

MON film *Sobibor*, 14 octobre 1943, 16 heures a été présenté au Festival de New York le 11 octobre, un mois jour pour jour après « le triomphe de la mort » dans les tours jumelles du World Trade Center – les Américains disent « the disaster ». Le récit de Yehuda Lerner, le héros de la révolte de Sobibor, sanctifie la vie, absolument, au cœur de cet autre royaume de la mort qu'était le camp d'extermination nazi. Dans un geste de liberté fondatrice, animés d'un courage proprement surhumain, Lerner et ses camarades se réapproprient la violence et tuent pour mettre un terme au massacre des innocents. Les spectateurs new-yorkais comprirent que le film, sans l'avoir cherché, s'adressait à eux plus encore.

J'avais, la veille, survolé, venant du nord, la côte américaine dans un ciel bleu déchirant, clair et net, la baie de Boston, et l'aéroport de cette cité marine d'où Mohammed Atta avait lui-même décollé le 11 septembre par une identique matinée, pacifique et glorieuse. Il ne faut pas trois quarts d'heure pour relier Boston à Newark ou Kennedy Airport et je l'imaginai aux commandes de l'appareil dont lui et les autres fous de Dieu s'étaient emparés, fonçant à 600 à l'heure vers la tour nord qu'il apercevait maintenant, dressée à la pointe de Manhattan, miroitante signature de l'aventure et du génie humains.

Il faut s'interroger, s'étonner sans fin : que se passe-t-il, au dernier instant, à la seconde ultime, avant que l'avion ne se change en une tournoyante boule de feu, oui, que se passe-t-il dans la tête de ces donneurs de mort qui aiment tellement la mort qu'ils s'immolent eux-mêmes pour provoquer le plus terrifiant carnage ? Je suis resté des heures à scruter les photographies de Mohammed Atta et de Ziad Jarrahi. Leurs visages lisses et fermés ne livrent aucune clé. Les consignes et mots d'ordre pour les moments qui précèdent le passage à l'acte rendent peut-être tout plus opaque encore : ouvre ton âme et cire tes souliers, gaine fermement ton slip autour de tes bourses, on peut ainsi résumer sans trahir la monotone, lugubre et inepte litanie des recommandations dernières. Les 70 vierges qui attendent, au paradis d'Allah, les sexes calcinés des suicidés assassins n'énoncent rien d'autre que le désir honteux et la haine des femmes, en même temps que le désert irrémédiable des « civilisations de frères » (cf. *l'Algérie*).

Le 11 septembre fut, à la lettre, un événement inouï, inhumain, haïssable, qui ne souffre pas qu'on le condamne obliquement, au passage, en une gémulation hâtive, comme pour s'en débarrasser au plus vite et revenir obscènement aux vieilles antiennes. Je ne crois pas, moi non plus, que les bombardements sur l'Afghanistan soient la réponse appropriée et suis

d'autant plus à l'aise pour l'écrire que j'ai été parmi les minoritaires qui dénoncèrent les frappes contre la Serbie. Mais ceux qui, après un pareil crime, un tel meurtre de masse, un désastre qui porte atteinte à l'humanité entière, s'empresstent de proclamer qu'ils ne sont « pas américains » ou semblent renvoyer dos à dos les tueurs et les victimes, cherchant des justes raisons à l'injustifiable, se mettant à battre leur coulpe et la nôtre – ce que j'ai appelé ailleurs un néopétainisme rampant –, ce n'est le moins qu'on puisse dire, sont incapables de diriger sur l'horreur un regard frontal, se réfugiant dans la pire frivolité à l'instant même où ils prétendent penser et, quoi qu'ils en aient, légitiment le terrorisme.

Ceux qui semblent renvoyer dos à dos les tueurs et les victimes se réfugient dans la pire frivolité et légitiment le terrorisme

Ont-ils vu, aux quatre coins de New York, les immenses panneaux mobiles, placardés des photographies des 6 000 disparus, d'avis de recherche désespérés des proches qui ne veulent pas y croire ? La plupart sont de pauvres gens, Portugais, Mexicains, Chinois, Haïtiens, Arabes, etc. Mais « la résistance à la mondialisation marchande », pour reprendre la formulation tristement répétitive d'un appel « lancé par 113 intellectuels français » (*Le Monde* du 22 octobre) vaut peut-être qu'on passe par pertes et profits cette douleur infinie, comme au meilleur temps du Savoir absolu.

Il est vrai que les mêmes déclarent condamner « sans ambiguïté » les crimes du 11 septembre. Se rendent-ils seulement compte du comique sinistre de ce « sans ambiguïté » ? Mais c'est l'appel tout entier, avec son vieil anti-impérialisme mécanisé et la lassante répétition des éternels signataires, revenus à leur haine originelle, celle d'Israël, plus coupable que Ben Laden, coupable de l'avoir créé, seul coupable pourquoi pas, qui atteste leur totale impuissance à affronter la nouveauté radicale de l'événement. Leur anti-impérialisme s'évanouirait sans doute comme par enchantement si un jour – ce qu'à Dieu ne plaise – l'OTAN ou les Etats-Unis lâchaient leurs bombes sur Israël.

Claude Lanzmann est cinéaste et directeur de la revue « Les Temps modernes ».

Le terrorisme est un totalitarisme

par François Rachline

QUELLE guerre épargne les civils ? Quelle guerre n'entraîne pas le malheur et la désolation ? Quelle guerre est belle ? Quelle guerre n'entretient pas la revanche ? Quelle guerre ne provoque pas d'injustices ? Quelle guerre n'est pas dangereuse politiquement ? Aucune. Et pourtant...

Pourtant, il est des guerres préférables à la paix. Il est des guerres nécessaires. Ce sont celles des démocraties contre les totalitarismes. Celles des sociétés éprises de libertés individuelles contre celles qui méprisent l'individu. Celles qui font primer le dialogue contre celles qui le refusent. Celles qui ont placé le doute au cœur de leur pensée contre celles que la certitude conduit. Celles qui favorisent les questions contre celles qui s'enferment dans des réponses définitives.

Le XX^e siècle a connu deux de ces guerres majeures. Une, directe, contre le nazisme et l'autre, froide, contre le stalinisme. Chaque fois, des voix se sont élevées pour sauvegarder la paix. Certains intellectuels de gauche ont cru défendre les hautes valeurs de la démocratie en opposant leur pacifisme à Hitler et leur tolérance à Staline. Mais c'était retourner contre elle-même les valeurs de la gauche. Dans les deux cas, il ne fallut pas longtemps pour mesurer les conséquences dramati-

ques de l'erreur. La reconnaître et la regretter prit à certains parfois beaucoup de temps !

Les totalitarismes se moquent des nuances, des arguments, de la persuasion, du doute. Ils pratiquent des jeux à somme nulle : j'ai tout, tu n'as rien. Ils ne défendent pas des idées, mais prônent la dictature d'une seule : éliminer l'opposant. Ils ne se soucient pas des hommes, simples otages de la force. Ils ne cherchent rien d'autre qu'à imposer pour toujours l'uniformité de leur vision du monde. Par l'enfer-

asservir. Comme eux, il emploie un seul moyen, la force. Comme eux, il utilise les hommes comme des instruments, et seulement comme des instruments. Comme eux, il opère dans la certitude. Comme eux, il subordonne toutes ses actions à un rêve d'exclusion et d'extermination de ses ennemis. Comme eux, il écarte tout dialogue. Comme eux, il est aveugle à sa propre cécité. Quels que soient les masques derrière lesquels il se cache, les déguisements dont il s'attife ou les causes dont il se réclame.

Ceux qui critiquent les Américains aujourd'hui critiquent en fait l'indispensable réaction des démocraties devant ce qui les nie

mement et par la mort. Qui ne pense pas comme moi doit venir à ma pensée ou mourir : tel est le postulat de l'autoritarisme. Il suffirait presque de retourner toutes les phrases précédentes pour définir, même maladroitement, les visées de la démocratie.

Le XXI^e siècle s'ouvre avec un nouveau totalitarisme : le terrorisme. Il a grandi, mûri, le voilà désormais adulte. Comme ses frères jumeaux, le nazisme et le stalinisme, il ne poursuit qu'un seul but,

l'indispensable réaction des démocraties devant ce qui les nie. Il leur arrive même de rechercher dans l'attitude arrogante – et il est vrai critiquable – d'un capitalisme boursier triomphant les justifications du terrorisme. Ils ressemblent à ceux qui s'interrogent d'abord sur le comportement provocateur d'une femme violée plutôt que sur son agresseur, ou à ceux qui pensent que l'assassin d'un enfant avait quelque raison d'être exaspéré par ce sale gosse qui l'avait bien cherché. L'indispensable examen de conscience auquel doivent se livrer les démocraties ne validera jamais le terrorisme.

Contre ce troisième totalitarisme, le terrorisme, ce nouveau cancer généralisé, les mêmes réactions que jadis valent. Les Américains sont déjà sur le terrain, mais le théâtre des opérations est bien plus vaste. Au-delà de l'Afghanistan, il nous englobe, nous Européens. Cette guerre n'est certes pas idéale, ni juste pour tout le monde, ni enthousiasmante. Elle est risquée. Elle devrait durer. Elle peut déra- per. Elle est, hélas, nécessaire. Le terrorisme ne mérite pas la paix.

François Rachline enseigne l'économie à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'université Paris-X-Nanterre.

PERIFILMS et REZO FILMS présentent

OCTOBRE 1998... FEVRIER 2000
HOPITAL LAENNEC

7 NOVEMBRE

UN FILM DE JEAN-PAUL ANDRIEU

ETATS DE SERVICE

Toujours captivant, parfois bouleversant...
une belle coulée de grand cinéma. LES INROCKUPTIBLES

Beaucoup de justesse,
de respect et parfois aussi
d'humour. Passionnant.

CINE LIVE

René Girard, philosophe et anthropologue

« Ce qui se joue aujourd'hui est une rivalité mimétique à l'échelle planétaire »

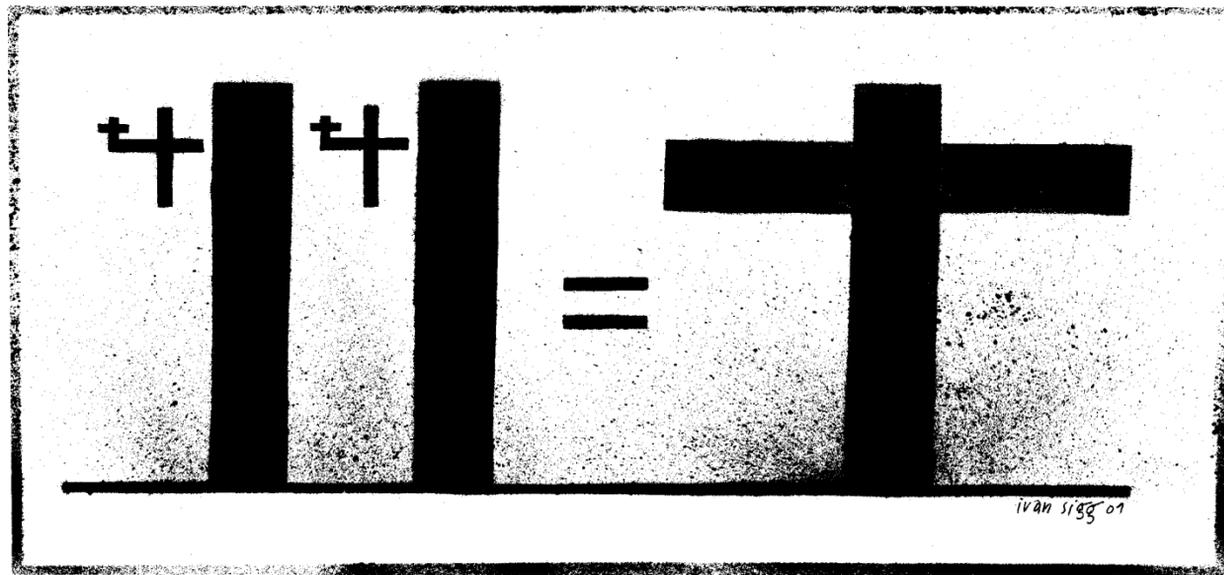
Le terrorisme est suscité par un désir exacerbé de convergence et de ressemblance avec l'Occident. L'islam fournit le ciment qu'on trouvait autrefois dans le marxisme. Son rapport mystique avec la mort nous le rend plus mystérieux encore

« Votre théorie de la "rivalité mimétique" peut-elle s'appliquer à l'actuelle situation de crise internationale ?

– L'erreur est toujours de raisonner dans les catégories de la "différence", alors que la racine de tous les conflits, c'est plutôt la "concurrence", la rivalité mimétique entre des êtres, des pays, des cultures. La concurrence, c'est-à-dire le désir d'imiter l'autre pour obtenir la même chose que lui, au besoin par la violence. Sans doute le terrorisme est-il lié à un monde "différent" du nôtre, mais ce qui suscite le terrorisme n'est pas dans cette "différence" qui l'éloigne le plus de nous et nous le rend inconcevable. Il est au contraire dans un désir exacerbé de convergence et de ressemblance. Les rapports humains sont essentiellement des rapports d'imitation, de concurrence.

» Ce qui se vit aujourd'hui est une forme de rivalité mimétique à l'échelle planétaire. Lorsque j'ai lu les premiers documents de Ben Laden, constaté ses allusions aux bombes américaines tombées sur le Japon, je me suis senti d'emblée à un niveau qui est au-delà de l'islam, celui de la planète entière. Sous l'étiquette de l'islam, on trouve une volonté de rallier et de mobiliser tout un tiers-monde de frustrés et de victimes dans leurs rapports de rivalité mimétique avec l'Occident. Mais les tours détruites occupaient autant d'étrangers que d'Américains. Et par leur efficacité, par la sophistication des moyens employés, par la connaissance qu'ils avaient des Etats-Unis, par leurs conditions d'entraînement, les auteurs des attentats n'étaient-ils pas un peu américains ? On est en plein mimétisme.

– "Loin de se détourner de l'Occident, écrivez-vous dans votre dernier livre, ils ne peuvent pas s'empêcher de l'imiter, d'adopter ses valeurs sans se l'avouer et sont tout aussi dévorés que nous le sommes de la réussite individuelle et collective." Faut-il comprendre que les "ennemis" de l'Occident font des Etats-Unis le modèle mimétique de leurs aspirations, au besoin en le tuant ?



– Ce sentiment n'est pas vrai des masses, mais des dirigeants. Sur le plan de la fortune personnelle, on sait qu'un homme comme Ben Laden n'a rien à envier à personne. Et combien de chefs de parti ou de faction sont dans cette situation intermédiaire, identique à la sienne. Regardez un Mirabeau au début de la Révolution française : il a un pied dans un camp et un pied dans l'autre, et il n'en vit que de manière plus aiguë son ressentiment. Aux Etats-Unis, des immigrants s'intègrent avec facilité, alors que d'autres, même si leur réussite est éclatante, vivent aussi dans un déchirement et un ressentiment permanents. Parce qu'ils sont ramenés à leur enfance, à des frustrations et des humiliations héritées du passé. Cette dimension est essentielle, en particulier chez des musulmans qui ont des traditions de fierté et un style de rapports individuels encore proche de la féodalité.

– Mais les Américains auraient dû être les moins étonnés de ce qui s'est passé, puisqu'ils vivent en permanence ces rapports de concurrence.

– L'Amérique incarne en effet ces rapports mimétiques de concurrence. L'idéologie de la libre entreprise

en fait la solution absolue. Efficace, mais explosive. Ces rapports de concurrence sont excellents si on en sort vainqueurs, mais si les vainqueurs sont toujours les mêmes, alors, un jour ou l'autre, les vaincus renversent la table du jeu. Cette concurrence mimétique, quand elle est malheureuse, ressort toujours, à un moment donné, sous une forme violente. A cet égard, c'est l'islam qui fournit aujourd'hui le ciment qu'on trouvait autrefois dans le marxisme. "Nous vous enterrerons", disait Khrouchtchev aux Américains. Cela avait un côté bon enfant... Ben Laden, c'est plus inquiétant que le marxisme où nous reconnaissons une conception du bonheur matériel, de la prospérité et un idéal de réussite pas si éloigné de ce qui se vit en Occident.

– Que pensez-vous de la fascination pour le sacrifice chez les kamikazes de l'islam ? Si le christianisme, c'est le sacrifice de la victime innocente, iriez-vous jusqu'à dire que l'islamisme est la permission du sacrifice et l'islam une religion sacrificielle, dans laquelle on retrouve aussi cette notion de "modèle" qui est au cœur de votre théorie mimétique ?

– L'islam entretient un rapport avec la mort qui me convainc davantage que cette religion n'a rien à voir avec les mythes archaïques. Un rapport avec la mort qui, d'un certain point de vue, est plus positif que celui que nous observons dans le christianisme. Je pense à l'agonie du Christ : "Mon Père, pourquoi m'as-tu abandonné ! (...) Que cette coupe s'éloigne de moi." Le rapport mystique de l'islam avec la mort nous le rend plus mystérieux encore. Au début, les Américains prenaient ces islamistes kamikazes pour des "cowards" (poltrons), mais, très vite, ils ont changé d'appréciation. Le mystère de leur suicide épaississait le mystère de leur action terroriste.

» Oui, l'islam est une religion du sacrifice dans laquelle on retrouve aussi la théorie du mimétisme et du modèle. Les candidats au suicide ne manquaient déjà pas lorsque le terrorisme semblait échouer. Alors imaginez ce qui se passe aujourd'hui quand il a, si j'ose dire, réussi. Il est évident que dans le monde musulman ces terroristes kamikazes incarnent des modèles de sainteté.

– Les martyrs de la foi au Christ sont aussi, disaient les Pères de l'Eglise, de la "semence" de chrétiens...

– Oui, mais dans le christianisme, le martyr ne meurt pas pour se faire copier. Le chrétien peut s'apitoyer sur lui, mais il n'envie pas sa mort. Il la redoute même. Le martyr sera pour lui un modèle d'accompagnement, mais pas un modèle pour se jeter dans le feu avec lui. Dans l'islam, c'est différent. On meurt martyr pour se faire copier et manifester ainsi un projet de transformation politique du monde. Appliqué au début du XXI^e siècle, un tel modèle me laisse pantalois. Est-il propre à l'islam ? On fait souvent référence à la secte des *hachichins* au Moyen Age qui se tuaient après avoir donné la mort aux infidèles, mais je ne suis pas capable de comprendre ce geste, encore moins de l'analyser. Il faut seulement le constater.

– Iriez-vous jusqu'à dire que la figure dominante de l'islam est celle du combattant guerrier et que dans le christianisme c'est celle de la victime innocente, et que cette différence irréductible condamne toute tentative de compréhension entre ces deux monothéismes ?

– Ce qui me frappe dans l'histoire de l'islam, c'est la rapidité de sa diffusion. Il s'agit de la conquête militaire la plus extraordinaire de tous les temps. Les barbares s'étaient fondus dans les sociétés qu'ils avaient conquises, mais l'islam est resté tel qu'il était et a converti les populations des deux tiers de la Méditerranée. Ce n'est donc pas un mythe archaïque comme on aurait tendance à le croire. J'irais même jusqu'à dire que c'est une reprise – rationaliste à certains points de vue – de ce qui fait le christianisme, une sorte de protestantisme avant l'heure. Dans la foi musulmane, il y a un aspect simple, brut, pratique qui a facilité sa diffusion et transformé la vie d'un grand nombre de peuples à l'état tribal en les ouvrant au monothéisme juif modifié par le christianisme. Mais il lui manque l'essentiel du christianisme : la croix. Comme le christianisme, l'islam réhabilite la victime innocente, mais il le fait de manière guerrière. La croix, c'est le contraire, c'est la fin des mythes violents et archaïques.

– Mais les monothéismes ne sont-ils pas porteurs d'une violence structurelle, parce qu'ils ont fait naître une notion de Vérité unique, exclusive de toute articulation concurrente ?

– On peut toujours interpréter les monothéismes comme des archaïsmes sacrificiels, mais les textes ne prouvent pas qu'ils le sont. On dit que les Psaumes de la Bible sont violents, mais qui s'exprime dans les psaumes, sinon les victimes des violences des mythes : "Les taureaux de Balaam m'encerclent et vont me lyncher" ? Les Psaumes sont comme une fourrure magnifique de l'exté-

rieur, mais qui, une fois retournée, laisse découvrir une peau sanglante. Ils sont typiques de la violence qui pèse sur l'homme et du recours que celui-ci trouve dans son Dieu.

» Nos modes intellectuelles ne veulent voir de la violence que dans les textes, mais d'où vient réellement la menace ? Aujourd'hui nous vivons dans un monde dangereux où tous les mouvements de foules sont violents. Cette foule était déjà violente dans les Psaumes. Elle l'est dans le récit de Job. Elle demande à Job de se reconnaître coupable : c'est un vrai procès de Moscou qu'on lui fait. Procès prophétique. N'est-ce pas celui du Christ adulé par les foules, puis rejeté au moment de la Passion ? Ces récits annoncent la croix, la mort de la victime innocente, la victoire sur tous les mythes sacrificiels de l'Antiquité.

» Est-ce si différent dans l'islam ? Ils contiennent aussi de formidables intuitions prophétiques sur le rapport entre la foule, les mythes, les victimes et le sacrifice. Dans la tradition musulmane, le bœlier sacrifié à Abel est le même que celui qui a été envoyé par Dieu à Abraham pour qu'il épargne son fils. Parce qu'Abel sacrifie des bœliers, il ne tue pas son frère. Parce que Caïn ne sacrifie pas d'animaux, il tue son frère. Autrement dit, l'animal sacrificiel évite le meurtre du frère et du fils. C'est-à-dire qu'il fournit un exutoire à la violence. Ainsi y a-t-il, chez Mahomet, des intuitions qui sont au niveau de certains des plus grands prophètes juifs, mais en même temps un souci d'antagonisme et de séparation du judaïsme et du christianisme qui peut rendre notre interprétation négative.

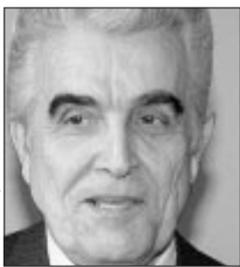
– Vous insistez dans votre dernier livre sur l'autocritique occidentale, toujours présente à côté de l'ethnocentrisme. "Nous autres Occidentaux, écrivez-vous, sommes toujours simultanément nous-mêmes et notre propre ennemi." Cette autocritique subsiste-t-elle après la destruction des tours ?

– Elle subsiste et elle est légitime pour repenser l'avenir, pour corriger par exemple cette idée d'un Locke ou d'un Adam Smith selon laquelle la libre concurrence serait toujours bonne et généreuse. C'est une idée absurde, et nous le savons depuis longtemps. Il est étonnant qu'après un échec aussi flagrant que celui du marxisme l'idéologie de la libre entreprise ne se montre pas davantage capable de mieux se défendre. Affirmer que "l'histoire est finie" parce que cette idéologie l'a emporté sur le collectivisme, c'est évidemment mensonger. Dans les pays occidentaux, l'écart des salaires s'accroît d'une manière considérable et on va vers des réactions explosives. Et je ne parle pas du tiers-monde. Ce qu'on attend de l'après-attentats, c'est bien sûr une idéologie renouvelée, plus raisonnable, du libéralisme et du progrès. »

Propos recueillis par Henri Tincq

Le sacré et la violence

RENÉ GIRARD, né le 25 décembre 1923 à Avignon, vit depuis 1947 aux Etats-Unis, où il a enseigné à l'université Stanford (Californie). Les attentats du 11 septembre l'ont laissé, d'abord, « engourdi ». Dans cet entretien au Monde, l'anthropologue essaie pour la première fois d'analyser un événement où il reconnaît ses propres thèses sur la rivalité mimétique et le sacrifice du bouc émissaire comme instrument de résolution des cycles de violence. Depuis trente ans, ses ouvrages ont été traduits dans le monde entier : *La Violence et le Sacré* (Grasset, 1972) ; *Des choses cachées depuis la fondation du monde* (Grasset, 1978) ; *Je vois*



RENÉ GIRARD

Satan tomber comme l'éclair (Grasset, 1999). Sa conviction chrétienne s'affermait au fil d'une œuvre dense qui peut se révéler une clé de lecture de la menace terroriste actuelle. Pour lui, la violence n'est pas d'abord politique ou biologique, mais mimétique. Dans un ouvrage qui vient de sortir en France chez Desclée de Brouwer – *Celui par qui le scandale arrive* (194 p., 19 €, 124,63 F) –, René Girard revient sur sa conviction que la croix – la mort du Christ – annonce la victoire sur les mythes et régressions les plus archaïques.

H. T.

Pascal Lamy, commissaire européen au commerce, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« Augmenter les échanges est une bonne chose pour tout le monde. Simplement, il faut des règles »

« Les attentats terroristes du 11 septembre ont visé, notamment, le World Trade Center à New York, c'est-à-dire le symbole du commerce mondial. La réunion au Qatar, à Doha, du 9 au 13 novembre, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est-elle une réponse ?

– Non. La décision a été prise il y a deux ans, au lendemain de l'échec de la réunion de Seattle. Cela dit, ce que cherchent les terroristes, c'est à introduire de l'incertitude, de la peur, du conflit. Nous devons leur répondre en produisant de la certitude, de la confiance, de la paix. Une table comme celle de l'OMC, qui est une espèce d'ONU de l'économie, est propice pour donner ce type de signal.

– Il n'y a pas de fracture mondiale, à vos yeux ?

– Il ne faut pas laisser se créer une fracture mondiale. Il faut répondre aux terroristes par des gestes Nord-Sud.

– Le choix de Doha permet d'éviter les manifestations anti-mondialisation qui ont marqué la réunion à Seattle, en 1999...

– La décision a été prise juste après Seattle et Qatar était alors le seul candidat. Les autorités qatariennes nous ont garanti que le dialogue serait possible avec les représentants des intérêts de la société civile, du monde des affaires, des syndicats, des organisations non gouvernementales. J'ai moi-même fait ce qu'il fallait pour que ce dialogue soit possible.

– Il a fallu le drame de Gênes, en juillet, pour que ce dialogue soit possible ?

– La contestation est le droit de tout un chacun, et c'est une bonne chose que la globalisation soit devenue un sujet grand public, au-delà du cercle des techniciens, parce qu'elle concerne tout le monde. Je partage moi-même un certain nombre de questions ou de critiques exprimées sur la mondialisation. Ce que les organisations non gouvernementales n'ont pas le droit de faire, c'est de prendre des décisions à la place des gouvernements : elles ont une voix et pas un vote.

– Quelles critiques des anti-mondialisation partagez-vous ?

– Il est vrai que les progrès écono-

miques de la mondialisation ont marginalisé un certain nombre de pays, notamment les plus pauvres de la planète. Ce n'est pas dû, pour l'essentiel, à l'organisation du commerce mondial, mais aux conditions dans lesquelles ils sont gouvernés et à leur désavantage compétitif. Il faut rééquilibrer les règles du commerce mondial pour qu'elles profitent davantage à ces pays.

– Mais lorsque Mouloussis ferme parce qu'il faut délocaliser en Pologne ou au Mexique la fabrication des fours à micro-ondes, cela concerne aussi l'Europe...

– On ne peut pas leur dire que les européens continueront à fabriquer des tee-shirts ou des fours à micro-ondes dans les dix ou vingt ans à venir. Le progrès, c'est que les Européens fassent moins de tee-shirts et exportent des Airbus ou des services téléphoniques. Il faut que chacun fasse sa croissance là où il a des avantages. Nous devons aux pays en développement de les aider à se développer en ouvrant notre commerce. C'est notre intérêt. Plus ils se développe-

ront, plus nos économies se développeront.

– Cet équilibre peut-il être trouvé à Doha ?

– Augmenter les échanges est une bonne chose pour tout le monde. Simplement, il faut des règles. On est sur une planète où les intérêts et les niveaux de développement sont différents. Mais l'important est que chacun, à Doha, mesure que nous avons intérêt à gérer ce système ensemble.

– Quelles concessions l'Europe devra-t-elle faire pour favoriser un accord à Doha ?

– En gros, les Européens doivent accepter de négocier davantage d'ouverture de leurs marchés. Les pays en développement doivent accepter de se conformer aux règles nouvelles qui seront mises au point, quitte à ce qu'on prévoit des périodes de transition. Les Américains doivent accepter de revoir leurs pratiques un peu trop protectionnistes. Chacun devra faire ces petits pas.

– Mais sur l'environnement, sur les normes sociales ou sur l'agriculture, l'Europe paraît

plus isolée qu'à Seattle...

– Tout ce qui a été fait depuis deux ans pour rapprocher les positions des pays développés et des pays en développement est largement dû à l'action de l'Europe. On est beaucoup mieux préparé aujourd'hui qu'avant Seattle. Cela dit, il subsiste effectivement un certain nombre de différends. Sur l'agriculture, par exemple, c'est vrai que mon mandat ne me permet pas de m'engager à l'élimination des subventions à l'exportation ; en revanche, je peux engager une négociation sur leur réduction.

– La prudence actuelle de la Banque centrale européenne, face au ralentissement de la croissance, voire au risque de récession, vous paraît-elle défendable ?

– La situation de l'Europe, pour l'instant, n'est effectivement pas la même que celle des Etats-Unis ou du Japon. L'Europe n'est pas en récession, c'est même la seule des locomotives mondiales qui tire encore. Mon sentiment est que la Banque centrale européenne n'a pas tort de garder des marges de manœuvre pour le

cas où la situation se dégraderait encore et où nous aurions effectivement besoin d'une vraie relance.

» Le vrai problème est que vous avez une banque centrale chargée de l'intérêt général européen en matière monétaire, mais aucun dispositif – du côté des Etats ou de la Commission – chargé de l'intérêt général européen en matière budgétaire.

– Que pensez-vous des critiques fréquentes sur l'atonie de la Commission de Bruxelles et de son président ?

– C'est un peu facile de tirer sur le pianiste quand tout ne va pas très bien. Les Etats membres devraient se demander s'ils font tout ce qu'il faut pour que l'Europe avance. On a connu des périodes où l'Europe était plus poussée, par un certain nombre de gouvernements européens. Je souhaite une Europe qui aille un peu plus vite qu'elle ne va aujourd'hui. »

Propos recueillis par Richard Artz Gérard Courtois et Jean-Marc Sylvestre

L'Argentine au bord de la cessation de paiements

L'ARGENTINE est au bord du gouffre et le spectre de la cessation de paiements hante depuis plusieurs jours les marchés financiers. Ni l'octroi de plusieurs prêts des organismes internationaux ni l'application de sept plans d'austérité en moins de deux ans n'ont permis de sortir de l'une des plus graves crises économiques que traverse le pays depuis un siècle.

Le plan de « déficit zéro » lancé en juillet dernier, selon lequel l'Etat ne peut pas dépenser plus que ce qu'il perçoit, a échoué. La collecte fiscale est en chute libre. La production est paralysée, alors que la consommation ne cesse de se réduire. Les caisses de l'Etat sont vides et le gouvernement fédéral a dû admettre qu'il ne pouvait plus s'acquitter de ses dettes envers les provinces, dont la majorité sont en banqueroute. Le pays a perdu toute crédibilité et ne reçoit plus un sou de l'extérieur. Face à une situation non seulement instable mais aussi totalement imprévisible, les investisseurs ont perdu confiance, alors qu'ils étaient venus nombreux à l'époque de l'eldorado des privatisations des services publics.

Le « miracle argentin » des années 1990, qui avait procuré des gains succulents aux compagnies étrangères et avait permis, dans la foulée, à de nombreux fonctionnaires argentins de s'enrichir impunément moyennant une corruption généralisée, n'a été qu'un mirage pour la grande majorité de la population. L'écart entre riches et pauvres n'a cessé de se creuser dans un pays qui se caractérisait par le poids de sa classe moyenne. L'économie argentine reste marquée par une spéculation effrénée et une grande dépendance vis-à-vis de l'étranger. Malgré l'entrée massive de capitaux, la dette extérieure est passée en dix ans de 62 milliards de dollars à plus de 150 milliards de dollars, soit la moitié du produit intérieur brut (PIB).

SENTIMENT DE DÉBÂCLE

Cette crise sans précédent n'est pas seulement financière. Elle est aussi sociale et politique. La récession, qui dure depuis bientôt trois ans, a entraîné un appauvrissement inédit de la population et le démantèlement des services d'éducation et de santé, qui faisaient par le passé l'orgueil de la nation la plus développée et la plus moderne d'Amérique latine. Les taux de chômage et de sous-emploi frôlent les 50 % dans certaines régions. Un Argentin sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté. Le mécontentement populaire se manifeste quotidiennement par des coupures de routes, qui sont devenues une nouvelle forme de

lutte dans tout le pays. La crise de confiance est renforcée par l'inertie du gouvernement de l'Alliance de centre-gauche de Fernando de la Rúa, au pouvoir depuis fin 1999, et qui regroupe le Parti radical et le Front pour un pays solidaire (Frepaso).

Depuis deux semaines, l'annonce d'un nouveau plan de relance économique est repoussée de jour en jour, amplifiant le climat d'incertitude et le sentiment de débâcle qui règnent à Buenos Aires. Le « risque pays », la prime de risque sur les titres publics, a crevé, le 30 octobre, le plafond des 2 000 points, et est le plus élevé du monde, devançant celui du Nigeria...

Après l'échec cuisant de l'Alliance lors des dernières élections législatives et sénatoriales, le 14 octobre, qui ont débouché sur un retour en force des péronistes, la principale force d'opposition contrôle les deux chambres et gouverne 14 des 24 provinces. Plus révélateur encore a été le record historique d'abstention et de votes nuls (plus de 40 %), qui a dévoilé la perte de confiance des citoyens à l'égard d'une classe politique perçue comme épuisée et largement corrompue. Alors qu'on s'attendait à un remaniement ministériel à l'issue du scrutin, M. de la Rúa n'a procédé qu'à quelques changements insignifiants. Rien ne va plus au sein même de l'Alliance, qui, dans les faits, a été rompue à la mi-octobre, avec la démission de Juan Pablo Cafiero, qui détenait le portefeuille du développement social et était le dernier représentant du Frepaso au sein du cabinet ministériel.

Considéré comme l'homme fort du gouvernement, Domingo Cavallo, le ministre de l'économie, est de plus en plus solitaire. Devenu impopulaire en Argentine, cet élève appliqué du Fonds monétaire international (FMI) a également perdu son image de magicien à l'étranger. Visiblement abattu, il est revenu bredouille de son dernier voyage éclair, la semaine dernière, à New York, où il n'a pas réussi à amadouer les créanciers américains et n'a pas obtenu le soutien pour trouver les 10 milliards de dollars nécessaires à une nouvelle restructuration de la dette. Sur la défensive, M. Cavallo a lancé des critiques tous azimuts, contre les gouverneurs des provinces, qu'il a accusés de procéder à des dépenses « irresponsables », mais aussi contre le voisin brésilien, à propos de sa politique de dévaluation monétaire qui affecte les exportations argentines, dont le Brésil est le principal destinataire (le real a été dévalué de près de

40 % cette année). Le ministre de l'économie a également rejeté les récentes affirmations pessimistes du président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, Alan Greenspan, qui a critiqué la politique monétaire des pays émergents dans une allusion évidente à l'Argentine.

1 PESO = 1 DOLLAR

« Certaines conditions de stress augmentent la probabilité d'un défaut des pays émergents et d'une possible contagion », a déclaré, le 24 octobre à Washington, M. Greenspan, qui a fait référence aux pays « qui ont des réserves inadéquates pour soutenir un type de change fixe ».

Malgré cet avertissement, M. Cavallo s'accroche à la loi de

convertibilité, qu'il a lui-même imposée en 1991, et qui assure la parité 1 peso = 1 dollar. Cet artifice a permis de sortir le pays du chaos - en 1989, l'hyperinflation atteignait plus de 3 000 %, obligeant le président Raul Alfonsín (radical) à démissionner - pour bénéficier d'une période de croissance de plus de 5 % par an en moyenne entre 1990 et 1996. Mais la convertibilité est devenue un carcan qui nuit à la compétitivité argentine. Sans cap à l'horizon, l'Argentine tanguait dramatiquement, secouée par les rumeurs d'une démission de M. Cavallo, ou même un départ précipité du président de la Rúa, avant la fin de son mandat en 2003.

Christine Legrand

Les gens par Kerleroux



Y a-t-il une malédiction économique islamique ?

Suite de la première page

De même l'Irlande, le Portugal et l'Espagne, pays fortement catholiques, ont pris en retard le train de la croissance économique. Nul ne peut plus douter pourtant qu'il ne les amène aujourd'hui à destination, à savoir le niveau de vie des pays européens les plus avancés. Ni le confucianisme ni le catholicisme n'ont, s'ils l'ont jamais fait, longtemps gardé fermé l'accès au capitalisme.

Les erreurs de raisonnement passées, si elles nous mettent en garde contre les extrapolations rapides, ne dispensent pas de poser une énième fois la question à propos de l'islam. Le problème pour trancher « scientifiquement » cette question est de pouvoir disposer de points de comparaison utiles. Les économistes voudraient juger de l'importance spécifique d'un facteur donné en raisonnant « toutes choses égales par ailleurs ». Le plus souvent la tâche est impossible.

MÊMES « GENS »

À la différence des sciences expérimentales, qui peuvent doser la concentration de tel ou tel produit pour juger de ses effets, ils doivent le plus souvent prendre les phénomènes en bloc. Milton Friedman remarquait

pourtant que l'entreprise n'est pas toujours vaine. L'histoire se charge parfois de donner à voir ce qui s'apparente à des « expériences » qu'on réalise en laboratoire.

Qui veut juger, disait-il, de la supériorité de l'économie de marché sur l'économie planifiée n'aura qu'à comparer la Corée du Nord à la Corée du Sud, l'ex-Tchécoslovaquie à l'Autriche, la Lettonie à la Finlande, ou la Chine populaire à Taïwan. Mêmes conditions de départ, même histoire, mêmes « gens », et un écart indiscutable à l'arrivée entre les deux régimes.

Comment choisir les pays auxquels rapporter l'évolution des pays musulmans ? C'est tout simple : à leurs voisins non musulmans. Autant il est ridicule de comparer l'islam en général au reste du monde, autant on peut s'aventurer à comparer un pays à majorité musulmane à un proche voisin qui ne l'est pas. Qu'observe-t-on si l'on compare par exemple la Malaisie à la Thaïlande, le Sénégal à la Côte d'Ivoire, le Pakistan à l'Inde ? Les premiers cités sont tous à majorité musulmane, les autres, mitoyens ou presque, sont de toutes les religions.

Le résultat est clair : il n'existe aucune différence visible, ou peu s'en faut. La Malaisie dispose d'un revenu de 6 990 dollars, la Thaïlande de 5 840 dollars (source Banque mondiale), le Sénégal d'un revenu par habitant de 1 750 dollars, la Côte d'Ivoire de 1 730 dollars, le Pakistan de 1 540 dollars et l'Inde de 1 700 dollars. Chiffres au vu desquels il est difficile de conclure que l'islam est un facteur cardinal de croissance.

On pourrait étendre la compa-

raison à d'autres indicateurs du développement humain, espérance de vie, scolarisation... : les similitudes sont plus frappantes que les différences. Un indice important qui résume souvent les autres est la fécondité féminine. L'Indonésie, pays musulman le plus peuplé du monde, est en fait, avec la Thaïlande, le pays de la région où elle est la plus basse, atteignant en l'an 2000 un niveau de 2,6 enfants par femme. Le chiffre valait exactement le double au début des années 1960. Les Philippines, pays catholique proche disposant pourtant d'un revenu légèrement supérieur, connaissent une fécondité plus forte, de 3,6 enfants par femme, l'Inde se situant à un niveau intermédiaire (3,0 enfants par femme).

L'IMPORTANCE DE LA GÉOGRAPHIE

Ces comparaisons ne suffiront pas à convaincre les sceptiques. On pourra arguer qu'elles sont choisies de façon arbitraire au secours d'une démonstration recherchée. Mais tel n'est pas le cas. Une fois qu'on a contrôlé pour les continents auxquels ils appartiennent, il n'existe au cours du XX^e siècle aucune différence statistiquement significative entre les pays musulmans et leurs voisins en matière de croissance économique. Ce que les économistes ont en effet appris de la richesse des nations est l'importance de la géographie. Il n'existe de meilleur prédicteur de la croissance d'un pays que le taux de croissance de ses voisins immédiats. C'est l'Afrique qui a un problème, pas l'Afrique musulmane comparativement au reste du continent ; c'est l'Asie qui connaît une crise en 1997, pas la Malaisie ou l'Indonésie compara-

tivement à la Thaïlande ou aux Philippines. Et, revenant à la question posée, il serait donc plus sage de parler de l'Asie centrale ou du Moyen-Orient que de l'islam en général.

Comment comprendre une telle influence de la proximité géographique par rapport à d'autres proximités immatérielles ? On peut penser au commerce, aux migrations... Peut-être faut-il retenir tout simplement le rôle de l'imitation : lorsqu'un pays voisin entend quelque chose qui réussit, on finit fatalement par faire pareil. Ainsi en a-t-il été au XIX^e siècle de la révolution industrielle, qui, partie d'Angleterre, a gagné la France, puis l'Allemagne avant de toucher, presque un siècle plus tard, la Russie (chrétienne), où elle s'est finalement enlisée. Rien ne fut de même plus important pour l'Asie que la réussite de Taïwan ou de la Corée du Sud ; rien ne serait plus important pour l'Afrique que la réussite de l'Afrique du Sud ou du Nigeria. Et peut-être est-ce ainsi tout ce qu'il manque au Moyen-Orient : une réussite économique, en Egypte, en Iran..., pour entraîner le reste de la région.

Daniel Cohen pour Le Monde

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le Pen en silence

C'EST la mauvaise surprise politique de l'automne. Un sondage Sofres crédite Jean-Marie Le Pen de 11 % des suffrages à l'élection présidentielle du printemps prochain. N'était sa flamboyance et son aptitude à séduire à droite et à gauche, le « troisième homme » de ce scrutin pourrait ne pas être Jean-Pierre Chevènement, mais le président du Front national.

Il a soixante-quatorze ans. Il est largement ignoré des médias. Il passait pour avoir été affaibli par la rivalité qui l'oppose au disident Bruno Mégret. Et il ne dit rien, ou pas grand-chose, de la situation actuelle, intérieure et internationale. Il n'en dit rien parce que le Front national, écartelé entre un tropisme antimusulman et un ultranationalisme anti-américain, a tout à gagner à n'exprimer aucune position sur la guerre en cours en Afghanistan.

Silence de l'intéressé donc ; et silence des médias à son sujet. Incidemment, sa belle performance dans ce sondage tord le cou à la thèse de ceux qui affirmaient que la presse avait largement fait le jeu de Jean-Marie Le Pen en rapportant sérieusement ses gestes et propos. La presse a fait son travail, s'agissant d'un homme qui, on l'oublie trop vite, empochait 15 % des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle de 1995...

Le Pen a le mutisme calculé. Il tire parti de la crise internationale. Il exploite les peurs qu'elle peut faire surgir, ou resurgir, dans une fraction de l'opinion. C'est un triptyque gagnant pour l'extrême droite : islam, immigra-

tion, insécurité. Jean-Marie Le Pen peut d'autant plus en profiter que ni le président de la République ni le premier ministre ne sont très disert sur cette crise et sur les immenses questions qu'elle soulève. Jacques Chirac et Lionel Jospin effectuent un service minimum. Une intervention, brillante, devant l'Unesco pour le premier, publiée dans nos éditions du 16 octobre ; quelques réponses aux questions posées à l'Assemblée pour le second. Pas de conférence de presse consacrée à la crise ; pas ou fort peu d'intervention télévisée ad hoc.

À l'exception de la première journée de bombardements, la Grande-Bretagne ne participe, pour l'heure, guère plus que la France aux opérations en Afghanistan. Mais Tony Blair est omniprésent dans le commentaire, l'explication et l'analyse d'une crise multiforme. Certains peuvent le trouver trop militant, donneur de leçon ou assurant en Europe la communication de la Maison Blanche. Mais il réalise le travail d'accompagnement pédagogique que requiert une crise qui sollicite l'Europe à plus d'un titre. Et peut-être plus encore l'Europe méditerranéenne que la Grande-Bretagne. Notre Sud proche est le Maghreb, donc l'islam, donc une région et des populations, locales ou immigrées, particulièrement concernées par la crise. Jean-Marie Le Pen surfe sur l'absence aux plus hauts niveaux de l'Etat de réflexion générale sur l'Europe et l'islam, de vision prospective sur l'Europe et le Maghreb. Il profite du silence de ceux qui nous gouvernent.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

« L'Agneau mystique » ressuscité

C'EST DEVANT une véritable affluence d'invités que l'on vient de présenter au Palais des beaux-arts, dans le cadre de la prestigieuse exposition du siècle de Bourgogne, *L'Agneau mystique* de Van Eyck, ressuscité, sauvé, préservé d'une désagrégation lente mais sûre. Ce fut un émerveillement général. Une sorte de bourdonnement d'allégresse pareil à celui d'un vol d'abeilles, à celui du bon public qui, en 1432, assista dans Saint-Bavon, à Gand, à l'inauguration du fameux retable commandé par le bourgmestre Josse Vydt au peintre, montait de ce public de choix.

Le travail de conservation, de préservation de *L'Agneau mystique* a été fait avec le maximum de prudence, sous la direction de M. Cooremans, directeur du laboratoire de l'Etat au Musée du cinquantenaire, par un spécialiste de pre-

mier ordre, M. Phillipot. Ce travail a pris près d'un an. Il a coûté 800 000 francs belges au lieu des 400 000 prévus. Tout ce travail s'est fait sous le contrôle d'un comité international d'experts, où M. René Huyghe, professeur au Collège de France, ancien conservateur de la peinture au Louvre, représentait la France.

Au milieu d'une petite exposition documentaire montrant toutes les phases de ce travail délicat, on a placé ce texte de M. Georges-Henri Rivière, président du Conseil international des musées : « Pour la première fois dans l'histoire, un pays propriétaire d'un insigne chef-d'œuvre de l'art s'en considère comme le dépositaire, et convoque à son chevet quelques-uns des plus grands spécialistes du monde. »

Louis Piérad (6 novembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

INNOVATION Les budgets d'investissement en recherche et développement (R & D) des grandes entreprises françaises ont, pour la troisième année consécutive, connu

une accélération en 2000. ● SELON une enquête réalisée par *Le Monde*, les dépenses liées à l'innovation des trente premiers groupes qui investissent le plus en R & D auraient aug-

menté de 11 % en 2000 par rapport à 1999. ● LA FRANCE rattrape ainsi son retard par rapport aux grands pays, affirme de son côté une étude menée par le gouvernement britan-

nique. ● LES BAISESSES d'investissement observées chez certains, comme France Télécom ou Suez, sont dues pour l'essentiel à des modifications de périmètre, cessions ou priva-

tisations. ● L'EXTERNALISATION de la recherche, les fusions-acquisitions, les alliances internationales font entrer la R & D de plain-pied dans l'ère de la mondialisation.

La recherche et développement échappe aux restrictions budgétaires

Les grands groupes français ont encore accéléré leurs dépenses de R & D en 2000, selon une enquête du « Monde ». Malgré le contexte international, les patrons semblent vouloir continuer à miser sur l'innovation comme moteur de croissance. La recherche entre à son tour dans l'ère de la mondialisation

LES GRANDS GROUPES français ont en 2000, et pour la troisième année consécutive, accru leurs dépenses en recherche et développement (R&D). Selon l'enquête réalisée par *Le Monde*, la hausse atteint globalement 11 % pour les trente entreprises françaises ayant le plus fortement investi en R&D. Ce score est supérieur de un point à celui enregistré en 1999.

Les quelques firmes qui ont néanmoins revu leur budget de recherche à la baisse l'ont, pour l'essentiel, fait en raison de réorganisations stratégiques, et non pour des motifs conjoncturels. C'est en particulier le cas pour France Télécom, qui enregistre la plus forte baisse (-24 %). La privatisation de l'opérateur téléphonique explique cette évolution. Protégé par son statut de monopole, France Télécom avait développé dans ses laboratoires du Centre national d'études et de télécommunications (CNET) des recherches qui ne sont désormais plus jugées du ressort d'une firme soumise à un environnement concurrentiel. Le CNET a changé non seulement de nom, mais aussi de stratégie. Rebaptisé France Télécom R&D, il a diminué ses investissements en recherche fondamentale, et procédé à de nombreuses cessions; l'activité microélectronique a été transférée pour partie au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et pour partie à STMicroelectronics, l'optoélectronique a été cédée au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et à Alcatel Optronics. Certaines équipes de recherche de l'ancien CNET ont aussi tiré parti de cette restructuration pour monter leur propre entreprise, avec l'aide de leur ex-employeur: des start-up ont ainsi vu le jour, comme High Wave Optical Technology ou Algety, spécialisées en optique et créées dans la région de Lannion (Côtes-d'Armor) ou Rennes (Ille-et-Vilaine), à proximité de leur ancien laboratoire.

POLITIQUE DE MONDIALISATION

Autre exemple, chez Suez, la baisse de 12 % de la R&D est due en partie à la cession de l'activité construction (GTM) au groupe Vinci. Ce tableau doit néanmoins être nuancé. Chez Suez, on cite aussi la conjoncture pour justifier la baisse du budget recherche dans le domaine de l'eau. De même chez

Les trente premiers groupes ont augmenté leurs dépenses de recherche de 11 %

CLASSEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES EN FONCTION DU BUDGET RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R & D) 2000

GROUPES	BUDGET R & D 2000 en millions d'euros	CROISSANCE R & D 99/00	PART DE LA R & D DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES 2000	NOMBRE DE BREVETS DÉPOSÉS 2000*	R & D EXTERNALISÉE 2000
EADS (1)	4 700	4 %	20 %	91	<1,5 %
AVENTIS	3 291	8 %	15 %	NC	20 %
ALCATEL	2 800	33 %	9 %	870	1,3 %
RENAULT	2 048	15 %	5 %	337	n.c.
THALES	1 800	13 %	21 %	250	15 %
PSA	1 625	12 %	4 %	353	n.c.
ST MICROELECTRONICS	1 135	23 %	13 %	238	5 %
SNECMA	758	18 %	13 %	111	23 %
TOTALFINAELF (2)	670	7 %	1 %	300	2 %
MICHELIN	645	10 %	4 %	133	n.c.
ALSTOM (3)	629	24 %	3 %	160	n.c.
VALEO	573	10 %	6 %	n.c.	n.c.
SCHNEIDER	474	7 %	5 %	150	15 %
EDF	453	-9 %	1 %	26	23 %
FRANCE TÉLÉCOM	449	-24 %	1 %	202	23 %
L'ORÉAL	383	18 %	3 %	420	10 %
THOMSON MULTIMÉDIA	357	23 %	4 %	360	2 %
SAINT-GOBAIN	300	12 %	1 %	250	n.c.
SUEZ	229	-12 %	1 %	36	15 %
FRAMATOME	218	32 %	4 %	150	7 %
BULL	171	-11 %	6 %	90	10 %
AIR LIQUIDE	150	5 %	13 %	277	10 %
USINOR	145	-1 %	1 %	48	4 %
DANONE	125	2 %	1 %	20	7 %
PECHINEY	90	15 %	1 %	48	1,4 %
GAZ DE FRANCE	73	4 %	1 %	10	10 %
BOUYGUES	64	-4 %	0,3 %	24	6 %
VALLOUREC	30	0 %	1 %	20	n.c.
APPIA	2	5 %	0,1 %	0	5 %
ALTADIS	0,24	-8 %	0,01 %	8	n.c.

(1) Les chiffres pour 1999 sont calculés proforma du périmètre 2000 en incluant Aérospatiale Matra, Casa, Dasa.

(2) Les chiffres pour 1999 sont calculés proforma du périmètre 2000.

(3) L'année fiscale va du 01/04/2000 au 31/03/2001 pour l'année 2001.

n.c. : non communiqué

* En France

Sources : *Le Monde* / sociétés

Bouygues, où le fléchissement (-4 %) du budget de R&D serait dû à la diminution du nombre de projets dans le secteur de la construction, mais aussi et surtout à la diminution des opérations dans l'offshore profond. On notera cette année l'absence de Vivendi Universal, qui n'a pas été en mesure de nous communiquer ses chiffres.

Les modifications de périmètre, survenues durant l'année 2000, expliquent pour l'essentiel les quelques bouleversements du palmarès des entreprises en fonction de

leur budget de R&D. Les deux premiers du classement sont désormais des firmes au capital et aux activités situés en grande partie hors de France, qu'il s'agisse d'EADS (avec l'intégration de l'espagnol Casa et de l'allemand Dasa) ou d'Aventis. Chez Renault, l'alliance avec Nissan « a renforcé considérablement le potentiel de R&D du groupe en accélérant certains projets, et en permettant des économies d'échelle pour le développement de nouveaux véhicules », explique Jacques Lacambre, direc-

teur des avant-projets, de la recherche et des prestations.

Cette internationalisation n'est pas que capitalistique. On observe, en 2000, une accentuation de la politique de mondialisation de la recherche. Sur les cinq groupes ayant ouvert un nouveau centre de recherche, trois l'ont fait à l'étranger: Thomson Multimedia aux Etats-Unis, Vallourec au Brésil et France Télécom au Japon. Il est significatif que ces créations aient eu lieu sur trois continents différents. Car, selon une étude des

ministères de la recherche et de l'éducation nationale, la R&D menée en 1999 par les groupes français à l'étranger restait, pour près des deux tiers, limitée au territoire européen.

INVESTISSEMENTS STABILISÉS

Ces tendances devraient se poursuivre dans les années à venir. Contrairement à ce qu'on avait pu observer par le passé, où les difficultés économiques avaient conduit à une diminution des budgets de R&D dans les entreprises, ni la conjoncture économique ni l'incertitude liée à la lutte contre les attentats ne semblent cette fois-ci devoir faire douter les chefs d'entreprise de la nécessité d'innover. Au pire, on devrait donc assister à une stabilisation des investissements en R&D, mais non à une décroissance. Les raisons sont diverses. Pour certains, les projets lancés ne peuvent être remis en cause. C'est en particulier le cas chez EADS, lauréat du palmarès, où le développement de l'Airbus A-380, d'un coût de 10 milliards d'euros, pèse lourd dans le budget R&D du groupe. « On ne peut réduire la voilure. Ce serait contre-productif de diluer nos investissements dans le temps », explique Jean-Marc Thomas, senior vice-président du département Industrie, recherche et technologie d'EADS, entreprise où a pourtant été annoncé officiellement un gel des embauches et des investissements. « Plus on recule un programme, plus on augmente le coût », poursuit-il.

D'autres, comme Alstom, continuent d'avoir une activité soutenue qui incite à une poursuite des investissements: « Notre carnet de commandes reste très important. Notre budget R&D devrait donc être en légère augmentation pour l'année en cours, ou, au pire, maintenu, même si la tendance est à la compression de tous les frais », affirme Jean-Pierre Gilbert, vice-président chargé de la technologie chez Alstom. « Il faut développer de nouveaux produits, de nouvelles gammes de fabrication », confirme Jean-Yves Guérin, contrôleur de gestion à Pechiney CRV. « La recherche est une activité de long terme; notre échelle de temps est de cinq à dix ans. Même quand le pétrole était à 10 dollars le baril, on n'a pas réduit le budget de recherche »,

affirme de son côté Claude Jablon, directeur scientifique de TotalFinnaElf. Chez France Télécom, on pense même que les événements du 11 septembre peuvent être une occasion de réfléchir à de nouveaux services « en pistant l'impact du ralentissement sur les comporte-

Un effort impossible à quantifier dans les services

Quand la RATP ouvre une nouvelle ligne de métro comme Meteor, le projet ne naît pas au sein de la direction de la recherche, mais de celle des grands projets. Quand un nouvel autobus est mis en circulation, l'essentiel de la recherche n'est pas comptabilisé dans cette entreprise de transport, mais par les industriels qui en assureront la conception et la fabrication. Le budget de Guy Bourgeois, directeur délégué auprès de la présidence de la RATP, pour la stratégie, la recherche et les partenariats, à savoir 30 millions de francs (4,57 millions d'euros), n'est donc guère représentatif de la capacité d'innovation de cette entreprise de service.

Chez Air France, on estime à 3 % la part de chiffre d'affaires due, en 2000, à l'introduction de nouveaux services. Dans le secteur des assurances, Groupama, estime que 30 % de son chiffre d'affaires 2000 sont dus à de nouveaux contrats, dans le domaine de la santé en particulier. Ces exemples montrent à quel point, malgré l'importance de l'innovation dans les services, cet effort reste cette année encore impossible à quantifier.

ments. Par exemple, la diminution des transports peut conduire à l'augmentation des voyages virtuels, à une utilisation plus courante des messageries instantanées, de la visioconférence », estime Pascal Vignier, directeur de France Télécom R&D. Son budget est d'ailleurs reparti à la hausse, enregistrant une croissance de 31 % pour le premier semestre 2001.

Annie Kahn
(avec Marie Brossier
et Vanessa Ralli)

Les nouveaux produits, clé de la croissance

LE CLASSEMENT mondial des entreprises en fonction de leurs investissements en recherche et développement (R & D), publié chaque année par le ministère britannique du commerce et de l'industrie (Department of Trade and Industry, DTI), diffère cette année légèrement de celui du *Monde* pour la partie française. Les modifications de périmètre des firmes, résultant de fusions, cessions, acquisitions, expliquent ces variations. Nous nous sommes en effet efforcés de présenter des chiffres pro forma d'une année sur l'autre, qui, dans certains cas, diffèrent donc des chiffres publiés dans les rapports annuels. C'est la raison pour laquelle Cisco, et non EADS, figure en dixième position du classement britannique, bien que, selon les chiffres publiés pour EADS dans le tableau ci-dessus, le constructeur aéronautique affiche un budget R & D supérieur à

celui publié par le DTI pour Cisco.

Les taux de croissance calculés sont aussi plus optimistes dans l'étude britannique, qui estime à 16 % le taux de croissance de la R & D des entreprises françaises; ce score est de six points supérieur au taux moyen mondial de 10 % calculé par le DTI, les Etats-Unis se situant à mi-chemin avec un taux de croissance de 13 %. A méthodes de calcul équivalentes, la croissance de la R & D pour les entreprises françaises a donc été supérieure à celle des autres pays développés et des Etats-Unis en particulier. La France, dont les entreprises se sont longtemps reposées sur l'Etat pour le financement de la recherche, continue donc de rattraper son retard. Un mouvement nécessaire, vu la décroissance simultanée des budgets publics.

Le classement par secteurs réserve des surprises, que seules

des modifications de périmètre expliquent pour certaines. La sidérurgie serait ainsi le secteur dont les entreprises ont globalement le plus accru, au plan mondial, leur budget de recherche et développement (26 %), suivi - plus raisonnablement - des éditeurs de logiciels, du secteur de la santé, des industries agroalimentaire, constructeurs d'ordinateurs, pharmacie, aérospatiale et défense.

VALEUR BOURSIFIÈRE

Globalement, l'étude montre une bonne corrélation entre l'intensité de la R & D (budget de recherche sur chiffre d'affaires) et l'évolution des ventes des firmes. Plus une entreprise innove, plus la croissance de son chiffre d'affaires, de sa productivité et de sa valeur boursière est importante. La mise sur le marché de nouveaux produits est en effet, de manière générale, un bon moyen d'accroître son chiffre d'affaires. Les firmes dont le pourcentage des ventes dû à de nouveaux produits est supérieur à la moyenne ont ainsi vu leurs ventes augmenter de 18 % en trois ans, alors que le marché n'augmentait que de 5 %, gagnant ainsi treize points de part de marché. A l'inverse, les sociétés peu innovantes ont, en moyenne, et selon cette étude, perdu deux points de part de marché.

A. K.

Remarquée en 1998, la tendance au partenariat se confirme

L'EXTERNALISATION n'a pas bonne presse ? Alors vive le partenariat ! Les grands groupes industriels français ont continué en 2000 de confier à des équipes extérieures à leur entreprise des travaux de recherche qui, il ya quelques années, auraient été menés en interne.

Cette tendance, déjà notée en 1998 et 1999, s'est poursuivie dans les mêmes proportions en 2000. Elle peut atteindre presque le quart du budget de recherche et développement (R & D) dans certaines firmes (France Télécom, EDF et la Snecma), mais s'établit en moyenne à 8,5 %. En revanche, les responsables de la R & D rechignent désormais à parler d'externalisation. Un changement de vocabulaire, en fait plus justifié par des questions de fond que d'image. Si nombre d'entreprises continuent en effet de travailler avec des laboratoires publics, pour leurs travaux proches de la recherche fondamentale en particulier, beaucoup ont aussi mis en place des projets de recherche en partenariat avec leurs fournisseurs et aussi - et de plus en plus - avec leurs clients.

GROUPES DE CRÉATIVITÉ

Parlant des entreprises de service, Alain Dumont, auteur d'*Innovater dans les services* (éditions Village mondial), évoque leur façon de « considérer leurs clients non seulement comme un actif économique à

exploiter pour générer des revenus, mais aussi comme une ressource pour innover ». Le propos est tout aussi valable pour les groupes industriels - qui, il est vrai, incorporent de plus en plus d'activités de service. La formalisation de démarches « Innovation clients » fut ainsi l'un des faits marquants de la direction de la R & D chez Pechiney. Certains projets sont ainsi menés en « codéveloppement » pour la mise au point de matériaux, que ce soit dans l'aéronautique avec Boeing ou Airbus, ou dans l'automobile avec PSA ou Renault. France Télécom aurait négocié quelque six cents contrats en dix ans avec des entreprises de télécommunications telles que Cisco, Ericsson, Philips, IBM, etc. Ces échanges ne se limitent pas à la clientèle des entreprises. L'opérateur s'évertue aussi désormais à faciliter les rencontres entre chercheurs et clients particuliers. Des groupes de créativité sont mis en place réunissant les uns et les autres. Deux innovations récentes du groupe (rappel automatique en cas d'occupation de la ligne et portail vocal) auraient ainsi vu le jour grâce à des idées évoquées par ces groupes. Une enquête de l'Union européenne sur les priorités des dirigeants en matière d'innovation souligne ce phénomène: 85,5 % d'entre eux citent les clients comme source de motivation pour innover.

Les partenariats se nouent aussi

A. K.

Les plus gros budgets mondiaux

Budgets de recherche et développement 2000, en milliards d'euros.

1. Ford (Etats-Unis) : 7,275 ;
2. General Motors (Etats-Unis) : 7,061 ;
3. DaimlerChrysler (Allemagne) : 6,365 ;
4. Siemens (Allemagne) : 5,618 ;

5. IBM (Etats-Unis) : 5,244 ;
6. Matsushita Electric (Japon) : 4,924 ;
7. Ericsson (Suède) : 4,753 ;
8. Motorola (Etats-Unis) : 4,747 ;
9. Pfizer (Etats-Unis) : 6,745 ;
10. Cisco (Etats-Unis) : 4,362 (Source : ministère britannique du commerce et de l'industrie).

Avec une commande de 16,7 milliards d'euros, Emirates redonne espoir à Airbus et Boeing

La compagnie de Dubaï commande 22 exemplaires de l'avion géant A380 du constructeur européen

Dans le cadre du Salon aéronautique des Emirats arabes unis, la compagnie aérienne Emirates a passé une commande de 15 milliards de dollars

au profit des deux constructeurs aéronautiques. Ce ballon d'oxygène intervient au bon moment pour Airbus et Boeing, victimes du contexte

morose du secteur aérien après les attentats aux Etats-Unis le 11 septembre. L'avion géant européen totalise désormais 70 commandes fermes.

EMIRATES, la compagnie aérienne des Emirats arabes unis (EAU), qui a annoncé, dimanche 4 novembre, une commande de 15 milliards de dollars (16,7 milliards d'euros) à Airbus et Boeing, vient d'insuffler une dose d'optimisme dans un secteur aéronautique où les maîtres mots sont aujourd'hui licenciements et réduction de capacités.

Dans le détail, Emirates, qui est la première compagnie au monde à s'être ralliée à l'A380, le nouvel avion géant d'Airbus, le 24 juillet 2000, a confirmé et amplifié sa commande. Elle a conclu, dimanche, un contrat portant sur l'acquisition ferme de 22 avions A380, dont deux cargos et, assorti sa commande de 10 options. Ce contrat porte les commandes fermes totales pour le nouvel avion d'Airbus à 70 exemplaires (Emirates, Air France, Virgin, Singapore Airlines, Qantas et ILFC), auxquels il faut ajouter douze intentions d'achats (Qatar Airways et Fedex). Les A380 d'Emirates dans leur version passagers seront livrés entre 2006 et 2009.

En outre, la compagnie a commandé trois A330-200 et signé une lettre d'intention portant sur huit A340-600. Boeing a, pour sa part, reçu une commande de 25 long-courriers 777, qui seront livrés de 2004 à 2010.

Le président d'Emirates, le cheik Ahmed bin Saïd Al-Maktoum, qui est également président du départe-

ment de l'aviation civile de Dubaï, a déclaré que « même aujourd'hui, Emirates a besoin d'avions plus gros », ajoutant que lorsque le premier Airbus A380 sera mis en service, le trafic passager de la compagnie, actuellement de 6 millions de passagers par an, aura plus que doublé par rapport à aujourd'hui. « Le moment de la commande n'est pas une coïncidence, nous sommes déterminés à ne pas laisser les difficultés actuelles affecter notre détermination », a précisé le président d'Emirates.

Le groupe aéronautique européen EADS et le ministre français des transports Jean-Claude Gaysot se sont félicités de ce contrat, signe selon eux du potentiel économique préservé du secteur malgré la crise née des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. « Emirates a aujourd'hui donné un signal dont la signification économique va bien au-delà du domaine de l'aéronautique », ont déclaré les deux co-présidents d'EADS, Rainer Hertrich et Philippe Camus, dans un communiqué publié à Amsterdam, où le groupe a son siège. Pour le tandem franco-allemand à la tête d'EADS, le contrat passé par Emirates avec Airbus démontre « la confiance du client tant dans le marché que dans l'A380 ». Mais il « confirme également la conviction d'EADS que les perspectives de l'aéronautique à

moyen et long terme prévaudront sur la turbulence actuelle ».

« L'aboutissement de ce dossier (...) illustre la confiance dans l'avenir du transport aérien, en dépit de la crise que traverse actuellement ce secteur », a pour sa part déclaré M. Gaysot, qui se trouvait au Salon aéronautique de Dubaï pour

D'ici à 2010, les Emirats arabes unis veulent attirer 15 millions de touristes par an

assister à la signature de la commande.

Néanmoins, Emirates reste atypique au sein de la population des transporteurs internationaux. Lancée en 1985, par le gouvernement de Dubaï comme compagnie régionale, la compagnie est devenue internationale quelques années plus tard. Considérée comme un « vecteur du développement économique des Emirats arabes unis », elle ne reçoit aucune aide de l'Etat et a toujours affiché un exercice bénéficiaire depuis sa deuxième année d'existence. Son résultat d'exploitation atteint aujourd'hui

200 millions d'euros, en augmentation de 30 % par rapport à l'exercice 1999-2000.

Cette commande de la compagnie nationale va de pair avec la stratégie affichée par Dubaï pour faire de l'émirat le « meilleur endroit pour les affaires, la plus importante destination touristique et plaque tournante des transports de la région, et la capitale commerciale et des communications du Proche-Orient », comme l'a affirmé le ministre émirati de la défense et prince héritier de Dubaï, cheik Mohammad bin Rached Al-Maktoum.

Le groupe Emirates ne se limite pas aux activités aériennes : pour la chaîne soit complète, la compagnie possède un complexe hôtelier de luxe, Al Maha, situé au cœur du désert, un voyageur, Emirates Holidays, un réceptif, Arabian Adventures, ainsi qu'un prestataire de services aéroportuaires. D'ici à 2010, les EAU veulent attirer 15 millions de touristes par an, c'est-à-dire cinq fois plus qu'aujourd'hui.

Depuis une semaine, la compagnie aérienne est passée de trois à cinq vols hebdomadaires entre Paris et Dubaï et devrait adopter des fréquences quotidiennes dès le mois de mars 2002, pour répondre à « l'importante demande du marché français ».

François Bostnavar

Le tarif de l'électricité va augmenter de 1 % pour les particuliers

Le gaz ne répercute pas la baisse des prix pétroliers

POUR la première fois depuis huit ans, le prix de l'électricité va augmenter. Au terme d'un ultime arbitrage, vendredi 2 novembre, à Matignon, EDF a réussi à arracher une hausse de ses tarifs. L'arbitrage devrait être avalisé par la Commission de régulation de l'électricité (CRE) cette semaine. A partir du 1^{er} novembre, les particuliers paieront 1 % de plus leur électricité.

EDF espérait beaucoup plus. S'appuyant sur la formule de révision tarifaire arrêtée dans le contrat de groupe signé en mars dernier avec l'Etat, l'entreprise publique réclamait une hausse du prix de 3,5 %. Cette demande s'expliquait, selon l'électricien, par l'inflation des dix-huit derniers mois (2,9 %) et la hausse de ses charges de service public (1,6 %), notamment l'obligation de rachat d'électricité liée aux énergies renouvelables. De ces 4,5 % d'augmentation de coûts, EDF déduisait 1 % de gains de productivité imposés par le contrat de groupe.

François Roussely, le PDG d'EDF, pensait d'autant plus être

entendu qu'il s'est lancé dans de grandes manœuvres internationales. Dans le même temps, l'Etat a imposé à EDF, dans le cadre de la loi de finances 2002, un prélèvement supplémentaire de 1 milliard d'euros. « Il est clair que nos fonds propres sont insuffisants », a déclaré M. Roussely au *Wall Street Journal*, vendredi. Si le ministère des finances partageait l'analyse d'EDF, pour Matignon, une hausse des tarifs de l'électricité, dans un contexte de baisse des prix de l'énergie, était difficile à justifier, à quelques mois des élections.

Les prix du gaz, eux, seront maintenus, après avoir été relevés de 30 % depuis le début de l'an 2000. Ils sont indexés sur les prix du pétrole, qui, depuis la mi-septembre, ont baissé de plus de 30 %. Invoquant le fait que les contrats gaziers, négociés à long terme, répercutent moins vite les changements tarifaires, le gouvernement a préféré reporter une éventuelle révision au 1^{er} mai 2002.

Martine Orange

L'opérateur nippon NTT DoCoMo cherche des partenaires européens

L'OPÉRATEUR de téléphonie mobile japonais NTT DoCoMo souhaite renforcer son ancrage européen. Keiji Tachikawa, PDG du groupe, a en effet déclaré, vendredi 2 novembre, au quotidien économique allemand *Handelsblatt* : « Nous voulons des partenariats avec plusieurs opérateurs mobiles en Europe. Nous sommes particulièrement intéressés par les grands marchés comme la France, l'Italie et l'Espagne. »

Ces déclarations relancent les spéculations. Aujourd'hui, NTT DoCoMo est actionnaire de l'opérateur néerlandais KPN, qui a pris le contrôle de l'opérateur mobile allemand E-Plus. Valorisée 4 milliards d'euros, cette participation dans KPN va être réévaluée à la baisse. Par ailleurs, le groupe japonais souhaite exporter le succès de ses services de données mobiles i-mode en Europe, et E-Plus pourrait être le premier à lancer de tels services en 2002. Des discussions ont également eu lieu avec l'italien Telecom Italia et Bouygues Télécom. L'opérateur français, qui s'interrogeait sur l'opportunité de lancer des services i-mode en France, n'a pas encore fait connaître sa décision.

La direction d'IBM condamnée pour délit d'entrave

SUITE À UNE PLAINTÉ déposée par la CFDT, trois dirigeants d'IBM – l'ancien président Bernard Dufau, le directeur des relations sociales et le directeur de l'établissement de Montpellier – ont été reconnus coupables par la cour d'appel de Montpellier de délit d'entrave au fonctionnement du comité d'entreprise (CE). La CFDT reprochait notamment à la direction de ne pas verser au CE la subvention de fonctionnement de 0,2 % de la masse salariale, de ne pas communiquer ladite masse salariale et de ne pas avoir consulté le CE sur une diminution de la contribution sociale et culturelle.

Dans un arrêt rendu le 30 octobre, la cour d'appel dénonce, selon un communiqué de la CFDT, la « situation délictuelle ». Elle conclut que « l'employeur ne peut se réfugier derrière son système de comptabilité (...), qu'il a lui-même mis en place, pour violer délibérément la loi ». Alors qu'en première instance les trois dirigeants avaient été condamnés à des amendes avec sursis, la cour d'appel a condamné Bernard Dufau à verser une amende ferme de 25 000 francs. L'amende est de 20 000 francs pour le directeur des affaires sociales et de 10 000 francs pour le directeur de l'établissement.

Le supersonique Concorde reprend du service

LE SUPERSONIQUE franco-britannique Concorde devait reprendre du service, mercredi 7 novembre, plus de quinze mois après l'accident qui avait coûté la vie à 113 personnes. Le premier vol commercial d'Air France (des vols de certification ont déjà eu lieu depuis plusieurs semaines) doit décoller à 10 h 30, mercredi, et atterrir à New York à 8 h 30 (compte tenu de sa vitesse égale à deux fois celle du son et des six heures de décalage horaire). British Airways devait rouvrir sa liaison supersonique transatlantique vendredi. Les deux compagnies vont reprendre progressivement un service commercial ordinaire, au fur et à mesure de la certification de chacun de leurs appareils (cinq pour le français et sept pour le britannique). Ces avions ont dû subir un certain nombre de modifications techniques pour éviter l'enchaînement dramatique à l'origine de l'accident du 25 juillet 2000 (les morceaux d'un pneu qui avait éclaté en roulant sur la piste de décollage avaient perforé les réservoirs et mis le feu au carburant).

Les douze appareils seront tous équipés de pneus Michelin de nouvelle génération, baptisés NZG, qui offrent une plus grande résistance en cas d'ingestion d'un corps étranger. Pour

réduire le débit des fuites de carburant en cas de brèche, les réservoirs ont été capitonnés avec un revêtement souple en kevlar (fibre synthétique résistante à la déchirure) et viton (mastic étanche). Enfin, les câblages électriques dans les trains d'atterrissage ont été renforcés pour éviter l'apparition d'étincelles.

FIDÉLISER LA CLIENTÈLE HAUT DE GAMME

British Airways et Air France ont dépensé des sommes importantes pour l'entretien de leur flotte, consignée à terre depuis plus d'un an. Chez Air France, le coût de l'immobilisation est évalué à environ 40,6 millions d'euros (266,3 millions de francs), compte tenu du manque à gagner lié à l'arrêt de l'exploitation, des salaires payés aux équipes de maintenance (110 personnes) et personnels navigants (36 commandants de bord et officiers pilotes et navigants). Le coût de l'appareil détruit a été évalué à 33,21 millions d'euros (217,8 millions de francs), pris en charge pour une grande part par l'assureur. La reprise des vols commerciaux va permettre de « mettre des recettes en face des coûts », selon le directeur général de l'exécutif d'Air France, Pierre-Henri Gourgeon.

La part des résultats de Concorde dans les comptes d'Air France et British Airways restera de toute façon marginale, malgré le prix du billet (à partir de 6 600 euros l'aller-retour, soit 43 293 francs). Avant l'accident, les Concorde d'Air France volaient en moyenne 600 heures par an chacun, transportaient environ 45 000 passagers et généraient un chiffre d'affaires de quelque 700 millions de francs (106,7 millions d'euros), soit moins de 1 % du chiffre d'affaires annuel de la compagnie. L'exploitation de six supersoniques générerait un modeste bénéfice compris entre 1,5 et 3 millions d'euros par an. Les modifications techniques ont alourdi l'appareil d'environ 500 kg, ce qui a contraint les exploitants à réduire le nombre de sièges (95 initialement) et la capacité des réservoirs, pesant d'autant sur son équilibre économique. Mais cet avion mythique est le fleuron de la flotte des deux compagnies, qui tirent profit de son prestige pour fidéliser une clientèle haut de gamme. Il reste un avion unique. Ni l'européen EADS ni l'américain Boeing n'envisagent pour le moment de fabriquer un nouveau supersonique civil.

Christophe Jakubyszyn

Electricité : quand le régulateur interprète la loi

LE « TRADING » de l'électricité, c'est simplement le fait de l'acheter pour la revendre. Cette possibilité permet à des entreprises de vendre une électricité qu'elles n'ont pas elles-mêmes produite. La connexion entre l'offre et la demande d'électricité peut se faire plus systématique-

ment, grâce des intermédiaires, constituant une « Bourse de l'électricité ». A première vue, le droit français semblait exclure le « trading » et, en conséquence, de telles Bourses. La Commission de régulation de l'électricité (CRE) a pourtant admis le contraire dans une communication du 6 septembre 2001. Il faut s'interroger sur les raisons

d'une telle audace juridique. La loi du 10 février 2000 a libéralisé le secteur électrique. EDF a perdu son monopole de la vente d'électricité aux « consommateurs éligibles », c'est-à-dire aux grands consommateurs industriels ; le droit de vendre a été aussi donné aux autres producteurs. La loi lie ainsi apparemment le droit de vendre de l'électricité et le fait de produire celle-ci. L'article 22 précise que ces producteurs peuvent en outre, « afin de compléter leur offre », acheter pour revendre aux clients éligibles. Un décret d'octobre 2000 a précisé que l'ampleur de cet achat ne pouvait excéder 20 % de l'électricité qu'ils produisent eux-mêmes. En outre, les producteurs doivent obtenir une autorisation du ministre. L'achat pour revendre n'est donc visé par la loi que comme un moyen d'assurer l'ajustement de la production à la demande, mais pas comme la base d'un « trading » systématique, tel qu'une Bourse le requiert.

Sur la possibilité de ce « trading », la loi est silencieuse. Les travaux parlementaires et les exégèses faites par la doctrine à la promulgation de la loi semblaient bien l'exclure. Pourtant, la CRE a tiré du silence de la loi le principe d'une liberté totale de « trading ». Deux arguments sont principalement avancés par le communiqué de la CRE. Le premier argument supporte la controverse. Il pose que le négoce de l'électricité est

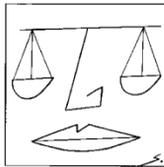
permis, puisque la loi ne l'a pas expressément interdit. Ce qui n'est pas interdit est permis. On aurait pu ajouter que ce raisonnement satisfait le principe constitutionnel de la liberté du commerce et de l'industrie, selon lequel il n'est pas besoin d'autorisation de la loi pour exercer un négoce.

DEUX OBJECTIONS Mais ce raisonnement résiste mal à deux objections. En premier lieu, le secteur électrique est entièrement régulé, chaque activité étant successivement visée par la loi. Si celle-ci a passé sous silence l'activité générale de « trading », cela signifie alors que législateur n'a pas voulu le développement de cette activité-là. Sans quoi, il l'aurait organisée. En second lieu, c'est pour la seule catégorie des producteurs que la loi a prévu le cas de l'achat pour revendre à des conditions précises et sévères : on conçoit mal que ceux-ci continuent de subir ces restrictions tandis que tous les autres opérateurs pourront sans aucune entrave ni plafond se lancer pleinement dans l'activité en question. C'est pourtant bien le résultat du communiqué du 6 septembre 2001.

Mais la CRE insiste sur un deuxième argument, déterminant, réconciliant situation de fait et volonté du législateur. Pour cela, elle reprend l'économie de la loi du 10 février 2000. La régulation qui a suivi la libéralisation a notamment

pour fin l'ouverture du secteur à la concurrence. La CRE a reçu mission de favoriser cette ouverture. Or elle observe que cette mise en concurrence se fait peu parce que la production d'électricité est une activité saturée, qui n'attire pas de nouveaux entrants sur le marché. Dès lors, le seul moyen d'inciter à l'entrée de nouveaux compétiteurs, c'est de scinder plus nettement production d'électricité et vente d'électricité, c'est-à-dire laisser sans restriction des entreprises vendre de l'électricité sans les contraindre à devenir producteur pour cela. La séparation entre production et vente est d'ailleurs une composante de la concurrence. Au nom de l'objectif général de la loi, la CRE fonde donc une analyse que la lettre de celle-ci rendait incertaine. Ce « communiqué » est créateur de droit. En cela, il pourrait être contesté devant un juge, notamment par des producteurs qui se trouvent ainsi en situation juridique plus défavorable que les autres entreprises. A travers le contrôle de légalité, on verrait alors si trouve grâce aux yeux du juge administratif l'idée fondamentale selon laquelle ce sont les objectifs de la mission du régulateur qui doivent fonder ses décisions ; ici l'ouverture à une concurrence effective.

Marie-Anne Frison-Roche (professeuse à l'université Paris-Dauphine)



EXPERTISE

ment, grâce des intermédiaires, constituant une « Bourse de l'électricité ». A première vue, le droit français semblait exclure le « trading » et, en conséquence, de telles Bourses. La Commission de régulation de l'électricité (CRE) a pourtant admis le contraire dans une communication du 6 septembre 2001. Il faut s'interroger sur les raisons

ACTION RC
EXPERTISES ET CONTENTIEUX FINANCIERS

- Enquête sur la solvabilité
- Gère les contentieux
- Recouvre les créances

6, rue Rampon 75011 Paris
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66
www.actionrc.fr

VALORISATION D'OPCVM

FASTNET FRANCE

A compter du 1^{er} novembre 2001, Fastnet France, société du groupe Crédit Agricole spécialisée dans l'administration de portefeuilles, va reprendre l'activité de valorisation d'OPCVM exercée jusqu'à présent directement par Crédit Agricole Asset Management.

En conséquence, les porteurs de parts et d'actions d'OPCVM, dont le gestionnaire est Crédit Agricole Asset Management et le dépositaire est la Caisse Nationale de Crédit Agricole, sont avisés que ces OPCVM changeront, dès cette date, de délégataire de gestion comptable.

Cette modification a obtenu l'agrément de la Commission des Opérations de Bourse le 25 octobre 2001. Elle n'entraîne aucune conséquence fiscale et n'implique aucune opération spécifique des porteurs de parts et des actionnaires.

CA CRÉDIT AGRICOLE
ASSET MANAGEMENT

Al-Jazira sous le feu de la critique internationale

La chaîne télévisée arabe d'information en continu, qui a commencé à émettre le 1^{er} novembre 1996, est de moins en moins appréciée par les Occidentaux, qui l'accusent de faire le jeu des talibans, et par les Etats musulmans, qui lui reprochent sa liberté de ton

POUR LA PREMIÈRE FOIS dans un conflit qui implique les Etats-Unis, une chaîne de télévision diffuse auprès d'une audience internationale les points de vue américains en arabe et martèle, aussi, ceux du camp adverse. Al-Jazira, la chaîne de télévision par satellite lancée le 1^{er} novembre 1996 par l'émir du Qatar, a, en un mois, ridiculisé ses concurrentes arabes traditionnelles (comme MBC) et pris de court de prestigieuses chaînes comme CNN. Cette chaîne visible sur TPS en France fut avant le 7 octobre, date du début des bombardements sur l'Afghanistan, considérée par les Occidentaux comme une fenêtre d'expression démocratique dans le monde arabe. Aujourd'hui, sa marge de manœuvre est serrée.

Les Américains ne la portent plus dans leur cœur. Les autorités ont joué sur la fibre patriotique pour tenter de convaincre les chaînes CNN, NBC, ABC, etc. de ne pas reprendre les images de Ben Laden diffusées en exclusivité par Al-Jazira au motif qu'elles pouvaient contenir des « messages codés » (Le Monde du 13 octobre). La concurrence aidant, le 17 octobre, CNN a tout de même posé des questions au chef d'Al-Qaïda pour tenter, à son tour, d'obtenir un entretien en exclusivité (lire ci-dessous). De leur côté, les Etats-Unis ont lancé une contre-offensive médiatique en direction d'Al-Jazira pour faire valoir leurs

arguments : la conseillère à la sécurité nationale de la Maison Blanche, Condoleezza Rice, comme le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, ont, par exemple, accordé des entretiens à la chaîne. Mais la tâche n'est pas aisée.

Avec ses décomptes macabres de civils qui s'ajoutent aux vidéos (très contestées) d'Oussama Ben Laden, Al-Jazira a de quoi mécontenter les Etats-Unis et leurs alliés. La télévision qatarie, qui est reprise par la plupart des médias occidentaux, constitue une

épine dans le pied de la coalition. Les militaires américains ont beau répéter qu'ils ne visent que « les terroristes », ils peinent à convaincre les téléspectateurs d'Al-Jazira. Les tracts « fraternels » lâchés par les avions – la photo d'un soldat occidental serrant la main d'un Afghan coiffé d'un turban et le message « *Le partenariat des nations est ici pour vous aider* » – apparaissent même de plus en plus décalés, voire mensongers.

Les Américains ont décidé de contrer au jour le jour « ce média de propagande ». Les descriptions

du correspondant d'Al-Jazira en zone talibane, Teyssir Allouni, sont systématiquement démenties. Le 21 octobre, les talibans ont par exemple affirmé sur la chaîne qatarie avoir retrouvé les débris d'un hélicoptère américain abattu dans la montagne de Baba Sahib, et tué « entre vingt et vingt-cinq commandos ». Faux, répondent immédiatement les Américains, qui veulent effacer des esprits les images télévisées d'un train d'atterrissage et de la pièce portant la mention Boeing-Philadelphia-Pennsylvania. Selon le chef d'état-

major interarmées Richard Myers, interviewé par la chaîne américaine ABC, « il est assez clairement établi que les talibans mentent et, dans ce cas, toutes les informations selon lesquelles ils ont abattu cet hélicoptère sont absolument fausses ».

En Europe, l'opposition entre partisans de la lutte antiterroriste à l'américaine et les employés d'Al-Jazira se durcit. L'intellectuel français Bernard Henri-Lévy qualifie désormais Al-Jazira de « chaîne de Ben Laden », dans Le Point du 12 octobre. Le 26 octobre, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), alerté par les Britanniques, qui avaient auparavant demandé aux médias nationaux de limiter les reprises d'Al-Jazira (Le Monde du 17 octobre), a convoqué le chef du bureau parisien, Michel Kik, et lui a fait part de son inquiétude à propos « d'éventuels dérapages dans sa couverture du conflit en Afghanistan ». Dix jours auparavant, Ahmed Kamal, un journaliste d'Al-Jazira basé depuis plus de six ans à Bruxelles, venu couvrir une réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a été arrêté à l'aéroport de Genève et a fait l'objet d'un « harcèlement de la pire espèce », selon la Fédération internationale des journalistes. Dans le Golfe, les affaires d'Al-Jazira ne sont pas plus calmes. Interdite de séjour en Arabie saoudite, la chaîne a fait l'objet d'une condamnation judiciaire par le Koweït, le 9 octobre, pour avoir

« causé du tort aux Koweïtiens ». Elle est aussi malmenée à Gaza et à Jérusalem.

Mais Al-Jazira est commercialement florissante. Statutairement autosuffisant à partir de sa sixième année grâce à la publicité – avec des annonceurs comme General Motors, Nissan et Procter & Gamble – et aux cessions de droits, le groupe accélère, en dépit de ses dif-

La télévision qatarie, reprise par les médias occidentaux, constitue une épine dans le pied de la coalition

ficultés politiques, son développement. Deux nouvelles chaînes, économique et documentaire, devraient voir le jour en 2002, alors que la chaîne Premium pourrait devenir payante en Europe et aux Etats-Unis. Enfin, le site Internet aljazeera.net, qui reçoit depuis le 11 septembre environ 250 000 visiteurs par jour, devrait bientôt disposer d'une version en anglais avec un budget (50 millions de dollars environ, 55,56 millions d'euros) à l'équilibre prévu en 2002.

Florence Amalou

Les six questions posées par CNN à Ben Laden

LOS ANGELES
de notre correspondante

Une personne proche d'Al-Qaïda aurait proposé à CNN et Al-Jazira de soumettre Oussama Ben Laden à des questions auxquelles celui-ci répondrait par une vidéo enregistrée par ses soins. La cassette serait ensuite remise à Al-Jazira qui transmettrait. CNN a précisé qu'elle « ne [savait] pas si elle diffuserait un extrait court ou long ou rien du tout » ni comment les questions seraient remises à Ben Laden. Voici les questions posées par CNN à Ben Laden : « *Votre porte-parole a salué les attentats du 11 septembre, qui ont fait des milliers de morts innocents, puis il a menacé de commettre d'autres actes de même nature.* Comment vous et vos partisans pouvez-vous justifier le meurtre de personnes innocentes ? » La chaîne lui demande ensuite : « *Quel a été votre rôle et le rôle de l'organisation Al-Qaïda dans les attentats du 11 septembre ?* » et « *Quel a été votre rôle et le rôle de votre organisation dans les attentats au bacille du charbon aux Etats-Unis ?* » Quatrième point : « *Est-ce que certains des hommes qui ont détourné des avions le 11 septembre, ou leurs complices, ont reçu un soutien financier d'Al-Qaïda ou ont suivi un entraînement dans les bases d'Al-Qaïda en Afghanistan ?* » Puis : « *Est-ce que d'autres gouvernements ou organisations sont impliqués ?* » CNN interpelle ensuite

Ben Laden : « *Vous avez autrefois appelé vos partisans à acquérir des armes de destruction massive, nucléaires, chimiques et biologiques. Possédez-vous, vous ou vos partisans, de telles armes et, si oui, avez-vous l'intention d'en faire usage ?* » Dernière question : « *La grande majorité des leaders musulmans et arabes, y compris des dignitaires religieux et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, ont déclaré que rien dans l'islam ne justifiait les attaques terroristes que vous défendez. Ils vous ont dénoncés, vous, vos partisans, et la guerre sainte que vous avez proclamée. Que répondez-vous à leurs critiques ?* »

Claudine Mulard

Un élément de la stratégie politique originale de l'émir du Qatar

QUE FAIRE lorsqu'on devient brusquement émir d'un micro-Etat, le moins peuplé des pays arabes (560 000 habitants) mais disposant des plus grandes réserves de gaz naturel du monde ? Lorsqu'il a renversé pacifiquement son père, en juin 1995, le prince héritier du Qatar, le cheikh Hamad ben Khalifa al-Thani, avait son plan en tête : lancer l'énorme plan d'investissement nécessaire pour développer sa « bulle » gazière, quitte à s'endetter massivement à long terme, ce à quoi son père s'opposait. Six ans plus tard, le pari est gagné : plus de 25 milliards de dollars (27,65 milliards d'euros) ont été investis dans le projet, et le PIB par habitant du Qatar, à 28 000 dollars, pourrait doubler dans les années à venir. Car l'émir avait son idée sur la façon d'attirer les Occidentaux : en donnant à cet appendice de l'Arabie saoudite l'image d'un flot d'indépendance, de modernisme et de libéralisme pondéré. Al-Jazira fut le principal instrument de cette politique, « issue de la conviction que, dans le monde globalisé, c'est l'image qui peut au mieux défendre des intérêts », souligne un expert à Doha.

Dès son arrivée aux affaires, l'émir, avec son ministre des affaires étrangères, lève la censure officielle, dissout le ministère de l'information et lance le projet d'Al-Jazira. La chaîne fut créée par un décret du 8 février 1996, comme établissement public géré par un conseil de surveillance présidé par un membre de la famille régnante, bénéficiant de 140 millions de dollars de prêt gouvernemental. Mais ses statuts lui font obligation d'être, dès 2001, autonome financièrement grâce à la publicité. Contrat difficile à remplir quand les pays arabes, Arabie saoudite en tête, font pression sur leurs publicitaires pour qu'ils boycottent la chaîne qui donne la parole à leurs oppo-

sants. Les accords passés avec CNN dans la foulée du 11 septembre devraient aider Al-Jazira, mais les deux protagonistes restent discrets sur l'aspect financier de leurs arrangements. Car, si les responsables d'Al-Jazira étaient au départ plutôt flattés de voir leur enfant qualifié de « CNN arabe », ils ne veulent surtout pas, et encore moins à l'heure des bombardements en Afghanistan, donner prise à l'accusation d'avoir été « achetés par les Américains », après avoir été qualifiés, en Occident, d'« anti-américains ».

ESPACE DE LIBERTÉ VIRTUELLE

Le dilemme d'Al-Jazira est semblable à celui de l'émir. Son coup d'Etat pacifique avait été approuvé par les Etats-Unis, qui entreposent au Qatar leur plus important stock de matériel militaire hors de leur territoire. Une présence militaire « paradoxalement perçue par les dirigeants de l'émirat comme un moyen de rendre la puissance américaine dépendante à leur égard », souligne Laurent Bonnefoy dans un mémoire de l'IEP de Paris sur la façon dont le Qatar a su se construire une image internationale.

Si les Américains furent au départ heureux des initiatives qatariennes en termes de réformes internes (début de droits de vote, y compris aux femmes, mais pas aux immigrés) et de diplomatie (petits pas vers Israël), ils ont moins apprécié d'autres initiatives de l'émirat, comme la diversification de ses alliances ou la protection très libéralement accordée à divers « islamistes » chassés de leurs pays. L'émir a fait marche arrière sur ce point avant même le 11 septembre, mais rien ne dit que l'espace de liberté virtuelle implanté au Qatar finira à l'avantage ou non des Etats-Unis.

Sophie Shihab

Une télévision qui se veut moderne, laïque et panarabe

IL EXISTE une « Al-Jazira touch », un style maison pour une télévision d'information continue sans précédent dans le monde arabe. Les entretiens avec les personnalités politiques sont filmés en tête-à-tête, avec autant de plans de l'interviewé que de l'intervieweur. Sur le terrain, les journalistes n'hésitent pas à se montrer à l'image. Teyssir Allouni, le correspondant à Kaboul, se promène dans les marchés afghans, visite les hôpitaux, apparaît souvent dans ses reportages, souriant ou compatissant avec des Kabouliés sinistrés par les bombardements ou fuyant les frappes. De son côté, Walid El-Omri, le correspondant en Israël et dans les territoires palestiniens, se tient à quelques mètres des chars israéliens pour annoncer, le 19 octobre, « la recolonisation de Bethléem ». Etre tout près de l'information, se mettre en spectacle avec elle : Al-Jazira se veut une chaîne de son temps.

Depuis sa création, en 1996, la télévision la plus occidentalisée du monde arabe a opté pour le débat contradictoire ; officiellement, tous les opposants aux régimes arabes en place peuvent venir s'y exprimer. « *Tout le monde a le droit à la parole : thèse, antithèse, et au téléspéctateur de se faire sa synthèse* », résume, à Londres, le journaliste Sami Haddad. On mentionne « la guerre contre le terrorisme, comme dit l'Amérique », et « la guerre contre les impies, comme dit Al-Qaïda ». Les journalistes d'Al-Jazira prennent toutefois un plaisir perceptible à

l'antenne quand ils invitent des intellectuels qui témoignent contre le régime saoudien, « l'allié naturel de l'Amérique ». Khadija Benguenna, qui présente les journaux télévisés, est une ex-vedette du « 20 heures » algérien ayant subi des menaces de mort. Sur Al-Jazira, elle apostrophe les personnalités politiques comme elle n'aurait jamais osé le faire chez elle. « *Vous n'avez pas d'autres moyens pour canaliser les manifestants pacifiques, sinon en leur tirant dessus ?* », demande-t-elle aux responsables du Fatah, le lendemain de la première manifestation estudiantine de soutien à Ben Laden, réprimée à Gaza par la police de Yasser Arafat (qui fit trois morts).

CONTREPOIDS À L'INFORMATION OCCIDENTALE

On peut reprocher aux journalistes de la chaîne qatarie de jouer avec l'a priori favorable que peut générer un Ben Laden à l'écran auprès des masses arabes. Sur le Proche-orient, ils affichent d'ailleurs leur sympathie avec le peuple palestinien, mais donnent aussi la parole aux Israéliens. Shimon Pérez s'y exprime, les pacifistes et la gauche israélienne aussi. Pas Ariel Sharon, pas encore. En Israël, le correspondant Walid Al-Omri, un Arabe israélien, montre pour la première fois aux téléspectateurs arabes du monde, médusés, des officiels israéliens parlant en arabe à un média arabe. Nawal Saadaoui, rédactrice en chef des journaux économiques, a estimé, sur la Cinquième, que la chaîne

qatarie était un contrepoids à l'information occidentale : « *Quand je discute avec mes collègues de la BBC, je leur dis "vous filmez toujours les Israéliens comme des personnes et les Palestiniens comme une masse". Je comprends que, dans leur inconscient, ils se sentent plus proches des Israéliens ; parce qu'ils s'habillent comme eux, mangent comme eux, s'aiment comme eux. Mais, pour une Palestinienne comme moi, je ne me reconnais pas dans leurs reportages.* »

Al-Jazira, « l'île » en arabe, est une télévision complètement acquise à la mondialisation et à l'économie de marché : ses reporters, qui analysent les marchés boursiers en direct de Wall Street (une première aussi), se confondent avec les golden boys américains. Contrairement aux autres télévisions du monde arabo-musulman, aucun signe ostentatoire n'est toléré à l'antenne, où l'on voit aussi bien des femmes que des hommes journalistes. Les seules femmes en hijab (le foulard islamique) sont celles des publicités, et l'unique émission religieuse, « La charia et la vie », consiste à poser des questions contradictoires et sans gêne à un prédicateur (pratiques sexuelles, fatwas contestées). Pour le reste, la chaîne joue avec son caractère laïque, moderne et panarabiste : de la jeune femme blonde de Beyrouth à l'homme noir de Kharطوم, c'est toute la diversité du monde arabe qui est représentée.

Tewfik Hakem

MBC, la pionnière des chaînes arabes, quitte Londres

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Les grandes antennes satellites blanches de la chaîne de télévision saoudienne MBC (Middle East

REPORTAGE

En s'installant à Dubaï, cette « télévision familiale » tourne une page de son histoire

Broadcasting Centre) qui se découpent encore sur le ciel londonien vont bientôt cesser d'émettre. Tout un symbole. La pionnière des télévisions arabes par satellite a décidé de fermer son siège installé près de Chelsea Bridge, dans le sud de Londres, pour rejoindre Dubaï (Emirats arabes unis). Ce petit bout d'Arabie, avec son grand bâtiment blanc aux multiples arcades, flanqué sur le côté d'une mosquée coiffée d'une coupole verte, qui semble si incongrue dans ce quartier où se pressent les maisons traditionnelles en brique sombre, va disparaître avant la fin de l'année. Pourtant, dans la salle de rédaction, aucun signe de relâchement. Sur le mur, les pendules indiquent l'heure de la plupart des grandes

capitales arabes. Les journalistes, une quarantaine, sont concentrés sur le traitement de l'actualité. Les événements ont amené MBC à bousculer ses programmes. « *Le journal de 9 heures est passé d'une demi-heure à une heure et nous avons lancé un magazine d'actualité, "La nouvelle guerre"* », précise Pierre Ghanem, directeur de l'information.

MBC n'a envoyé qu'un reporter en Afghanistan, dans les territoires contrôlés par l'Alliance du Nord. Pourtant, en juin, le correspondant de la chaîne au Pakistan avait rencontré Oussama Ben Laden, son bras droit égyptien ainsi que son porte-parole. « *Oussama Ben Laden est resté muet pendant l'entretien, mais il n'a pas contredit les déclarations des deux autres interlocuteurs qui ont annoncé des actions spectaculaires contre des intérêts américains et israéliens* », raconte M. Ghanem. Depuis, MBC n'a diffusé aucune des interventions du chef d'Al-Qaïda. Et pour cause. « *Nous n'avons pas accepté l'obligation d'afficher en grand le logo d'Al-Jazira sur les images.* »

L'évocation de la chaîne qatarie provoque des réactions épidermiques. « *Nous ne travaillons pas pour Ben Laden, c'est pour cela que*

nous n'avons pas de correspondant à Kandahar ou Kaboul. Al-Jazira donne une plate-forme d'expression à des gens qui ne représentent qu'eux-mêmes. Ce n'est pas professionnel », affirme, péremptoire, M. Ghanem. Pas question de comparer la saoudienne MBC à sa concurrente qatarie. « *Nous ne pouvons pas comparer des tomates et des pommes de terre. Nous ne sommes pas une chaîne d'information en continu comme CNN ou Al-Jazira, mais une télévision familiale qui a, entre autres obligations, celles de ne pas choquer les téléspectateurs.* »

RIVALITÉS EXACÉRBEES

Al-Jazira n'existerait pas si MBC n'avait ouvert la voie, poursuit-il. La chaîne est née car la communauté arabe, notamment émigrée, n'avait pas d'autres sources d'information que CNN ou la BBC. Ce qui a poussé l'homme d'affaires saoudien Saleh Kamel à mettre en chantier ce projet, fin 1991, après l'invasion du Koweït. « *Londres était un endroit sûr pour un journalisme libre* », affirme M. Ghanem. Deux ans plus tard, un des beaux-frères du roi Fahd, le cheikh Walid Al-Ibrahim, en prend le contrôle et rachète aussi l'agence de presse UIP pour constituer le groupe de médias ANA.

Diffusée par satellite, MBC, dont la « modernité » tranche avec les télévisions d'Etat arabes, obtient très vite une grande notoriété. Emissions destinées aux femmes le matin, feuilletons guimauve l'après-midi, jeux inspirés de « Qui veut gagner des millions ? », musiques occidentales et arabes, films récents, journaux télévisés, forment une grille somme toute classique pour une chaîne privée.

Mais, en 1996, le vent tourne. Al-Jazira voit le jour, et d'autres projets de chaînes arabes s'engouffrent dans la brèche. Des vedettes de la chaîne sont chassées par la concurrence. Les rivalités s'exacerbent, alors que les ambitions saoudiennes dans les médias sont confrontées à celles des émirats, comme le Qatar. « *Il y a deux ans, des studios de production ont été ouverts au Caire et à Beyrouth pour réduire les coûts. Une centaine d'emplois ont été supprimés en 2000 à Londres. Depuis l'annonce du transfert du siège à Dubaï, nous avons négocié les conditions de licenciement des 300 personnes présentes à Londres* », explique le porte-parole de la chaîne. MBC tourne définitivement une page de son histoire.

Laurence Girard

IDATE 2001 Le temps des hauts débits ?
www.idate.fr

TELECOM MEDIA
Les hauts débits pourront-ils être un facteur décisif du rebond des télécoms ?

INTERNET
Le point de vue des meilleurs experts, des dirigeants des principaux groupes, des analystes financiers sur la question des applications à haut débit, qui permettront de créer un véritable marché de masse.

22 - 23 novembre
Montpellier

contact : Sophie MONJO - tél. : +33 (0)4 67 14 44 56 - email : s.monjo@idate.fr

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 6 NOVEMBRE

■ **ÉTATS-UNIS** : décision de la Réserve fédérale sur ses taux directeurs.

■ **UNION EUROPÉENNE** : réunion des ministres de l'économie et des finances. Chiffres du chômage et prix industriels en septembre.

■ **FRANCE** : situation mensuelle budgétaire de l'Etat à fin septembre. Indices de conjoncture auprès des ménages pour le mois d'octobre et dans l'industrie, pour le troisième trimestre (Insee).

■ **ALLEMAGNE** : pronostics de croissance pour 2001 et 2002 de la Fédération des banques allemandes.

MERCREDI 7 NOVEMBRE

■ **UNION EUROPÉENNE** : climat des affaires dans la zone euro en octobre.

JEUDI 8 NOVEMBRE

■ **UNION EUROPÉENNE** : conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne sur les taux.

■ **POLOGNE** : conférence internationale à Varsovie sur l'élargissement de l'Union européenne à l'Est.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

■ **ALLEMAGNE** : estimation des rentrées fiscales pour 2001 et 2002.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GAZ DE FRANCE** : le groupe public a pour objectif à moyen terme une hausse de 20 % de sa part de marché en Europe, sa cible prioritaire, estime lundi 5 novembre son président, Pierre Gadonneix, dans une interview au quotidien *Le Figaro*.

● **NEXANS** : l'ancienne filiale d'Alcatel spécialisée dans les câbles, a annoncé lundi avoir remporté, au sein d'un consortium avec l'italien Pirelli et l'helvético-suédois ABB, un contrat pour fournir des câbles d'énergie au distributeur d'électricité de Hong Kong CLP Power.

● **ONDEO** : la filiale du groupe multiservices Suez spécialisée dans la conception, la construction et l'exploitation de stations d'épuration des eaux, a été retenue pour la construction de la station d'épuration de Milan

sud, a-t-elle annoncé lundi dans un communiqué. Le contrat est évalué à 100 millions d'euros.

SERVICES

● **AMADEUS** : la société, dont les principaux actionnaires sont les compagnies Air France, Iberia et Lufthansa, a prévu lundi le marché qu'elle pourrait annoncer une perte au quatrième trimestre si les réservations continuent d'accuser la baisse constatée depuis les attentats du 11 septembre.

● **AUSTRIAN AIRLINES** : la compagnie aérienne autrichienne a officiellement annoncé vendredi à Vienne la suppression de 850 emplois, soit environ 10 % de son personnel, que l'entreprise a justifié par le ralentissement du trafic aérien après les attentats du 11 septembre.

● **MARKS AND SPENCER** : le distributeur britannique a annoncé, vendredi 2 novembre, la vente de ses magasins situés en Espagne au groupe El Corte Ingles. Les 700 employés de Marks & Spencer se verront proposer un emploi. Le montant de la vente n'a pas été indiqué.

● **FUTUROSCOPE** : le comité d'entreprise du parc de loisirs, filiale du groupe Amaury, devait se réunir mardi 6 novembre pour étudier un projet d'externalisation de certaines activités concernant 200 à 400 personnes. Le Futuroscope devrait afficher cette année une perte proche de 7,6 millions d'euros

FINANCES

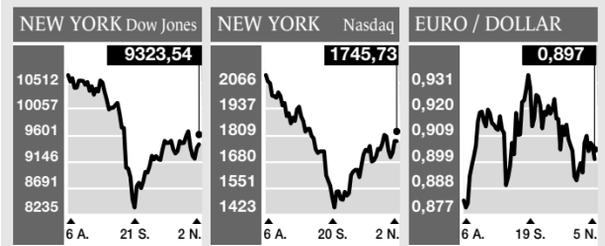
● **BRED** : la filiale du groupe des Banques populaires a distribué des pièces en euros à certains de ses clients commerçants dès octobre, sans attendre la date convenue avec la Fédération bancaire française (FBF) - le 1^{er} décembre. Elle souhaitait ainsi « éviter des files d'attente dans les agences bancaires ».

● **3i** : la note de solvabilité financière du premier capital-risqueur européen, le britannique 3i, a été placée « sous surveillance avec implication négative » par l'agence de notation Standard & Poor's. Le 30 octobre, 3i a constaté lors de ses résultats semestriels une baisse de 22,6 % de la valeur de son portefeuille.



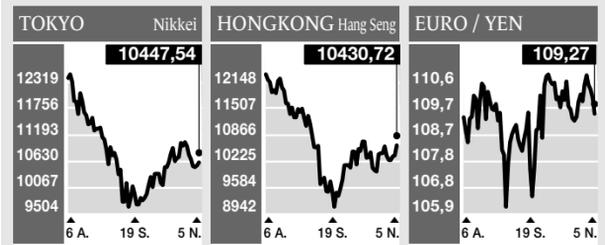
Europe 9h57	Indices sélection	cours 05/11	Var. % 02/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3548,12	1,28	- 25,65
EUROPE	STOXX 50	3547,88	1,25	- 22,15
EUROPE	EURO STOXX 324	293,21	1,19	- 25,16
EUROPE	STOXX 653	283,28	1,05	- 21,27
PARIS	CAC 40	4437,66	1,56	- 25,12
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3025,27	1,50	- 24,79
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	475,64	1,60	- 25,40
BRUXELLES	BEL 20	2629,24	0,36
FRANCFORT	DAX 30	4680,61	2,12
LONDRES	FTSE 100	5168,20	0,75	- 16,94
MADRID	STOCK EXCHANGE	7786	1,41	- 14,53
MILAN	MIBTEL 30	30849	0,98	- 29,44
ZURICH	SPI	6208,30	1,36

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 05/11	Var. % 01/11	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9323,54	0,64
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1087,20	0,29	- 17,65
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1745,73	- 0,03	- 29,34
TORONTO	TSE INDEX	7023,97	0,56	- 21,38
SAO PAULO	BOVESPA	11387,81	- 25,37
MEXICO	BOLSA	316,40	0,45	0,13
BUENOS AIRES	MERVAL	222,50	- 2,84	- 46,61
SANTIAGO	IPSA GENERAL	102,83	- 0,60	7,11
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6769,82	1,65	- 0,81

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 05/11	Var. % 02/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10447,54	0,61	- 24,21
HONGKONG	HANG SENG	10430,72	2,40	- 30,90
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1340,49	- 0,08	- 30,43
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	69,53	2,11	9,76
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3164,20	- 0,40	0,30
BANGKOK	SET	17,48	- 1,19	- 6,17
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3042,14	- 0,34	- 23,41
WELLINGTON	NZSE-40	1994,90	0,67	4,90

SUR LES MARCHÉS

PARIS

Le CAC 40 était en hausse de 0,52 %, lundi 5 novembre à l'ouverture de la Bourse de Paris. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne s'établissait à 4 392,05 points. Vendredi, il avait terminé la séance sur une hausse de 0,06 %, à 4 369,40 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX des trente premières valeurs cotées à Francfort a débuté la séance de lundi en hausse de 0,12 %, à 4 588,69 points. Vendredi, il avait terminé en baisse de 1,14 %, à 4 583,31 points.

LONDRES

RÉFÉRENCE de la place financière britannique, l'indice Footsie s'établissait en hausse de 0,15 %, à 5 137,4 points, lundi matin. Vendredi, à la clôture, le Footsie s'était apprécié en hausse de 1,15 %, à 5 129,5 points.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI a fini en hausse de 0,61 %, à 10 447,54, lundi, au terme d'une séance où le volume des échanges a été le plus faible depuis le 15 octobre (524,53 millions de titres échangés). La forte hausse de Sony Corp. (3,35 %) a soutenu un marché qui s'inquiète de la faiblesse des résultats des sociétés et des sombres perspectives de l'économie américaine. Les investisseurs sont sur la défensive avant la réunion, mardi, de la Réserve fédérale américaine, dont beaucoup espèrent une réduction des taux d'intérêt.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé la séance du vendredi 2 novembre en légère hausse. L'indice Dow Jones des trente premières valeurs industrielles cotées au New York Stock Exchange s'est apprécié de 0,64 %, pour terminer à 9 323,54 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a gagné 0,29 %, à 1 087,20 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq est resté inchangé, cédant 0,03 %, à 1 745,73 points. « Les chiffres du chômage [aux Etats-Unis] indiquent que nous sommes dans une récession sérieuse et non légère. En conséquence, les résultats des sociétés vont se détériorer au quatrième trimestre et continueront à le faire jusqu'à mi-2002 », a déclaré Greg Smith, analyste de Prudential Financial, à l'Agence France-Presse

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens se tendait de quelques fractions, lundi 5 novembre dans les premiers échanges, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 4,49 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 4,34 %.

MONNAIES

L'EURO s'appréciait face au billet vert, lundi matin, cotant 0,8990 dollar. Le yen gagnait également du terrain face à la devise américaine, à 121,75 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

La France devrait échapper à la récession selon la Caisse des dépôts

LA CROISSANCE économique de la France « bien que faible, ne sera pas négative sur les six prochains mois » et le pays échappera à la récession « avec une probabilité très significative », selon l'indicateur avancé de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) publié lundi 5 novembre. Dans ses nouvelles projections, la CDC abaisse d'un dixième de point sa prévision de croissance pour l'Hexagone au quatrième trimestre, à 0,1 % du produit intérieur brut, contre 0,2 % dans les estimations publiées en octobre. En revanche, la CDC a rehaussé son estimation de croissance pour le troisième trimestre, à 0,3 % (contre 0,2 % pronostiqué début octobre).

La CDC a relevé, sur le troisième trimestre, une série d'éléments nouveaux favorables à la croissance en France : la consommation soutenue des ménages, la bonne cadence des dépenses dans le logement, et de la production industrielle, ainsi que l'arrêt de la chute boursière. Le principal point noir relevé est la situation du chômage, qui « s'est encore dégradée » avec 31 000 chômeurs de plus en septembre et en août, et un taux de chômage de 9,1 (selon les chiffres du Bureau international du travail).

Pour le premier trimestre 2002, la CDC table sur une croissance de 0,2 %, une première estimation qui marque un léger regain par rapport aux projections pour le dernier trimestre de cette année. « L'inflexion de la croissance prévue par la projection pour le quatrième trimestre [2001] ne se poursuit pas au-delà », a souligné la CDC.

■ **INTERNATIONAL** : le Forum économique mondial qui se tient chaque année dans la station suisse de Davos se déroulera probablement à un autre endroit en 2002, pour des raisons de sécurité, écrit l'hebdomadaire allemand *Focus* dans son édition du 4 novembre. Selon la revue, les organisateurs envisageraient de déplacer le forum à Salzbourg (Autriche), à Whistler (Canada), ou encore à New York. En octobre, le ministre suisse de l'économie, Pascal Couchepin, avait déclaré que son pays était déterminé à organiser le forum comme d'habitude.

■ **OPEP** : Ali Rodriguez, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole

(OPEP)à, a confirmé lundi 5 novembre que celle-ci pourrait envisager une réduction de sa production de plus d'un milliard de barils par jour. « C'est une possibilité, mais toute décision définitive sera arrêtée à la réunion du 14 novembre » à Vienne, a déclaré M. Rodriguez, qui a également appelé les pays n'appartenant pas à l'OPEP à s'associer à cette baisse, arguant que l'OPEP ne peut pas, à elle seule, garantir la stabilité des cours du brut.

■ **ALLEMAGNE** : la barre des quatre millions de chômeurs pourrait être atteinte d'ici à la fin de l'année, selon des économistes de grandes banques allemandes cités par le *Bild am Sonntag* dans son édition du 4 novembre. « Nous devons nous attendre à un hiver très dur, pire que ce que nous avions tous pensé », considère ainsi l'économiste Martin Huefner, de la Hypovereinsbank, tandis que son collègue Klaus Friedrich (Dresdner Bank) affirme que le pays est « au bord d'une récession ». Selon le quotidien *Die Welt* du 3 novembre, le nombre de chômeurs s'élevait en octobre à 3,71 millions en données brutes sur un an.

■ **GRANDE-BRETAGNE** : le ministre des finances, Gordon Brown, a tempéré, dimanche 4 novembre lors de la Confédération de l'industrie britannique à Birmingham, les ardeurs des partisans à une adhésion rapide de la Grande-Bretagne, plaçant pour une approche « réfléchie et prudente : celle d'un réalisme pro-euro ». « L'évaluation pour savoir si cela est ou non dans l'intérêt de l'économie nationale britannique sera complète et rigoureuse », a-t-il ajouté.

■ **JAPON** : l'indicateur avancé de la conjoncture japonaise, qui donne une indication sur les perspectives de l'économie sur les trois à six mois, a plongé en septembre sous le seuil des 50 points (qui sépare théoriquement les périodes de croissance des périodes de contraction), à 37,5 points, a annoncé lundi le gouvernement. En août, l'indicateur s'était maintenu à 50 points.

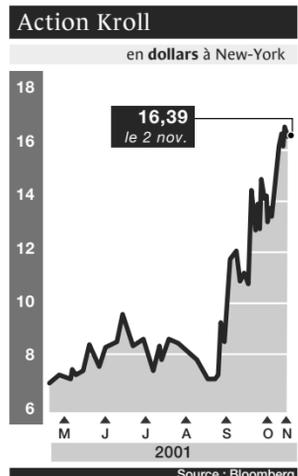
■ **ARABIE SAOUDITE** : plusieurs responsables saoudiens ont indiqué, dimanche, que l'Arabie saoudite n'était pas pressée d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont la prochaine réunion doit s'ouvrir le 9 novembre au Qatar. « Nous ne paierons pas un prix élevé pour adhérer à l'OMC. Cela se fera en accord avec la loi de la charia, qui sert l'islam et les musulmans », a déclaré le sous-secrétaire d'Etat au commerce au journal *Saudi Gazette*.

VALEUR DU JOUR

Depuis les attentats, l'action de Kroll connaît une forte hausse

DEPUIS les attentats du 11 septembre, les investisseurs regardent l'activité économique à travers un nouveau prisme : les compagnies aériennes, les organisateurs de voyages et les groupes hôteliers n'ont plus leur confiance et ont perdu, pour certains, jusqu'à la moitié de leur capitalisation. A l'opposé, certaines sociétés jusqu'à présent un peu délaissées sont devenues, à leur yeux, des valeurs sûres. Ainsi l'entreprise américaine de sécurité Kroll.

Le titre de l'entreprise, qui propose des prestations pour renforcer la protection des sociétés, a été multiplié par 2,3 depuis le 11 septembre pour atteindre, vendredi 2 novembre, 16,39 dollars. Un record comparé aux 4,9 dollars, la valeur de l'action au 22 mars. Un regain de popularité qui bénéficie à toute la profession : le concurrent américains de Kroll, Wackenhut Corp. connaît également une belle envolée boursière. « Nous sommes très sollicités » confie au Monde Tommy Helsby, responsable de Kroll-Europe. « Jusqu'à présent nos clients bancaires voulaient connaître la fiabilité financière de certains clients à l'étranger. Maintenant, les banques de réseaux veulent surtout savoir si elles ne doivent pas fermer des agences dans des pays à risque ». La vague d'attentat fait venir de nouveaux clients. « Ces entreprises ont deux caractéristiques : elles sont implantées internationalement et se



considèrent comme « visibles » raconte M.Helsby. Parmi les prestations de Kroll les plus en vogue actuellement, l'audit de sécurité « pour mettre en lumière les nouveaux points de vulnérabilité de l'entreprise ». Le groupe américain avoue également que sa prestation de *job screening* connaît un véritable succès : Kroll propose de réaliser des recherches approfondies avant l'embauche de certains salariés. « Nous avons par exemple fait cela pour des agents de sécurité d'aéroport » ajoute M.Helsby.

Cette entreprise très discrète, constituée pour partie d'anciens policiers ou d'agents secrets, avait jusqu'à présent une réputation sulfureuse. Depuis le 11 septembre, ces réserves ont été mises de côté par les investisseurs.

Laure Belot

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95835	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE (10).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE (10).....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (100).....	2,0371	FLORIN NÉERLANDAIS (100).....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND. (100).....	5,94573	MARKKA FINLAND. (100).....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503
		ZLOTY POLONAIS.....	3,7200

Cours de change croisés						
05/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,82119	0,89715	0,13678	1,45620	0,60964
YEN.....	121,77500	109,27000	16,65500	177,33000	74,24500
EURO.....	1,11464	0,91516	0,15245	1,62290	0,67940
FRANC.....	7,31115	6,00270	6,55957	10,64460	4,45745
LIVRE.....	0,68672	0,56390	0,61620	0,09395	0,41870
FRANC SUISSE.....	1,64030	1,34690	1,47170	0,22435	2,38840

Taux d'intérêt (%)

Taux 02/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,77	3,42	4,48	5
ALLEMAGNE.....	3,76	3,48	4,34	4,91
GDE-BRETAG.	3,81	4,19	4,51	4,26
ITALIE.....	3,76	3,43	4,70	5,28
JAPON.....	0,04	0,01	1,30	2,42
ÉTATS-UNIS.....	2,50	2,02	4,11
SUISSE.....	2,10	1,98	2,85	3,56
PAYS-BAS.....	3,72	3,43	4,50	4,98

Matières premières

En dollars	Cours 02/11	Var. % 01/11
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1353
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1268	- 0,16
PLOMB 3 MOIS.....	476	- 0,63
ETAIN 3 MOIS.....	3838	- 0,31
ZINC 3 MOIS.....	764	- 0,52
NICKEL 3 MOIS.....	4315	- 0,80
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,13	- 2,25
PLATINE A TERME.....	108423,50
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	284	- 0,53
MAIS (CHICAGO).....	198,25
SOJA TOURTEAU (CHG.)	163,90	- 0,30
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	1006	- 1,95
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

Matif

Cours 9h57	Volume 05/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	4	92,54	92,34
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001.....	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 02/11	Var. % 01/11
BRENT (LONDRES).....	19,78	+ 0,05
WTI (NEW YORK).....	20,36	+ 0,89
LIGHT SWEET CRUDE.....	20,24	- 1,12

Or

En euros	Cours 02/11	Var. % 01/11
OR FIN KILO BARRE.....	9990
OR FIN LINGOT.....	10050
ONCE D'OR (LO) \$.....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	57,40
PIÈCE SUISSE 10 F.....	58,90
PIÈCE UNION LAT. 20.....	58,90
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	194,75
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	400	

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre Prudential a gagné 6,30 %, vendredi 2 novembre à Londres, à 782 pence. L'assureur a annoncé une restructuration de ses activités, avec 2 100 suppressions d'emplois, et la vente de sa division d'assurance-dommages au Crédit suisse. Le titre de sa filiale Internet, la banque Egg, a bondi dans son sillage de 11,28 %, à 136,25 pence.

L'action Clariant s'est appréciée de 5,80 %, vendredi à la Bourse de Zurich, à 27,20 francs suisses. Le groupe chimique avait fortement baissé, les jours précédents, à la suite de rumeurs faisant état d'un possible rachat du groupe français Rhodia.

Les grandes capitalisations bour-

sières madrilènes ont subi, vendredi, les conséquences de la crise en Argentine, où elles sont fortement implantées. L'action de l'opérateur Telefonica a cédé 1,53 %, à 12,90 euros. Le titre bancaire BSCH a reculé de 0,57 %, à 8,69 euros. L'action de sa concurrente BBVA a perdu 1,11 %, à 12,46 euros.

À Milan, la séance de vendredi a été marquée par la chute de 5,46 % de l'action Olivetti, à 1,24 euro. La holding de contrôle de Telecom Italia lance, lundi 5 novembre, une augmentation de capital de 3,916 milliards d'euros sous la forme de l'émission d'actions nouvelles et d'obligations convertibles.

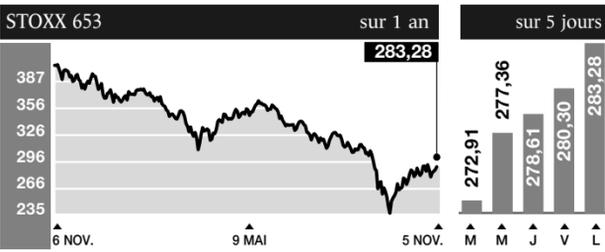
05/11 9h53	Code pays	Cours en euros	% Var. 02/11
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	17,78	...
BASF AG	DE	37,60	...
BMW	DE	34,40	+ 0,58
CONTINENTAL AG	DE	11,40	...
FIAT	IT	17,21	...
FIAT PRIV.	IT	11,04	...
MICHELIN	FR	34	...
PEUGEOT	FR	44,52	- 0,76
PIRELLI SPA	IT	1,60	...
DR ING PORSCHE	DE	326	...
RENAULT	FR	33,99	...
VALEO	FR	37,25	...
VOLKSWAGEN VZ	DE	28,90	...
DJ E STOXX AUTO P 180,42 + 0,37			

BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	16,63	...
ABN AMRO HOLDIN	NL	17,30	+ 0,87
ALL & LEICS	GB	11,87	...
ALLIED IRISH BA	GB	17,14	...
ALMANIJ	BE	33,10	+ 0,33
ALPHA BANK	GR	20,80	...
B.P.C.INDUSTRIA	IT	8,90	...
B.P.EMILIA ROMA	IT	30,80	...
B.P.LODI	IT	7,91	...
B.P.NOVARA	IT	5,30	...
B.P.SONDRIO	IT	9,55	...
B.P.PVERONA E.S.	IT	8,56	...
BANCA ROMA	IT	2,44	...
BANCO SABADELL	ES	15,37	...
BANK OF IRELAND	GB	15,69	...
BANK OF PIRAEUS	GR	9,50	...
BANKINTER R	ES	32,99	...
BARCLAYS PLC	GB	33,82	...
BAHR.HYPO-UIVER	DE	35	...
BBVA R	DE	12,53	+ 0,56
BCA AG.MANTOVAN	IT	8,45	...
BCA FIDEURAM	IT	6,91	...
BCA LOMBARDA	IT	8,52	...
BCA P.BERG.-CV	IT	16,85	...
BCA P.MILANO	IT	3,86	...
BCO POPULAR ESP	ES	36,99	...
BCP R	PT	4,47	...
BIPOP CARIRE	IT	1,84	...
BK OF SCOTLAND	GB	13,38	...
BNL	IT	2,40	...
BNP PARIBAS	FR	93,70	...
BSCH R	ES	8,75	+ 0,69
COMM.BANK OF GR	GR	32,10	...
COMMERZBANK	DE	18,35	+ 3,09
CREDIT LYONNAIS	FR	39,17	...
CS GROUP N	CH	40,67	...
DANSKE BANK	DK	16,18	+ 0,42
DEUTSCHE BANK N	DE	64,45	...
DEXIA	BE	16,65	- 0,83
DNB HOLDING	NO	4,43	...
DRESDNER BANK N	DE	40,70	...
EFG EUROBK ERGA	GR	15,56	...
ERSTE BANK	AT	48,34	...
ESPIRITO SANTO	PT	13,89	...
FORENINGSB A	SE	11,07	...
HALIFAX GROUP	GB	13,46	...
HSCB HLDG	GB	12,52	+ 1,44
IKB	DE	12,95	...
INTESABCI	IT	2,62	...
JULIUS BAER HLD	CH	337,49	...
KBC BANCASSURAN	BE	30,10	+ 0,50
LLOYDS TSB	GB	11,39	...
MONTI PASCHI S I	IT	2,68	...
NAT BANK GREECE	GR	28,96	...
NATEXIS BQ POP.	FR	95,60	...
NORDEA	SE	4,80	...
ROLO BANCA 1473	IT	15,45	...
ROYAL BK SCOTL	GB	27,22	...
S-E-BANKEN -A-	SE	7,92	...
SAN PAOLO IMI	IT	11,90	...
STANDARD CHARTE	GB	11,50	...
STE GENERAL-A-	FR	56,10	...
SVENSKA HANDELS	SE	13,79	...
SWEDISH MATCH	SE	5,61	...
UBS N	CH	52,44	...
UNICREDITO ITAL	IT	4,12	...
DJ E STOXX BANK P 251,24 + 0,22			

PRODUITS DE BASE			
ACERIALIA	ES	13,39	...
ACERINOX R	ES	34,55	...
ALUMINIUM GREEC	GR	31,44	...
ANGLO AMERICAN	GB	12,62	- 13,62
ASSIDOMAN AB	SE	28,53	...
BEKAERT	BE	34,15	+ 0,09
BHP BILLITON	GB	4,77	...
BOEHLER-UDDEHOL	AT	43,53	...
BUNZL PLC	GB	6,86	...
CORUS GROUP	GB	0,94	...
ELVAL	GR	3,42	...
HOLMEN -B-	SE	23,81	...
ISPAT INTERNATI	NL	1,02	+ 2
JOHNSON MATTHEY	GB	13,96	...
M-REAL -B-	FI	6,70	...
MAYR-MELNHOF KA	AT	55,78	...
OUTOKUMPU	FI	8,65	...
PECHINEY-A	FR	49,50	...
RAUTARUKKI K	FI	3,85	...
RIO TINTO	GB	18,28	...
SIDENOR	GR	3,44	...
SILVER & BARYTE	GR	6,98	...
SMURFIT JEFFERS	GB	2,25	...
STORA ENSO -A-	FI	12,95	...
STORA ENSO -R-	FI	13	+ 0,23
SVENSKA CELLULO	SE	25,80	...
THYSSENKRUPP	DE	12,08	+ 0,67
UMICORE	BE	43	- 0,12
UPM-KYMMENE COR	FI	36,50	+ 0,27
USINOR	FR	12,01	...
VIOHALCO	GR	9,56	...
VOEST-ALPINE AG	AT	29,55	...
WORMS N	FR	17	...
DJ E STOXX BASI P 173,65 + 0,29			

CONSONNATION CYCLIQUE			
ACCOR	FR	34,65	+ 0,14
ADIDAS-SALOMON	DE	62	+ 1,39
AGFA-GEVAERT	BE	11,21	+ 3,80
AIR FRANCE	FR	12,80	...
AIRTOURS PLC	GB	3,11	- 4
ALITALIA	IT	1,02	...
AUSTRIAN AIRLIN	AT	6,52	...
AUTOGRIILL	IT	8,99	...
BANC & OLUFSEN	DK	19,20	...
BENETTON	IT	10,90	...
BERKELEY GROUP	GB	8,60	...
BRITISH AIRWAYS	GB	2,28	- 4,08
BULGAR	IT	8,28	...
CHRISTIAN DIOR	FR	29,47	...
CLUB MED	FR	35,20	...
COMPASS GROUP	GB	8,33	...
DT.LUFTTHANS N	DE	11,40	...
ELECTROLUX -B-	SE	13,74	...
EMI-TV & MERCHAN	DE	2,34	+ 2,63
EMI GROUP	GB	4,59	...
EURO DISNEY	FR	0,79	+ 1,28
HDP	IT	3,12	...
HERMES INTL	FR	145,50	...
HILTON GROUP	GB	2,91	...
HUGO BOSS AG VZ	DE	20,20	...
HUNTER DOUGLAS	NL	24,81	...
INDITEX R	ES	19,40	+ 0,31
J D WETHERSPOON	GB	6,05	...
KLM	NL	10,10	+ 1,51
LVMH	FR	39,55	...
MEDION	DE	39	+ 0,26
MOULINEX	FR	0,50	...
NH HOTELES	ES	10,15	...

CHIMIE			
AIR LIQUIDE	FR	151	...
AKZO NOBEL NV	NL	44,70	- 1,76
BASF AG	DE	37,60	...
BAYER AG	DE	34,05	+ 0,59
BOC GROUP PLC	GB	15,56	...
CELANESE N	DE	15,90	...
CIBA SPEC CHIMI	CH	71,57	...
CLARIANT N	CH	18,45	...
COLOPLAST -B-	DK	79,88	+ 0,85
DEGUSSA (NEU)	DE	25,40	+ 2,83
DSM	NL	35,10	- 0,28
EMS-CHEM HOLD A	CH	4273,79	...
ICI	GB	5,63	...
KEMIRA	FI	8,03	+ 0,12



NXT	GB	1,83	...
P & O PRINCESS	GB	4,08	...
PERSIMMON PLC	GB	4,95	- 0,33
PREUSSAG AG	DE	27,10	...
RANK GROUP	GB	3,30	...
RICHMOND UNITS	CH	2170,82	...
RYANAIR HLDGS	IR	10,20	...
SAIRGROUP N	CH	2,61	...
SAS DANMARK A/S	DK	9,80	...
SEB	FR	56	...
SIX CONTINENTS	GB	10,17	...
SODEXO ALLIANC	FR	51,15	...
THE SWATCH GRP	CH	87,34	...
THE SWATCH GRP	CH	18,35	...
TELE PIZZA	ES	1,87	...
THOMSON MULTIME	PA	27,90	+ 0,50
WILSON BOWDEN	GB	11,43	...
WM-DATA -B-	SE	2,48	...
WOLFORD AG	AT	10,50	...
WWWV UK UNITS	IR	0,67	...
DJ E STOXX CYC GO P 106,19 + 0,35			

PHARMACIE			
ACTELION N	CH	37,99	...
ALTANA AG	DE	56	...
AMERSHAM	GB	10,19	...
ASTRAZENECA	GB	51,95	...
AVENTIS	FR	83,40	...
BB BIOTECH	CH	71,91	...
CELLTECH GROUP	GB	15,91	...
DISINTERHLDG	CH	854,76	...
ELAN CORP	IR	51,50	...
ESSILOR INTL	FR	30,34	...
FRESENIUS MED C	DE	70,35	...
H. LUNDBECK	DK	28,87	+ 2,38
GALEN HOLDINGS	GB	12,10	...
GAMBRO -A-	SE	6,56	...
GLAXOSMITHKLINE	GB	30,68	- 0,11
H. LUNDBECK	DK	28,87	+ 2,38
NOVARTIS N	CH	41,62	...
NOVO-NORDISK -B	DK	45,51	- 0,29
NOVOZYMES -B-	DK	22,42	+ 1,21
ORION B	FI	19,30	+ 1,05
OXFORD GLYCOSCI	GB	7,31	- 9,60
PHONAK HLDG N	CH	23,06	...
QIAGEN NV	NL	19,85	+ 2,58
ROCHE HLDG G	CH	75,64	...
SANOFI SYNTHELA	FR	74,05	...
SCHERING AG	DE	58,50	...
SERONO -B-	CH	878,50	...
SHIRE PHARMA GR	GB	17,14	...
SMITH & NEPHEW	GB	6,39	...
SSL INTL	GB	8,38	...
SULZER AG 100N	CH	132,28	...
SYNTHES-STRATEC	CH	730,62	...
UCB	BE	42,80	+ 1,45

Entre boîte automatique et mécanique, vous n'avez plus à choisir.

Golf TDI 130 Tiptronic

Golf TDI 130 Sport Plus. Consommations CE 99/100 (l/100 km) poids à vide minimal-maximal, cycles urbains/extra-urbains/mixtes : 7,0-7,2/4,3-4,6/5,2-5,5. Emissions CO₂ (g/km) : 149-149. 36 15 Volkswagen 0,12 franc Taxes. L28 franc la minute. 0,62 02 25 25 (0,96 franc la minute).

WILLIAM DEMANT	DK	27,52	+ 0,99
WS ATKINS	GB	8,81	...
ZELTIA	ES	8,96	...
DJ E STOXX HEAL 532,41 - 0,03			

ÉNERGIE			
BG GROUP	GB	4,25	...
BP	GB	8,93	- 0,36
CEPSA	ES	11,99	...
COFLEXIP	FR	190	+ 0,16
DORDTSCHE PETRO	NL	2,49	...
GBL	BE	55,90	...
ENI	IT	13,77	...
ENTERPRISE OIL	GB	8,02	...
HELLENIC PETROL	GR	7,62	...
LATTICE GROUP	GB	2,56	...
OMV AG	AT	84,44	...
PETROLEUM GEO-S	NO	6,12	...
REPSOL YPF	ES	15,86	+ 1,21
ROYAL DUTCH CO	NL	56,30	- 0,35
SAIPEM	IT	5,29	...
SHELL TRANSP	GB	8,30	- 0,19
STATOIL	NO	7,47	...
TOTAL FINA ELF	FR	154,20	...
IHC CALAND	NL	56,50	+ 0,44
DJ E STOXX ENGY P 320,63 - 0,08			

SERVICES FINANCIERS			
3I GROUP	GB	11,95	...
ALPHA FINANCE	GR	44,90	...
AMVESCAP	GB	13,72	...
BHW HOLDING AG	DE	33,80	...
BPI R	PT	2,44	...
BRITISH LAND CO	GB	7,46	...
CALEDONIA INV.S	GB	11,89	...
CANARY WHARF GR	GB	7,28	...
CATTLES ORD.	GB	4,50	...
CLOSE BROS GRP	GB	11,47	...
COBEPA	BE	63,90	...
CONSORS DISC-BR	DE	12,15	+ 1,08

VALEURS FRANCE

Le titre EADS gagnait 5,22 %, lundi matin 5 novembre, à 13,90 euros. Le constructeur de l'Airbus a reçu une commande de la compagnie aérienne de Dubai, Emirates, pour 22 exemplaires du futur très gros porteur A380 (lire page 23).

L'action TF 1 échangée de 3,19 %, lundi dans les premiers échanges, à 28,44 euros. Le groupe de télévision privée publie son chiffre d'affaires sur neuf mois, lundi, après la clôture du marché. L'action a grimpé de plus de 7 %, vendredi, à 27,56 euros, certains opérateurs pariant sur une bonne surprise qui prendrait à contre-pied les prévisions pessimistes des analystes.

Le titre Alstom s'appréciait de 3,99 %, lundi 5 novembre dans les premières transactions, à 17,19 euros. Le groupe de construction mécanique devait publier ses résultats semestriels mardi 6 novembre avant l'ouverture du marché.

L'action Aventis était en hausse de 1,62 %, lundi matin, à 84,75 euros. Le groupe pharmaceutique franco-allemand publie ses résultats du troisième trimestre mardi 6 novembre. Selon la moyenne des prévisions des analystes interrogés par l'agence Reuters, il devrait dégager un bénéfice net de 419 millions d'euros pour sa division pharmacie, en progression de 29 % par rapport aux 324 millions dégagés il y a un an.

PREMIER MARCHÉ

Table with columns: Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, % Var. 31/12 (1). Includes data for ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE C., etc.

Main table of stock prices for various companies including AIR LIQUIDE, ALSTOM, AIRBUS, etc.

Main table of stock prices for various companies including AIR LIQUIDE, ALSTOM, AIRBUS, etc.

Table titled 'International' showing stock prices in euros and francs for various international companies.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3; ■ ouvert détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation; o = ouvert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENTREDI 2 NOVEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of new market listings with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, % Var. 31/12 (1).

Table of stock prices for various companies including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA #, etc.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 5 NOVEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market listings with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, % Var. 31/12 (1).

SECOND MARCHÉ

LUNDI 5 NOVEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market listings with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, % Var. 31/12 (1).

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 2 novembre

Table of SICAV and FCP listings with columns: Émetteurs, Valeurs unitaires, Cours, Date.

Table of SICAV and FCP listings with columns: ÉCUR. MONÉTAIRE C., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D., etc.

Table of SICAV and FCP listings with columns: ÉCUR. ECOCIC, ÉCUR. ELITE EUROPE, ÉCUR. EUROLEADERS, etc.

Table of SICAV and FCP listings with columns: CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG. LONG TERME, CM OPTION DYNAM., etc.

www.bnam.fr

www.cic-am.com

www.damdirect.com

www.lapostefinance.fr

SPORTS Lille a encaissé sa première défaite de la saison en championnat de France, dimanche 4 novembre, en s'inclinant à Lyon (4-2). Réduits à dix en fin de première

mi-temps, les Nordistes ont vu leur système défensif voler en éclats. ● L'HOMME DU MATCH a été l'attaquant Sidney Govou, 22 ans, issu du centre de formation de l'Olympique

lyonnais. Auteur de deux buts, il en a offert un autre à l'un de ses coéquipiers. ● LENS, malgré son match nul à domicile devant Bordeaux (0-0), creuse l'écart en tête du champion-

nat, puisqu'il devance désormais Lille de deux points. Les quatre derniers du classement, Marseille, Metz, Sedan et Nantes, se sont imposés. ● TROYES continue de jouer les trou-

ble-fête : les hommes d'Alain Perrin, entraîneur aux convictions bien ancrées, à la base de la réussite de ce club aux moyens modestes, ont battu le PSG (1-0).

L'invincibilité du LOSC n'a pas résisté au talent du Lyonnais Sidney Govou

Le match au sommet du championnat de France de football entre Lyon et Lille a vu la victoire de l'OL (4-2) et la première défaite des Nordistes. Héros, en mars, d'un match de Ligue des champions contre le Bayern Munich, le jeune attaquant Sidney Govou a marqué deux buts et en a offert un à l'un de ses coéquipiers

LE FOOTBALL est un sport qu'il est plus facile de pratiquer à onze qu'à dix. Pour n'avoir pas pu passer au-dessus de cette évidence, le Lille olympique sporting club (LOSC) a perdu son invincibilité dans le championnat de France de football, dimanche 4 novembre au stade de Gerland à Lyon.

Seule équipe de D1 encore invaincue à l'aube de la treizième journée, la formation entraînée par le Franco-Bosniaque Vahid Halilhodzic s'est inclinée face à l'Olympique lyonnais (4-2) après avoir dû évoluer plus de la moitié du match avec un joueur en moins : le milieu de terrain Sylvain N'Diaye, expulsé pour un deuxième carton jaune dès la 44^e minute de jeu. Occupés à colmater les espaces créés par cette absence, les Nordistes se sont épuisés dans des courses sans fin. Eux, dont le jeu consiste en un pressing permanent, se sont essouffés derrière un adversaire qui n'avait pas d'autre choix, à domicile, que de l'emporter.

Club au budget important (600 millions de francs), présidé par un homme d'affaires, Jean-Michel Aulas, que l'on présente régulièrement comme le tenant d'un libéralisme pur et dur, l'OL a la particularité d'appartenir, parallèlement, à la catégorie des clubs dits « formateurs ». Le match de dimanche a mis en exergue cette double identité : le joueur qui, grâce à deux buts et une passe décisive, aura été l'élément-clé de la rencontre n'est pas un attaquant ayant été chèrement acquis auprès d'un club étranger.

Sidney Govou est âgé de vingt-deux ans, il vient du Puy-en-Velay et sort du centre de formation de l'OL, établissement qu'il a rejoint sur le tard (à dix-huit ans) parce qu'il se destinait plutôt à un autre métier (kinésithérapeute ou professeur d'éducation physique).

BUTS SOMPTUEUX

Fils d'un international béninois ayant évolué en France, en troisième division, le petit attaquant (1,75 m ; 72 kg) avait éclaté au grand jour, le 6 mars, en marquant deux buts somptueux à Oliver Kahn, le gardien du Bayern Munich, dans un match de la Ligue des champions. L'OL l'avait emporté 3-0 et le jeune footballeur, qui n'aurait jamais commencé ce match sans l'absence, pour cause de suspension, du titulaire Steve Marlet, avait vu, le lendemain, ses buts défiler en boucle sur les chaînes d'information.

Face à Lille, dimanche, il est arrivé à Sidney Govou un scénario semblable. Le joueur n'aurait peut-être pas été aligné d'entrée par l'entraîneur Jacques Santini si le Brésilien Sonny Anderson, de retour de blessure, n'avait pas été un peu juste pour tenir sa place. Le jeune hom-



L'attaque lyonnaise (ici, Peguy Luyindula, au centre) a fait craquer Lille en fin de match.

me, prénommé ainsi en hommage à l'acteur américain Sidney Poitier, a sauté sur l'occasion. A la 28^e minute de jeu, un centre venu de la gauche adressé par Christophe Delmotte lui arrive dans les pieds. Sidney Govou rate son contrôle, mais il le

rate tellement « bien » qu'il met dans le vent les défenseurs lillois chargés de le surveiller.

Son tir du pied droit vient frapper l'intérieur du poteau du gardien nordiste, Grégory Wimbée : une réussite totale.

Et une réussite maximale, une heure plus tard, lorsque, recevant un nouveau ballon de Christophe Delmotte dans la surface de réparation, Sidney Govou voit sa frappe détournée par le talon du défenseur lillois Johnny Ecker. Infime

déviations qui vient tromper Grégory Wimbée, en dépit d'une belle détente horizontale du gardien nordiste. L'OL mène alors 3-2.

Les deux équipes s'étaient jusque-là neutralisées. Le défenseur lyonnais Jérémie Bréchet, dans un splendide exercice de non-communication avec son gardien Grégory Coupet, avait marqué contre son camp d'une belle tête croisée (30'). Le Lillois Stéphane Pichot l'avait imité un peu plus tard (45'), en frappant malencontreusement avec le genou un ballon qu'il pensait accompagner en sortie de but.

Entretiens, Abdelilah Fahmi avait marqué de la tête pour le LOSC (42'), Sylvain N'Diaye avait été renvoyé aux vestiaires par l'arbitre Bertrand Layec (44') et quelques coups de crampons intenses avaient échauffé les esprits.

« ENGAGÉ MAIS PAS MÉCHANT »

Ce « match d'hommes, engagé mais pas méchant », comme dira Jacques Santini, se terminait par un dernier éclair de Sidney Govou. Lancé côté droit, l'international espoirs offrait sur un plateau le quatrième but lyonnais à Philippe Violeau (92').

Alors que le LOSC n'avait encaissé que cinq buts depuis le début du championnat et qu'il se trouvait sur les bases de sa saison 1999-2000 (meilleure défense de D1, avec 27 buts encaissés), cette déroute porte un coup au système

défensif imaginé par Vahid Halilhodzic, apôtre du quadrillage du terrain et du jusqu'au-boutisme dans l'effort.

Hasard ou pas, cette défaite survient aussi quelques jours après que le défenseur Pascal Cygan et Vahid Halilhodzic aient fait part, par voie de presse, de leurs difficultés à communiquer. Le premier reproche au second de ne pas l'avoir cru quand il lui a affirmé qu'une blessure à l'arcade sourcilère l'empêchait de jouer un match de Ligue des champions contre La Corogne. Piqué au vif, le second est persuadé que son défenseur central n'a qu'une idée en tête : partir, dès le mercato hivernal, dans un club étranger où il pourra multiplier par deux ses émoluments. « On a failli tous ensemble, pas seulement la défense », a sèchement commenté Pascal Cygan, dimanche soir.

Frédéric Potet

La fiche technique

LYON - LILLE : 4-2

Championnat de France de D1

13^e journée

• Stade de Gerland, à Lyon ; Temps froid, bon terrain ; 34 788 spectateurs ; arbitre : M. Layec

BUTS

LYON : Govou (28^e, 76^e) ; Pichot (45^e, c.s.c.) ; Violeau (92^e).

LILLE : Bréchet (30^e, c.s.c.) ; Fahmi (41^e).

AVERTISSEMENTS

LYON : Delmotte (38^e, jeu dangereux) ; Laville (41^e, jeu dangereux) ; Muller (50^e, jeu dangereux).

LILLE : Tafforeau (21^e, jeu dangereux) ; Sy. N'Diaye (35^e, antijeu) ; Ecker (61^e, jeu dangereux).

EXCLUSIONS

LILLE : Sy. N'Diaye (44^e, second avertissement).

LES ÉQUIPES

LYON (entraîneur : Jacques Santini) : Coupet • Deflandre, Laville (Née 57^e), Muller, Bréchet • Juninho, Violeau, Carrière (Laigle, 86^e), Delmotte • Govou, Luyindula (Linarès, 79^e).

LILLE (entraîneur : Vahid Halilhodzic) : Wimbée • Pichot, Fahmi, Cygan, Ecker, Tafforeau • Landrin (Boutolle, 79^e), Sy. N'Diaye, D'Amico, Br. Cheyrou (Be. Cheyrou, 58^e) • Beck (Bassir, 79^e).

A Troyes, Alain Perrin fait de la résistance

L'ESPÉRANCE SPORTIVE Troyes Aube Champagne (Estac) poursuit sa belle histoire. Dimanche 4 novembre, grâce à sa victoire sur le Paris-Saint-Germain (1-0), le club de l'Aube pointait à la 7^e place du championnat de France. Avec ses 120 millions de francs de budget, le club continue à bouleverser l'ordre établi. « Peut-être que les valeurs morales, l'éthique sportive, arrivent encore à supplanter les règles économiques », avance Alain Perrin. L'entraîneur de l'Estac ne boude pas son plaisir et tire du parcours de son équipe une certaine fierté, teintée d'une morale rafraîchissante : « Cela prouve en tout cas que l'humain est plus fort que l'argent et que, sans âme, il n'y a pas de réussite. » Troyes a donc ce petit supplément d'âme.

Depuis huit ans, cet ancien professeur d'éducation physique tente de faire passer son message : « Faites pour le mieux. » Et, depuis son arrivée en Champagne, en 1993, le club est passé de la division 4 à la Coupe de l'UEFA, avec en point d'orgue une 7^e place dans le championnat 2000-2001, mieux que le Paris-SG, Monaco ou Marseille : « C'est une fierté, pour nous qui visions le maintien, de terminer devant les gros bras », avoue-t-il. Cette

saison, les Troyens s'entêtent : en arrachant leur billet pour l'UEFA par le biais de la Coupe Intertoto, les hommes d'Alain Perrin, éliminés de la coupe européenne par les Anglais de Leeds, jeudi 1^{er} novembre, ont confirmé leur valeur.

ENTRAÎNEUR CHERCHEUR

« Si le club de Troyes en là aujourd'hui, il le doit en grande partie à Alain Perrin », assure Daniel Vacelet, le président de l'Estac. Incontestablement, l'homme fait l'unanimité. Lui veut tempérer : « Quand un club réussit, le premier à être mis en lumière, c'est l'entraîneur ; lorsqu'il échoue, il est aussi le premier responsable. » La réussite troyenne ne doit pas grand-chose au hasard, mais plutôt au boulot. « Cet homme est animé par une abnégation et une volonté impressionnantes », explique Serge Romano, ancien joueur devenu l'un des adjoints. Perrin se définit comme un « entraîneur chercheur », qui « depuis vingt ans cherche à comprendre le jeu, à rationaliser la performance ». Pour y parvenir, ce perfectionniste griffonne inlassablement ses carnets de notes, affine sa tactique, décrypte le jeu des adversaires.

Etienne Labrunie

Lens prend ses distances, Auxerre peine, les mal classés se rebiffent

LE RC LENS, bien que tenu en échec à domicile par Bordeaux (0-0), dimanche 4 novembre, a accru son avance en tête du classement. Les Sang et Or comptent désormais deux points d'avance sur leur voisin lillois, battu pour la première fois de la saison, à Lyon (2-4). Les Rhodaniens, 3^e au bénéfice de leur victoire, reviennent à quatre points du leader lennois.

Cette 13^e journée de championnat a été marquée par le réveil des mal classés. Les quatre derniers se sont en effet imposés, à commencer par le FC Nantes, vainqueur de Monaco (2-1) qui, après onze matches sans succès, enregistre sa deuxième victoire consécutive.

Les champions de France vont mieux mais restent lanterne rouge, à égalité de points avec Sedan, vainqueur de Montpellier (2-0), qui a également obtenu son deuxième succès de la saison.

Pendant que Marseille battait difficilement Rennes (2-1), Metz, qui restait sur trois défaites consécutives et a déjà été battu à huit reprises cette saison, a créé la surprise en venant à bout de l'AJ Auxerre (2-0). Les hommes de Guy Roubert marquent le pas après un début de saison tonitruant et n'ont enregistré qu'une victoire au cours de leurs six derniers matches.

Championnat de France de football de D1 (13^e journée)

LES RÉSULTATS

BASTIA 3 - 1 LORIENT
Vairielles (51^e s.p., 56^e) ; Darcheville (21^e) ; Essien (69^e)
• spectateurs 3 500

NANTES 2 - 1 MONACO
Ziani (20^e) ; Nonda (74^e)
• spectateurs 34 869

MARSEILLE 2 - 1 RENNES
Fernando (13^e) ; Monterrubio (87^e s.p.) ; Leboeuf (85^e s.p.)
• spectateurs 50 000

GUINGAMP 0 - 0 SOCHAUX
• spectateurs 8 420

SEDAN 2 - 0 MONTPELLIER
H. Camara (3^e) ; Asuar (75^e)
• spectateurs 15 000

LYON 4 - 2 LILLE
Govou (28^e et 76^e) ; Bréchet (30^e c.s.c.) ; Pichot (47^e c.s.c.) ; Fahmi (41^e) ; Violeau (92^e)
• spectateurs 34 788

TROYES 1 - 0 PARIS-SG
Loko (66^e)
• spectateurs 15 638

LENS 0 - 0 BORDEAUX
• spectateurs 39 052

METZ 2 - 0 AUXERRE
Jager (22^e et 79^e)
• spectateurs 17 068

CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons Jaunes	Cartons Rouges
1 Lens	28	13	8	4	1	21	11	+10	26	1
2 Lille	26	13	7	5	1	16	9	+7	32	2
3 Lyon	24	13	7	3	3	25	13	+12	22	2
4 Auxerre	23	13	6	5	2	20	13	+7	11	1
5 Bordeaux	21	13	5	6	2	9	5	+4	21	1
6 Sochaux	20	13	5	5	3	19	14	+5	21	2
7 Troyes	20	13	6	2	5	16	14	+2	27	1
8 Paris-SG	19	13	4	7	2	15	11	+4	23	1
9 Bastia	16	13	5	1	7	13	16	-3	21	0
10 Lorient	15	13	4	3	6	22	23	-1	25	1
11 Monaco	15	13	4	3	6	13	14	-1	27	2
12 Guingamp	15	13	4	3	6	11	21	-10	29	3
13 Marseille	14	13	3	5	5	8	10	-2	28	3
14 Rennes	14	13	4	2	7	14	24	-10	23	3
15 Metz	13	13	4	1	8	8	14	-6	28	3
16 Montpellier	12	13	2	6	5	8	11	-3	32	4
17 Sedan	11	13	2	5	6	12	18	-6	28	2
18 Nantes	10	13	2	4	7	9	18	-9	22	1

LE CHIFFRE

7 C'est le nombre de matches sans défaite consécutifs pour les Girondins de Bordeaux (4 victoires et 3 nuls). Grâce au résultat nul obtenu chez le leader lennois, Bordeaux occupe la 5^e place du classement, à 7 points des Sang et Or.

LA PHRASE

« On me laissera peut-être deux semaines de plus », Tomislav Ivic, entraîneur de Marseille après la deuxième victoire de l'OM cette saison.

LES BUTEURS 1. Darcheville (Lorient), +1, 10 buts ; 2. D. Cissé (Auxerre) 8 buts ; 3. Moreira (Lens) et Frau (Sochaux) 7 buts.

LES PASSEURS 1. Pédrón (Lens) 2. Le Pen (Lorient), 7 passes 3. Frau (Sochaux), 7 passes.

14^e JOURNÉE : Vendredi 16 novembre : Monaco-Marseille ; Samedi 17 novembre : Rennes-Nantes ; Auxerre-Lille ; Sochaux-Metz ; Paris-SG-Guingamp ; Montpellier-Bastia ; Lorient-Lyon ; Lens-Sedan ; Bordeaux-Troyes

EMPLOI

OFFRES

ALUMINIOS CORTIZO, SA

Importante entreprise internationale en constant développement recrute pour le nord de la France :

UN TECHNICO-COMMERCIAL

Profil :

- Connaissance et expérience confirmée dans le secteur de l'aluminium,
- Bilingue espagnol/français.

Conditions :

- Contrat commercial,
- Importante rémunération en fonction des objectifs de vente.

Merci d'adresser votre CV à Aluminios CORTIZO, SA, Extramuros, a/n 15901 Padron (A Coruña) Espagne,

Par fax au n° 00 34 981 804212 ou par mail : commercial@cortizo.com

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NE AMEUBLEMENT
DÉTAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Coulen - D'iva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^eème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^eème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j/7

Sébastien Grosjean s'impose au Tournoi de Bercy et gagne sa place pour la finale des Masters

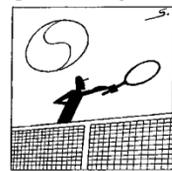
Le Marseillais est le premier joueur français victorieux du tournoi en salle depuis Guy Forget en 1991

En disposant avec maestria du Russe Evgueni Kafelnikov (7-6 [7/3], 6-1, 6-7 [5/7], 6-4), dimanche 4 novembre, en finale du Tournoi en salle de

Paris-Bercy, Sébastien Grosjean a obtenu sa qualification pour la finale des Masters, qui doit se disputer à Sydney du 12 au 18 novembre. Il est le

cinquième joueur français qualifié pour cette finale depuis la création des Masters, en 1970, et le premier depuis Guy Forget, en 1991.

ON CONNAÎT au moins un sportif français que l'idée de prendre l'avion pour l'Australie rend fou de joie. Il n'est pas footballeur, il ne fréquente ni Roger Lemerre ni Arsène Wenger - son cœur de Marseillais penche plutôt pour l'OM. Il est joueur de tennis et, de joie, il s'est roulé par terre, sur la surface synthétique du Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), lorsque la nouvelle de son futur départ pour les antipodes est tombée, dimanche 4 novembre, en fin d'après-midi. En dominant le Russe Evgueni Kafelnikov à l'issue d'un match de très haute volée (7-6 [7/3], 6-1, 6-7 [5/7], 6-4), Sébastien Grosjean a fait coup double : il gagné son premier tournoi de classe Masters et a obtenu un billet pour la finale des Masters, qui réunira les huit meilleurs joueurs de l'année, du 12 au 18 novembre, à Sydney.



TENNIS

Y penser toujours, en parler jamais, ou alors si peu. Tous les jours, depuis le début du Tournoi de Bercy, lundi 29 octobre, Sébastien Grosjean avait repoussé les questions sur sa motivation réelle. Maintes fois, il avait expliqué, rabaché, qu'il avait la tête à Paris et nulle part ailleurs. Non, il ne pensait pas à sa possible qualification pour la finale des Masters de Sydney. Oui, il se concentrait sur un seul projet : « Gagner un grand titre », le premier de sa carrière, et devant son public.

En fin de semaine, alors que le parcours de l'Allemand Tommy Haas, son principal concurrent dans la course au dernier billet pour Sydney, lui avait rendu la victoire à Paris

impérative, Sébastien Grosjean assurait encore qu'il ne pouvait pas se permettre de mélanger les genres : « Si je me mets à penser à la finale du Masters, je vais me mettre de la pression supplémentaire, et je n'en ai pas besoin. Si on pense à plein de choses, on ne se concentre pas sur le tennis. C'est déjà assez difficile comme ça, avec la pression et le niveau de mes adversaires. »

Samedi 3 novembre, Sébastien Grosjean a écarté Tommy Haas de son chemin (7-5, 6-4), mais le plus dur restait à faire : battre enfin Evgueni Kafelnikov, ce qu'il n'avait encore jamais réussi, en trois tentatives. Avant la finale, les deux adversaires avaient proclamé leur goût pour la moquette tendue sur le sol du POPB : « Idéale » aux yeux du Russe, « un bon compromis pour ceux qui veulent alterner le jeu de fond de court et le jeu en service-volée », selon le Français. Autre point commun : les deux joueurs n'avaient jamais gagné le moindre tournoi de la catégorie Masters. A vingt-trois ans, Sébastien Grosjean

n'en fait pas encore une obsession, juste un objectif. A vingt-sept ans, Evgueni Kafelnikov, vainqueur de deux tournois du Grand Chelem (Roland-Garros, en 1996, et l'Open d'Australie, en 1999), commence à en faire une affaire de principe : « Je joue ici ma cinquième finale et ce serait la honte de finir ma carrière sans gagner un tournoi Masters. » Pendant deux sets et demi, le Russe a courbé l'échine devant les traits distribués sous haute tension par le numéro 1 du tennis français. « Sébastien Grosjean avait des coups étonnants. Il a joué plus de coups gagnants que moi et il a commis moins d'erreurs », a-t-il admis.

DE NOUVELLES AMBITIONS

Petit à petit, Evgueni Kafelnikov a vu son jeu tout en caresses et en pousseries se déliter. Il a vu son aisance « naturelle », cette facilité technique qui lui permet d'enchaîner les matches à une cadence record et en se fatiguant moins que les autres, se muer en impuissance. Il a fait « le dos rond ». Il a regardé son style

tout en douceur dériver de la légèreté à la nonchalance et ses fulgurances se faire trop rares pour gêner la constance de Sébastien Grosjean. Il a retrouvé force et lucidité pour revenir dans le troisième set, et l'emporter au tie-break, mais en vain.

Face au grand Russe, le jeune Français n'a jamais faibli. Il menait deux sets à un et tenait fermement son double objectif, la victoire à Paris et une première participation à la finale du Masters. Il savait qu'il avait retrouvé sa forme du début de saison, celle qui l'avait envoyé en demi-finales de l'Open d'Australie et de Roland-Garros, avant qu'une entorse à la cheville ne l'empêche de courir pendant six semaines, en été. A force d'agresser Kafelnikov qui était au service, Sébastien Grosjean a poussé le Russe à la faute (un smash facile dans le filet) sur la troisième balle de match. Cette audace réussit sa victoire : « J'ai voulu aller le chercher, ce match, ne jamais le subir. »

« C'est formidable de le voir imposer son jeu face à un adversaire comme cela », se félicitait son entraîneur, Pier Gauthier. Ils partiront tous deux pour Sydney avec bonheur, avec de nouvelles ambitions et plus d'un projet.

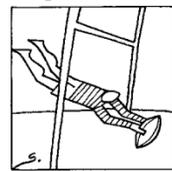
Après la finale des Masters, qu'aucun Français n'a disputée depuis Guy Forget, en 1991, qui était depuis cette même année le dernier Français à s'être imposé à Bercy, Sébastien Grosjean doit prolonger son séjour aux antipodes. Après Sydney, il prendra la direction de Melbourne, où il ira retrouver l'équipe de France afin de préparer la finale de la Coupe Davis, qui doit se disputer du 30 novembre au 2 décembre.

Eric Collier

Toulouse, Perpignan et Biarritz éliminés de la Coupe d'Europe de rugby

Trois clubs français restent en course pour les quarts

LA 4^e JOURNÉE de la première phase de la Coupe d'Europe de rugby a permis de faire le tri parmi les prétendants à la qualification pour les quarts de finale. Côté français, trois clubs sur six sont encore en course - l'AS Montferrand, Castres olympique et le Stade français - ,



RUGBY

alors que les trois autres - le Stade toulousain, l'USA Perpignan et le Biarritz olympique - sont déjà éliminés à deux journées de la fin du premier tour.

Cette quatrième journée a été celle de tous les records. Dans la poule 1, les Italiens de Calvisano ont encaissé quinze essais pour un catastrophe 93-14 chez les Gallois de Llanelli, pendant que les Catalans de l'USA Perpignan chutaient lourdement sur le terrain de Leicester (54-15). Les « Tigres » anglais ont justifié leur surnom et leur statut de champions d'Europe, en inscrivant notamment six essais aux Perpignonnais. L'USAP, dominatrice en championnat de France, ne franchira donc pas le premier tour de la compétition européenne, pas plus que Biarritz, autre équipe en forme du Top 16 français, ou le Stade toulousain, auteur d'un début de saison plus que mitigé.

Dans la poule 3, les Basques se sont imposés pour l'honneur face aux Gallois de Swansea (24-15), samedi 3 novembre. Au même moment, le Stade toulousain subissait l'une des défaites les plus humiliantes de son histoire européenne en s'inclinant avec fracas à Newcastle (42-9), dans la poule 6. « J'avais bien averti les joueurs qu'un match de

Coupe d'Europe se déroule sur 80 minutes, mais lorsqu'ils ont vu que l'échec était au bout, mentalement, ils n'y étaient plus », regrette Guy Novès, le manager toulousain, qui juge « impardonnable » le comportement de ses hommes. Pour la deuxième année consécutive, le Stade toulousain ne disputera pas les quarts de finale de la Coupe d'Europe, alors que ses dirigeants avaient fait de cette compétition l'un de leurs objectifs.

L'horizon européen est plus dégagé pour le Stade français-CASG. Malgré leur défaite (19-16), concédée dans les arrêts de jeu, vendredi 2 novembre, chez les Irlandais de l'Ulster, les Parisiens conservent la tête du classement de la poule 2, où les Italiens de Trévise ont créé la surprise en dominant les London Wasps (32-15). Dans la poule 4, Castres a confirmé son regain de forme en s'imposant à domicile face aux Anglais des Harlequins (24-18), grâce à trois essais de ses attaquants Eric Artiguste, Olivier Sarraïe et Ugo Mola. Les Castrais doivent désormais gagner leurs deux derniers matchs pour franchir le cap du premier tour.

Après son retentissant succès sur les Anglais de Northampton (50-17), l'AS Montferrand est solidement installée en tête de la poule 5. Sur leur pelouse du stade Marcel-Michelin, les Auvergnats ont livré un match plein, samedi 3 novembre. Les internationaux David Bory (2), Aurélien Rougerie (2), Olivier Magne, Jimmy Marlu et Sébastien Viars, ainsi que le Néo-Zélandais Tony Marsh ont inscrit les huit essais d'une victoire qui fait de l'AS Montferrand l'une des meilleures chances françaises dans cette Coupe d'Europe.

E. C. (avec AFP)

Le marathon apporte une bouffée de joie à New York

NEW YORK

de notre correspondant

Après avoir envisagé, au lendemain des attentats du 11 septembre, d'annuler le marathon le plus célèbre au monde, les organisateurs et Allan Steinfeld, le président du NYRRC (New York Road Runner Club) ont pu se féliciter dimanche 4 novembre d'avoir maintenu l'épreuve (Le Monde daté 4 et 5 novembre). « Elle a tout simplement apporté à nouveau des sourires, des applaudissements, de la convivialité, en un mot de la joie dans les rues de la ville », résumait Allan Steinfeld. « L'ambiance au départ était un peu tendue avec ce qui s'est passé ici et les craintes d'attentats, mais la course a offert la première véritable occasion à New York de démontrer sa capacité de rebond », ajoutait-il.



ATHLÉTISME

Par une journée radieuse, sous un soleil éclatant et une température plutôt fraîche, un temps idéal pour la course à pied, 25 000 marathoniens au lieu des 30 000 attendus avant le 11 septembre ont franchi au petit trot en rangs serrés le pont Verazano entre l'île de Staten Island et le quartier de Brooklyn, image traditionnelle et toujours spectaculaire. « Il n'y a jamais eu un moment où il était plus important que ces coureurs soient là et que des millions de personnes soient au bord des routes », a déclaré Rudolph Giuliani, le maire de New York. Une foule colorée, chaleureuse, estimée à plus de deux millions de spectateurs, avait envahi les

rues des cinq quartiers traversés par le marathon et ne ménageait pas ses applaudissements et ses encouragements. « C'est la première fois que je viens voir la course d'aussi près, dans la rue », explique Louis, né il y a plus de cinquante ans dans le Queens. « Je suis venu pour encourager les coureurs et pour me mêler aux gens, cela fait du bien », ajoute-t-il. Sur les balcons et les terrasses surplombant le parcours, des fêtes étaient improvisées. Au coin des rues, de petits orchestres jouaient de la musique, le drapeau américain et les ballons bleu, blanc, rouge étaient omniprésents.

« Je suis venu pour encourager les coureurs et pour me mêler aux gens, cela fait du bien »

Rudolph Giuliani précédait les coureurs pour la dernière fois - un nouveau maire sera élu le 6 novembre - dans une rutilante Cadillac décapotable des années 1950. Il était accueilli dans un tonnerre d'applaudissements, tout comme les pompiers, passés un peu auparavant. Les policiers étaient nettement moins soutenus. Le signe d'un certain retour à la normale. Les firefighters ont toujours été admirés à New York, les cops pas vraiment. Ces derniers étaient partout, plus de 2 800. Il y avait un policier ou un soldat de la garde nationale (réservistes) tout les 20 mètres du

parcours. Les participants étaient survolés en permanence par des hélicoptères, le trafic aérien interdit au-dessus de la course tout comme la navigation à proximité des ponts empruntés par les coureurs.

L'épreuve était dédiée aux milliers de victimes des attaques du 11 septembre. Son tracé avait d'ailleurs été modifié pour ne plus emprunter le sud Manhattan à proximité des lieux des attentats. Cinquante colombes ont été lâchées peu avant le départ et les coureurs portaient sur leurs maillots l'inscription, « United, we run » (nous courons unis), référence à la devise patriotique « United, we stand » (nous restons unis) répétée sans cesse depuis le 11 septembre.

Une dizaine de concurrents avaient pris la place de proches disparus dans l'effondrement des tours du World Trade Center, à l'image de Ralph Maerz, cinquante-six ans, qui a couru avec le dossard de son fils de vingt-neuf ans mort le 11 septembre dans l'effondrement de la tour 2. « Cette course m'a beaucoup touché », expliquait à l'arrivée Timothy McCauley, un pompier de Staten Island. Il s'était entraîné tout l'été avec son ami Tom Celik, qui n'est jamais revenu du World Trade Center.

Le NYRRC a organisé une collecte auprès de sponsors et des coureurs et espère recueillir plus d'un million de dollars pour les familles des disparus. « Le marathon a toujours été le miroir de l'humeur et de l'état d'esprit de la ville », écrivait le New York Times dans son édition du dimanche. La course du 4 novembre 2001 n'a pas fait exception.

Eric Leser

GAP
www.gap.fr

RAFAL
habille les hommes
FORTS ou GRANDS
LIQUIDATION TOTALE
avant travaux
À PARTIR DU 5 NOVEMBRE
15 place du Havre - 75008 Paris - Tél. : 01 43 87 34 64
autorisation préfectorale n° 2001-267-9

Arthur, c'est le roi de la radio !

PLANETARTHUR
16:00 - 18:30

funradio
www.funradio.fr

La transat en double Le Havre-Salvador de Bahia a démarré sur les chapeaux de roue

Le départ de la course transatlantique a été le cadre d'empoignades dignes d'une course de formule 1

Le départ de la course transatlantique en double Le Havre-Salvador de Bahia a été donné en deux temps : les monocoques, en tête desquels le *Sill-*

Plein-Fruit de Roland Jourdain et Gaël Le Cléach se trouvaient dimanche, ont quitté le Havre samedi 3 novembre. Les multicoques, emmenés par le

Groupama de Franck Cammas et Steve Ravussin, les ont imités dimanche. La course a été lancée sur des bases très élevées.

LE HAVRE

de notre envoyé spécial

Une ligne franchie dans la bousculade à près de 20 nœuds (38 km/h), puis, quelques minutes plus tard, un accrochage - heureusement sans conséquence - dès la première marque de parcours : pendant quelques minutes, la transat en double Jacques-Vabre a offert, dimanche 4 novembre au large du Havre, un spectacle digne d'un grand prix. Si ce terme désigne en l'occurrence certaines épreuves du Championnat des multicoques où régatent au bord à bord ces géants de la mer de 60 pieds (18,28 m), la comparaison avec la formule 1 n'était pas non plus déplacée.

Ces voiliers hors du commun vont être menés à plein régime tout au long des 5 800 milles de l'épreuve (plus de 10 300 km) qui séparent Le Havre de Salvador de Bahia, au Brésil. Leur conception fait d'ailleurs

appel à des savoir-faire qui rappellent ceux qu'exploitent les écuries automobiles : fluidité des lignes pour une meilleure pénétration dans l'eau et dans l'air, recherche quasi obsessionnelle du gain de poids, optimisation de la puissance transmise, dans ce cas par les voiles, évident souci dans l'esthétique et le choix de couleurs pour la décoration des coques, le plus souvent bigarrées parce que d'autant plus remarquables... Enfin, les équipes de préparateurs qui peaufinent sans cesse les réglages et chassent les petits défauts parfois lourds de conséquence rappellent celles qui, pour les mêmes raisons, passent le plus clair de leurs journées et de leurs nuits de course entre paddock et stand de ravitaillement.

« Vu la direction du vent, la course va se disputer vent de travers, expliquait au matin du départ Frank Cammas, skipper de *Groupama* aux côtés de Steve Ravussin. Pour être devant, il va falloir prendre un excellent départ car, après, ce sera une course de vitesse. » A quelques secondes du franchissement de la ligne, les hostilités avaient déjà commencé. En l'ofant

- en faisant venir le bateau plus près du vent - ou, à l'inverse, en abattant, *Groupama* contrôlait ses plus proches poursuivants.

Bien qu'ayant franchi la ligne en tête, *Nautica* subissait la pression du tandem franco-suisse, mieux placé par rapport au vent. *Groupama* s'échappait alors et franchissait la première bouée déjà bien dégagé de *Fujifilm*, barré par Loïck Peyron, et du reste de la meute. Les vedettes d'accompagnement peinaient à suivre et, profitant d'une éclaircie qui couvrait de reflets scintillants les eaux glauques du Havre, seuls les hélicoptères bardés d'objectifs photographiques et de caméras semblaient à leur aise et capables de suivre ce train d'enfer.

ACCROCHAGE À LA BOUÉE

Autre grand nom parmi les concurrents de la transat, Alain Gautier partage avec l'Anglaise Ellen McArthur la barre de *Foncia*. Le Lorientais - qui avoue « aimer la régatée au contact » et pratique la course automobile en amateur - a fait d'une manière très cavalière la démonstration de son talent. Mal

placé au sein d'un groupe de poursuivants (Karine Fauconnier et Frank Proffit sur *Sergio-Tacchini*, Jean-Luc Nélias et Michel Desjoyaux sur *BelgaCom*, Yvan Bourgnon et Yvan Ravussin sur *Nautica* et Jean Le Cam et Jacques Caraes sur *Bonduelle*), il tentait, en serrant le vent, de leur griller la politesse au passage de la première marque. Conséquence : au moment du virement, le flotteur tribord de *Foncia* s'engageait entre le flotteur bâbord et la coque centrale du frais émoulu *Sergio-Tacchini*, baptisé en grande pompe, la veille, dans le bassin Paul-Vatine du Havre.

Si *Foncia* parvenait rapidement à se dégager, le voilier barré par Karine Fauconnier se retrouvait face au vent, dérivant vers la côte. Neuf trimarans en profitaient pour s'intercaler. Karine Fauconnier prenait contact sur le champ par radio avec le comité de course et posait une réclamation contre la manœuvre de *Foncia*. En course automobile, on appelle ça « faire l'intérieur », et, là aussi, les règlements sont stricts.

Jean-Jacques Larrochelle

Valentino Rossi, un grain de fantaisie dans la moto

Le pilote italien, adepte des blagues de potaches mais vrai surdoué, a enlevé, à vingt-deux ans, son premier titre mondial des 500 cm³

LES FANS et les photographes font le pied de grue non loin de son modeste motorhome, et chacune de ses apparitions provoque une belle bousculade. Champion du monde de la catégorie 500 cm³, Valentino Rossi est, à vingt-deux ans, le dernier mythe vivant sur deux-roues. Champion du monde des 125 cm³ en 1997, des 250 cm³ en 1999, vice-champion du monde des 500 cm³ en 2000, l'Italien à la mine de lutin technoïde a remporté onze des seize grands prix de la saison qui s'est achevée dimanche 4 novembre au Brésil et termine celle-ci avec une avance de 106 points sur son grand rival, l'Italien Max Biaggi. Seul l'Anglais Phil Read, dans les années 1970, avait remporté le titre dans les trois catégories.

Le personnage public qu'est devenu « Vale » l'a obligé à s'installer en Angleterre. « Je suis allé vivre à Londres, parce qu'en Italie le succès est devenu un travail quotidien, déclare-t-il. Je ne pouvais plus faire un pas sans être sollicité. Les Italiens ne respectent rien. » Très amical au début - « trop », dit-il aujourd'hui -, il a appris à dire non. Comment pourrait-il échapper à une telle notoriété, lui qui ne possède pourtant pas de site Internet officiel, alors que son physique d'éternel enfant est devenu familier des Italiens, que ce soit à travers la publicité, à la télévision ou dans les magazines...

Ce succès public, Valentino Rossi le doit à sa façon très personnelle de marier performance et fantaisie : après sa victoire à Jerez, en 1999, il part se soulager devant les caméras de télévision dans des toilettes installées en bord de piste. Une autre fois, il installe une poupe gonflable sur son guidon ou

enfile des tongs sur ses bottes. Lors du dernier Grand Prix d'Espagne, histoire d'illustrer son surnom de « The doctor », qui figure en lettres fluo sur la bulle de son carénage, il fait monter sur sa moto un supporteur déguisé en médecin, blouse blanche, stéthoscope, etc.

ENTRÉE PARMIS LES MAÎTRES

« Quand la course est terminée, et si j'en suis content, c'est un divertissement pour moi de faire des choses un peu étranges », dit-il. L'homme sait aussi manier d'autres symboles : sur la grille de départ du Grand Prix d'Afrique du Sud, en avril, il avait brandi un panneau portant le message « Aidons les pays à utiliser les médicaments génériques et à porter des préservatifs. »

On comprend que cet insolent succès ne soit pas du goût de tous ses rivaux, Max Biaggi en tête. Quatre fois champion du monde des 250 cm³, en 1994, 1995, 1996 et 1997, ce pilote peu affable, qui arbore le dessin d'un casque de légionnaire sur son casque intégral, rumine une vaine revanche. « C'est un bon pilote, mais un sale type », assène Valentino Rossi, qui sait mieux que quiconque être vachard avec le Romain, qui le lui rend bien, parfois de manière très dangereuse sur la piste.

Les anciens maîtres de la discipline reine, les Giacomo Agostini, Randy Mamola et autres Mike Doohan, sont formels : le monde de la moto est entré dans l'ère Rossi. Le responsable d'une écurie concurrente l'avait prédit : « Quand Rossi va prendre goût à la victoire en 500, il va devenir difficile de vivre avec lui. »

J.-J. L.

BMW 520d Pack

www.bmw.fr





BMW 520d Pack pour moins de 3000 F par mois*.
Offre réservée à une BMW par personne.

BMW 520d Pack avec peinture métallisée et contrat national d'entretien serenium inclus. Climatatisation automatique, recyclage de l'air et microfiltre, volant cuir multifonctions, jantes en alliage, phares antibrouillard, antipatinage à régulation électronique ASC+T, ABS, ordinateur de bord, 6 coussins de sécurité gonflables.

(*) Offre de location avec option d'achat. Prix de la BMW 520d Pack + peinture métallisée: 221 743 F. Premier loyer majoré de 55 435,75 F (**) suivi de 23 loyers mensuels de 2 749,61 F (**). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer le véhicule à votre concessionnaire (sous réserve du respect de l'usure et du kilométrage prévu au contrat) ou l'acquiescer en levant l'option d'achat. Option d'achat en fin de contrat de 117 223,79 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 236 200,57 F. Contrat national d'entretien serenium facultatif au prix de 247,10 F/mois comprenant la garantie et l'entretien du véhicule pour 24 mois et/ou 80000 km (au 1er des deux termes atteint). Coût total du serenium : 5 930,40 F. * BMW 520d Pack pour moins de 3000F par mois** : soit 2996,71 F, exemple de versement mensuel incluant le loyer (2 749,61 F) et le serenium facultatif (247,10 F). (***) Hors assurances facultatives et hors contrat serenium facultatif. Offre valable jusqu'au 31/12/2001 chez votre concessionnaire BMW participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation par BMW Lease - SNC au capital de 3 000 000 Euros. RCS VERSAILLES B 343 635 643

Rallye : Peugeot prend la tête du championnat du monde

LE FINLANDAIS Marcus Grönholm n'a pas eu à forcer son talent pour s'imposer dans le rallye d'Australie, au volant de sa Peugeot 206 WRC, dimanche 4 novembre, à Perth. Lors de la dernière journée, personne, pas plus Richard Burns (Subaru Impreza) que Didier Auriol, Harri Rovanpera (Peugeot 206) ou Colin McRae (Ford Focus), n'a pu remettre la suprématie du pilote finlandais, auteur d'une étonnante démonstration la veille : « Samedi a été une journée formidable, sans doute la plus belle de ma carrière », a-t-il commenté. Cette victoire, acquise dans la 13^e et avant-dernière épreuve de la saison, permet à Peugeot de se hisser en tête du championnat du monde des constructeurs, devant Ford et Mitsubishi.

Le rallye d'Australie a par ailleurs été marqué par l'accident du tandem français François Delecour-Daniel Grataloup. Le copilote, âgé de 41 ans, se trouve dans un « état stable », et il souffre de fractures à la clavicule droite, aux côtes et à l'omoplate droite. Il est également touché au poumon droit.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Pau-Orthez et Gravelines ont conservé leur invincibilité lors de la cinquième journée du championnat de France de basket, samedi 3 novembre. Les Béarnais se sont imposés devant Dijon (79-63) et les Nordistes ont dominé Montpellier (71-70).

■ **DOPAGE** : la Suédoise d'origine russe Ludmila Engqvist, championne olympique du 100 m haies à Atlanta, en 1996, et récemment reconvertie dans le bobsleigh, a reconnu s'être dopée lors d'un entraînement à Lillehammer (Norvège). « Je me suis dopée en cachette. Mon mari Johan ne le sait pas », a-t-elle expliqué. Ludmila Engqvist (ex-Narochilenko), 37 ans, ne pourra pas participer aux Jeux olympiques d'hiver à Salt Lake City, en février.

■ **FOOTBALL** : Le Real Madrid est sorti vainqueur du duel qui l'opposait au FC Barcelone (2-0), dimanche 4 novembre, lors de la 11^e journée du championnat d'Espagne, et réduit à trois points l'écart qui l'oppose à son éternel rival. Le Deportivo La Corogne, qui a écrasé Osasuna (5-1), reste en tête de la Liga.

■ **La surprenante équipe du Chievo Vérone continue la course en tête** dans le championnat d'Italie après son match nul obtenu à Venise (0-0), lors de la 10^e journée. Vérone devance de deux points l'Inter de Milan, victorieux de Lecce (2-0). David Trezeguet a permis in extremis à la Juventus Turin d'égaliser à Vérone (2-2).

■ **Le Bayern Munich, futur adversaire de Nantes** en Ligue des champions, a enregistré face à Hambourg, (3-0) son dixième succès en douze matches dans le championnat d'Allemagne. Les Bavarois sont leaders et devançant d'un point le Bayer Leverkusen, vainqueur de Kaiserslautern (2-1).

■ **Leeds United, victorieux de Tottenham (2-1), a repris la tête** du championnat d'Angleterre à l'issue de la 12^e journée. Liverpool, vainqueur de Manchester United (3-1), est deuxième. A noter, le revers concédé par Arsenal à domicile face à Charlton (2-4). Thierry Henry, auteur d'un doublé lors de cette rencontre, occupe la tête du classement des buteurs avec dix buts.

■ **Créteil, écrasé (0-4) par le Stade de Reims, club de National**, samedi 3 novembre, est le seul club de division 2 éliminé à l'issue du 7^e tour de la Coupe de France.

■ **GOLF** : Grégory Havret a remporté la 58^e édition de l'Open d'Italie, dimanche 4 novembre, à Cagliari, en Sardaigne. Deuxième à l'issue du 3^e tour, le jeune Français, 25 ans, a finalement devancé d'un coup le Gallois Bradley Dredge, pour terminer en 268 coups (20 sous le par) et encaisser un chèque de 166 000 euros.

De la pluie sur la moitié nord

MARDI : les hautes pressions se situent bien au large sur l'Atlantique. Le flux perturbé de nord-ouest sur les îles Britanniques va progressivement arriver sur le nord de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le temps sera souvent gris le matin avec des brouillards possibles puis un peu de pluie tombera sur le nord de cette zone. Le thermomètre indiquera entre 13 et 15 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La grisaille matinale dominera avec des brumes ou des brouillards. Le temps deviendra rapidement pluvieux, surtout sur le Nord-Picardie. Le vent d'ouest sera modéré. Le thermomètre indiquera 11 à 14 degrés.

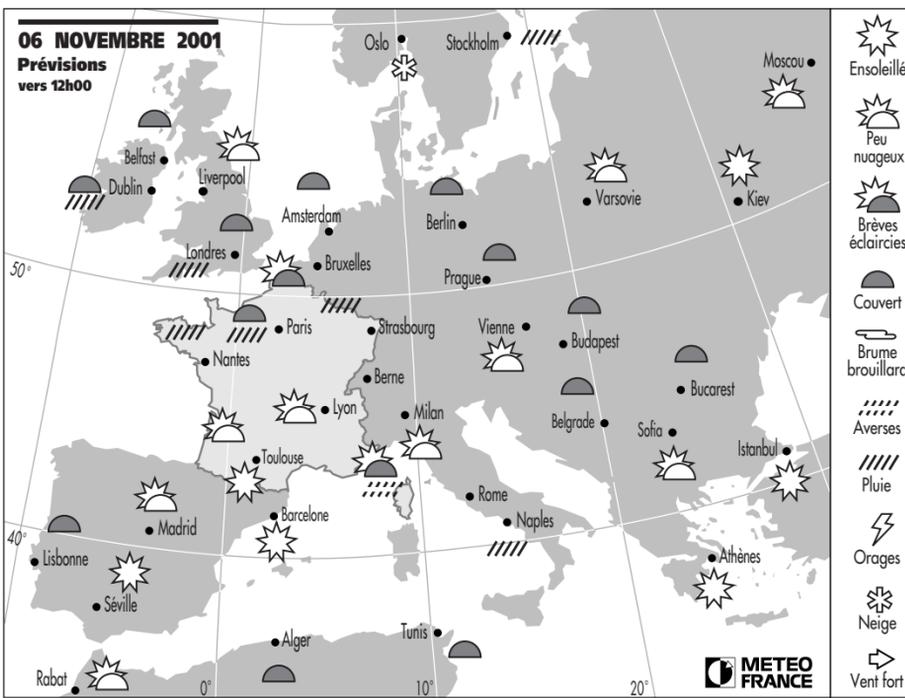
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Après de la grisaille matinale accompagnée de brouillards les nuages deviendront plus nombreux et donneront de la pluie. Le thermomètre sera voisin de 0

degré le matin puis indiquera entre 8 et 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après de la grisaille matinale parfois accompagnée de brouillards, des éclaircies perceront en Aquitaine et Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes le temps restera gris. Des températures entre 12 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps sera gris le matin accompagné de brouillards matinaux. Sur l'Auvergne et Rhône-Alpes des éclaircies perceront. Les températures seront voisines de 0 degré le matin puis l'après-midi le thermomètre indiquera entre 6 et 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur la Corse, les Alpes-Maritimes et les Alpes frontalières, le temps sera instable et des averses ou des orages se produiront. Il tombera un peu de neige sur les Alpes frontalières. Ailleurs le temps sera souvent gris le matin avec des brouillards puis des éclaircies l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

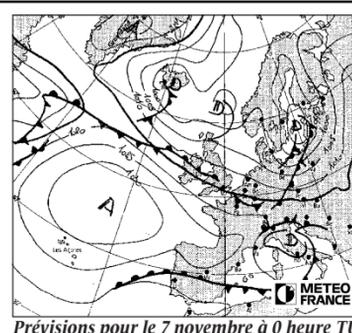
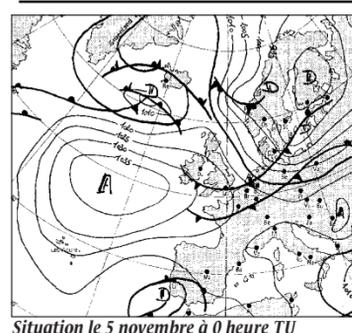
■ **FRANCE.** La station de Tignes renoue cette année avec le Festival des jeunes créateurs, qui, du 15 au 21 décembre, permettra à 25 jeunes artistes de faire découvrir leurs talents dans cinq disciplines : musique, court métrage, jeu d'acteur, mode et « DJ ». Au programme : ski et nombreux spectacles gratuits, hormis le concert de clôture. Des forfaits spéciaux sont proposés à partir de 199 € (1 305 F) par personne (base studio 4 personnes), pour 7 nuits, ou de 237 € (1 555 F) en studio 2 personnes, et de 537 € (3 522 F) par personne en hôtel « 2 étoiles » en chambre double et demi-pension, avec remontées mécaniques, parking couvert et spectacles inclus. Forfaits similaires en formule « mid-week » (3 jours) pour, respectivement, 131 € (859 F), 162 € (1 063 F) et 270 € (1 771 F). Renseignements auprès de Tignes Réservation, tél. : 04-79-40-03-03.

PRÉVISIONS POUR LE 06 NOVEMBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	2/8 P
AJACCIO	12/18 P	NANTES
BIARRITZ	7/14 S	NICE
BORDEAUX	4/14 S	PARIS
BOURGES	3/11 C	PAU
BREST	9/15 P	PERPIGNAN
CAEN	8/15 P	RENNES
CHERBOURG	6/15 P	ST-ETIENNE
CLERMONT-F.	4/10 S	STRASBOURG
DIJON	2/7 C	TOULOUSE
GRENOBLE	3/10 S	TOURS
LILLE	4/12 C	FRANCE outre-mer
LYOGES	3/10 N	CAYENNE
LYON	5/10 N	FORT-DE-FR.
MARSEILLE	9/16 S	NOUMEA

PAPEETE	22/28 S	KIEV	1/5 S	VENISE	9/12 S	LE CAIRE	17/24 S
POINTE-A-PIT.	23/32 S	LISBONNE	14/18 C	Vienne	2/9 S	NAIROBI	15/23 S
ST-DENIS-RE.	22/29 S	LIVERPOOL	9/11 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	19/28 S
EUROPE		LONDRES	7/12 P	BRASILIA	18/27 P	RABAT	16/28 S
AMSTERDAM	8/11 C	LUXEMBOURG	2/6 C	BUENOS AIR.	11/16 P	TUNIS	15/24 C
ATHENES	14/21 S	MADRID	5/15 S	CARACAS	26/32 S	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	8/15 S	MILAN	8/12 S	CHICAGO	4/14 S	BANGKOK	25/34 S
BELFAST	7/9 C	MOSCOU	-3/5 S	LOS ANGELES	16/19 C	BEYROUTH	19/22 P
BELGRADE	1/10 C	MUNICH	0/8 C	MEXICO	15/20 S	BOMBAY	23/34 S
BERLIN	3/7 C	NAPLES	12/18 P	MONTREAL	9/18 S	DJAKARTA	28/29 P
BERNE	3/7 C	OSLO	-7/-1 *	NEW YORK	0/7 S	DUBAI	22/32 S
BRUXELLES	5/11 C	PALMA DE M.	9/17 P	SAN FRANCISCO	7/13 S	HANOI	20/25 S
BUCAREST	-2/10 C	PRAGUE	1/7 C	SANTIAGO/CHI	10/15 S	HONGKONG	19/26 S
BUDAPEST	1/8 C	ROME	12/17 P	TORONTO	7/18 S	JERUSALEM	16/23 S
COPENHAGUE	4/9 P	SEVILLE	14/23 S	WASHINGTON	1/10 S	NEW DEHLI	18/28 S
DUBLIN	7/11 P	SOFIA	-3/11 S	AFRIQUE		PEKIN	-2/11 S
FRANCFORT	3/8 C	ST-PETERSB.	-4/0 S	ALGER	14/24 C	SEOUL	5/11 P
GENEVE	5/9 C	STOCKHOLM	1/6 P	DAKAR	26/32 S	SINGAPOUR	25/28 P
HELSINKI	20/25 S	TENERIFE	20/25 S	VARSOVIE	23/26 P	SYDNEY	18/26 P
ISTANBUL	11/13 S	KINSHASA	1/7 S			TOKYO	14/22 P



ASTRONOMIE

Habitants célestes : Orion

DE TOUTES les constellations qui peuplent le ciel, Orion est sans doute la plus universelle. Visible tant de l'hémisphère Nord - en hiver - que de l'hémisphère Sud - en été -, ce rassemblement caractéristique d'étoiles a frappé l'imagination de la plupart des peuples de l'Antiquité. Coupé en deux par trois étoiles alignées et rapprochées - la ceinture d'Orion -, ce parallélogramme allongé compte deux des astres les plus brillants du ciel, les supergéantes Bételgeuse et Rigel. La première représente l'épaulé du guerrier, et la seconde, située à l'exact opposé, son pied. Cette constellation se repère facilement, que ce soit grâce à la ceinture

ou parce que celle-ci se trouve sur une ligne reliant la bleue Sirius du Chien à la rouge Aldébaran, l'œil du Taureau.

Les Anciens n'ont donc pas manqué d'associer un personnage grandiose à ce majestueux dessin d'étoiles. Comme le rappellent Geoffrey Cornelius et Paul Devereux dans leur ouvrage, *Le Langage secret des étoiles et des planètes* (Solar, 176 p., 160 F, 24,39 €), « pour les juifs, c'est le Samson de la Bible et, pour les Arabes, le géant Al-Jabbar. (...) Les premières civilisations de la vallée de l'Euphrate rendaient déjà un culte à la constellation, mais, dans cette région du monde, ce sont les Egyptiens qui nous ont laissé le plus riche héritage relatif aux mystérieuses étoiles d'Orion. Orion était pour eux une image d'Osiris, dieu de la mort. »

AMOURS ET BAGARRES

Quant aux Grecs, qui nous ont « imposé » leurs figures du ciel, ils n'ont finalement choisi qu'un personnage secondaire en la personne d'Orion, dont la vie n'est qu'une succession décousue d'amours et de bagarres. Fils de Poséidon, le dieu des océans, le chasseur géant Orion tenait de son

père le pouvoir de marcher sur la mer. Cette faculté extraordinaire traduit sans doute le fait que, de son apparition dans le ciel automnal jusqu'à son départ au printemps, la constellation reste basse au-dessus de l'horizon sud qui, pour la majorité des Hellènes, s'ouvrait sur... la Méditerranée.

La mythologie nous dit qu'Orion épousa d'abord Sidé, laquelle était si fière de sa beauté qu'elle prétendit rivaliser avec Héra, la femme de Zeus. Pour laver l'affront, la déesse précipita l'effrontée dans le Tartare, la région du monde placée sous les enfers eux-mêmes. Plus tard, Orion se rendit à Chios à la demande du roi Cénopion qui voulait se débarrasser des fauves infestant son île. Redevenu célibataire, le chasseur tomba amoureux de la fille d'Cénopion, Méropé. Cependant, n'agréant pas ce mariage, le roi, qui avait introduit l'usage du vin à Chios, enivra le géant et, une fois celui-ci endormi sous l'effet de la boisson, l'aveugla. Orion recouvra la vue après s'être fait conduire par un enfant face au soleil levant, épisode au cours duquel il fit la rencontre d'Aurore. Orion ne put se venger d'Cénopion, lequel, prévoyant, s'était réfugié dans une

chambre souterraine que lui avait construite Héphaïstos, le dieu forgeron.

Alors, Orion fut enlevé par Aurore, qui avait succombé à sa beauté. La déesse l'emmena à Délos, où se joue le dernier acte de l'histoire d'Orion. Le géant tenta de violer la prude Artémis, laquelle, pour se défendre, envoya contre lui un scorpion qui le piqua au talon. C'est pourquoi, au ciel, quand apparaît la constellation du Scorpion, celle d'Orion disparaît, semblant fuir éternellement l'animal qui toujours le poursuit. Cette concomitance a aussi été remarquée par les Chinois, chez qui Orion était aussi un chasseur nommé Tsan, ennemi mortel de Chang, personnage situé dans le Scorpion.

La constellation d'Orion est également l'une des préférées des amoureux du firmament, car on y détecte la seule nébuleuse visible à l'œil nu, au sud de la ceinture. Située à quelque 1 500 années-lumière de nous, la grande nébuleuse d'Orion (M42 pour les astronomes) est un gigantesque nuage de gaz et de poussières abritant la naissance de nouvelles étoiles.

Pierre Barthélémy



Orion, tel que le dépeint l'Atlas céleste de John Flamsteed (XVIII^e siècle).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 261

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Pour fixer solidement. Pour serrer solidement. - II. Aussi parfait que vous pouvez l'imaginer. Tombent en fin de journée. - III. Personnel. Demande que les dames ne soient pas qu'un jeu. - IV. Tenue d'hommes portée aussi par les dames. Pris à tort pour être plus fort. Points. - V. Page d'histoire. A fait bouillir en son temps. Evitez d'en broyer. - VI. Mal de notre enfance. Apporta un parfum de Provence. - VII. Fait moins d'effet que la boîte,

mais les gourmands l'apprécient. D'un auxiliaire. - VIII. Met à terre. Aura du mal à lâcher ses euros. - IX. Sorties du clairon. Entraîna dans l'erreur. Coule en Italie. - X. A fait entrer la BD au musée.

VERTICALEMENT

I. Un jeu pour les grands. - 2. Suivre de près. Protection. - 3. Etats-Unis en VO. Maurice, père d'Arsène. - 4. Grande pièce devenue feuilleton à la télé. Coule en Roumanie. - 5. Encouragement

dans l'arène. Peuple du Nigeria. Conjonction. - 6. Un bon moyen pour tout mettre en ordre. - 7. Fait de bonnes charpentes. Prince moscovite. - 8. Points. Contre tous les systèmes. - 9. Tranquille. Conjonction. Le plus petit tient la barre. - 10. Bien dorée. - 11. Extrémités à protéger. Bon rapport. - 12. Inutilisable. La part de chacun.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 260

Horizontalement

I. Mairie. Edile. - II. A-coup. Florin. - III. Rodées. Usent. - IV. Que. Casé. Or. - V. Upsilon. Urne. - VI. Eh. Mercure. - VII. Péri. Ers. Née. - VIII. Aneto. En. Vol. - IX. Ge. Eté. Ecole. - X. Escroqueries.

Verticalement

1. Marque-page. - 2. Acouphènes. - 3. Iodés. Ré. - 4. Rue. Imiter. - 5. Ipé. Le. Oto. - 6. Score. Eq. - 7. Ancre. - 8. Elus. Ushée. - 9. Doseur. Cr. - 10. Ire. Renvoi. - 11. Linon. Eole. - 12. Entremêlés.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

N° 247

Tourisme littéraire

LA LECTURE d'un livre m'ennuie profondément, au point que j'ai trouvé beaucoup plus drôle, en le feuilletant, d'en additionner tous les numéros de page (de la une à la dernière numérotée).

Après toutes ces opérations (sans faute), je trouve un total de 19 575. Je referme le livre, satisfait, mais je m'aperçois que deux des pages sont restées collées.

Quel est le nombre de pages du livre ?
Quelles pages ai-je sautées ?

Avec un deuxième livre, l'addition de tous les numéros de page donne le même total (19 575), mais, cette fois, quatre pages consécutives de la seconde moitié du livre sont restées collées.

Quel est le nombre de pages du livre ?
Quelles pages ai-je sautées ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2001

Le Monde
ECONOMIE
LES ENJEUX • LES INITIATIVES

Professeurs de lycée

▲ Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie !

▲ Pour compléter vos cours et vos séances de TPE ou d'ECJS.

▲ Un nouveau service, une offre exceptionnelle !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
grandscomptes@lemonde.fr
Tél. : 01 42 17 32 93

PATRIMOINE Le Monde, France-Culture et l'association Une cité pour les Archives nationales organisent, lundi 5 novembre, au Palais d'Iéna, à Paris, un colloque sur le thème

« Les Français et leurs archives ». ● UN SONDAGE commandé à cette occasion révèle le fort intérêt des Français pour leur mémoire individuelle et collective, et leur souci de

confidentialité pour ce qui a trait à la sphère privée. ● LES ARCHIVES nationales, rattachées au ministère de la culture, sont actuellement dispersées entre quatre sites (Paris,

Fontainebleau, Aix et Roubaix), dont les 350 kilomètres de rayonnage sont totalement saturés. ● « IL NOUS FAUT, au plus vite, offrir aux Archives un nouveau centre », devait affirmer

Lionel Jospin le 5 novembre, dans un discours prononcé à l'occasion de ce colloque. Situé en Ile-de-France, ce centre aura vocation à accueillir tous les documents postérieurs à 1790.

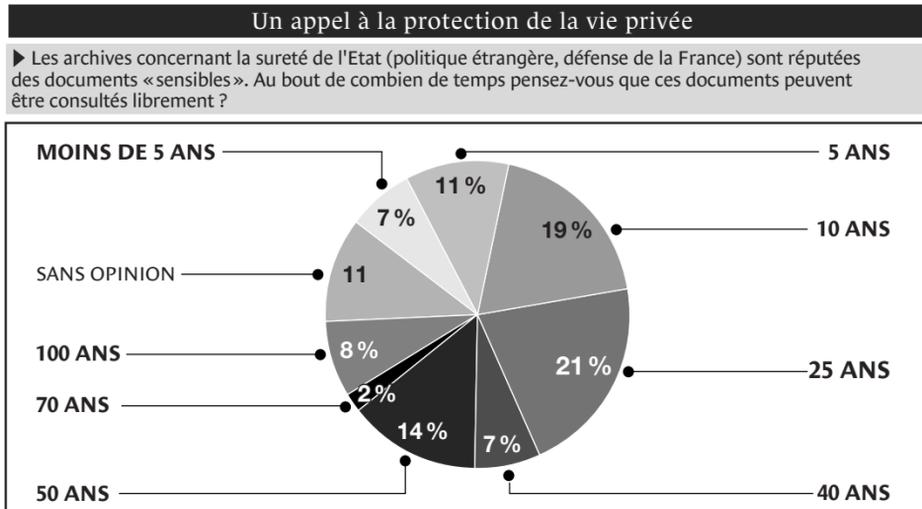
La passion des Français pour leur mémoire individuelle et collective

Un sondage commandé par « Le Monde » et France-Culture permet de mesurer le fort intérêt des Français pour leur histoire, qu'elle soit privée ou publique, au moment où le premier ministre, Lionel Jospin, annonce la création prochaine d'un nouveau centre pour les Archives nationales en Ile-de-France

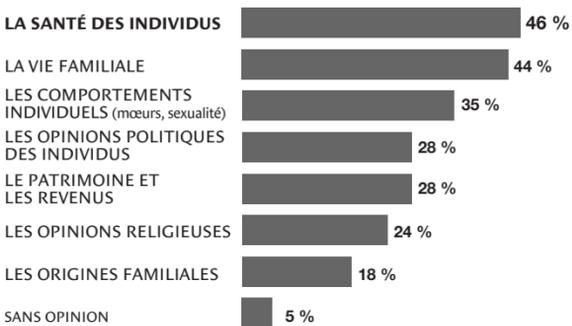
RAREMENT la mémoire française aura fait l'objet de tant de soins. A une époque où le « devoir de mémoire » est régulièrement invoqué, Le Monde, France-Culture et l'association Une cité pour les Archives nationales, qui réunit archivistes, chercheurs et usagers, ont décidé d'organiser conjointement un colloque au Palais d'Iéna, à Paris, siège du Conseil économique et social, le lundi 5 novembre. A cette occasion, un message du président de la République, Jacques Chirac, devait être lu lors de la clôture, et le premier ministre, Lionel Jospin, devait prononcer en ouverture un discours annonçant la création prochaine d'un nouveau centre pour la conservation et la consultation des Archives dans la région parisienne (lire page 33).

Afin d'en savoir plus sur les rapports entretenus par les Français avec leurs archives, Le Monde et France-Culture ont commandé à la Sofres le premier sondage d'opinion sur ce thème. Il a été réalisé, selon la méthode traditionnelle des quotas, les 10 et 11 octobre, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées face à face à leur domicile, par les enquêteurs de la Sofres.

Les différences de réponses dues au sexe, à l'âge, à la profession et aux opinions politiques sont de faible amplitude, quelle que soit la nature des questions posées. Le sondage fait apparaître une population tournée vers l'histoire. Sans doute la perception des archives est-elle un rien stéréotypée. Même si 40 % des personnes interrogées établissent un lien entre ces documents et les nouvelles technologies (les fichiers informatiques), 60 % d'entre elles estiment que ce sont d'abord des pièces manuscrites, « historiques », pourrait-on dire. Pour 67 % d'entre elles, l'archive est une pièce historique. Mais c'est aussi, et surtout, un élément constitutif de la mémoire. Ce mot est associé



► Concernant des archives pouvant donner des indications sur la vie privée, quels sont les domaines qui doivent faire l'objet d'une protection plus importante, c'est-à-dire qu'elles ne devraient pas être rendues accessibles avant un laps de temps déterminé ? (plusieurs réponses possibles)



Sondage réalisé pour « Le Monde » et France-Culture, selon la méthode traditionnelle des quotas, les 10 et 11 octobre 2001. Un échantillon national de 1 000 personnes représentatives de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus ont été interrogées, en face-à-face à leur domicile, par les enquêteurs de la Sofres. Source : Sofres Politique

par 80 % des personnes au terme d'archive. Mémoire et histoire se retrouvent encore sur le même plan quand on propose une définition chargée de caractériser l'archive. Pour 30 %, c'est une mine de renseignements pour connaître le

passé, pour 29 % une part de la mémoire collective, et pour 27 % un héritage légué par nos ancêtres qu'il faut sauvegarder. Contradiction, en revanche, quand il s'agit de savoir qui est le plus gros producteur d'archives en

France. C'est l'administration, indiquent 92 % des personnes interrogées ; seulement 2 % évoquent les particuliers. Or, lorsqu'on leur demande s'ils possèdent des archives, 60 % répondent positivement – même les plus jeunes

(18-24 ans), avec 53 %. Et ces archives personnelles sont constituées pour un tiers de pièces liées à la sphère intime (photos, lettres, vieux journaux, souvenirs divers). Le reste s'éparpillant entre les fiches de paie, les papiers administratifs, les factures et les relevés bancaires.

La communication des archives et la protection de la vie privée ont fait l'objet de maints débats. 46 % des Français estiment que les archives concernant la santé des individus ne doivent pas être rendues accessibles avant un certain laps de temps. La protection vise ensuite ce qui touche à la vie familiale (44 %), aux mœurs et à la sexualité (35 %), puis aux opinions politiques (28 %), aux revenus financiers (28 %) et, enfin, aux opinions religieuses (24 %) et aux origines familiales (18 %) – les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses. On peut constater, là encore, que c'est la sphère privée qui réclame une protection renforcée, à commencer par celle de l'individu (la santé). Il est vraisemblable que cette opinion reflète une mutation de la société qui accorde aujourd'hui moins d'importance au fait politique et religieux, et qui admet davantage une certaine transparence des revenus.

Cette montée de l'individualisme va de pair avec un appel à la discrétion quand il s'agit de la vie privée. Les documents qui s'y rapportent devraient être tenus secrets indéfiniment, estiment 24 % des Français ; 62 % pensent que seules certaines catégories de personnes tenues au secret (justice, police, corps médical), devraient pouvoir être rendus publics à partir d'un certain délai ; 12 % seulement affirment que ces documents pourraient être rendus publics à partir d'un certain délai. Ce pourcentage est encore plus faible (5 %) chez les plus jeunes (18-24 ans). Parmi ceux qui sont favorables à l'ouverture, une majorité se dessine pour un abaissement des délais actuels (soixante ans) : 49 % pour moins de dix ans et 66 % pour moins de vingt-cinq ans.

Dès qu'il s'agit de la sphère publique, les protections réclamées sont moins sévères. Plus de la moitié des personnes interrogées (58 %) estiment que vingt-cinq ans est un délai suffisant pour ouvrir les archives concernant la sûreté de l'Etat (politique étrangère, défense). Là encore, la transparence a fait des progrès. Mais la plupart des Français favorables à la communication rapide de ces pièces ne se rendent sans doute pas compte qu'une partie d'entre elles (celles des renseignements généraux, par exemple) concernent aussi leur vie privée.

Qui peut avoir accès aux archives ? Une large majorité désigne les magistrats (59 %) et les policiers (51 %), suivis par les inspecteurs des impôts (33 %) et les médecins (26 % – plusieurs réponses sont possibles). Seulement 22 % répondent « tout le monde », ce qui est la bonne réponse : les Français méconnaissent leurs droits. Et d'ailleurs 70 % des personnes sondées avouent n'avoir jamais eu accès à des archives (80 % chez les plus de 65 ans ; 93 % chez les non-diplômés).

Parmi ceux qui ont eu accès à des archives, 31 % sont d'abord allés à la mairie, où se trouvent les registres de l'état civil, pièces de choix pour les généalogistes amateurs, de plus en plus nombreux. Les actes de naissance, mariage ou décès sont d'ailleurs les archives que l'on aimerait d'abord consulter (25 %), suivies par les archives des pouvoirs politiques (13 %). Les feuilles d'impôts, consultables par tous, arrivent en queue de liste. Elles ne sont citées que par 2 % des personnes interrogées. Discretion ou ignorance ? Quel est le principal intérêt des archives ? On retrouve ici la passion de l'histoire, publique ou privée. La connaissance de l'histoire, répondent 34 % des Français ; cet intérêt faiblit chez les

35-49 ans (27 %) et chez les plus de 65 ans (29 %), alors qu'il croît dans toutes les autres tranches d'âge. Le deuxième centre d'intérêt (23 %) est constitué par la connaissance de ses ancêtres – un intérêt qui va croissant avec l'âge (11 % pour les plus jeunes, 36 % pour les plus de 65 ans), et qui est notamment partagé par les communistes (32 %) et par les Français peu diplômés (certificat d'études, 40 %).

A la question « Les archives de quelle période aimeriez-vous consulter ? », la réponse citée en premier est sans surprise : celles de la seconde guerre mondiale (20 %). En revanche, il est plus étonnant de voir apparaître en deuxième position celles du Moyen Age (16 %), notamment chez les plus jeunes (21 %), chez les ouvriers (23 %) et chez les chômeurs (25 %), ainsi que chez les écologistes (25 %).

Cet intérêt repose-t-il sur la beauté matérielle des documents médiévaux, sur une fascination pour une époque lointaine un peu fantasmée, ou sur la découverte d'une période « fondatrice » ? La guerre d'Algérie, dont le souvenir est pourtant sans cesse rappelé depuis peu,

Une écrasante majorité (89 %) estiment que les archives de l'Etat méritent d'être conservées dans un grand lieu spécifique

n'arrive qu'en troisième place (12 %), juste devant la Révolution française (11 %), pour laquelle l'intérêt est plus marqué chez les électeurs de l'UDF (20 %). Les événements de mai 1968 obtiennent le même pourcentage (11 %). On ne sera pas étonné que les 35-49 ans y accordent plus d'intérêt (16 %) que d'autres tranches d'âge. Les trois dernières questions ont trait à la localisation et à la politique des archives. Seuls 18 % des Français savent que le ministère de la culture est responsable des Archives nationales. Ils sont en revanche 62 % à en attribuer la tutelle au ministère de l'intérieur. Cette réponse est sans doute à mettre en relation avec celle qui voit dans les magistrats et dans les policiers les premiers habilités à consulter ces documents : les archives sont vécues comme quelque chose ayant trait à l'ordre public.

Même incertitude pour la localisation : 51 % estiment qu'elles sont conservées dans un « lieu uniquement réservé aux archives de l'Etat », 28 % dans les ministères, et 18 % à la Bibliothèque nationale de France ! Cette confusion peut s'expliquer par le fait que les archives « vivantes » sont effectivement détenues par les ministères avant d'être reversées aux Archives nationales et que certains d'entre eux (affaires étrangères ou défense) possèdent leurs propres centres d'archives.

L'ultime réponse ira droit au cœur de ceux qui militent pour la création d'une cité pour les Archives. Une écrasante majorité (89 %) estime que les archives de l'Etat méritent d'être conservées dans un grand lieu spécifique consacré à la mémoire de la nation.

Emmanuel de Roux

★ Plusieurs émissions sont prévues sur France Culture, notamment mardi 6 et mercredi 7 novembre de 22 h 30 à minuit, « Surpris par la nuit », de Béatrice Leca et Séverine Nikel, sous le titre « Dans le labyrinthe des Archives », avec la participation d'archivistes et d'historiens.

350 kilomètres de documents entre Paris, Fontainebleau, Aix et Roubaix

RATTACHÉES au ministère de la culture et dépendant des Archives de France, les Archives nationales représentent plus de 350 kilomètres linéaires de documents. Ils sont dispersés entre les sites de Paris (hôtels de Rohan et de Soubise) pour les pièces antérieures à 1958, celui de Fontainebleau pour les documents postérieurs à 1958, celui d'Aix-en-Provence pour les archives d'outre-mer, et celui de Roubaix pour la mémoire des entreprises et des associations. Les deux premiers, respectivement 100 kilomètres et 200 kilomètres de rayonnages, sont totalement saturés.

Devant la paralysie qui menace, l'association Une cité pour les archives nationale a tiré la sonnette d'alarme. Présidée par Annette Wiewiorka, l'association bénéficie de l'engagement de Georgette Elgey, et cette mobilisation témoigne de la

rencontre de deux générations d'historiennes. Or il y a en France un divorce complet entre l'intérêt affiché pour l'histoire et son principal support – les archives – et les moyens mis en œuvre pour assurer la pérennité de cette mémoire collective ou privée. D'où l'idée d'organiser le colloque du 5 novembre, où devaient être notamment dévoilés les résultats du sondage, le premier du genre jamais réalisé sur le thème « Les Français et leurs archives ».

De nombreuses personnalités devaient assister à ce colloque organisé par Le Monde, France-Culture et l'association Une cité pour les Archives, créée le 17 janvier, qui a publié un manifeste pour réclamer la construction, dans la région parisienne, d'un nouveau bâtiment destiné à abriter les Archives nationales.

Dans la sphère politique, on attendait Valéry Giscard d'Estaing, Pierre Messmer, Pierre Mauroy et l'actuel ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca ; dans la sphère intellectuelle, de nombreux historiens ont annoncé leur venue, comme Jean-Noël Jeanneney, Pierre Nora ou Antoine Prost, et aussi des professionnels des Archives (Martine de Boisdeffre, Marie-Paule Arnaud, Isabelle Rambaud), des chercheurs (du philosophe Heinz Wisman au généalogiste Jean-Louis Beaucarnot), des hauts fonctionnaires (Guy Braibant, du Conseil d'Etat, auteur du rapport « Une loi pour les Archives ») et des journalistes (Jean-Marie Colombani, directeur du Monde).

E. de R.

Attention événement !

Rencontre avec Angela Gheorghiu, Roberto Alagna, Benoit Jacquot et Daniel Toscan du Plantier au Forum de la Fnac Etoile le samedi 10 novembre à 17 h à l'occasion de la sortie du Film le 14 novembre

Tosca

LE DISQUE

Chez votre disquaire le 6 novembre

26-30 Avenue des Ternes - Paris 17^e

* sur invitation à retirer à l'accueil de la Fnac Etoile et dans la limite des places disponibles.



Etat civil et conflits en tête des curiosités

► Si vous aviez à consulter les archives historiques, quelle est la période à laquelle vous aimeriez le plus avoir accès ? Et en second ?

en pourcentage	En premier	En premier et en second*
DEUXIÈME GUERRE MONDIALE	20	34
RÉVOLUTION FRANÇAISE	11	26
GUERRE D'ALGÉRIE	12	24
ÉVÉNEMENTS DE 1968	11	24
MOYEN ÂGE	16	23
PREMIÈRE GUERRE MONDIALE	7	15
PÉRIODE DE L'ÉPOPÉE NAPOLÉONNIENNE	4	11
PÉRIODE DE L'ANCIEN RÉGIME AVANT 1789	6	11
ARRIVÉE DE LA GAUCHE AU POUVOIR EN 1981	4	9
SANS OPINION	9	-

► Quelles sont les archives que vous aimeriez consulter si vous en aviez la possibilité ? En second ?

en pourcentage	En premier	En premier et en second*
ACTES DE NAISSANCE, MARIAGE OU DÉCÈS	25	33
ARCHIVES DES POUVOIRS POLITIQUES	13	26
ARCHIVES DES MUNICIPALITÉS	11	22
DOSSIERS JUDICIAIRES	9	20
DOSSIERS MÉDICAUX	12	19
ARCHIVES MILITAIRES	5	12
ARCHIVES DE LA POLICE	5	12
TESTAMENTS	3	8
DOSSIERS SCOLAIRES	3	8
FEUILLES D'IMPÔTS	2	6
SANS OPINION	12	-

* Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses

en % de personnes sondées

Source : Sofres Politique

« Il nous faut, au plus vite, offrir aux Archives un nouveau centre »

NOUS publions ici des extraits de discours de Lionel Jospin, premier ministre, lors du colloque « Les Français et leurs archives » au siège du Conseil économique et social, le 5 novembre.



VERBATIM

de mon gouvernement. Réaffirmer la responsabilité de l'Etat français à l'égard de l'irréparable commis au Vel' d'Hiv', souhaiter que soit réintégré dans la mémoire collective le souvenir de ces soldats de la Grande Guerre qui, après avoir tant combattu, refusèrent d'être sacrifiés, mettre fin à l'hypocrisie des mots par la loi du 18 octobre 1999 qui qualifie de "guerre" les opérations militaires conduites en Algérie : voilà autant de temps forts de cette démarche.

» C'est au nom de cette même conviction que le gouvernement soutient les fondations dont la vocation est de perpétuer le souvenir. J'ai le plaisir d'annoncer l'acquisition par l'Etat d'un siège, boulevard des Invalides, pour accueillir la Fondation de la Résistance et la Fondation pour la mémoire de la déportation. La guerre d'Algérie aura bientôt un mémorial, quai Branly à Paris (...). Le gouvernement a apporté un soutien total aux commissions Matteoli et Draï, qui ont dressé le bilan des spoliations entreprises par le régime de Vichy (...).

» Les archives sont donc un bien commun à l'ensemble de nos concitoyens. A ce bien commun, le gouvernement consacre une politique moderne et ambitieuse. (...) La loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations a étendu la compétence de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) aux difficultés d'accès aux archives publiques (...). Cette loi vient harmoniser celle du 17 juillet 1978 sur les relations entre l'administration et le public et celle du 3 janvier 1979 sur les archives (...). Il me semble nécessaire de parachever cette harmonisation : les secrets protégés par les deux lois de 1978 et 1979 seront désormais identiques ; la consultation des archives publiques pourra se faire dans des conditions semblables à celles prévues pour les documents administratifs (...).

» A l'automne 1997, une circulaire a permis l'accès libre, par dérogation, aux archives de la seconde guerre mondiale. Des fonds très importants datant de la période de l'Occupation ont été complètement ouverts, notamment celui hautement symbolique du Commissariat

général aux questions juives. Puis, en 1999, une nouvelle circulaire a ouvert, par dérogation encore, les documents d'archives relatifs aux événements tragiques du 17 octobre 1961, dont nous venons de commémorer le quarantième anniversaire. Une autre, publiée en avril dernier, a autorisé les historiens à accéder à l'ensemble des archives publiques concernant la guerre d'Algérie.

» De façon générale, les délais de communication des archives doivent être réduits. Le projet de loi déposé au Parlement accomplit une avancée considérable en affirmant le principe de libre communication immédiate de l'ensemble des archives publiques et en supprimant le délai de droit commun de trente ans actuellement en vigueur. Les délais protégeant des secrets spécifiques touchant les personnes privées ou le secret d'Etat seront réduits : s'échelonnant actuellement entre 60 et 150 ans, ils seront ramenés à une période allant de 25 à 125 ans. Seul le délai touchant le secret médical ne sera pas réduit (...).

» Une impulsion politique forte sera donnée avec la création d'un comité interministériel des Archives de France. Ce comité se tiendra une fois par an sous la présidence du premier ministre. Je le réunirai dès le mois de janvier 2002. Son secrétariat permanent sera assuré par la directrice des Archives de France qui sera chargée d'établir, en liaison avec les collectivités locales, un rapport annuel sur la situation des archives (...). Par une circulaire publiée aujourd'hui même au *Journal officiel*, j'ai rappelé qu'il incombe à chaque ministre de veiller à la bonne gestion des archives courantes et intermédiaires des services directement placés sous leur responsabilité (...).

» Il nous faut, au plus vite, offrir aux Archives un nouveau centre (...). Y seront conservés tous les documents postérieurs à l'année 1790, date de création des Archives nationales et correspondant à une césure historique. Simultanément, il faudra moderniser le centre historique des Archives situé à Paris, qui aura désormais vocation à accueillir les archives antérieures à 1790 et le minutier central des notaires (...). J'ai décidé de confier une mission de préfiguration, dont les crédits sont prévus par le projet de loi de finances 2002, à la directrice des Archives de France, Martine de Boiesseffre (...). Il m'apparaît nécessaire que ce nouveau centre, dont l'objectif prioritaire est la fonctionnalité et l'accessibilité, soit situé en région parisienne, à proximité des centres producteurs d'archives et dans un environnement scientifique et culturel qui favorise son développement et sa fréquentation (...).

Les Deschiens recrutent une vendeuse, une cantatrice et un recalé du Conservatoire

« La Cour des grands » est présenté au Théâtre national de Chaillot jusqu'au 30 décembre

Créé à Rennes, en avril, au Théâtre national de Bretagne, le nouveau spectacle de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff s'installe à Paris pour

deux mois pleins après une tournée française triomphale. Pour l'occasion, une escouade de nouveaux venus, sélectionnés hors et dans les

métiers du spectacle, ont rejoint plusieurs des piliers de la troupe, comme le compositeur Philippe Rouèche ou Yves Robin, un ancien de retour.

LE NOUVEAU spectacle de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, La Cour des grands, s'installe au Théâtre national de Chaillot, après sa création triomphale au Théâtre national de Bretagne, à Rennes. La Cour des grands, c'est la réunion dans un espace improbable de sept personnes qui sont autant de personnages. Ils ne savent pas pourquoi ils sont là, mais ils y sont, à faire le ménage, tyranniser le voisin, promener un canard, se battre pour des bonbons, ou chanter Stevie Wonder et Lakmé quand ça leur prend, et ça leur prend souvent. Pour ce nouvel opus, Macha Makeïeff et Jérôme Deschamps ont réuni une nouvelle famille d'acteurs d'exception. Présentations.

● **Catherine Gavrilovic** : « Je suis de Strasbourg, je suis venue à Paris avec ma sœur jumelle. Un jour, dans la rue, j'entends une voix magnifique. Je pousse une porte. Un monsieur me dit : "Entrez." C'était un cours de chant. J'aimais bien chanter, des choses comme Madonna. Le monsieur m'a fait faire des vocalises, il a dit à un élève : "c'est une colorature". L'élève, c'était Roberto Alagna, le professeur, Rafael Ruiz. J'ai étudié le chant. En même temps, j'étais vendeuse aux Galeries Lafayette. Un jour, ma sœur m'a dit qu'il y avait un stage chez les Deschamps. J'ai raconté lors de l'entretien avec Macha Makeïeff que j'allais souvent chez mon oncle, agriculteur en Yougoslavie, et que je m'occupais de ses bébés. Ça lui a plu ; j'ai été retenue, ça m'a subjugué. Je n'aurais jamais pensé faire un métier artistique. »

● **Robert Horn** : « Je suis écossais. J'ai rencontré Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff il y a dix ans à Londres, où je faisais du baroque et de l'opéra. Ils cherchaient des chanteurs pour *Les Brigands*. Ils nous ont emmenés voir *Les Frères Zénith*. Je n'avais jamais rien vu d'aussi drôle et sensible. C'était ce que je voulais faire. Dans *Les Brigands*, j'avais un tout petit rôle, un Espagnol. Après, les Deschamps m'ont proposé *C'est magnifique*. *Les Précieuses ridicules* et *Le Défilé*. Ça m'a donné envie d'être comédien. »

● **Hervé Lassigne** : « J'ai grandi à Créteil et j'ai toujours voulu faire du théâtre. Dans un cours, j'ai rencontré Juliette, la fille de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, qui nous a aidés à préparer le concours du Conservatoire. J'ai raté. Trois ans plus tard, Macha Makeïeff m'a rappelé. On a commencé à travailler. Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff ne donnent pas d'indications précises.



Catherine Gavrilovic, Patrice Thibaud, Yves Robin, Nicole Monestier et Robert Horn dans « La Cour des grands », nouveau spectacle de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff.

ses. Ils prennent la personne telle qu'elle est et lui demandent de faire des choses qui la dépassent. Dans *La Cour des grands*, j'incarne une certaine idée du jeune. Quelqu'un qui vit par procuration, mange les desserts des autres et se réfugie dans la musique et les mangas. Je ne sais pas si c'est ce que veulent Jérôme et Macha. On sait ce qu'ils pensent en lisant les interviews. »

● **Nicole Monestier** : « J'avais déjà beaucoup chanté à l'opéra quand les Deschamps m'ont appelée pour *Les Brigands*. Ils m'ont demandé de revenir pour *La Cour des grands*. J'étais très honorée et très inquiète. Je ne pensais pas que ce serait aussi dur. C'est un chemin d'humilité. L'opéra, c'est prestigieux. On a un orchestre, des chœurs, une partition. Chez les Deschamps, la partition, c'est soi. On travaille l'essence du geste, comme dans une peinture abstraite. Au début des répétitions, je me décourageais. Il faut du temps pour que la personnalité se révèle, et moi, j'étais habituée à m'exécuter. Et il faut accepter la forme, qui n'est pas flatteuse. Mais après, c'est le bonheur. »

● **Yves Robin** : « J'ai rencontré Jérôme Deschamps au cours d'un stage à Ivry, chez Antoine Vitez. Il nous demandait d'entrer dans un placard en faisant le chien. Je suis resté avec lui de *En avant !*, en 1981, jusqu'à *La Veillée*, en 1985. Puis je suis parti, pendant quinze

ans. C'est bien d'aller voir ailleurs, ça laisse le temps de grandir et de se dépayser. Quand je suis revenu pour *Les Pensionnaires*, en 1999, je n'étais pas dépaycé. Jérôme Deschamps a grandi lui aussi, mais il reste toujours aussi ouvert à ce qu'apportent les acteurs. Ça me fait bizarre de me retrouver à Chaillot, où j'ai commencé. A l'époque, le dimanche, il y avait des salles à moitié vides... »

● **Philippe Rouèche** : « En 1985, les Deschamps jouaient *Les Blouses* à Belfort, d'où je viens. Au cours d'une fête, j'ai pris l'accordéon. Jérôme Deschamps m'a proposé trois mois de travail. Ça fait seize ans que je suis dans la troupe. Je suis le compositeur et l'interprète. J'arrive aux répétitions avec des musiques, pour lancer le travail. Ça va des javas aux airs tristes qui, souvent, sont joués à la fin des spectacles. Pendant les représentations, je suis en coulisse. Je vais de cour à jardin - ça fait des effets stéréo. Parfois, je fais des apparitions, comme dans *Lapin chasseur* et *Les Pieds dans l'eau*. J'aime bien. »

● **Patrice Thibaud** : « J'ai commencé à dix-neuf ans avec des amis, sur les routes. Quand j'ai vu *Les Frères Zénith*, à Saint-Médard-en-Jalles, j'ai eu la révélation. J'ai toujours aimé le jeu entre le burlesque et le poétique. Mais les metteurs en scène qui me dirigeaient en avaient un peu peur. J'ai fait un stage avec Jérôme Deschamps, je suis resté sur ma chaise, tétanisé.

Il nous demandait d'être nous-mêmes, et moi tout seul, je ne suis pas très intéressant. Je suis un comédien de composition. Jérôme Deschamps m'a vu dans un spectacle, des années après. Il m'a engagé pour *La Cour des grands*. Je suis comblé. »

● **Luc Tremblais** : « Je suis sorti de l'école de la rue Blanche, en 1999. *La Cour des grands* est ma première grande aventure. J'avais écrit aux Deschamps. Je rêvais de travailler avec eux, ça me ramène à Chaplin, Keaton, Harold Lloyd. Les Deschamps sont des voleurs de défauts et de petites qualités. Ils nous prennent tels qu'on est et ils grossissent le trait. Dans *La Cour des grands*, je représente le costaud. On dira sûrement de moi : "C'est un petit gros, un rigolo." Je n'aimerais pas forcément faire une carrière comique. Je voudrais passer de Deschamps à Shakespeare. Pour moi, il n'y a pas tellement de différences entre les deux. Seul le costume change. Quoique... »

Propos recueillis par Brigitte Salino

★ *La Cour des grands*, de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff. Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16^e. M^o Trocadéro. Tél. : 01-53-65-30-00. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 heures. De 11 € (72,16 F) à 23 € (150,87 F). Du 6 novembre au 30 décembre.

Mladen Materic et Peter Handke refont le monde dans leur cuisine

Le metteur en scène cosigne avec l'écrivain un spectacle joué au Théâtre de la Bastille à Paris

PAR UN DIMANCHE radieux d'octobre, Mladen Materic est passé par Paris, venant d'Amiens où avait été présentée *La Cuisine*, son nouveau spectacle, coréalisé avec Peter Handke et créé au Théâtre Garonne, à Toulouse, au printemps. Cette fois, c'était bon. *La Cuisine* avait trouvé son rythme, après un an et demi de gestation et deux mois de répétition. « Peter Handke est venu à Amiens. Il était content. Trop, peut-être », dit Mladen Materic, homme d'humour et metteur en scène de l'ellipse, installé en France depuis 1992. Cette année-là, il a quitté Sarajevo avec sa femme et ses deux fils pour n'y plus revenir. « Je n'ai jamais pensé, ou pas pensé revenir à Sarajevo. J'ai laissé faire la vie. »

La vie, en Yougoslavie, avant la guerre, c'était le théâtre Tatoo, la troupe que Mladen Materic avait fondée. Une troupe en marge, qui inventait des spectacles sans paroles mais non sans histoires, vite repérés. En 1986, à Sarajevo, Mladen Materic rencontre Marie Collin, responsable du théâtre au Festival d'automne, et Jacky Ohayon, directeur du Théâtre Garonne à Toulouse. Ils l'invitent à Paris. Plus tard, Jacky Ohayon prendra en charge son installation en France,

où sa compagnie est maintenant subventionnée par l'Etat.

Comment cela se passe-t-il, quand on est serbe en France ? Mladen Materic dit n'avoir pas eu de problèmes dans le cercle des gens avec qui il travaille. « Il y a eu dans la presse française beaucoup de choses que j'ai prises comme des insultes personnelles. Je n'ai jamais voulu parler de politique. Une fois, un journaliste m'a demandé ma nationalité. Je lui ai répondu : "Je suis un Serbe de Bosnie." L'homme m'a regardé : "Quand même, c'est plutôt une attitude politique." Je n'ai plus voulu parler avec lui. Il me reprochait que ma mère, mon père et mes grands-parents soient serbes. C'était indigne. »

Mladen Materic garde la même réserve sur Peter Handke et ses positions proserbes : « Je le considère comme quelqu'un qui paye ses factures. Il a émis ses opinions, ça lui a coûté ce que ça lui a coûté. J'ai toujours beaucoup de respect pour ce type d'attitude. Lui, je le respecte comme quelqu'un qui est toujours en quête d'une paix. Pour le reste, je ne travaille pas avec l'un ou l'autre à cause de ses positions. Le travail ne peut pas s'établir sur cette base. Avec Peter Handke, il repose sur le fait que nous nous connaissons

depuis un certain temps. » Ainsi est née *La Cuisine*, qui s'appelle de son vrai nom *La Cuisine de Mladen Materic et Peter Handke*, pour des raisons toutes bêtes de droits (Arnold Wesker ayant ceux de *La Cuisine*, pièce fameuse mise en scène par Ariane Mnouchkine en 1967). La collaboration entre l'écrivain et le metteur en scène s'est tissée autour des mêmes bases qui avaient uni Peter Handke et Wim Wenders pour *Les Ailes du désir* : beaucoup de discussions, puis chacun chez soi, Mladen Materic à Toulouse, sur le plateau, et Peter Handke en banlieue parisienne, à sa table. La Poste jouerait l'intermédiaire, transmettant des textes.

LES MOTS MASQUÉS

« On peut aller au théâtre ou pas, écouter de la musique ou pas, mais on est obligé de manger. Et cela se prépare dans la cuisine, qui est l'endroit de la maison où ont lieu les choses les plus importantes de la vie familiale. S'il y a un problème dans un couple et qu'on en parle au salon, ça passe. Si on en parle dans la cuisine, c'est grave », dit Mladen Materic. Comme dans ses spectacles précédents (*Jour de fête*, *Le ciel est loin la terre aussi*, *L'Odyssée...*), Mladen Materic a travaillé une forme très

particulière d'improvisation : « Il n'y a pas ou peu de paroles, les acteurs doivent trouver d'autres moyens. C'est un peu comme s'ils avaient des masques. Un acteur masqué doit faire sans le visage. Ici, ce sont les mots qui sont masqués. »

Et puis, Mladen Materic conclut avec un récit en forme de fable : « Quand il y a eu l'explosion de l'usine, à Toulouse, des fenêtres de la cuisine de notre maison ont été cassées. Le lendemain, je suis sorti ramasser les débris. Et je me suis dit deux choses. Premièrement : c'est de ça que parle le spectacle. Deuxièmement : étant de Sarajevo, depuis combien de temps je ramasse les verres des fenêtres que je n'ai pas cassées, moi ? Et jusqu'à quand je vais le faire ? Je pense que nos cuisines sont de plus en plus exposées. Elles le sont trop. »

B. Sa.

★ *La Cuisine de Mladen Materic et Peter Handke*, dans le cadre du Festival d'automne, du 6 au 24 novembre, au Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11^e. Tél. : 01-43-57-42-14. Du mardi au samedi à 21 heures ; dimanche à 17 heures. 12,50 € (82 F) et 19,06 € (125 F).

La marche ambiguë du Juif errant à travers les pays et les siècles

Le Musée d'art et d'histoire du judaïsme se penche, jusqu'au 24 février 2002, sur cette légende tenace

LE JUIF ERRANT, UN TÉMOIN DU TEMPS. Musée d'art et d'histoire du judaïsme, hôtel de Saint-Aignan 71, rue du Temple, Paris-3^e. Tél. : 01-53-01-86-53. Du lundi au vendredi, de 11 heures à 18 heures ; dimanche, de 10 heures à 18 heures. 3,81 € (25 F) et 6,10 € (40 F). Jusqu'au 24 février 2002. Catalogue : 240 p., 33,55 € (220 F).

La figure du Juif errant illustre magnifiquement le hiatus qui peut s'instaurer entre une minorité persécutée sur une très longue durée (les juifs) et son environnement, en l'occurrence chrétien. Un environnement dont les réactions d'hostilité naissent moins de l'ignorance que de la formation d'un système d'images et d'écrans substitutifs composé d'éléments religieux, folkloriques et littéraires sans cesse recomposés. Doué de sa propre vie, un tel système n'a plus grand-chose à voir avec les juifs réels. Du coup, la polémique est ouverte : est-ce bien la tâche d'un Musée d'histoire du judaïsme d'exposer les oripeaux de l'antisémitisme à travers les siècles ?

La diversité des expressions du mythe du Juif errant qui se décline en chansons, plaintes, gravures, tableaux, romans, laisse, il est vrai, place à une « reformulation » – selon l'expression du professeur Richard Cohen, de l'université hébraïque de Jérusalem, l'un des artisans du catalogue – émanant du judaïsme lui-même. Au début du

XX^e siècle, ces artistes juifs que ce musée sait à merveille faire redécouvrir dans ses collections permanentes (Samuel Hirszenberg, Joseph Budko, Alfred Nossig, Abel Pann, Marc Chagall ou Ronald Kitaj) s'emparent effectivement du thème. On peut soutenir aussi que les personnages de Caïn, Henoc ou le prophète Elie incarnent autant de préfigurations bibliques d'une légende dont la première mise en forme écrite disponible remonte à un livre de colportage allemand de 1602.

Mais cela ne suffit pas à trancher le débat. Le noyau narratif de la légende, telle qu'elle se cristallise au Moyen Âge est, sans ambiguïté, inscrit dans la controverse antijuive. Alors que le Christ porte sa croix jusqu'au calvaire, il veut se reposer de ses tourments sur le seuil d'une demeure de Jérusalem. Le propriétaire, parfois désigné comme cordonnier, le chasse en criant : « Marche plus vite. » Le Christ lui répond : « Je m'en vais mais tu marcheras jusqu'à mon retour. » Immortel et réprouvé, ce juif, désormais errant, accompagne l'histoire de l'humanité jusqu'à la fin des temps. Il réapparaît de ville en ville – véritable « hantise » de l'Occident chrétien – sous divers qualificatifs (dans les pays de langue allemande, on parle plus volontiers du « Juif éternel » (*der ewige Jude*), cher aux affiches de la propagande nazie de sinistre mémoire), affublé de divers noms aux étymologies hébraïques ou bibliques fantaisistes.

UNE EXISTENCE MISÉRABLE

Il est dénommé tantôt Malch ou Malchus, tantôt Ahasvèrus ou Carthophile, Ahasver en Allemagne, Isaac Laquedem en France, *The wandering Jew* en Angleterre, etc. Il est parfois, plus rarement, question d'une « Juive errante ». Toujours est-il qu'on retrouve facilement dans le folklore du Juif errant toutes les fonctions que Saint-Augustin a réservées au IV^e siècle au judaïsme : garantir, par son existence préservée, mais misérable et asservie, l'authenticité et l'ancienneté du message évangélique.

INSTANTANÉ

LA MÉMOIRE DES RUSSES BLANCS

C'est un livre difficile à trouver. Pas étonnant : il est diffusé directement par son auteur, qui a d'ailleurs tout fait dans ce livre. Chêneur opiniâtre, Andreï Korliakov a trouvé les photos sur des marchés aux puces ou dans des collections personnelles et il a effectué la mise en page sur son ordinateur dans sa chambre de bonne du 16^e arrondissement de Paris. En 415 pages et 750 photos inédites mises en perspective par des extraits des journaux de l'émigration, sous le titre *Emigration russe, France 1917-1947*, Andreï Korliakov a rassemblé la mémoire d'une époque.

Les personnages défilent : des inconnus, ouvriers russes de Renault, princesse-brodeuse chez Schiaparelli, lycéens du Gymnase, scouts ou cadets, cosaques éleveurs de poules et, bien sûr, chauffeurs de taxi... Des gens connus, comme le peintre Poliakov, l'écrivain Bouanine, des chercheurs ou des danseurs. Des lieux aussi, les villages « russes », Rives près de Grenoble et Colombel en Normandie ; l'internat de Verrières-le-Buisson où l'école de jeunes filles de Brunoy ; et enfin la foule sortant de l'église de la rue Daru après la liturgie, très belle photo qui fait la couverture



MUSEE DE LA PUBLICITE, PARIS

Couverture, illustrée par Gavarni, du « Juif errant » d'Eugène Sue, publié en 1845.

On peut toutefois soutenir avec Richard Cohen que les mutations sociales et économiques affectant la vie des juifs et leur insertion dans la société rendent également compte des évolutions de la légende telle qu'elle est ici restituée par des textes, des tableaux, des gravures ou des affiches mêlant représentation populaire et beaux-arts. La série gravée par Gustave Doré atteste ainsi de la popularité du thème aussi bien que le succès des images d'Épinal de Jean-Claude Pellerin au début du XIX^e siècle. Le Juif errant ne dispute guère qu'à Napoléon la faveur du public amateur des fameuses images, alors que les juifs viennent d'être émancipés par la Révolution française (1791).

Mais c'est la période romantique en France qui montre le plus explicitement l'existence d'une inversion du mythe en un sens plus « favorable » – perspective adoptée par l'exposition. Dans un manuscrit d'Edgard Quinet (*Les Tablettes du Juif errant* de 1823), l'éternel banni devient le héraut de la liberté et de l'humanité nouvelle. Dans le roman d'Eugène Sue, paru en 1844 en feuilleton dans le journal anticlérical *Le Constitutionnel*, il se fait ami d'un peuple opprimé par les jésuites. Cet avatar ne dure qu'un temps et la haine finit par

du livre. Des images souvent classiques mais parfois surprenantes par leurs qualités artistiques ou leur sujet comme celles de Russes dans un stalag ou participant à la Libération de Paris avec la 2^e division blindée du général Leclerc.

Pourtant, l'homme qui a réalisé cet ouvrage est un pur Soviétique. Andreï Korliakov a vécu une partie de sa jeunesse à Cuba avant de faire de solides études de langues étrangères en URSS. Il est d'autant plus soviétique qu'il a quitté son pays peu après la prise du pouvoir par Boris Eltsine, il n'a donc pas connu la nouvelle Russie et encore moins l'ancienne. C'est pourtant cet homme, devenu éternel étudiant à Paris, qui a entrepris de conserver et de faire connaître la vie des Russes en exil après la révolution bolchevique d'octobre 1917 ou après la guerre civile qui a suivi. Un univers où il a su se faire admettre et dont il a su conserver des traces qui, sans lui, auraient disparu.

Michel Lefebvre

★ *Emigration russe, France 1917-1947*, d'Andreï Korliakov, 415 p., 60,98 € (400 F), disponible à la Librairie russe, 11, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, Paris-5^e.

reprenre le dessus. Ainsi, dès 1882, un médecin juif d'Odessa, le docteur Léo Pinsker, précurseur du sionisme et auteur de *L'Autoémancipation*, dont un extrait est affiché, aboutit-il à la conclusion suivante : il existe une maladie européenne – la « judéophobie » – qui tend à prêter obsessionnellement au peuple juif une nature fantomatique ou démoniaque. Cette pathologie paraît incurable. Mieux vaut la fuir, partout où c'est possible. A la même époque, le pendant « judéophobe » de cette « reformulation » médicale se retrouve chez un autre thérapeute, Henry Meige, disciple de Charcot, dans son *Juif errant à la Salpêtrière. Etude de certains névropathes voyageurs* (1893), dont plusieurs planches sont montrées.

DEUX HÉRITIERS CONCURRENTS

Cette exposition fait écho à une véritable révolution dans les études juives initiée depuis les années 1990 par un universitaire israélien, Israel Yuval, dont il est brièvement fait mention dans le catalogue (« Le Monde des livres » du 4 juillet 1997). Il s'agit de substituer à la vision d'une relation filiale entre le judaïsme et le christianisme une autre conception qui fait des religions juive et chrétienne deux héritières concurrentes de la Bible, se nourrissant et s'enrichissant l'une l'autre de leur opposition.

Dans son dernier livre, paru en 2000 en hébreu, *Shnei Goyyim be-vitkeh* (Deux peuples dans ton ventre), allusion aux deux fils jumeaux de Rebecca, Jacob et Esaü, Israel Yuval interprète par exemple la Hagadah, récit de la sortie d'Égypte répété lors de la fête de Pessah, la Pâque, comme une entreprise de réponse à l'argumentaire chrétien sur le salut et sur la divinité du Christ. Non pas la filiation, en somme, mais la fraternité. Une fraternité dominée par la violence et l'affrontement, certes, mais aussi parcourue de dialogues. A sa manière, l'ambiguïté de la figure du Juif errant en constitue une trace.

Nicolas Weill

NOUVEAU FILM

101 REYKJAVIK

■ Hlynur, le héros de *101 Reykjavik*, semble surgi de l'improbable combinaison de deux maux pourtant géographiquement distincts : le désœuvrement américain et l'angoisse existentielle scandinave. On insistera : Hlynur, cheveu gras et lunettes opaques, est bien un héros, un authentique résistant aux pulsions de vie, incapable de travailler, d'aimer, déployant des trésors d'invention pour se préserver des émotions. Il faut un trauma de première grandeur (l'irruption dans sa vie de l'amante espagnole – Victoria Abril – de sa maman) pour que Hlynur affronte – plutôt sur le mode de la fuite – les difficultés de l'existence. Baltasar Kormakur, le réalisateur islandais de ce film enneigé, exposé aux vents polaires, filme ses acteurs avec une ironie située très justement entre agacement et compassion. Quelques effets faciles n'arrivent pas à entamer l'impression de comique très maîtrisé que laisse *101 Reykjavik*. T. S. Film islandais de Baltasar Kormakur. Avec Victoria Abril, Hilmar Snær Gudnason. (1 h 30.)

SORTIR

PARIS

Glenn Ferris

Depuis le 31 octobre, le tromboniste américain a « carte blanche » au Sunset. Il est vrai que deux semaines suffisent à peine pour faire le point sur l'un des solistes les plus intéressants du jazz contemporain, ancien membre des orchestres de Don Ellis, Frank Zappa, Harry James, Billy Cobham, devenu, depuis son arrivée en France en 1980, le compagnon régulier d'Henri Texier, Aldo Romano, Martial Solal... Pour conclure ces soirées à multiples entrées, Ferris propose d'entendre son trio avec Vincent Segal (violoncelle, par ailleurs membre du trio du chanteur M) et Bruno Rousselet (contrebasse) et sa nouvelle formation, toujours avec Bruno Rousselet et le batteur Jeff Boudreaux, très sollicité depuis quelques années. Ce nouveau trio vient d'enregistrer un CD, *Chrominance Trio* (Enja/Harmonia Mundi). *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. Du 7 au

10 novembre, à partir de 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 80 F à 100 F.

LYON

Rusalka

Absente des scènes françaises depuis des lustres, la Rusalka d'Antonin Dvorak fait ses grands débuts en France grâce à l'Opéra de Lyon. Œuvre somptueuse, colorée, émouvante, elle bénéficiera probablement de l'expertise d'Ivan Fischer, habitué de la musique du grand compositeur tchèque, et nouveau directeur musical de la maison depuis le départ de Louis Langrée. Le metteur en scène Jean-Claude Berruti est de la partie, c'est dire que la soirée risque d'être idéale si Klaudia Dernerova, la Rusalka lyonnaise, se montre à la hauteur du rôle, enregistré récemment, et somptueusement, par Renée Fleming. *Lyon (Rhône)*. Opéra national de Lyon, 1, place de la Comédie. 20 heures, les 7, 10, 12, 14, 17, 19 et 22. Tél. : 04-72-00-45-45. De 80 F à 430 F.

(Publicité)

BORIS GODOUNOV ALEXANDRE POUCHKINE DECLAN DONNELLAN

Création Festival d'Avignon

7>11 novembre

MAISON DES ARTS CRETEIL MA
macreteil.com - 01 45 13 19 19

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Thierry Delaroyère :

traverser, atteindre
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris-6^e. M^e Odéon. Du 6 novembre au 8 décembre. Tél. : 01-43-25-18-73. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Cour des grands

de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, mise en scène des auteurs, avec Catherine Gavrilovic, Robert Horn, Hervé Lassince, Nicole Monestier, Yves Robin, Philippe Rouèche, Patrice Thibaud et Luc Tremblais. Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^e Trocadéro. A partir du 6 novembre. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 heures, le dimanche. Tél. : 01-53-65-30-00. De 72,16 F à 150,87 F. Jusqu'au 30 décembre.

La Cuisine

de Miladen Materic et Peter Handke. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11^e. M^e Bastille. 21 heures, du 6 au 10 ; 17 heures, le 11. Tél. : 01-43-57-42-14. 82 F et 125 F. Jusqu'au 24 novembre.

Le mal court

de Jacques Audibert, mise en scène d'Andrzej Seweryn. Théâtre, 21, avenue Louis-Georges, Cachan (94). 20 h 30, les 6 et 7. Tél. : 01-49-69-60-00. De 78,71 F à 150,87 F.

Très chers tous deux

de Jean Bois, mise en scène de l'auteur. Essai de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris-4^e. M^e Rambuteau. A partir du 6. 20 h 30, du mardi au vendredi ; 17 heures et 20 h 30, le samedi. Tél. : 01-42-78-46-42. De 70 F à 150 F. Jusqu'au 30 décembre.

Le Roi Lear

de William Shakespeare, mise en scène de Philippe Adrien. Centre culturel des Bords-de-Marne, 2, rue de la Prairie, Le Perreux-sur-Marne (94). 19 h 30, le 6. Tél. : 01-43-24-54-28. 121 F et 147 F.

Vincent Dupont

Jachères. La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris-11^e. M^e Parmentier. 20 h 30, les 6, 7. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

Trois sœurs

de Peter Eötvös. Peter Eötvös (direction), Ushio Amagatsu (mise en scène). Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. 19 h 30, les 6, 8, 10. Tél. : 01-40-28-28-40. De 75 F à 595 F. Le Nain, l'Enfant et les Sortilèges

de Zemlinsky et Ravel. James Conlon (direction), Richard Jones, Antony McDonald (mise en scène), Amir Hossainpour (chorégraphie).

Opéra de Paris - Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris-9^e. M^e Opéra. 19 h 30, les 6, 9. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 577 F.

La Grande Duchesse de Gérolstein d'Offenbach. Philippe Ermelier (mise en scène), David Gurwicz (chorégraphie).

Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11^e. M^e Goncourt. 21 heures, les 6, 7, 9, 10 ; 15 heures, le 11. Tél. : 01-48-06-72-34. 100 F, 130 F.

Dave Holland Quintet

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'Eau. 21 heures, le 6. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Lisa Ekdahl

Théâtre, 20, rue Félicien-Rops, Corbeil-Essonnes (91). 20 h 45, le 6. Tél. : 01-60-89-75-57. De 50 F à 100 F.

Dr Feelgood

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18^e. M^e Pigalle. 19 h 30, le 6. Tél. : 01-44-92-77-66. 110 F.

Le Petit Monde de Georges Brassens Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris-2^e. M^e Quatre-Septembre. 21 heures, les 6, 7, 8, 9, 10 ; 15 h 30, le 11. Tél. : 01-42-96-92-42. De 70 F à 200 F.

The Chicago Rhythm & Blues King Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17^e. M^e Porte-Maillot. 22 h 30, les 6, 7, 8, 9, 10, 11. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F (avec une consommation).

Stomp

La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^e Pigalle. 20 h 30, les 6, 7, 8, 9 ; 17 heures et 20 h 30, le 10 ; 16 heures, le 11. Tél. : 08-20-80-07-00. De 142 F à 235 F.

Quartet Buccal

La Nouvelle Eve, 25, rue Fontaine, Paris-18^e. M^e Blanche. 20 h 30, les 6, 7, 8, 9, 10. Tél. : 01-47-70-51-22. 90 F et 140 F.

RÉGIONS

Conviction intime - Projection privée de Rémi de Vos, mise en scène d'Alain Barsacq. Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Opéra municipal, boulevard Desaix. 20 heures, du 7 au 9. Tél. : 04-73-29-08-14. De 40 F à 140 F.

A la gare du coucou suisse de Wladyslaw Znorok, mise en scène de l'auteur. Vénissieux (Rhône). Théâtre, 8, boulevard Laurent-Gérin. 15 heures et 19 h 30, le 7. Tél. : 04-72-90-86-60. De 40 F à 90 F.

Orchestre national de Lille Œuvres de Chostakowitch, Mozart, Scriabine. Natalia Gutman (violoncelle), Vassily Sinaïsky (direction).

Lille (Nord). Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle. 20 heures, les 7 et 8. Tél. : 03-20-12-82-40. De 150,87 F à 180,39 F.

Ensemble Jacques-Moderne Le Jeune : Messe ad placitum, Motets. Joël Suhubiette (direction). Tours (Indre-et-Loire). Eglise Notre-Dame-la-Riche, rue Georges-Courte-line. 20 h 30, le 7. Tél. : 02-47-38-48-48. 80 F.

CONCERTS

PLEYEL

Mercredi 7 Novembre - 20h

LES QUATRE SAISONS Vivaldi
PETITE MUSIQUE DE NUIT Mozart
CONCERTO POUR COR Haydn

I SOLISTI VENETI
Claudio SCIMONE
Cor : Hervé JOULAIN

Loc : 0 825 000 252
www.ticketclc.fr
Caisses Pleyel de 11h à 18h

Salle Gaveau

Vendredi 9 novembre - 20 h 30

Paul
BADURA - SKODA
Mozart, Schubert, Beethoven

Loc : 01 - 49 - 53 - 05 - 07

Valmalete

cit^e de la
musique
musée, concerts,
centre d'information

Nikolaus Harnoncourt
Chamber
Orchestra of Europe

Pierre-Laurent Aimard,
piano
Beethoven, Schumann
14 novembre > 20h

un automne baroque

Jean Tubery, direction,
cornet à bouquin
Ensemble La Fenice
Carlos Mena, contre-ténor
œuvres de Banchieri,
Merula et Monteverdi...
17 novembre > 16h30
18 novembre > 15h

Ami Flammer
Orchestre
du Conservatoire
de Paris

Georges Pludermacher,
piano
Mozart, Beethoven
et Sciarrino
18 novembre > 16h30

www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

Théâtre
de la
Ville
PARIS

AUX ABBESES THEATRE
DU 7 AU 24 NOV. création

La Promise
XAVIER DURRINGER

Ça frappe, ça tranche,
ça donne à penser,
ça émeut

31 RUE DES ABBESES, 18^e
01 42 74 22 77

CHAILLOT

DU 6 NOVEMBRE
AU 30 DÉCEMBRE 2001

LA COUR
DES GRANDS

JÉRÔME DESCHAMPS-MACHA MAKEÏEFF

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT

01 53 65 30 00 · www.theatre-chaillot.fr
1 place du Trocadéro 75116 Paris · métro Trocadéro

DISPARITIONS

Eliezer Menachem Shach

Un rabbin en lutte contre les laïcs

UNE FOULE IMMENSE, estimée à près de 400 000 personnes, a accompagné les funérailles du rabbin Eliezer Menachem Shach, vendredi 2 novembre, à Bnei Brak, le bastion des « hommes en noir » ultra-orthodoxes, dans la banlieue de Tel-Aviv. Le rabbin Shach était mort le même jour, à l'âge de cent trois ans, des suites de difficultés respiratoires.

Né en Lituanie à la fin du XIX^e siècle, le rabbin Shach avait émigré dans la Palestine mandataire en 1938. Il avait constitué un pôle religieux concentré sur l'étude des textes saints à partir de l'école religieuse Ponivetz qu'il animait à Bnei Brak et qui allait lui assurer un poids spirituel sans équivalent en Israël. Très méfiant vis-à-vis du mouvement sioniste et réticent devant l'usage de la religion à des fins nationalistes, le rabbin Shach avait pourtant joué un rôle politique de tout premier plan au cours des années 1980 et 1990.

UNE « COLOMBE »

Il avait rompu avec la formation rassemblant traditionnellement les ultra-orthodoxes, Agudat Israël, pour fonder son propre parti, Degel Hatorah, qui compte aujourd'hui deux députés. Mais il fut surtout celui qui poussa un rabbin originaire de Bagdad, Ovadia Yossef, à se lancer dans l'aventure

du parti Shass. Cette formation, qui rassemble une bonne partie de juifs orientaux, est désormais le troisième parti d'Israël. Les relations entre les deux hommes s'étaient détériorées après l'entrée du Shass dans une coalition avec les travaillistes, en 1992. Considéré comme une « colombe » (il avait prôné la restitution de tous les territoires occupés en 1967), le rabbin Shach concentrait en effet son énergie dans la lutte contre les laïcs.

En 1990, le rabbin avait prononcé en yiddish, sa langue de prédilection, un discours d'une violence inouïe à l'encontre des laïcs et singulièrement des *kibboutzim*, « éleveurs de porcs et de lapins », accusés de ne rien savoir du judaïsme. Le rabbin Shach avait fait échec à cette occasion à une coalition travailliste menée par Shimon Pérès. Six ans plus tard, son dernier acte politique majeur avait été le soutien accordé au chef du Likoud, Benyamin Nétanyahou, qui devait l'emporter de justesse aux élections.

Depuis quelques années, le rabbin s'était progressivement retiré de la scène politique et spirituelle ; la défense de la Halacha, la tradition religieuse juive, était revenue à deux autres rabbins, Shalom Eliashiv et Aharon Leib Steinman.

Gilles Paris

Gilles de La Rocque

La triple passion d'un journaliste

GILLES DE LA ROCQUE, né en 1920, est mort à Paris samedi 3 novembre. Pour les confrères journalistes qui l'ont connu, il restera ce personnage chaleureux habité par une triple passion : la montagne, la musique et le rapprochement Est-Ouest.

Chasseur alpin lors de la dernière guerre, titulaire de la médaille militaire pour acte de bravoure sur le front de l'Aisne, il fut fait prisonnier, mais libéré dès 1941, en raison des suites de ses blessures. Agent de liaison du réseau Klan dans la Résistance, il devint secrétaire de rédaction de *France-Dimanche* dès la Libération, puis poursuivit sa carrière comme journaliste diplomatique à *Paris-Presse-Intransigeant* et critique de disques à *Ouest-France*.

MÉLOMANE AVERTI

Fondateur du Ski-Club international des journalistes en 1955 (qu'un ancien du *Monde*, Jean Schwoebel, présidera plusieurs années après), il profitera de cette plate-forme sportive pour convier les journalistes de l'Ouest et de l'Est à débattre librement en pleine guerre froide. En 1974, la 20^e rencontre du Ski-Club à Courchevel réunira deux cents journalistes en provenance des deux Europe, d'Amérique et, pour la

première fois, de Chine populaire.

Ayant quitté la presse pour devenir directeur de l'Office du tourisme de Courchevel en 1960, il crée la Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne (Facim), reconnue d'utilité publique, qui se concrétisera d'abord par un centre d'échanges internationaux, puis par un auditorium de trois cent cinquante places à 2 000 mètres d'altitude. Mélomane averti, violoniste lui-même, il se battra jusqu'au Japon pour cette dernière réalisation, qui abritera des concerts de haut niveau, hiver comme été.

Gilles de La Rocque consacrera la dernière partie de sa vie à collationner les dossiers laissés par son père, le colonel de La Rocque, dont il défendra vigoureusement la mémoire contre certaines attaques non fondées. Il fut reçu par le général de Gaulle en 1958 pour demander la reconnaissance de la qualité de déporté-résistant au colonel de La Rocque. Celle-ci lui fut accordée officiellement en 1961.

Gilles de La Rocque confiera la masse des documents qu'il avait recueillis aux Archives nationales et à la Fondation nationale des sciences politiques.

Pierre Drouin

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté vendredi 2 - samedi 3 novembre sont publiés :

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord de sécurité entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Afrique du Sud concernant l'échange d'informations classifiées dans le domaine de la défense, signé à Pretoria le 31 juillet 2001 ;

– un décret portant publication des amendements à la convention

internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, telle que modifiée (résolution adoptée le 4 juin 1997) ;

– un décret portant publication des amendements à l'annexe de la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (résolution 1), adoptés à Londres le 8 novembre 1997 ;

– un décret portant publication des amendements aux directives sur le programme renforcé d'inspections à l'occasion des visites des vraquiers et des pétroliers, adoptés à Londres le 4 juin 1996.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Florence MANITE
et
Patrick MARCIREAU
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Adélie,

née le 28 octobre 2001.

Nicole, Jany, André,
les grands-parents, sont ravis.

Anniversaires de naissance

– Coye.

Quoi ?

Lucas BEREMBAUM

a dix-huit ans le 6 novembre 2001 !

Joyeuse entrée dans... la majorité.

Mariages

Louise et Clemens

sont très heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu le 3 novembre 2001, dans l'intimité.

Louise Valentin
et Clemens Strunk,
49 bis, boulevard de Lorraine,
57500 Saint-Avold.

Décès

– M. Henri Bissonnet,
son épouse,

M. et Mme Gilles Normand,
ses enfants,
Mme Catherine Bissonnet,
sa belle-fille,

Guillaume, Juliette, David, Caroline,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri BISSONNET,
née Marie-Henriette TROUFFIER,

survenu le 1^{er} novembre 2001, en son domicile parisien.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 novembre, à 11 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, 8, boulevard de Ménilmontant, Paris-20^e.

27, rue de Constantine,
75007 Paris.

– Mme Gilles de La Rocque,
son épouse,
Toinon et Xavier de Fontgalland,
Les docteurs France et Michel Boucherat de La Rocque,
Hugues et Claire de La Rocque,
ses enfants,
Geoffroy, Laetitia, Guillaume et Jacques,
ses petits-enfants,
Sœur Jacques p.s.a.,
sa sœur,
font part du retour à Dieu de

Gilles de LA ROCQUE,
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire,

survenu le 3 novembre 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 9 novembre, à 14 h 30, en la chapelle Notre-Dame-des-Croix à Olmet (Vic-sur-Cère, Cantal), suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Clément où il reposera auprès de ses parents,

le colonel François de LA ROCQUE,

mort des suites de sa déportation,

et de

la comtesse F. de LA ROCQUE,

de ses frères

Jean-François et Jacques,

pilotes de l'armée de l'air morts pour la France, en union avec ses frère et sœur,

Hugues (†) et Nadine (†).

Ils vous invitent à partager leur immense peine et leur espérance à Paris, le jeudi 15 novembre, à 18 h 30, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire, où sera célébrée une messe à son intention.

9, place des Ternes,
75017 Paris.
(Lire ci-contre.)

– M. Bijan Esfandiary-Bakhtiyari,
son frère,
Tous ses amis et ses proches,
font part du décès de

Son Altesse impériale
la princesse Soraya
ESFANDIARY-BAKHTIARY,

survenu à Paris, le 25 octobre 2001.

Un hommage lui sera rendu le mardi 6 novembre, à 15 heures, au 23, avenue George-V, Paris-8^e.

– Ses collègues
Et les étudiants de troisième cycle du CEMAFI (université de Nice)
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain LONGHI,
professeur de sciences économiques.

Ses obsèques ont eu lieu le 29 octobre 2001.

– La directrice,
Et les membres de l'Ecole doctorale
« Interactions nationales, européennes et internationales » (université de Nice)
souhaitent faire partager leur peine à la suite de la disparition de

M. Alain LONGHI,

professeur de sciences économiques,

décédé le 26 octobre 2001.

– Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

chef de bataillon

Louis Fernand L'HÉRITIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
Joinville, 1939-1945, Indochine,
bataillon français de l'ONU en Corée,
Algérie, 35^e RIM.

Les obsèques ont eu lieu le 31 octobre 2001, à Belfort.

209, chaussée Jules-César,
95250 Beauchamp.

– Lecteur du *Monde* depuis le 19 décembre 1944,

Jacques LOUË

a le déplaisir d'informer ceux qui furent ses amis, peu nombreux, de son retrait définitif.

Il a été enterré, en temps voulu..., au cimetière de La Flotte-en-Ré, parmi les siens.

« De son temps, deux parts en fit,
dont il voulait passer l'une à dormir
et l'autre à ne rien faire. »

La Fontaine.

– Mme John N. Rosekrans Jr.,
son épouse,

M. John Spreckels Rosekrans,
M. Peter Rousseau Rosekrans,
M. John Paul Topham,
M. Ned Topham,

ses enfants,
font part du décès de

M. John N. ROSEKRANS Jr.,

survenu à Paris, le 28 octobre 2001, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques ont lieu ce lundi 5 novembre, à San Francisco (Californie, Etats-Unis).

– Le conseil d'administration du Centre d'études des littératures et des civilisations du Rio de la Plata (CELCIRP)
a la profonde tristesse de faire part de la mort du

professeur Paul VERDEVOYE,
son président d'honneur,

survenue à Buenos Aires, le 1^{er} novembre 2001, et exprime ses plus sincères condoléances à

Sofia,
sa femme,
Alain,
son fils,
Et à toute sa famille.

« Y a Fierro dos lagrimones
Le rodaron por la cara. »
(José Hernández).

Anniversaires de décès

– Le 5 novembre 2000,

Jean-Michel MEYSSIGNAC

nous quittait.

Anne-Marie,
sa compagne et épouse,
demande à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui, lors de la messe du 11 novembre 2001 qui sera célébrée à Meyssac (Corrèze).

« Regarde l'œuvre de Dieu.
Qui pourra redresser
ce qu'il a courbé ? »
L'Écclésiaste.

Séminaires

Les Soirées de Tarnier

Séminaire de pratique
de la psychanalyse
Aspects de la conduite de la cure
Anny Combrichon et Pierre Marie,
le deuxième vendredi du mois,
à 21 h 15.

Première séance :
le vendredi 9 novembre 2001,
amphithéâtre de l'hôpital Tarnier,
89, rue d'Assas, Paris-6^e
(face à la station de métro Port-Royal)

Formations

– Le CNAM vous informe du prochain cycle « Les activités de médiation » (deux à quatre jours par mois selon options), de janvier 2002 à janvier 2003. Entraînement à la gestion des conflits en milieu organisationnel, familial ou social, avec possibilité de spécialisation.

Renseignements et inscriptions :
Francis Mesguich.
Tél. : 01-40-27-23-36.
E-mail : mesguich@cnam.fr

Colloques

– L'Association des amis de *Passages* – ADAPes et la revue *Passages*, avec le concours du Centre d'études et de prévision du ministère de l'intérieur, organisent le jeudi 8 novembre 2001, au Sénat, un colloque intitulé :

« Citoyenneté élargie
ou citoyenneté civilisée ? »

Intervenants : Paul-Laurent Assoun, Philippe Barret, Esther Benbassa, Nadir Boumaza, Mohamed Ghoulami, Henri Guaino, Blandine Kriegel, Philippe Lazar, Hervé Le Bras, Gérard Le Gall, Corinne Lepage, Emile Malet, Bertrand Marechaux, Jacques Reiller, François Scheer, Catherine Wihtol de Wenden et Michel Yahiel.

Informations et inscriptions :
Tél. : 01-45-86-30-02.
Fax : 01-44-23-98-24.
E-mail : passages@club-internet.fr

– L'Association Georges-Pompidou organise les 15 et 16 novembre 2001, au Conseil économique et social à Paris, un colloque dont le thème est : « Georges Pompidou face à la mutation économique de l'Occident, 1969-1974 ». Renseignements : 01-44-78-41-22.

Communications diverses

Centre communautaire de Paris.

Rencontre d'éthique médicale présentée par Emmanuel Hirsch, professeur d'éthique médicale, faculté de médecine de Paris-Sud. Jeudi 8 novembre 2001, à 20 h 30 : « Ethique et approches de la fin de vie », avec René Samuel Sirat, grand rabbin, Alain Bercovitz, psychosociologue, docteur Pierre Canoui, pédopsychiatre, Esther Lellouche, cadre supérieur infirmier, pédiatrie, hôpital Trousseau, docteur Michèle Lévy-Soussan, responsable de l'unité mobile de soins palliatifs, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, professeur Marc Zerbib, urologue, hôpital Cochin. 119, rue La Fayette, Paris-10^e. Tél. : 01-53-20-52-52. PAF.

Paris bibliothèques et les bibliothèques

de la Ville de Paris proposent une journée d'étude :
« Littératures hongroises, évolution, traduction, édition », avec János Szávai, universitaire, Jean-Luc Moreau, de l'Inalco, Georges Kassaï, traducteur, le poète János Lackfi et de nombreux éditeurs et traducteurs. Lundi 12 novembre, à la BPI, 9 h 30 - 17 h 30, entrée gratuite. Réservations au 01-44-78-80-50. parisbib@club-internet.fr

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

Un fauteuil de bureau chez
paringer
C'est un petit fauteuil
de bureau canné,
léger, élégant,
réglable, avec une
assise en beau cuir.
C'est un modèle
dérivé d'un siège
antique étrusque.
**Prix de
lancement :
3 500 F**
121, rue du Cherche-Midi / 21, Bd Montparnasse 6e
Tél. : 01.42.22.22.08 - Tél. : 01.45.44.10.44

MENSUEL • N° 297 • NOVEMBRE 2001

Le Monde de l'éducation

innovateurs

Pourquoi l'école ne peut pas se passer d'eux

ENTRETIEN
Michel Butor
L'homme aux mille livres

Islam
L'école fait l'impasse

Mondialisation
Les profs à la pointe du combat

● ÉLECTIONS 2002
COMMENT LE PSA PERDU LES INTELLECTUELS

● PÉDOPHILIE
GERER L'APRÈS

4,37 € - France métropolitaine

VIENT DE PARAÎTRE

EN VUE

■ Pour la deuxième fois de la saison, jeudi 1^{er} novembre, à Saint-Remèze dans l'Ardeche, un chasseur pris pour un sanglier a reçu un tir de chevrotines mortel.

■ « C'est une véritable plaie », déplore le commandant polonais Jaroslaw Siwczyk, muni d'un haut-parleur pour éloigner les cueilleurs de champignons – chômeurs pour la plupart – venus arrondir leurs fins de mois sur son champ de tir de Zagan.

■ Un psychologue des services de police polonais a dû rejoindre sur sa branche, samedi 3 novembre à Szczecin, le passager d'un taxi qui, après s'être enfui sans payer, refusait de descendre tant que le chauffeur, écœuré de rage, hurlerait au pied de l'arbre où il s'était réfugié.

■ Le Varyag, porte-avions ukrainien, emporté dans la tempête, délégué de son remorqueur, s'aventurait, dimanche 4 novembre, seul, sans moteur, sans gouvernail, dans les parages de Lesbos, loin du port chinois où il doit finir en parc d'attractions.

■ « Après la guerre du Golfe, les restaurants "Nouilles au bœuf Saddam" avaient fait de si bonnes affaires ! », se lamente le patron du Nouilles au bœuf Ben Laden, contraint de changer d'enseigne par le bureau de l'industrie et du commerce de Lanzhou en Chine.

■ Rentré, vendredi 2 novembre, d'une tournée au Proche-Orient, engagé dimanche dans le Marathon de New York, John Manley, ministre canadien des affaires étrangères, participait le lendemain à une autre course à New York.

■ « Ces images ne sont tout de même pas sorties des studios de Hollywood », répond Mohammad Jassem Al-Ali, directeur d'Al-Jazira, aux Américains qui accusent la télévision qatarie de servir les talibans en montrant les victimes civiles des frappes en Afghanistan.

■ Le Pentagone juge « malheureux » que les paquets alimentaires largués sur le sol afghan soient du même jaune vif que les emballages des bombes à fragmentation qui n'explorent pas.

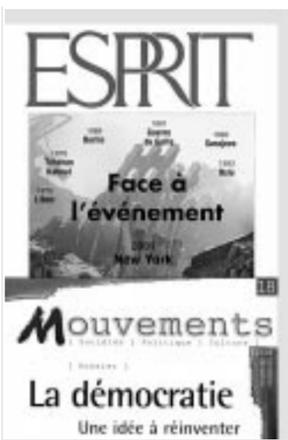
■ Eric Garcetti, conseiller municipal de Los Angeles, propose de peindre aux couleurs du drapeau américain l'enseigne géante de Hollywood sur une colline de la ville. Déjà des voix s'élèvent : « C'est une icône, il ne faut pas y toucher. »

■ Au Musée du Grand Satan de Téhéran, une colombe, vivant symbole, picore des grains au fond d'une cage emboîtée dans une statue de la Liberté, sous le regard de visiteuses en tchador.

Christian Colombani

Face à la violence terroriste

Les revues « Esprit » et « Mouvements » s'interrogent sur la signification des attentats du 11 septembre pour les démocraties et sur la façon dont elles doivent répondre aux menaces du « terrorisme de troisième type » pratiqué par l'islamisme radical



« La même question se posera de façon encore plus lancinante pour le 11 septembre 2001 », estime l'auteur, pour cette journée d'horreur indicible, incompréhensible, inouïe et inimaginable, où l'Amérique a « rejoint tragiquement le monde ».

Olivier Mongin, directeur de la rédaction, s'interroge sur les « impasses » qui ont suivi « la supposée victoire démocratique de 1989 et la fin de la guerre froide ».

Il note qu'à partir de 1975 la question du terrorisme n'est plus seulement « circonscrite aux mouvements anti-étatiques nationalistes », comme l'ETA, ou « radicaux », comme Baader en Allemagne ou les Brigades rouges en Italie, ou au conflit israélo-palestinien. « Avec la guerre du Liban et la révolution iranienne qui remontent respectivement à 1975 et à 1979, souligne-t-il, la violence terroriste prend une dimension de plus en plus régionale et se focalise sur le monde arabe et musulman. » Elle émane d'abord d'« Etats terroristes » comme l'Irak, l'Iran, la Syrie, puis de groupes anti-étatiques

comme le GIA en Algérie, enfin de réseaux autonomes comme celui de Ben Laden, qui pratiquent un « terrorisme de troisième type », de nature « strictement nihiliste ».

L'erreur des démocraties est d'avoir cru qu'elles pouvaient « éradiquer le terrorisme » grâce à leur maîtrise policière et technologique. Ce qu'ont révélé les attentats du 11 septembre, c'est que « les démocraties peuvent être touchées de l'intérieur » et qu'« aucune police ou armée antiterroriste ne pourra jamais affirmer qu'elle en a fini avec cette violence immonde car masquée ».

« REPENSER LE DÉVELOPPEMENT »

La revue *Mouvements*, qui avait choisi de consacrer son principal dossier aux « problématiques contemporaines de la démocratie », constate que l'actualité a rendu ce sujet brûlant. « Moins que jamais, explique-t-elle, la démocratie peut être

critique et maîtrisée, le président sortant a incontestablement pris une longueur d'avance. Après la fracture sociale, slogan gagnant de 1995, après la fracture numérique, il s'inquiète désormais de la fracture mondiale. (...) Sans le dire explicitement, Jacques Chirac place désormais cette interrogation au cœur de sa campagne. C'est la confirmation de son aptitude à capter l'air du temps, à être en phase avec l'opinion. Dans le cas présent, c'est davantage que cela. (...) Son propos relève ici plus de la conviction que de l'opportunisme. (...) Face à lui, Lionel Jospin apparaît bien timide.

« Les ennemis de nos ennemis ne sont pas nos amis, souligne l'éditorial. Ils peuvent même être, c'est à l'évidence le cas des talibans, comptés au rang des pires ennemis de celles et ceux qui luttent contre l'oppression sous toutes ses formes ». Si le « choc des civilisations » n'est pas à l'ordre du jour, ajoute ce texte, « il serait naïf de ne pas prendre conscience qu'il fait partie de l'horizon d'une fraction de l'islamisme radical ».

Comment en sortir ? D'abord, la riposte au terrorisme « doit être l'affaire de la communauté internationale, et non celle d'un Etat, fût-il celui qui a été attaqué » et elle ne saurait conduire à une « occupation militaire » de l'Afghanistan. Ensuite, pour convaincre les peuples arabes de « prendre leur place dans la lutte contre les fanatismes », il faut en finir avec la pratique du « deux poids, deux mesures » en faveur d'Israël. A plus long terme, il sera nécessaire de « repenser le développement » afin qu'il soit à la fois durable et équitable.

Thomas Ferenzi

★ « Esprit », octobre 2001, 93 F (14,18 €), « Mouvements », novembre-décembre 2001, La Découverte, 75 F (11,43 €).

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Avis aux optimistes à tous crins auxquels il pourrait arriver de penser que le 11 septembre n'aura été qu'une parenthèse funeste, un très mauvais moment, certes, mais appartenant au passé. Il faut qu'ils lisent, relisent et méditent la dernière diatribe de Ben Laden. C'est bien en effet à une « guerre de religion » que nous convie ce fou d'Allah. (...) Il importe de le souligner : l'incendiaire veut clairement que les flammes embrasent la planète. Ben Laden vient nous le rappe-

ler : lui, ses semblables et leurs combattants sont de dangereux totalitaires qu'il serait tout à fait irresponsable de considérer comme de simples illuminés.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Si l'opération militaire « Liberté immuable » menée depuis un mois par les Etats-Unis en Afghanistan n'est pas un enlèvement, elle y ressemble fort, cependant. Et si le vrai-faux sommet de Londres consacré à l'attitude des Européens envers la poursuite de cette guerre n'est pas un cafoillage, il en a tout du moins l'allure. La véri-

té, en effet, est que les Etats-Unis sont empêtrés dans une guerre dont on ne voit guère, pour l'heure, ni l'issue militaire ni le débouché politique.

RFI

Geneviève Goëtzinger

■ Attac sera au rendez-vous de la présidentielle. Ce sera à sa manière, en s'adressant directement aux électeurs dans une déclaration qui devrait définir les contours de ce qu'ici on appelle « une économie au service de l'humanité ». A chacun ensuite de se déterminer. Et dans cette entreprise de séduction des adeptes d'une mondialisation

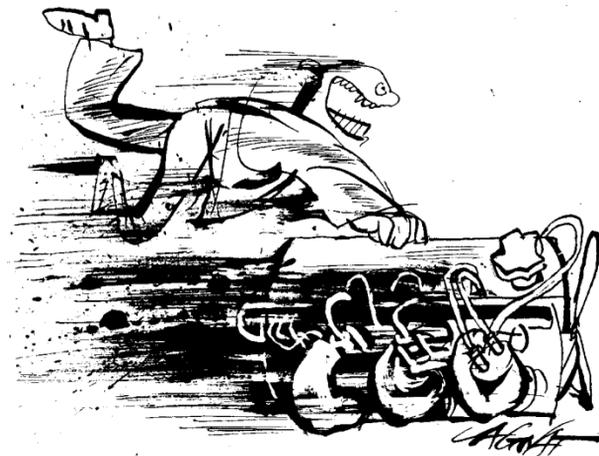
critique et maîtrisée, le président sortant a incontestablement pris une longueur d'avance. Après la fracture sociale, slogan gagnant de 1995, après la fracture numérique, il s'inquiète désormais de la fracture mondiale. (...) Sans le dire explicitement, Jacques Chirac place désormais cette interrogation au cœur de sa campagne. C'est la confirmation de son aptitude à capter l'air du temps, à être en phase avec l'opinion. Dans le cas présent, c'est davantage que cela. (...) Son propos relève ici plus de la conviction que de l'opportunisme. (...) Face à lui, Lionel Jospin apparaît bien timide.

buzz.yahoo.com, www.google.com/zeitgeist, www.nomade.fr/motscles

Malgré la crise mondiale, les comportements des utilisateurs de moteurs de recherche restent stables

POUR CONNAÎTRE les sujets en vogue sur Internet à un moment donné, l'une des méthodes consiste à recenser les mots-clés les plus utilisés par les internautes sur les moteurs de recherche. Les statistiques publiées par les grands moteurs américains sont biaisées, car ils ont décidé de ne pas inclure les requêtes pour des sites de sexe, ce qui revient à décapiter leurs classements. Malgré cette censure, les listes de mots-clés « non sexuels » les plus fréquents donnent des indications importantes sur le comportement des internautes.

Ainsi, les résultats publiés par Yahoo.com à la fin octobre montrent que les préoccupations de ses utilisateurs ne sont pas bouleversées par la crise internationale : le mot-clé le plus fréquent est « Halloween », suivi par « Dragon Ball Z » (le dessin animé), « Britney Spears » (la chanteuse adolescente), et « Play Station 2 » (la console de jeu). Le premier mot lié à l'actualité, « Anthrax », arrive en cinquième position. Ben Laden est neuvième : il est battu par Harry Potter et par



Morpheus, le nouveau système d'échange de musique.

De son côté, le moteur Google a choisi de publier la liste des mots-clés ayant le plus progressé dans le classement au cours de la semaine. Ce hit-parade dynamique permet de déceler les tendances naissan-

tes : on note ainsi pour fin octobre une forte percée de « AC-130 » (avion de combat utilisé en Afghanistan) et de « Moorhuhn » (nouveau jeu sur PC téléchargeable gratuitement). Puis viennent les recherches sur la variole, les costumes d'Halloween, Zorro, l'antibiotique

Cipro, la console de jeu X-Box, Jack l'Eventreur...

Les préoccupations des internautes francophones sont restées plus fidèlement, car le moteur français Nomade publie des résultats non censurés. Le mot-clé arrivant en tête est donc « sexe », suivi par « ANPE », « Halloween » et « MP3 ». Chez Nomade, les mots liés à la crise actuelle restent peu fréquents : « Ben Laden » est quarante-troisième, juste derrière « mariage » et « écrans de veille ».

D'autres moteurs de recherche tels que Search.com ou Jeeves.com ont mis en place des systèmes dits « voyeurs », qui affichent les requêtes en temps réel et en vrac, à mesure qu'elles arrivent sur leurs serveurs. Les internautes intéressés peuvent ainsi stocker ces données brutes pour réaliser leurs propres recherches. Le moteur Infotiger.com propose deux types d'affichage : un politiquement correct, qui élimine les requêtes sexuelles, et un complet, qui les inclut.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

INTERNET MOBILE

■ Cisco, premier fabricant mondial de routeurs Internet, va mettre en place un système baptisé Mobile Networks, permettant d'attribuer à un ordinateur une adresse IP permanente qui restera valide même si on le connecte à Internet via un nouveau réseau télécom ou un nouveau fournisseur d'accès, dans n'importe quel pays. – (Reuters.)

MUSIQUE

■ La réouverture de Napster (désormais contrôlé par le groupe Bertelsmann) en tant que service payant a été repoussée pour la troisième fois, car la société n'a toujours pas réussi à signer d'accord de licence avec les principales maisons de disques. Konrad Hilbers, PDG de Napster, espère à présent ouvrir son site payant au printemps 2002. – (AFP.)

SOCIAL

■ Plusieurs organismes de protection sociale ont créé un portail commun permettant aux entreprises de remplir en ligne des formulaires administratifs : la déclaration unique d'embauche (DUE), la contribution sociale de solidarité des sociétés (CSSS), etc. – (AFP.) www.net-entreprises.fr

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom :

Prénom :

N° :rue :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° :rue :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 FTT/min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Jusqu'au bout par Dominique Dhombres

COCHON qui s'en dédit, « Star Academy » ira jusqu'à son terme. « Nous irons jusqu'au bout des douze semaines et des treize prime time. » Le directeur de l'antenne de TF 1 l'a affirmé dans le *Journal du dimanche* avec un stoïcisme qui frise le masochisme. Même s'il ne reste plus qu'un seul téléspectateur à regarder les éliminations successives des candidats, enfermés depuis le 20 octobre dans un château de Seine-et-Marne ? Il faut évidemment se méfier de ces fières déclarations. Au cas où les responsables de la chaîne se ravisaient, il était urgent d'aller revisiter les apprentis chanteurs. Des fois qu'on leur coupe le sifflet sans crier gare. On n'est pas là pour rigoler, répète à tout bout de champ le gentil organisateur de ce stage pour stars putatives. TF 1 n'est pas une organisation caritative à but non lucratif. En avant, donc, samedi, pour

le prime time et l'élimination de Stéphane, le beau gosse belge qui souriait à s'en décrocher la mâchoire. Ils étaient touchants, Grégory et Stéphane, se tenant par la main au moment où leurs petits camarades devaient choisir entre l'un et l'autre. Moutonniers, les petits camarades. Avec une telle unanimité dressée contre lui, Stéphane ne peut pas être entièrement mauvais. Il est rentré en Belgique en souriant encore plus que d'habitude. Pour se consoler, il est peut-être allé s'acheter quelques vêtements qui manquaient à sa garde-robe.

Et la musique ? On oublie parfois qu'ils chantent, ces malheureux. Enfin, samedi, c'était difficile de l'oublier. Ils ont quasiment tout chanté, en solo, en groupe, avec danseurs, sans danseurs, accompagnés par un orchestre, ou par des célébrités. C'était, comment dirais-je ?, ni bien ni mal, ni chèvre ni chou, ni chair ni

poisson. En fait, c'était un peu comme les plateaux repas qu'on sert dans les avions. Pas franchement mauvais. Pas beaucoup de goût, non plus. Pas grand-chose à en dire, au fond.

C'est bien là le drame. C'était d'ailleurs aussi celui d'Hubert Védrine, dimanche soir, sur France 3. Sur le plateau de « France Europe Express », le ministre des affaires étrangères n'avait pas grand-chose à dire qu'il n'ait déjà dit ailleurs. Il ne cesse de répéter que les Américains savent ce qu'ils font, en Afghanistan. Il n'y a que l'opinion publique qui ne soit pas convaincue. Ah cette opinion publique, toujours pressée, et toujours en même temps, et contradictoirement, soucieuse de morale ! Est-ce qu'elle a « une solution de remplacement ? » Non. Bon ! Comme « Star Academy », le bombardement américain de l'Afghanistan continue inexorablement.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Après le 11 septembre : le Maghreb et la France. Invité : Benjamin Stora. **LCI**

21.00 Robic et Bobet, héros français de l'après-guerre. **Forum**

22.00 Piaf et Cerdan. **Forum**

22.30 Mots croisés. Afghanistan : les doutes sur la guerre ; l'insécurité ; la colère des policiers. Invités : Bernard Kouchner, Jean-François Deniau, Patrick Devedjian, J.-P. Huchon, Evelyne Sire-Marin, John Vinocur, Jean-Luc Garnier. **France 2**

MAGAZINES

19.00 Nature. Le décodage du gène islandais : une arnaque ? Les recherches sur l'hydrogène. Vinzent Priessnitz et les vertus curatives de l'eau. **Arte**

21.05 Le Point. La guerre de libération des animaux... Silicon Valley. Histoire d'eau. **TV 5**

22.45 Y'a pas photo ! **TF 1**

23.00 La Route. Invités : Guy Bedos ; Rachid Arhab. **Canal Jimmy**

0.25 Musiques au cœur. Quoi de neuf ?... en novembre. **France 2**

DOCUMENTAIRES

19.05 La Légende du général Custer. **Histoire**

20.00 Savane, survie mode d'emploi. **National Geographic**

Le Monde TELEVISION

France 2

20.50 L'Ami Fritz
Un téléfilm adapté de l'œuvre d'Erkman-Chatrin, qui glorifiait le paradis perdu alsacien et sa nécessaire reconquête, mais transposé dans l'après-guerre de 1870 par le réalisateur Jean-Louis Lorenzi, le rôle de Fritz étant incarné par Jean-Philippe Ecoffey. Mais la façon de concevoir les attermolements de Fritz, entre l'amour, la résistance aux Prussiens et à la collaboration, fait de ce film un ersatz.

20.00 An Odyssey Into the Cinema World. China, the Rising Red Star. **CineCinemas 1**

20.30 La Mort du dernier tsar. **Planète**

20.45 Civilisations perdues. Rome, le dernier empire. **La Chaîne Histoire**

21.00 Chasseurs de trésor. Les mystères du Nil. **Nat. Geographic**

21.35 L'Histoire du sexe. De don Juan à la reine Victoria. **La Chaîne Histoire**

22.00 Dinosaures. **National Geographic**

22.20 Biographie. Vincent Van Gogh. **La Chaîne Histoire**

22.30 California Visions. **Canal Jimmy**

22.30 Grand format. Trois soldats allemands. **Arte**

23.05 Juan Carlos. Naissance d'un roi. **Histoire**

23.55 Simone. **France 3**

0.55 La Guerre en couleurs. D-day. **La Chaîne Histoire**

0.55 La Case de l'Oncle Doc. [1/2] Qui a livré les 50 otages ? **France 3**

1.00 Egypte, dieux et démons. [1/5]. Les rois et le chaos. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Coupe de la Ligue anglaise (3^e tour) : Arsenal - Manchester United. **Pathé Sport**

MUSIQUE

20.35 Bach par Karl Richter. Fantaisie chromatique et fugue, en ré mineur BWV 903. **Mezzo**

Arte

22.30 Trois soldats allemands
Ce documentaire de François Caillat, très travaillé sur le plan technique, relate, à partir de la découverte des cadavres de trois militaires allemands en Lorraine, les trois guerres qui ont ravagé la région. Et qui ont contraint ses habitants à endosser successivement les identités allemande et française. Un film très humain, subtil quant à l'appréhension de l'histoire, et réalisé avec virtuosité.

21.00 Nina. Opéra de Paisiello. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala, dir. Riccardo Muti. **Mezzo**

21.00 Weill. *Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny*. Lors du Festival de Salzbourg. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Vienne, dir. D. Russell Davies. **Muzzik**

23.00 Beethoven. *Sonate pour piano n° 27 opus 90*. Au palais Razumowski, à Vienne, en 1983. Avec Daniel Barenboim (piano). **Mezzo**

23.55 The Nat « King » Cole Show. Enregistré en 1957. **Muzzik**

0.25 Manon Lescaut. Opéra de Puccini. Par les chœurs et l'Orchestre de Milan, dir. Riccardo Muti. **TF 1**

TÉLÉFILMS

20.50 L'Ami Fritz. Jean-Louis Lorenzi. **France 2**

21.00 Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron. [1/3] O. **Histoire**

22.50 Ardéchois, cœur fidèle. Jean-Pierre Gallo. [2/3]. **Festival**

SÉRIES

20.30 X Chromosome (v.o.) O. **Canal Jimmy**

22.55 Son of the Beach. Two Thongs Don't Make a Right (v.o.) O. **Série Club**

23.15 Invasion planète Terre. Le choix de Lilli O. **13^{ème} RUE**

0.20 Ally McBeal. Surprise, surprise (v.o.) O. **Téva**

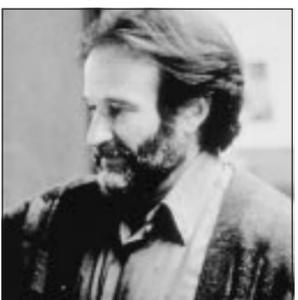
0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Lendemain matin. **Série Club**

France 3

0.55 La Case de l'Oncle Doc
Les cinquante otages, cinquante fusillés à Châteaubriant et à Carquefou, font partie de l'histoire de Nantes. Le film de Bertrand Delais revient sur cette tragédie. Elle rompit avec la préservation des otages, traça une ligne de partage entre résistances gaullistes et communiste et servit au PCF de berceau mythologique, même si ce documentaire établit assez clairement sa responsabilité...

FILMS

20.45 Lune froide ■ ■
Patrick Bouchitey (France, 1991, 90 min) O. **Cinéfaz**



20.50 Will Hunting ■
Gus Van Sant. Avec Matt Damon, Robin Williams, Stellan Skarsgård (Etats-Unis, 1997, 135 min) O. **M 6**

21.00 Pauline à la plage ■ ■
Eric Rohmer (France, 1983, 90 min) O. **Cinétoile**

22.15 Simple Men ■ ■
Hal Hartley (Etats-Unis, 1992, v.o., 105 min) O. **Cinéfaz**

22.15 L'Aveu ■ ■
Costa-Gavras (France, 1969, 135 min). **TV 5**

22.25 Philadelphia ■ ■
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1993, 120 min) O. **CineCinemas 1**

22.25 Kippour ■ ■
Amos Gitai (France - Israël, 2000, v.o., 115 min) O. **Canal + Vert**

22.30 Raffles sur la ville ■ ■
Pierre Chenal (France, 1957, 90 min) O. **CineClassics**

22.40 Sailor et Lula ■ ■
David Lynch (Etats-Unis, 1990, v.o., 120 min) O. **Cinéstar 2**

22.40 Hypnose ■ ■
David Koepf (Etats-Unis, 1999, v.o., 99 min) O. **Canal +**

22.55 Entretien avec un vampire ■ ■
Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, 120 min) O. **TPS Star**

23.00 Key Largo ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1948, 100 min). **TCM**

0.00 Les Aventures fantastiques du baron de Münchhausen ■ ■ ■
Josef von Baky (Allemagne, 1943, v.o., 110 min) O. **CineClassics**

0.55 Hope and Glory ■ ■ ■
John Boorman (Grande-Bretagne, 1987, 110 min) O. **TPS Star**

1.25 Kiss of Death ■ ■ ■
Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. **CineCinemas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.25 Beverly Hills.
18.20 Star Academy.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Joséphine, ange gardien. La Comédie du bonheur.
22.45 Y'a pas photo !
0.25 Manon Lescaut. Opéra en 4 actes de Giacomo Puccini.

FRANCE 2

17.20 Qui est qui ?
18.00 Le Groupe.
18.30 Friends O.
18.55 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et **0.05** Journal, Météo.
20.50 L'Ami Fritz. Téléfilm. Jean-Louis Lorenzi.
22.30 Mots croisés.
0.25 Musiques au cœur. Quoi de neuf ?... en novembre.

FRANCE 3

17.35 La Vie à deux.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.13 Tout le sport.
20.20 Loto foot.
20.25 Foot 3.
20.55 Le Salaire de la peur ■
Film. Henri-Georges Clouzot O.
23.20 Météo, Soir 3.
23.55 Simone.
0.55 La Case de l'Oncle Doc. Qui a livré les 50 otages ? [1/2].

CANAL +

16.10 Anna et le roi
Film. Andy Tennant O.
18.30 Le ver de terre et les oiseaux.
► En clair jusqu'à 20.45
18.40 Les Simpson O.
19.05 + de cinéma.
19.35 Le Journal.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 American Beauty ■
Film. Sam Mendes O.
22.40 Hypnose ■ ■
Film. David Koepf (v.o.) O.
0.20 Lundi golf.

ARTE

19.00 Nature.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Histoires de familles.
20.45 Gilda ■ ■
Film. Charles Vidor (v.o.).
22.30 Grand format.
Trois soldats allemands.
23.45 Court-circuit (le magazine). Les Petits Oiseaux. Tribu. Radicaux libres n° 5. T'en fais pas pour moi !
0.35 Voyages ■ ■
Film. Emmanuel Finkiel O.

M 6

17.30 Gundam Wing.
17.55 Le Flic de Shanghai O.
18.55 Charmed O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie O.
20.40 Caméra café.
20.50 Will Hunting ■
Film. Gus Van Sant O.
23.05 Terminale
Film. Francis Girod O.
0.50 Jazz 6.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Maurice Lever (Théâtre et Lumière).
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert.
Par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit, Piotr Anderszewski, piano. Œuvres de Berlioz, Beethoven, Tchaïkovski.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.
1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir.
Œuvres de Rossini, Bellini, Donizetti.
20.40 Concert.
Par l'Orchestre de Paris, dir. Ivan Fischer, Hélène Grimaud, piano. Œuvres de R. Schumann, Bruckner.
22.30 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Mendelssohn, Schubert.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Le Viol, un crime de guerre. **Forum**

22.00 Les oreilles américaines nous écoutent. **Forum**

23.00 Les Vétérans des guerres perdues. **Forum**

MAGAZINES

16.05 Saga-Cités. On est tous pas pareils. **France 3**

18.15 Thalassa. Le tour du monde en quatre détroits [1/4]. **TV 5**

19.00 Archimède. Naissance d'une montagne. Pal Greguss. Hologramme. Fouilles à Kouphonouvo. **Arte**

20.50 90 minutes. Loft Story : les dessous de la réalité. Islamistes - Etats-Unis : l'histoire secrète d'une alliance contre nature. Vache folle ; guerre des tests et insécurité alimentaire. **Canal +**

20.50 Ça me révolte ! Piercing et tatouages : attention danger ! Le retour des pédophiles. L'enfer du bruit. Ils dépensent plus qu'ils ne gagnent... et certains en profitent ; etc. **M 6**

20.55 Vie privée, vie publique. A qui appartiennent les enfants ? **France 3**

21.05 Temps présent. Gothard, l'accident inévitable. Bactéries, la nouvelle menace terroriste. Dangers en laisse ? **TV 5**

22.15 Ça se discute. Incitons-nous nos enfants à boire ? **TV 5**

22.35 Rock Press Club. Bob Marley. **Canal Jimmy**

22.40 Sexe in the TV. Comment entretenir le désir ? **Téva**

22.40 Fallait y penser. **France 2**

23.20 Vis ma vie. Je ne comprends pas ces parents qui sacrifient tout pour leurs enfants. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

17.00 Les Cavaliers du mythe. Les Peuls de Makilingai. **La Cinquième**

17.00 Montand de tous les temps. [2/6]. **Paris Première**

17.35 La démocratie n'a pas d'ancêtres. Chronique villageoise d'une élection. **Histoire**

17.40 Amazonie, la guerre de l'ombre. **Planète**

18.00 Civilisations perdues. La Grèce, l'ère de l'excellence. **La Chaîne Histoire**

18.00 Hollywood Stories. Dudley Moore et Tommy Lee. **Paris Première**

18.35 Lonely Planet. Le sud-ouest des Etats-Unis. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

16.00 Haltérophilie. Championnats du monde. 58 kg dames et 69 kg messieurs. **Eurosport**

MUSIQUE

18.30 Les 75 Ans de János Starker. A l'opéra de l'université de Bloomington, Indiana. Par l'Orchestre de l'Opéra de l'université de Bloomington, dir. Mstislav Rostropovitch. Œuvres de Brahms, Bruch, Popper, Bach, Dvorak, Copper. **Mezzo**

Arte

20.45 Soldats de demain
Alain de Sédouy, à qui l'on doit déjà des films documentaires remarquables comme *Le Chagrin et la Pitié* ou *Français si vous saviez*, se penche cette fois-ci sur l'armée belge, engagée en Bosnie, au Kosovo et au Rwanda, et sur ses chefs. Il pose la question des nouvelles missions, complexes, auxquelles l'armée doit faire désormais face, entre son double métier de guerrier et de pacificateur.

19.00 Biographie. La famille Pulitzer et son prix. **La Chaîne Histoire**

19.25 Bophana, une tragédie cambodgienne. **Planète**

20.00 Québec, la province superbe. **Voyage**

20.20 Henri Guillemin présente... Emile Zola. **Histoire**

20.30 De Nuremberg à Nuremberg. [1/4]. La fête et le triomphe. **Planète**

20.30 Paradis de la faune. Au cœur du Congo. **National Geographic**

20.46 Thema. Soldats de demain. Pour qui vont-ils mourir ? **Arte**

21.00 Michel-Ange. **Mezzo**

21.00 Les Vestiges des profondeurs. **National Geographic**

21.00 D'Alep à Aqaba, de la Syrie à la Jordanie en train. **Voyage**

21.00 Ils ont fait l'histoire. [1/4]. **Histoire**

21.05 Visages d'exil. Un siècle d'immigration dans le Nord. **La Chaîne Histoire**

21.35 Ethiopia. Quarante millions de montagnards. **Planète**

21.50 Henri Cartier-Bresson, point d'interrogation. **Odyssée**

22.00 Les Mystères de la Bible. Vie et mort du Temple sacré. **La Chaîne Histoire**

22.05 Thema. Le Temps des casernes. **Arte**

22.50 Biographie. Bill Clinton, l'ambitieux. **La Chaîne Histoire**

23.00 Music Plane. John Lennon. Gimme Some Truth. **Arte**

23.05 Pilot Guides. Le Maroc. **Voyage**

23.05 La Deuxième Révolution russe. [5/8]. Rompre les rangs. **Histoire**

23.35 Biographie. La famille Pulitzer et son prix. **La Chaîne Histoire**

0.00 Le Vietnam. Quand un dragon s'éveille. **Voyage**

0.00 Serge Daney, itinéraire d'un « ciné-fils ». [1/3]. Le temps des Cahiers. **Festival**

0.25 Histoires d'otages au Liban. [3/3]. Libérations. **TSR**

TÉLÉFILMS

19.50 Schumann, romance perdue. Steve Ruggi. **Muzzik**

20.30 Air Bud 2. Richard Martin O. **Canal J**

20.40 La Tour secrète. Alberto Negrin. [1 et 2/2]. **Festival**

20.40 Les Faux-Fuyants. Pierre Boutron O. **TSR**

21.00 Truman. F. Pierson. **Paris Première**

22.50 Liaisons scandaleuses. Sebastian Shah O. **M 6**

22.55 Trafic à haut risque. John Bradshaw O. **TF 6**

COURTS MÉTRAGES

0.25 Ayez donc des gosses ! Juge un peu et Sony et les flics. **Arte**

1.20 Libre court. Le racisme au quotidien [1/4]. Relou ; Maman regarde ; Sans autre t'es rien. **France 3**

SÉRIES

18.30 Friends. Celui qui avait pris un coup sur la tête O. **France 2**

20.15 Trop c'est trop ! **Arte**

20.45 Friends. Celui qui avait un livre à la bibliothèque (v.m.) O. **Canal Jimmy**

20.45 Invasion planète Terre. Le cloître. **13^{ème} RUE**

21.10 That 70's Show. That Disco Episode (v.m.) O. **Canal Jimmy**

21.30 L'Ex. Debout la mort O. **13^{ème} RUE**

21.50 Sex and the City. Psy, amour et confusion (v.o.) O. L'homme-objet (v.o.) O. **Téva**

22.15 X-Files. [1/2]. Essence (v.m.). **TSR**

22.56 Bob et Margaret. Le mariage. **Arte**

0.20 Ally McBeal. Branle-bas de combat (v.o.) O. **Téva**

CineClassics

20.45 Jeux de mains ■ ■
Dialogues à mourir de rire, humour déjanté, gags à foison : le film de Mitchell Leisen raconte l'histoire d'une petite manucure, incarnée par Carol Lombard, qui rêve d'épouser un millionnaire, mais celui-ci n'est pas celui que l'on croit. Evitant l'idéalisme à la Capra, habile à faire tomber les masques du ridicule social, ce film de 1935 réserve en outre une fin en forme de retournement de situation...

Canal +

20.50 90 minutes : Islamistes-USA
Pas de révélation dans ce document qui scrute les responsabilités des Américains dans l'émergence du terrorisme, mais des témoignages et des preuves. Ils établissent que les Etats-Unis n'ont jamais considéré le danger islamiste à sa juste mesure et qu'ils ont entraîné et armé des milliers de combattants, y compris des moudjahidins afghans, tout en se servant d'un officier devenu depuis bras droit d'Oussama Ben Laden.

FILMS

13.10 Lune froide ■ ■
Patrick Bouchitey (France, 1991, 95 min) O. **Cinéfaz**

14.30 J'ai tué Raspoutine ■ ■
Robert Hossein (France - Italie, 1967, 100 min) O. **Canal + Vert**

16.00 La Lettre ■ ■
Manoel de Oliveira (Fr. - Esp. - Port., 1999, 110 min) O. **CineCinemas 2**

17.45 Lili ■ ■
Charles Walters (Etats-Unis, 1953, 80 min). **TCM**

18.40 Philadelphia ■ ■
Jonathan Demme (Etats-Unis, 1993, 125 min) O. **CineCinemas 2**

19.05 Le Faucon maltais ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1941, v.o., 100 min). **TCM**



20.45 Jeux de mains ■ ■
Mitchell Leisen. Avec Carol Lombard, Fred MacMurray, Ralph Bellamy (EU, 1935, v.o., 80 min) O. **CineClassics**



20.45 Petulia ■ ■
Richard Lester. Avec Julie Christie, George C. Scott, Richard Chamberlain (GB, 1968, 105 min). **TCM**

20.45 Sailor et Lula ■ ■
David Lynch (Etats-Unis, 1990, 120 min) O. **Cinéstar 1**

21.00 eXistenZ ■ ■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1999, v.o., 95 min) O. **Cinéstar 2**

23.20 Le Locataire ■ ■ ■
Roman Polanski (France, 1976, 120 min) O. **France 3**

23.25 Mata-Hari, agent H 21 ■ ■
Jean-Louis Richard (France, 1965, 95 min) O. **CineClassics**

23.35 Adieu Philippine ■ ■
Jacques Rozier (France - Italie, 1963, 110 min) O. **Canal Jimmy**

23.55 Conversation secrète ■ ■ ■
Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1974, 110 min) O. **Cinéfaz**

0.55 Vivre au paradis ■ ■
Bourlem Guerdjou (France, 1999, 95 min) O. **Arte**

1.15 Armageddon ■ ■
Michael Bay (Etats-Unis, 1998, 145 min) O. **TPS Star**

1.50 Sailor et Lula ■ ■
David Lynch (Etats-Unis, 1990, v.o., 120 min) O. **Cinéstar 2**

2.15 eXistenZ ■ ■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1999, 95 min) O. **Cinéstar 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Passion enflammée. Téléfilm. Michael Miller.
16.25 Alerte à Malibu.
17.25 Beverly Hills.
18.20 Star Academy.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Plein les yeux.
23.20 Vis ma vie.
1.00 Les Couloirs de l'économie.

FRANCE 2

13.50 Derrick O.
15.55 Mort suspecte O.
16.45 Un livre.
17.50 Des chiffres et des lettres.
18.20 Qui est qui ?
18.00 Le Groupe.
18.30 Friends O.
18.55 On a tout essayé.
19.50

EUROPE

200 milliards de dollars C'est la somme des investissements étrangers qui avaient fui la Russie ces dernières années. Or, depuis dix-huit mois, la tendance s'est inversée, portée par le redressement économique du pays. Mais on reste encore loin du niveau de richesse d'avant 1991 (page IV)

FOCUS

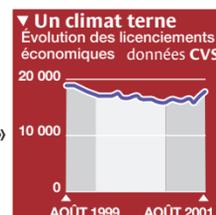


Pierre Le Roy, énarque spécialiste de l'agriculture, a travaillé dans différents cabinets ministériels. Rédacteur en chef de la revue *Globeco*, qu'il a fondée, il a mis au point trois indices qui permettent de mesurer l'évolution de la mondialisation et les changements sociaux qui l'accompagnent (page V)

EMPLOI

● Avec un taux de retour à l'emploi des salariés licenciés ne dépassant guère les 60 %, la boîte à outils « reconversion » montre ses limites (page VII)

● Le problème-clé des nouveaux paysans est l'accès au foncier. Depuis 1999, le prix moyen à l'hectare des terres agricoles a augmenté de 11 % (page VIII)



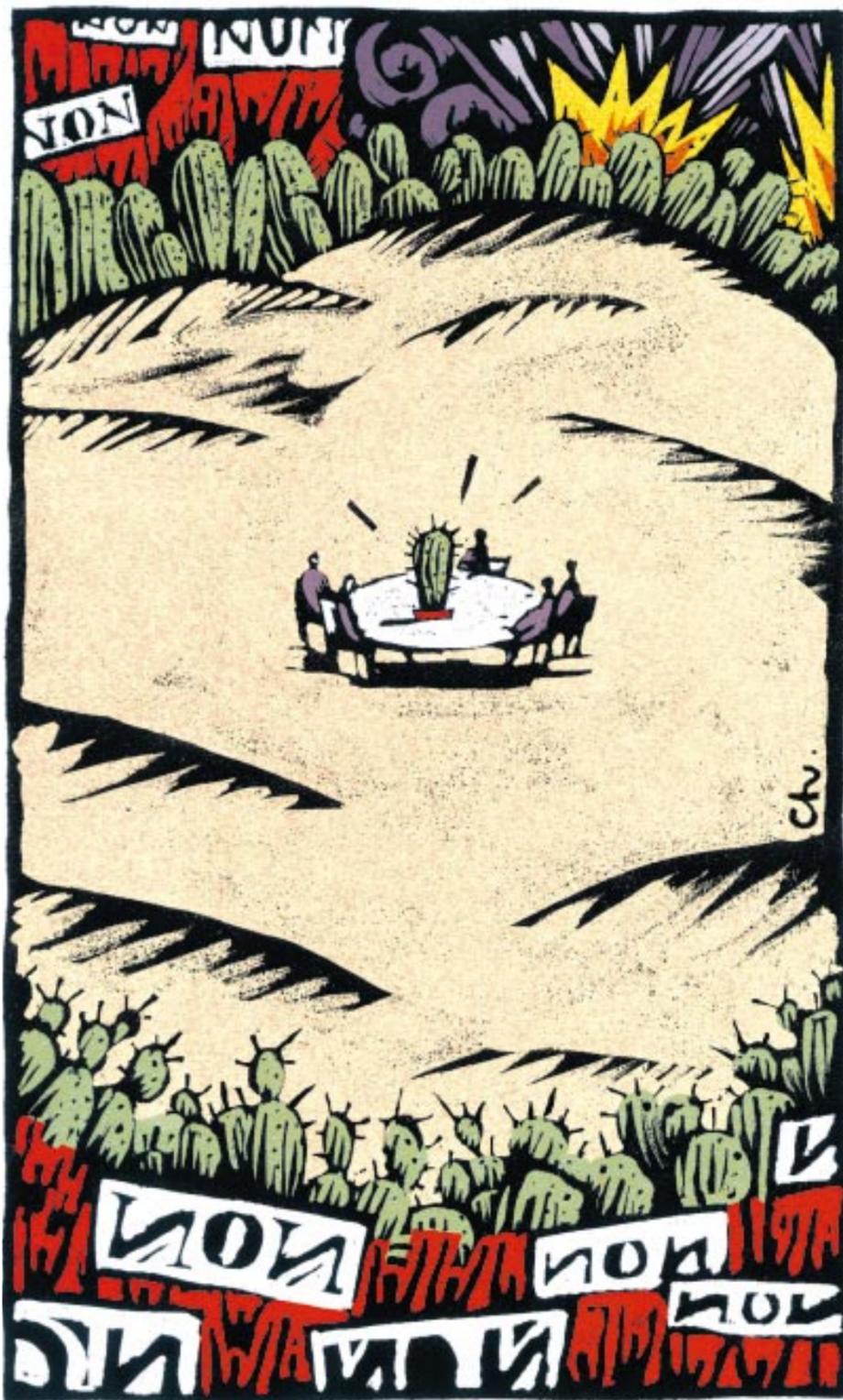
OFFRES D'EMPLOI

- Collectivités territoriales p. IX
- Banques/ Assurances p. X
- Gestion et administration p. X et XI
- Dirigeants p. XIII
- High-tech et industrie p. XIV

Voici aussi notre site Web : emploi.lemonde.fr

Deux ans après l'échec de Seattle, 142 pays tenteront de lancer, du 9 au 13 novembre, un nouveau cycle de négociations commerciales

Quitte ou double à Doha pour l'OMC



Maintenue envers et contre tout, la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait finalement se tenir à Doha (Qatar) du 9 au 13 novembre. Ce sera alors la première grande réunion internationale depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis et après l'annulation successive des conférences annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) à Washington, des sommets de la Francophonie à Beyrouth et de la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) à Rome. Cette obstination s'explique par les enjeux de cette conférence tant pour les Etats-Unis que pour l'OMC.

« Les terroristes ont attaqué le World Trade Center et nous les vaincrons en élargissant et en encourageant le commerce mondial », n'a pas hésité à déclarer George W. Bush, assez tiède auparavant sur les avantages du multilatéralisme. De son côté, le directeur général de l'OMC, Mike Moore, voit dans le lancement d'un nouveau cycle de négociations l'occasion d'effacer l'échec de la conférence de Seattle, de 1999. Faute de quoi, la crédibilité de son institution serait durablement entamée. Enfin, nombreux sont ceux qui n'ont pas voulu déroger à cette réunion dans l'espoir qu'elle contribue à relancer l'économie mondiale au bord de la récession.

La réunion se tiendra donc sous haute surveillance, à Doha. L'émirat du Qatar, qui était le seul candidat prêt à l'accueillir, ayant pesé de tout son poids pour qu'elle ne soit pas transférée à Singapour comme il en fut question mi-octobre. Il se dit prêt à assurer la sécurité des délégations des 142 Etats membres et des 31 pays observateurs. Soit 4 500 personnes avec les journalistes et les ONG. Les risques d'attentats ne sont pas écartés, vu la proximité de l'Afghanistan. Et certains pays, dont les Etats-Unis, commencent à restreindre leur délégation.

En plein désert, en revanche, les ministres n'auront pas à redouter le blocage de leurs travaux par des milliers de manifestants. A Seattle, les représentants de la société civile étaient 40 000 dans les rues. A Doha, ils seront tout au plus 300, les visas ayant été délivrés au compte-gouttes. Faute d'avoir pu faire le voyage, les militants défilèrent dans de nombreuses capitales, dans les pays du Nord comme au Sud.

Ces précautions et ce volontarisme ne garantissent pas – loin de là – le succès de cette quatrième conférence. Les Etats-Unis ont déjà émis

des doutes sur le lancement d'un nouveau cycle, compte tenu des positions très arrêtées des différents négociateurs. La plupart des pays en développement (PED) se sont déclarés très déçus par la tournure prise par les discussions préliminaires. Enfin, la France, encore plus radicale, n'exclut pas un scénario d'échec.

Par rapport à Seattle, les enjeux de la négociation restent les mêmes. L'Union européenne (UE) continue de défendre le dossier de la régulation avec l'inclusion de la dimension sociale et environnementale du commerce. Face à l'opposition des pays du Sud. Les Etats-Unis, sous la pression des laboratoires pharmaceutiques, bloquent sur la question de l'accès des pays les plus pauvres aux médicaments protégés par des brevets. Enfin, le dossier agricole continue de fâcher tout le monde.

Mais, différence de taille avec Seattle, les PED sont passés à l'offensive. Pendant deux ans, ils ont travaillé sans relâche pour élaborer des stratégies, fait des propositions détaillées sur les dossiers les plus

sensibles, construit des alliances pour rompre le tête-à-tête des Etats-Unis et de l'UE. Dans leurs revendications, ils ont le soutien croissant des mouvements de la société civile qui militent pour une réduction des inégalités entre le Nord et le Sud.

« La libéralisation commerciale a été organisée par les pays riches pour les pays riches, en ne tenant pas compte des effets de ce processus sur les plus pauvres », affirme Joseph Stiglitz, l'ancien économiste en chef de la Banque mondiale, fraîchement nobélisé. Même, le directeur général de l'OMC a mis le développement au centre des discussions pour répondre à ces critiques. Contrairement à l'inertie américaine, les Quinze ont, eux aussi, adopté ce credo et accordé des concessions aux pays les plus pauvres. Reste qu'au bout du compte, les propositions sur la table de négociations, à Doha, ne sont pas de nature à infléchir le cours de la mondialisation.

Laurence Caramel et Martine Laronche

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM www.ism-mba.edu
Accredited Programs*

**Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-40 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.*

Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

ieMBA International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou 18 séminaires mensuels à Paris

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures et thèse

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

◆

On Line programs : ieMBA - MBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
<http://www.ism-mba.edu>

ISM

ÉCHANGES

Questions-réponses

1 Quelle est l'évolution du commerce mondial ?

Le flux des échanges commerciaux est directement affecté par le ralentissement brutal de l'économie mondiale. Selon les dernières prévisions de la Banque mondiale, la croissance du commerce mondial ne dépasserait pas 1 % en 2001 après une hausse de 12 % l'année précédente – soit la plus forte enregistrée au cours de la décennie. Les échanges commerciaux représentent 7 621 milliards de dollars (8 374 milliards d'euros), soit l'équivalent de près de 30 % du produit intérieur brut mondial. Ce pourcentage va continuer à progresser car la croissance des échanges est plus rapide que celle de la production. Ces échanges restent dominés à 80 % par des marchandises. Les principaux acteurs sur la scène du commerce mondial sont l'Union européenne (36 % des exportations mondiales) et l'Amérique du Nord (17 %). Mais les pays en développement (PED) ont pris au cours de la dernière décennie une place croissante, 30 % au total, notamment à travers leurs exportations de produits manufacturés. Les pays d'Asie et le Mexique ont joué un rôle moteur. La Chine, qui entre cette année à l'Organisation mondiale du commerce, est ainsi devenue le septième exportateur mondial. Les pays les moins avancés ne profitent pas de cette dynamique du commerce. Leurs exportations ne contribuent qu'à hauteur de 0,5 % des flux globaux.

2 A quoi sert l'OMC ?

L'OMC a été créée le 1^{er} janvier 1995 à l'issue des négociations du cycle de l'Uruguay (1986-1994). Elle a succédé à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), créé après la seconde guerre mondiale. De 1947 à 1994, le GATT a administré un ensemble de règles régissant le commerce multilatéral mondial de marchandises de ses Etats membres. C'est au GATT que se sont négociées les réductions des droits de douane et autres obstacles au commerce.

Avec la création de l'OMC, le cadre multilatéral du commerce mondial s'est élargi à d'autres secteurs que les marchandises : services, propriété intellectuelle, règlement des différends entre Etats membres et examen des politiques commerciales. Actuellement l'OMC compte 142 Etats membres. Son siège est situé à Genève (Suisse). Les pays industrialisés disposent de représentations sur place pour faire valoir leurs intérêts, ce qui n'est pas le cas de nombreux pays du Sud. Résultat : même si les décisions se prennent par consensus, les pays les plus pauvres se plaignent d'être mal informés.

3 Comment avance la libéralisation du commerce multilatéral ?

Elle progresse par le biais de grandes négociations entre les Etats membres. Huit cycles de négociations se sont tenus depuis la création du GATT. Les premiers (Genève en 1947, Annecy en 1949, Torquay en 1950-1951 et Genève en 1955-1956) ont porté sur l'admission de nouveaux membres et sur un début d'abaissement des barrières douanières.

Le Dillon Round (1961-1962) a été marqué par l'arrivée, sur la scène de la négociation, de la Communauté économique européenne (1957). Au cours du cycle Kennedy (1964-1967) a été élaboré un nouveau code antidumping du GATT, parallèlement à une importante réduction des tarifs sur les produits industriels portant sur les trois quarts du commerce mondial. Le Tokyo Round (1973-1979) prolongera les résultats du cycle précédent en matière d'abaissement des droits de douane en réglementant les barrières non tarifaires. A l'issue de ces cycles, les droits de douane appliqués à des milliers d'articles auront été ramenés en moyenne de 40 % à moins de 5 %. Le huitième cycle, l'Uruguay Round (1986-1994), s'est soldé par l'accord de Marrakech, qui a remplacé le GATT par l'OMC et élargi le champ des négociations. Il a été décidé de mener des négociations à partir de janvier 2000 sur l'agriculture et le commerce des services, indépendamment d'un cycle.

4 Qu'est-ce qui distingue l'OMC des autres institutions ?

L'OMC est la seule institution internationale à avoir été dotée d'une sorte de tribunal pour faire appliquer sa réglementation. Il s'agit de l'Organe de règlement des différends (ORD), devant lequel les pays membres peuvent porter plainte pour trouver une solution à leurs conflits commerciaux. Le plaignant demande la constitution d'un groupe de juristes et d'experts, dont les conclusions seront soumises à l'approbation de l'ORD. Les deux parties ont ensuite la possibilité de faire appel de la décision, tandis que l'ORD est habilité à autoriser des mesures de rétorsion si un pays ne se conforme pas au verdict final. Sans appel, la procédure dure environ un an. Depuis sa création, 59 plaintes ont été déposées. 19 ont été gagnées par l'UE, 16 par les Etats-Unis et 18 par les PED. Au niveau international, l'existence de cette instance a abouti à la prééminence du droit du commerce sur d'autres formes de droits, par exemple sociaux ou environnementaux. Ce déséquilibre est mis en cause par les mouvements critiques à l'égard de l'OMC.

Le lancement de nouvelles négociations commerciales est loin d'être acquis

Depuis la Conférence de Seattle fin 1999, les désaccords sur les dossiers les plus importants n'ont pas été déminés

Les 142 membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vont-ils se décider à lancer un nouveau cycle de négociations à Doha ? Depuis les attentats du 11 septembre à New-York et Washington, les discours du président George Bush et de son représentant au commerce international, Robert Zoellick, apparaissent plus offensifs pour le lancement d'un nouveau round. A la fois pour des raisons de relance économique mais aussi afin de montrer que l'engagement des Etats-Unis sur la scène diplomatique ne saurait être remis en cause par les tragiques événements. Quant à l'Union européenne (UE), elle réclame avec vigueur, depuis l'échec de la conférence ministérielle de Seattle, fin 1999, le lancement de nouvelles négociations. Restent les pays en développement (PED) qui, s'estimant lésés par le précédent cycle de l'Uruguay, n'entendent pas se lancer dans un nouveau cycle sans l'assurance d'obtenir des compensations.

En dépit de la détermination affichée de part et d'autre de l'Atlantique, le match qui va se jouer à Doha, du 9 au 13 novembre, à l'occasion de la quatrième conférence ministérielle de l'OMC, s'annonce serré. Trois dossiers apparaissent particulièrement problématiques à la veille de la conférence. Le premier, celui de l'agriculture, oppose les partisans du libre-échange et les pays en développement à l'UE. Le deuxième, celui de la régulation, oppose les Quinze aux PED et, avec moins de vigueur, aux Etats-Unis : l'UE veut un cycle au contenu large qui aborde les questions liées à la dimension sociale et environne-

mentale de la mondialisation et réclame l'élaboration d'un cadre multilatéral pour l'investissement et la concurrence. Le troisième dossier, celui de l'accès aux médicaments protégés par un brevet, voit s'affronter les PED aux Etats-Unis et à la Suisse.

Sur le terrain de la régulation, l'UE va avoir fort à faire pour défendre ses dossiers. Remis le 27 octobre aux délégations des Etats membres de l'OMC, le dernier projet de déclaration ministérielle, qui représente une base de travail pour Doha, a réduit à la portion congrue les revendications des Quinze. Certes, il ne s'agit pas d'un texte gravé dans le marbre, mais il donne néanmoins la mesure du rapport de forces. Et, selon ce texte, seules les questions de l'investissement et de la concurrence pourraient faire l'objet de négociations avec un traitement spécial pour les pays du Sud... mais pas avant la cinquième conférence ministérielle, c'est-à-dire dans deux ans.

« Sur les trois sujets politiquement majeurs pour nous que sont l'environnement, l'agriculture et la question des relations entre l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'OMC, il est clair que ce texte n'est pas conforme à ce que nous souhai-

tons et qu'il y a encore du travail à faire », a expliqué Pascal Lamy, le commissaire européen au commerce, à la veille de la réunion de Doha. La dimension sociale de la mondialisation est un sujet à haut risque, sur lequel l'UE n'entend pas abdicquer.

Cette question très controversée avait contribué à l'échec de la conférence ministérielle de Seattle alors que le président américain de l'époque, Bill Clinton, avait évoqué la possibilité de sanctions commerciales pour les pays qui ne respecteraient pas les règles fondamentales édictées par l'OIT (interdiction du travail des enfants, du travail forcé, liberté d'association, etc.). L'UE ne va pas si loin et réclame juste l'instauration d'un dialogue entre l'OIT et l'OMC sur ce sujet. C'est encore trop pour les pays en développement qui voient à travers ce dossier un risque de protectionnisme déguisé.

DROITS HUMAINS

Aujourd'hui, les syndicats des pays du Nord reviennent à la charge. En France, la CFTD, la CGT, la CFE-CGC, la CFTC et l'UNSA ont déclaré dans un communiqué commun que « réussir la reprise de la négociation multilatérale suppose de prendre en compte les garanties fondamentales d'exercice des droits humains au travail, le droit à un environnement sain, à un développement durable et à des produits sûrs ». Sur tous ces points, les pays en développement sont extrêmement hostiles au lancement de négociations.

Leur position est soutenue par les pays du groupe de Cairns (Brésil, Argentine, Australie, Nouvelle-Zélande...) et les Etats-Unis. Les pays en développement ne veulent

pas entendre parler de ce qu'ils qualifient de « protectionnisme vert ». Tous s'accordent à rejeter l'instauration d'un principe de précaution ou d'un étiquetage qui pourraient limiter les exportations ou les gêner. Ils ne souhaitent pas non plus de clarification entre les traités commerciaux et environnementaux, préférant s'en remettre à la jurisprudence en la matière. Résultat, le projet de déclaration renvoie le lancement d'éventuelles négociations sur ces questions à la cinquième conférence ministérielle de l'OMC.

La question agricole promet également de belles empoignées. Elle oppose d'un côté les mêmes pays du groupe de Cairns qui réclament l'élimination des subventions à l'exportation, de l'autre l'UE qui s'y refuse. Sur ce terrain, les Etats-Unis donnent de la voix pour faire annuler les subventions à l'exportation, mais peuvent se retrouver alliés de l'Union sur la question des soutiens internes aux agriculteurs. Les Quinze défendent, qui plus est, le droit de subventionner la « multifonctionnalité de l'agriculture », à savoir les aspects liés à l'aménagement du territoire, le maintien des emplois, la préservation de l'environnement.

Que restera-t-il au final de la volonté de régulation européenne ? Les préoccupations environnementales et sociales seront-elles abandonnées au profit de concessions agricoles ? Une chose est sûre : le cycle élargi que réclame l'UE aura d'autant plus de mal à s'imposer que les Etats-Unis et les PED plaident fermement pour un round plus restreint. Leur poids pèsera lourdement dans la négociation.

Martine Laronche

La société civile en liberté surveillée à Doha

Doha ne sera pas Seattle au moins pour une raison : les ministres du commerce pourront cette fois-ci se réunir – sauf surprise improbable – sans subir la pression directe des mouvements de la société civile hostiles au lancement d'un nouveau cycle de négociations. Et pour cause, l'isolement géographique du Qatar, le coût du voyage et l'attitude du régime qatari qui a délivré les visas au compte-gouttes ont eu raison de l'énergie des dizaines de milliers de protestataires qui depuis deux ans collent sans faille à l'agenda des institutions économiques internationales pour faire dérailler le processus qualifié, par eux, de « mondialisation libérale ».

Les organisations non gouvernementales (ONG) ne seront pour autant pas absentes à Doha. Environ deux cents de leurs représentants ont été accrédités. Parmi eux, quelques témoins des mouvements anti-mondialisation comme le Français José Bové, de la Confédération paysanne ou le Malaisien Martin Khor de Third World Network feront le déplacement. Nul doute qu'ils sauront capter l'attention des médias pour faire entendre leur voix. Greenpeace négocie depuis des semaines avec les autorités locales pour obtenir l'autorisation d'amarrer le *Rainbow-Warrior* dans le port

de Qatar. « Si tout se passe bien, nous arriverons dans l'émirat le 6 ou le 7 novembre », explique Remi Parmentier, qui a dû promettre qu'il renoncera aux opérations spectaculaires auxquelles est habituée son organisation. Ni banderoles trop voyantes ni barbouillage d'édifices. A bord du bateau, Greenpeace aura embarqué une trentaine de témoins venus des cinq continents pour rendre compte « de l'impact négatif de la dérégulation du commerce mondial ».

MANIFESTATIONS

Faute d'avoir pu se donner rendez-vous à Doha, le gros des troupes de l'anti-mondialisation se retrouvera, à partir du 6 novembre, dans des manifestations locales organisées un peu partout à travers le monde autour d'un même mot d'ordre : « Notre monde n'est pas à vendre ». Même aux Etats-Unis, où les mouvements ont décidé de mettre un terme au deuil qui avait suivi les attentats du 11 septembre. A New-York, Direct Action appelle à une marche contre les multinationales et contre la guerre en Afghanistan. A Washington, la puissante organisation syndicale AFL-CIO organise une veille devant le département au commerce. Et partout les mouvements de désobéissance civile, comme Global People's Action, encouragent à

bloquer le départ des délégations ministérielles pour Doha. A Paris, l'organisation Attac, avec d'autres, participera à une manifestation unitaire le 10, après une journée d'action au sein des entreprises la veille.

L'anti-Doha le plus fort symboliquement se tiendra cependant dans un pays arabe, au Liban. Près de deux cents ONG s'y réuniront du 5 au 8 novembre à Beyrouth pour exprimer le refus « des forces progressistes arabes au mouvement de libéralisation économique », explique l'ancien président algérien Mohamed Ben Bella qui, à travers sa Fondation Nord-Sud, est partie prenante de l'événement. Jusqu'à présent en effet, les organisations arabes étaient restées en marge du réseau international en formation depuis Seattle. « Ce contre-sommet, à l'occasion duquel sera présenté un point de vue arabe sur l'OMC, est le début d'un processus », assure le Libanais Ammar Abboud, membre du comité d'organisation. Quoi qu'il en soit, l'initiative est soutenue par les leaders de l'anti-mondialisation. José Bové, Martin Khor, Walden Bello, Maude Barlow, Vandana Shiva, Eric Toussaint et Riccardo Petrella feront, la semaine prochaine, un détour par Beyrouth. Qu'ils aillent ou non à Doha.

Laurence Caramel

L'OMC a fait des efforts pour améliorer sa transparence

GENÈVE

de notre correspondant

A la veille de la rencontre de Doha, dans l'émirat du Qatar, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne s'est toujours pas remise des après-chocs de l'échec de la précédente conférence ministérielle de Seattle, fin 1999. Ce qui aurait dû donner le coup d'envoi d'un nouveau cycle un peu vite baptisé « du millénaire », en fait, mis en évidence les carences du système commercial multilatéral : manque de transparence, mise à l'écart des pays les plus démunis, absence de participation de la société civile. Par la contestation qui s'est manifestée aussi bien au sein même de la conférence que dans la rue, Seattle aura également marqué le réveil des pays en développement et signé l'acte de naissance du mouvement antimondialisation.

Depuis ce coup de semonce, le débat a été lancé sur la transparence tant intérieure qu'extérieure à l'OMC et sur d'éventuelles réformes institutionnelles à apporter au système. Dès le lendemain du rendez-vous manqué de Seattle, les responsables de l'OMC ont recon-

Soucieuse d'éviter une réforme majeure, l'organisation genevoise veut procéder à une meilleure intégration des pays pauvres

nu l'urgence de combler certaines lacunes afin de rétablir un climat de confiance. Parmi les priorités fixées par le directeur général, Mike Moore, figuraient : une meilleure intégration des pays les moins avancés (PMA) et des autres membres à faibles revenus ; une participation plus active de tous aux travaux ; l'amélioration du processus de consultation et la prise en compte des préoccupations liées à la mise en œuvre des accords issus du cycle de l'Uruguay.

Désireuse de redorer son blason, l'OMC a accordé un peu plus d'attention aux pays pauvres et a multiplié les gestes de relations publi-

ques en direction de la société civile. Afin d'associer davantage les PMA au fonctionnement de l'organisation, le secrétariat a développé l'assistance technique et les cours de formation. Des 49 pays définis par l'ONU comme « les moins avancés », 30 sont membres de l'OMC et 29 ne disposent pas de représentation à Genève. Ce souci de coopération technique va de pair avec les efforts déployés par l'OMC en vue de donner une meilleure image d'elle-même dans l'opinion. Comme jamais auparavant, le directeur général s'est déplacé aux quatre coins du monde pour prêcher la bonne parole. Son credo inlassablement répété consiste à affirmer que « la libéralisation du commerce aide les pays pauvres à rattraper les pays riches et que l'accélération de la croissance économique contribue à atténuer la pauvreté ». A titre d'exemple, Mike Moore aime à citer le cas de la Corée du Sud qui, « il y a trente ans, était aussi pauvre que le Ghana. Aujourd'hui, grâce à une croissance stimulée par le commerce, elle est aussi riche que le Portugal ». Cette profession de foi dans le commerce tous azimuts ne l'empêche toutefois pas d'admettre

que, « en règle générale, le niveau de vie dans les pays pauvres ne rattrape pas celui des pays riches ».

Les velléités d'aggiornamento manifestées par Mike Moore n'ont cependant pas suffi à donner le change. Pour les pays en développement, la situation n'évolue guère, ce qui fait dire à un représentant latino-américain que « les aménagements proposés ne dépassent pas le changement cosmétique ». D'ailleurs, dans son dernier rapport annuel, la direction de l'organisation admet que, dans l'ensemble et selon diverses consultations menées en petit comité auprès d'eux, les membres « ne voient pas la nécessité d'entreprendre une réforme majeure de l'OMC », demeurant « fermement attachés au consensus pour la prise de décisions », en dépit de nombreuses suggestions d'améliorations concernant notamment la participation et la transparence. Les discussions et les récriminations à propos de cette transparence posent la question de l'efficacité du principe hautement proclamé « un pays, une voix » et, dans les faits, dénué de réalité. Illustration de ce constat, le nombre de plaintes dont est saisi l'Organe de règlement des différends (ORD) pro-

vient pour les trois quarts des pays industrialisés, en particulier des Etats-Unis et de l'Union européenne, qui s'en servent pour tenter d'aplanir de délicats dossiers transatlantiques. De ce qui reste, la moitié des récriminations des pays en développement (PED) sont dirigées contre les pays développés, le reliquat concernant mutuellement des pays du Sud. Comme le relevait dans une étude un chercheur de l'université d'Oxford, la participation accrue découlant d'une plus grande vigilance de la part des PED à l'égard des règles de l'OMC ne se traduit pas nécessairement par une participation active à la prise de décisions par le traditionnel consensus.

SESSION SPÉCIALE

Dans le dessein avoué de favoriser l'élaboration d'un « système commercial multilatéral libre, juste et équitable », l'Union interparlementaire (UIP) a consacré une session spéciale de deux jours en juin dernier à Genève à la dimension parlementaire de cet objectif. Les parlementaires ont exprimé leur volonté et la nécessité de jouer leur rôle à tous les stades de la négociation commerciale, esti-

mant que « le déficit démocratique » demeure un souci majeur. Pratiquement, à quelques jours du début des travaux de la réunion ministérielle, la confusion s'accroît au siège à Genève. Et ce n'est pas la publication du projet de déclaration finale qui aura contribué à calmer les esprits, bien au contraire. Ce texte a non seulement été jugé « insuffisant, voire partial » parmi les pays en développement, mais il a été catégoriquement rejeté par une quinzaine d'organisations non gouvernementales du monde entier. Les mouvements antimondialisation avaient déjà vivement dénoncé leur éviction pratique de la conférence, en dépit de paroles lénifiantes reconnaissant qu'elles sont « un élément de valeur qui peut contribuer à rendre le débat public plus exact et plus riche ». Les ONG signataires font valoir que le projet de déclaration finale présuppose un consensus général, qui est loin d'exister, et qu'il encourage de façon déguisée l'amorce de négociations pour un nouveau cycle dont les pays en développement ne veulent pas entendre parler.

Jean-Claude Buhner

Joseph E. Stiglitz, Prix Nobel d'économie

« La libéralisation a été programmée par les pays occidentaux pour les pays occidentaux »

« Les partisans du lancement d'un nouveau cycle de négociations à Doha avancent comme argument qu'il permettra de relancer l'économie mondiale. Qu'en pensez-vous ?

— Cet argument est erroné. Les bons leviers pour maintenir une économie forte résident dans les politiques budgétaire et monétaire. Je ne vois pas comment des négociations commerciales qui dureront cinq ou six ans peuvent avoir des effets sur une récession américaine qui durerait un ou deux ans. Ça n'a pas de sens. En réalité, la libéralisation commerciale a contribué à une dégradation des économies de beaucoup de pays en développement (PED) car elle les a exposés à l'incertitude des marchés internationaux. Il est donc faux de dire que les PED profitent de l'intégration économique.

— Ce n'est donc pas urgent de lancer un nouveau cycle de négociations à Doha ?

— Avant de lancer un nouveau round, il y a un besoin urgent de corriger les inégalités créées par les cycles de négociations précédents. La libéralisation commerciale, principalement le cycle de l'Uruguay, a été programmée par les pays occidentaux pour les pays occidentaux en ne tenant que très peu compte de ses effets sur les autres pays. Ils ont ainsi obtenu des gains disproportionnés. Et les régions les plus pauvres du monde, comme l'Afrique, vont aujourd'hui plus mal à cause des effets du commerce. Par exemple, il est de plus en plus admis que le régime de propriété intellectuelle établi sous l'Uruguay Round — l'accord Adpic (sur les aspects relatifs à la propriété intellectuelle touchant au commerce) — a été construit au profit des pays industriels.

— Quand j'étais à la Maison Blanche comme conseiller économique, je me suis opposé à cet accord. Des critiques étaient aussi exprimées par le bureau des politiques scientifiques et technologiques. Je considérais qu'un tel régime de propriété intellectuelle pourrait même être défavorable à l'innovation et à la croissance économique. Nous nous

inquiétons également de ce qu'une protection excessive pourrait empêcher l'accès aux médicaments dans les pays en développement. Mes craintes étaient justifiées, et l'opinion publique s'est émue de cette question, il y a un an, lorsque l'Afrique du Sud a dû se battre contre des laboratoires pharmaceutiques pour défendre le droit à la santé de sa population.

— Presque tous les aspects de cet accord ont besoin d'être modifiés. Dans le monde entier, l'inquiétude monte devant le fait que les multinationales ont, grâce à cet accord, la possibilité de breveter les médecines traditionnelles, c'est ce qu'on appelle le biopiratage. Si rien n'est fait pour arrêter cela, les pauvres devront bientôt payer des royalties aux laboratoires occidentaux pour utiliser des remèdes qui appartiennent à leurs savoirs ancestraux.

— Que faire pour corriger les déséquilibres du commerce mondial ?

— Lancer un nouveau cycle de négociations n'a de sens que si les Etats-Unis prennent l'engagement de baisser leurs barrières commerciales, de réduire leurs subventions agricoles, d'ouvrir leurs marchés, d'éliminer leurs cartels dans l'acier.

— Ils pourraient commencer par montrer leur bonne volonté en adoptant l'initiative européenne « Tout sauf les armes » en faveur des pays les moins avancés (cet engagement des Quinze prévoit, à partir de janvier 2002, une élimination des droits de douane pour les 49 PMA sauf pour les bananes, le sucre et le riz). Et il ne faudrait certainement pas s'arrêter là et étendre cette initiative à beaucoup d'autres pays en développement.

— Nous avons libéralisé les services financiers — pour faire plaisir à Wall Street —, il faudrait, pour aider les PED, ouvrir les secteurs qui utilisent une main-d'œuvre peu qualifiée, comme la construction et les services maritimes. Je peux encore citer les lois antidumping que les Etats-Unis et l'Europe utilisent abusivement pour se protéger et qu'il faudrait supprimer.

— Le développement et son corollaire, la lutte contre la pauvreté, font partie des objectifs affichés par l'OMC, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Leurs politiques traduisent-elles cet objectif ?

— Parmi les institutions internationales, seule la Banque mondiale a pour unique mission de réduire la pauvreté. Le FMI est supposé assurer la stabilité financière mondiale. Quant à l'OMC, elle doit faciliter le commerce international. Malheureusement, la façon dont ces deux dernières institutions cherchent à remplir leurs mandats a probablement contribué à accroître la pauvreté. Le FMI, par exemple, a poussé à la libéralisation des mouvements de capitaux en dépit du fait qu'il y a très peu de preuves que la libéralisation financière favorise la croissance économique. A l'inverse, il y a



Joseph E. Stiglitz

● A 58 ans, ce professeur d'économie à l'université Columbia (New York) a obtenu, le 10 octobre, le prix Nobel pour ses travaux sur l'« asymétrie d'information », décerné par ailleurs à deux autres américains.

● Sa notoriété lui vient aussi de son rôle de conseiller de Bill Clinton et de ses fonctions d'économiste en chef à la Banque mondiale. Poste d'où il critiqua l'attitude des institutions internationales au moment de la crise asiatique, en 1997.

beaucoup d'exemples qui montrent que cela génère de l'instabilité économique.

— La libéralisation commerciale, je le répète, a été organisée pour les pays riches. Le mélange des politiques de libéralisation et des politiques économiques restrictives imposées par ailleurs par le FMI a créé un cocktail aux effets dramatiques pour les PED. La théorie du commerce international montre que tant que les salariés les moins productifs peuvent évoluer vers des emplois plus productifs, la libéralisation crée de la richesse. Mais, dans des contextes de politiques monétaires restrictives — c'est-à-dire avec des taux d'intérêt très élevés —, il est tout simplement impossible de créer des emplois. Si bien que la plupart des PED qui vivaient dans un régime à faible productivité ont basculé dans une situation de chômage massif. Ce qui ne favorise évidemment ni la croissance ni la réduction de la pauvreté.

— Est-ce que les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis auront indirectement pour effets de renforcer le multilatéralisme ?

— En arrivant à la Maison Blanche, l'administration Bush s'est engagée sur la voie de l'unilatéralisme en présumant que les Etats-Unis pouvaient vivre et agir seuls. Cette option s'est illustrée par le refus du protocole de Kyoto pour lutter contre le réchauffement de la planète, par une absence totale de coopération dans la lutte contre les paradis fiscaux et le blanchiment de l'argent sale. Rétrospectivement, après le 11 septembre, ce choix n'est jamais apparu aussi gênant pour les Etats-Unis. J'espère que les Américains vont tirer les leçons de ce qui vient de se passer. Une action collective globale est nécessaire pour lutter contre le terrorisme. Elle l'est aussi dans beaucoup d'autres domaines. C'est le prix de notre interdépendance. »

Propos recueillis par Laurence Caramel et Martine Laronche

CHRONIQUE

par Serge Marti

Quand « Porto Alegre » entre à Matignon

Sept partants, quatre entrants. A l'heure où la crise contraint chacun à abaisser le « point mort » pour sauvegarder la rentabilité, le Conseil d'analyse économique (CAE), considéré comme une des vigies susceptibles d'éclairer Lionel Jospin sur les meilleures voies navigables, se devait de donner l'exemple. Exit donc — à leur demande, précise le communiqué — Tony Atkinson, François Bourguignon, Yves Dimicoli, André Gauron, Gérard Maarek, Edmond Malinvaud et Laurence Tubiana qui a rejoint le cabinet du premier ministre. En revanche, intégration, par arrêté du 29 octobre, de Lionel Fontagné, Daniel Gros, Catherine Mills et Dominique Plihon. Le profil de ces novices dans les coulisses économiques de Matignon est intéressant. Il permet de penser que les réflexions amorcées par Pierre-Alain Muet, puis poursuivies par Jean Pisani-Ferry qui lui a succédé, doublées des critiques que soulevait parfois la composition du Conseil, ont incité ses responsables à accentuer une nécessaire ouverture.

D'abord aux femmes qui voient leur ridicule quote-part (quatre représentants féminins, vingt-huit hommes) brusquement relevée de 25 % ! Catherine Mills qui rejoint Sylviane Guillaumeot-Jeanneney (professeur à l'université d'Auvergne), Béatrice Majnoni d'Intignano (professeur à l'université Paris XII-Créteil) et Fiorella Kostoris Padoa Schioppa (présidente de l'Institut di Studi e Analisi Economica de Rome) qui est maître de conférences à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Spécialiste des questions

Bousculé par les événements de Gênes autant que par la gauche la plus à gauche de sa majorité plurielle, suspecté de ne pas avoir vraiment pris la dimension du mouvement antiglobalisation, Lionel Jospin et le staff de la cellule mondialisation, constituée cet été, ont voulu donner des gages à la contestation en l'invitant au Conseil d'analyse économique

sociales, elle est membre du Centre de recherches et d'études en droit, histoire et sociologie du travail (Credhess), des disciplines dont il est évident qu'il faut chaque jour davantage les associer à l'économie. Au même titre, par exemple, que la démographie, encore absente du CAE, ce que nous sommes conduits à regretter régulièrement auprès des responsables du Conseil.

Ensuite à l'expérience venue d'ailleurs. Le Britannique Tony Atkinson s'en va mais l'Allemand Daniel Gros fait son entrée. Ancien professeur associé à l'université de Francfort et actuel directeur du Centre for European Policy Studies dont le siège est à Bruxelles, il passe pour un spécialiste des questions européennes. Un point important pour le CAE qui, sur 34 rapports publiés à ce jour, n'en a consacré réellement que trois à des problématiques concernant spécifiquement l'Union : « Coordination européenne des politiques économiques », « Questions industrielles pour l'Europe », « Questions européennes ». De même, Lionel Fontagné, connu pour ses fonctions de directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) et de professeur d'économie à Paris-I-Panthéon-Sorbonne, est-il versé dans les questions d'échanges internationaux, via notamment le Centre de commerce international (Cnuccd-OMC). A quelques jours de l'importante réunion de l'Organisation mondiale du commerce à Doha, cette nomination revêt une particulière actualité.

Mais l'arrivée la plus significative est peut-être celle de Dominique Plihon. Ancien chargé de mission au Plan, ex-consulいた de la Banque de France, ce spécialiste des questions monétaires et financières qui enseigne à Paris-Nord est aussi le président du Conseil scientifique du mouvement Attac, où il a pris le relais de l'économiste René Passet. Quelque part, c'est « Porto Alegre » qui rejoint ainsi « Davos » au Conseil d'analyse économique. Ce « radical raisonnable », ainsi qu'il se définit lui-même, va apporter à cette institution le regard sur « la société civile » qui, par moments, lui fait cruellement défaut. Bousculé par les événements de Gênes, autant que par la gauche la plus à gauche de sa majorité plurielle, suspecté de ne pas avoir vraiment pris la dimension du mouvement antiglobalisation, Lionel Jospin et le staff de la cellule mondialisation hâtivement constituée cet été — lesquels ont reçu les représentants d'Attac et d'autres ONG — ont voulu donner ainsi des gages à la contestation en l'invitant autour du tapis vert. Mais celle-ci doit procéder aussi à sa propre révolution culturelle. Dorénavant admise dans le système, il lui faudra moins se méfier, vis-à-vis de ses mandants, d'une peu probable « récupération » que d'avoir à bâtir — et à défendre — un discours « pro ». En lieu et place des traditionnels slogans « contre » qui risquent de finir par lasser, même s'ils sont loin d'être passés de mode.

Bibliographie

- Statistiques du commerce international. Rapport 2001 de l'OMC en accès libre sur le site www.wto.org
- « Global development prospect 2002 », rapport de la Banque mondiale sur les enjeux de la libéralisation commerciale pour les pays en développement. En accès libre sur le site www.worldbank.org
- Site Internet du professeur Dani Rodrick (Harvard University-Massachusetts) sur le commerce international : www.cid.harvard.edu/cidtrade/
- « Agriculture et alimentation

- à l'OMC : les attentes de la société », rapport du Conseil économique et social. Avis présenté par Jean-Marie Raoult. Direction des Journaux officiels (89 p., 3,99 €, 26,20 F).
- Ouverture et développement économique, sous la direction de Messaoud Boudhif et Jean-Marc Siroën (Editions Economica, 2001, 385 p., 29,73 €, 195 F).
- Le procès de la mondialisation, sous la direction de Jerry Mander et Edward Goldsmith (Fayard, 489 p., 22,56 €, 148 F).

Les pays du Sud sont devenus incontournables

Les pays en développement (PED) seraient les grands gagnants d'un nouveau cycle de négociations commerciales. Ce n'est pas l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui le dit mais la Banque mondiale. Chiffres à l'appui, l'institution multilatérale plaide dans son rapport sur « les perspectives économiques » publié le 31 octobre — et consacré cette année au commerce mondial — en faveur d'une libéralisation accrue des échanges. Celle-ci permettra « d'accroître la richesse mondiale de 2 800 milliards de dollars supplémentaires d'ici 2015 dont 1 500 milliards au bénéfice des pays en développement », peut-on lire dans ce document. Et « il serait possible d'en attendre une réduction supplémentaire du nombre de pauvres de 320 millions », ajoutent les auteurs.

En 1994, à la veille de la signature de l'accord de Marrakech qui a jeté les bases de l'OMC, les experts du GATT — ancêtre de l'OMC — s'étaient aussi livrés à l'exercice pour vanter les bénéfices du commerce international. Les PED ont encore en mémoire l'épisode. Depuis, ils n'ont cessé de réclamer une évaluation des effets de ces accords. Sans succès, alors que tous les chiffres montrent que les plus pauvres d'entre eux ont davantage vu leur « part du gâteau » des échanges mondiaux se réduire que l'inverse.

Or depuis l'échec de la conférence de Seattle, fin 1999, les deux grands, Etats-Unis et Union européenne, ont compris qu'il leur serait impossible d'aller plus loin dans des négociations commerciales sans l'accord de ceux qui pèsent aujourd'hui pour un tiers dans le commerce mondial. Depuis deux ans, les PED ont aussi appris à se faire entendre. Et cela, avec d'autant plus de force qu'ils ont trouvé auprès des mouvements antimondialisation de pré-

Ils pèsent 30 % des échanges mondiaux et ont appris à défendre leurs intérêts

cieux alliés pour faire écho à certaines de leurs revendications. A côté des poids lourds du Sud, comme le Brésil, l'Inde ou la Malaisie, les pays les plus pauvres, essentiellement africains, se sont regroupés et ont travaillé sur des prises de positions communes. Réunis à Zanzibar, en juillet dernier, les pays les moins avancés (PMA) ont exprimé publiquement leur réserves au lancement d'un nouveau cycle de négociations qui ne prendrait pas en compte leurs intérêts.

Pour limiter les risques d'un échec répété à Doha, le président du conseil général de l'OMC, Stuart Harbinson, chargé de rédiger le projet de déclaration ministérielle, a accepté dans la dernière mouture de son texte de faire quelques concessions. Il ouvre ainsi la voie à une interprétation « plus généreuse » de la mise en œuvre des accords sur le textile, aux termes desquels les pays riches doivent avoir supprimé tous les quotas d'importation, au plus tard en 2005. Les normes sociales et la question environnementale, ont été aussi exclues du champ des négociations. Il n'empêche, à la veille de la conférence de Doha, de nombreux PED se déclarent très déçus et n'excluent pas un « nouveau Seattle ». Plusieurs dossiers continuent de cristalliser les tensions.

L'accès aux médicaments est, à ce titre, emblématique. Les pays du Sud veulent obtenir, à Doha, une déclaration selon laquelle rien, dans l'accord Adpic (sur les aspects de droit de propriété intellectuelle qui

touchent au commerce), ne puisse les empêcher de prendre des mesures pour protéger la santé publique. Actuellement, les médicaments sous brevets sont vendus à des prix tels que les pays pauvres y ont un accès très limité comme c'est le cas pour les médicaments antisida.

Le sujet est arrivé sur la scène publique, en mars 2001, avec le procès intenté par 39 compagnies pharmaceutiques contre le gouvernement d'Afrique du Sud qui avait fait voter une loi cherchant à favoriser les médicaments génériques contre le sida. Les laboratoires, devant l'émotion suscitée par ce dossier, avaient finalement abandonné leur action. De même, en juin, les Etats-Unis avaient retiré leur plainte devant l'OMC contre le Brésil à propos de l'accès à la fabrication de médicaments génériques antisida.

FRONT COMMUN

Soutenus par des ONG comme Médecins sans frontières, Oxfam ou Act up, les PED ont abordé officiellement plusieurs fois la question de l'accès aux médicaments à l'OMC et cela a abouti à une proposition commune de soixante d'entre eux. Néanmoins le projet n'a pas été retenu en l'état. L'accord Adpic instaure pour les brevets une protection d'une durée de vingt ans, mais il prévoit des dispositions dérogatoires en cas d'urgence sanitaire qui permettent à un Etat d'autoriser la fabrication locale d'une molécule moyennant une rémunération pour le laboratoire détenteur du brevet ou à se fournir là où les conditions financières sont plus avantageuses.

Ce sont ces flexibilités des PED, au premier rang desquels l'Inde et le Brésil, veulent voir clarifiées et affirmées à Doha. Tandis que les Etats-Unis et la Suisse, poussés par leurs laboratoires, ne veulent pas aller aussi loin. Confronté à la lutte contre le bioterrorisme, Washing-

ton et Ottawa ont pourtant sollicité des médicaments à bas prix auprès des laboratoires pour protéger la santé de leur population.

L'agriculture est un autre dossier épineux pour les PED. On peut distinguer deux grandes catégories de pays avec les Etats exportateurs nets qui réclament un meilleur accès aux marchés des pays riches et les pays importateurs nets qui dénoncent le dumping des pays développés dont les produits subventionnés (céréales, viandes, produits laitiers...) viennent concurrencer leurs produits et déstructurer les marchés locaux. Les Quinze ont consacré 44 milliards d'euros à la politique agricole commune (PAC) en 2000. La même année, les Etats-Unis ont accordé 20 milliards de dollars d'aides à leurs agriculteurs.

L'ensemble des pays de l'OCDE consacre 365 milliards de dollars de subventions par an à leur agriculture, soit six fois le volume de l'aide au développement. Dans ce contexte, les revendications des PED importateurs et exportateurs nets se rejoignent pour demander une élimination des subventions. Ils réclament également la suppression des crêtes tarifaires — des droits de douane prohibitifs — auxquelles sont soumis certains produits comme le jus d'orange aux Etats-Unis. Enfin d'une façon globale, la mise en œuvre des précédents accords du cycle de l'Uruguay demeure un point épineux. Les pays les moins avancés réclament de plus larges dérogations et davantage de moyens financiers et techniques pour pouvoir mettre leur pays aux normes des accords commerciaux. Pour l'heure, il semble bien que les concessions qui ont été faites aux PED ne soient pas jugées suffisantes pour débloquent, sur le fond, des positions encore antagonistes.

L. C. et M. L.

DROIT ET ÉCONOMIE

par Stéphane Corone

Sécurité sociale sans frontières

La Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) affine au fil de ses arrêts la question de la libre prestation des soins en Europe. En 1998, la CJCE avait estimé par deux arrêts (Kohll et Decker, n° C-120/95 et C-158/96) que l'achat d'une paire de lunettes par un Luxembourgeois en Belgique devait être remboursé par la Sécurité sociale luxembourgeoise, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir une autorisation préalable, et qu'il en allait de même pour des soins d'orthodontie pratiqués par un Luxembourgeois en Allemagne. Deux questions complémentaires se posaient alors. D'une part, les Etats membres peuvent-ils exiger une autorisation préalable lorsque l'assuré souhaite subir une intervention médicale et une hospitalisation dans un autre pays membre ? D'autre part, sur quelle base seront-ils alors remboursés ? Ces deux questions viennent de trouver des réponses grâce à deux arrêts rendus par la Cour le 12 juillet 2001 (affaires C-157/99 et C-368/98).

La première affaire concerne deux ressortissants néerlandais. M^{me} Smits, atteinte de la maladie de Parkinson, a suivi un traitement dans une clinique spécialisée en Allemagne. Ce traitement, qui n'existait pas aux Pays-Bas, était selon elle plus performant que celui qui était pratiqué dans son pays. Quant à M. Peerbooms, il a été hospitalisé en Autriche alors qu'il était dans le coma à la suite d'un accident. Il y a suivi un traitement qu'il ne pouvait obtenir aux Pays-Bas.

A leur retour, M^{me} Smits et M. Peerbooms ont demandé à leur caisse de sécurité sociale le remboursement de leurs traitements. Dans les deux cas, les caisses ont refusé, au motif que les patients n'avaient pas obtenu l'autorisation préalable de faire pratiquer ces soins. Selon la législation néerlandaise, l'autorisation est accordée lorsque deux critères sont réunis : le traitement doit d'abord être « usuel dans les milieux professionnels concernés » et ensuite « nécessaire » à l'assuré. La Cour de justice devait indiquer si l'autorisation préalable telle qu'elle est prévue par le système néerlandais est compatible avec l'article 59 du traité de Rome, qui interdit toute restriction à la libre prestation de service.

Dans son arrêt du 12 juillet, la Cour estime que, bien qu'étant un frein à la libre exécution des soins à l'étranger, l'autorisation préalable est justifiée par la nécessité de maintenir l'équilibre financier des systèmes de sécurité sociale. Toutefois, les magistrats apportent une restriction importante à ce principe. La législation nationale ne peut refuser l'autorisation lorsque le traitement « est suffisamment éprouvé et validé par la science médicale ». Enfin, les juges ont confirmé que l'autorisation pouvait être refusée si le traitement n'était pas plus efficace ou plus rapide dans l'établissement étranger que dans les hôpitaux nationaux.

La deuxième affaire jugée le même jour concerne le montant du remboursement auquel peut prétendre l'assuré qui se fait hospitaliser à l'étranger. M^{me} Descamps, de nationalité belge, a subi une intervention chirurgicale orthopédique en France, malgré le refus d'accord préalable de sa caisse. Elle a ensuite demandé le remboursement de l'acte et sa caisse le lui a refusé. Le tribunal du travail de Tournai a donné raison à la caisse, au motif que le refus de l'autorisation préalable était justifié, M^{me} Descamps n'ayant pas suffisamment expliqué que l'intervention était pratiquée dans de meilleures conditions en France qu'en Belgique.

Mais la cour du travail de Mons, devant laquelle M^{me} Descamps a fait appel, a estimé que l'exigence de la caisse était excessive et elle a nommé un expert. Celui-ci a conclu que l'hospitalisation « pouvait être effectuée dans de meilleures conditions médicales à l'étranger ». La cour de Mons a donc jugé que l'autorisation aurait dû être accordée et que M^{me} Descamps avait droit au remboursement de ses soins.

S'est alors posée la question de savoir selon quel barème. Le remboursement prévu par la législation française pour cette opération s'élève à 38 608 francs (5 885 euros), tandis que la même opération est remboursée 49 935 francs (7 612 euros) selon la législation belge... La Cour européenne précise d'abord que M^{me} Descamps doit être traitée comme si elle avait obtenu l'autorisation préalable qui lui avait été initialement refusée. Les magistrats estiment ensuite qu'il convient d'appliquer ici l'article 22 paragraphe 1 du règlement n° 1408/71. Celui-ci prévoit que la personne affiliée à la Sécurité sociale dans son Etat et qui est autorisée à se faire soigner dans un autre a droit « aux prestations en nature servies, pour le compte de l'institution compétente (ici, la Sécurité sociale belge) par l'institution du lieu de séjour ou de résidence (la Sécurité sociale française) comme [si elle] y était affiliée », la durée de service des prestations étant toutefois régie par la législation de l'Etat compétent (la législation belge) ».

Toutefois, ce texte ne précise pas si l'assuré a droit à un complément de remboursement lorsque son Etat rembourse mieux que celui dans lequel ont eu lieu les soins. La Cour se réfère alors à sa jurisprudence sur la libre prestation de service. Cette jurisprudence, constatent les magistrats, s'oppose à toute réglementation qui rend la prestation de service plus difficile dans un Etat tiers que dans l'Etat d'origine. Or prévoir une couverture sociale moindre pour les soins opérés à l'étranger est évidemment susceptible de décourager l'assuré de se faire soigner dans un autre Etat membre. Ce frein, estime la Cour, constitue une entrave à la libre prestation de service. Par ailleurs, notent les juges, le remboursement des frais par la Sécurité sociale belge selon son propre barème ne peut être de nature à mettre en péril son équilibre financier, seule circonstance qui aurait pu la dispenser de se plier à la règle européenne. Rien ne justifie, en définitive, que la Sécurité sociale belge fasse une économie lorsque ses assurés se font opérer en France...

Agence Juris-Press.

La Russie serait-elle épargnée par la crise ?

MOSCOU

de notre envoyé spécial

A lors que 2001 s'annonce comme une année noire pour le commerce mondial, le ralentissement brutal de l'économie et la chute des prix du pétrole ne semblent pas, pour l'instant, concerner la Russie. « Contrairement aux autres pays émergents, les événements du 11 septembre ne devraient pas affecter les perspectives de croissance russes en 2002 », a estimé Patrick Berger, chef de la mission économique et financière à Moscou, lors d'un séminaire sur ce pays organisé à Paris, les 24 et 25 octobre, par le Centre français du commerce extérieur (CFCE). « En dépit des risques, le climat global est favorable aux développements des investissements, car jamais la lisibilité n'a été aussi bonne », a-t-il ajouté devant un parterre de trois cents industriels, banquiers et consultants. Signe du regain d'intérêt, les participants à cette rencontre étaient deux fois plus nombreux qu'un an auparavant. A l'origine de cet attrait, la stabilité politique retrouvée depuis l'élection de Vladimir Poutine à la présidence en décembre 1999 et l'accélération du programme des réformes économiques et sociales lancé par German Gref, ministre du développement économique, pour favoriser l'initiative privée et l'investissement.

Après la crise financière d'août 1998, le redémarrage de l'économie demeure l'événement le plus spectaculaire. Les comptes extérieurs se sont redressés et l'inflation, bien qu'élevée (20 % en 2000), a été stabilisée. Après 8 % de croissance en 2000, plus de 5 % cette année, les prévisions sont maintenues à 4,2 % l'an prochain en dépit des incertitudes internationales. Selon M. Berger, cette croissance est d'autant plus solide qu'elle ne repose pas uniquement sur les prix du pétrole, une des principales ressources du pays. « La demande intérieure a repris de manière autonome, la consommation a progressé de 6 % et les investissements de 17 % ».

Saluant l'« incontestable » rétablissement économique, Jacques

L'économie russe continue de se redresser. Mais avec un rythme de croissance de 4 %, il lui faudra attendre douze ans pour retrouver le niveau de richesse d'avant 1991

Sapir, directeur de recherche à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, a néanmoins tempéré cet élan. Ces résultats « sont insuffisants », car ils ne permettent pas un développement rapide du pays. « A un rythme de 4 % par an, la Russie devra attendre plus de douze années pour retrouver son niveau de richesse d'avant 1991. »

Il faut donc « tout faire pour augmenter la croissance potentielle du pays », qui pourrait être portée à 7 % voire 10 % par an. Le pays doit pour cela fortement augmenter sa politique d'investissements, à l'image de ce qui s'est passé en Europe après la seconde guerre mondiale. « Le flux d'investissement actuel représente 16 % du produit intérieur brut, c'est insuffisant », soulignait M. Sapir. « Il faudrait des taux de 25 % à 30 % pour redéployer l'appareil industriel et permettre une substitution aux importations. »

Sentiment analogue chez Christophe Cordonnier, président du Cercle Kondratieff, pour qui la situation russe s'apparente au « verre à moitié vide ou à moitié plein, c'est selon ». La situation est très contrastée car le stock de capital est « vieux et inadapté ». L'un des moyens de stimuler l'investissement serait d'agir sur les taux de change en dévaluant le rouble.

Mais les obstacles sont nombreux pour attirer les investisseurs. Le premier est d'ordre bureaucratique. Pour Jacques Sapir, il s'agit du manque de cohérence de l'adminis-

tration et du gouvernement. Malgré les efforts en cours, « des décisions sont interprétées et appliquées de manière différente selon les ministères », souligne-t-il. Autre difficulté, l'absence d'un système financier adapté accordant des prêts à long terme. Les entreprises de taille moyenne ne peuvent pas avoir accès à des financements, « le problème central a longtemps été la myopie des acteurs économiques », reconnaissait de son côté Christian de Boissieu, professeur d'économie à l'université Paris-I, lors d'un forum tenu récemment à Moscou. « Il faut désormais allonger l'horizon pour favoriser l'investissement productif et développer la croissance potentielle. »

UN VOL GÉNÉRALISÉ

A cela s'ajoute la défiance des Russes à l'égard de leur économie et de leurs entreprises. « Il faut clarifier les règles du jeu et retrouver un consensus national », a prévenu M. Cordonnier lors du séminaire du CFCE. Un projet de loi sur la lutte contre le blanchiment a été présenté au printemps 2001. Il s'agit d'un préalable important pour un rétablissement de la confiance des épargnants avant la modernisation du système bancaire et financier russe. Le programme de privatisation réalisé au milieu des années 1990 a été perçu comme « un vol généralisé » qui s'est tra-

La prudence française

« Parmi les investisseurs, il existe un décalage assez important entre ceux qui ont une activité globale et ceux qui se consacrent spécialement à la Russie. Les premiers ne perçoivent pas les changements de fond en cours dans ce pays », a affirmé Jacques Dermegodichian, directeur général de Troika Dialog, la principale banque d'investissement russe, lors d'un forum économique franco-russe organisé le 23 octobre par le Collège universitaire français à Moscou.

La France reste encore très prudente, le pays se situant au septième rang derrière les Etats-Unis, Chypre, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Suède en termes d'investissement. Tout en reconnaissant les progrès accomplis, Guy Bara, directeur général de Renault Avtoframos, déplore les difficultés persistantes pour un investisseur face au flou de la réglementation. « Il ne faut plus aujourd'hui que deux ou trois jours pour dédouaner une voiture importée, contre trois ou quatre semaines en 1998 », apprécie-t-il. En revanche, dans d'autres cas comme des acquisitions de terrains ou de bâtiments, une autorisation accordée par une administration peut être remise en cause par une autre.

Dominique Gallois

José Luis Rocha défend la place du français à Bruxelles

Représentant permanent de l'Organisation internationale de la francophonie à Bruxelles, José Luis Rocha est un vrai Capverdien, c'est-à-dire grand voyageur ; car l'archipel du Cap-Vert, situé à l'ouest du Sénégal, nourrit difficilement ses 450 000 habitants, qui n'hésitent pas à s'expatrier pour renvoyer ensuite dans la mère patrie une manne financière qui représente un bon tiers de sa balance des paiements. M. Rocha a vite adopté le rythme des allers-retours entre les îles et le reste du monde ; cela l'a conduit, lui l'Africain, à se fixer en Europe et, lui le lusophone, à se faire le héraut du français et de la francophonie.

A dix-neuf ans, José Luis Rocha rejoint, outre-mer, les 750 000 compatriotes de la diaspora capverdienne. Direction l'ancien colonisateur, le Portugal. Pas de chance, la « révolution des œillets » éclot, en 1974, et l'année universitaire est perdue. Comment travailler, en effet, lorsqu'à Lisbonne, « la racine carrée de Marx fois Lénine = révolution » ? Il met alors le cap sur la Belgique et commence des études en sciences politiques et en développement à l'université catholique de Louvain. Diplôme en poche, il retourne en 1981 au pays, où il débute une carrière au ministère du Plan et de la coopération. Il apprend à trouver les financements du développement de son pays et à négocier avec les bailleurs de fonds, parmi lesquels la Communauté européenne occupe une place de choix.

Signataire des accords de Lomé bis, ordonnateur adjoint pour le Fonds européen de développement ACP-UE, il se félicite du système d'aide au développement mis en place par les accords de Lomé et de Cotonou, où Fonds de stabilisation et préférences unilatérales ont conforté les financements d'infrastructures.

Il suggère pourtant des améliorations et plaide pour qu'un certain

Ce Capverdien est le représentant de l'Organisation internationale de la francophonie

paternalisme européen cède la place à un véritable partenariat. « Les donateurs d'aide alimentaire n'ont pas tout de suite compris pourquoi j'avais refusé le risotto qu'ils nous offraient, raconte-t-il. C'est un riz qui ne correspond pas à nos habitudes alimentaires. » Voilà pour les relents de paternalisme.

ÉLÉPHANTS BLANCS

Ce n'est pas qu'il soit hostile à l'établissement d'un contrat entre les donateurs et les receveurs de l'aide, mais les conditions mises à l'octroi de celle-ci lui paraissent parfois abusives. Peut-être parce que le Cap-Vert s'enorgueillit de n'avoir pas les « éléphants blancs » - ces projets pharaoniques qui ont parasité le décollage économique de nombreux pays africains -, peut-être parce que la démocratie a l'air solidement installée à Praia, on sent chez José Luis Rocha le désir de ne laisser à aucun Etat étranger, même bien intentionné, le soin de définir les priorités et les modalités du développement de son pays. Voilà pour le partenariat.

En 1995, il devient le premier ambassadeur du Cap-Vert auprès de la Belgique et du Luxembourg et chef de mission auprès de l'Union européenne. Après avoir trouvé des locaux et structuré sa chancellerie, il se joint à la mêlée bruxelloise pour attirer des investisseurs, ouvrir des lignes aériennes entre l'Europe et son archipel, négocier avec ses pairs africains et veiller aux « grains » diplomatiques.

En 2000, voici que notre homme, qui parle le capverdien, le portugais, le français, l'anglais et l'espagnol, se met au service de la francophonie « pour montrer que le français demeure une langue de communication internationale et moderne, qui peut contribuer à la diversité linguistique de la planète ». Pour lui, la francophonie consiste « à partager une langue et à mettre les efforts en commun pour le développement ». Autrement dit, il s'agit de poursuivre le dialogue Nord-Sud.

« Certes, la francophonie ne peut pas tout faire, reconnaît-il, mais elle apporte sa contribution aussi bien dans le domaine de la démocratie ou de la prévention des conflits qu'en matière de développement durable et de coopération économique. Pas question de faire une Organisation mondiale du commerce



José Luis Rocha

● Né en 1956, à San Vicente, au Cap-Vert, il a obtenu un diplôme en études du développement de l'université de Louvain. De 1982 à 1995, il est cadre, chef de division, puis directeur des services de la coopération internationale au Cap-Vert.
● De 1995 à 1999, il est ambassadeur auprès de la Belgique et du Luxembourg.
● Il est représentant permanent de l'Organisation internationale de la francophonie près l'Union européenne.

duit par l'attribution arrangée d'entreprises à des proches du Kremlin et de Boris Eltsine. Lors de son élection, Vladimir Poutine a fait savoir qu'il n'y aurait pas de dépréciation. Cela ne l'empêche pas, pour asseoir son autorité, de s'en prendre à l'un ou l'autre des oligarques, comme ce fut le cas pour Boris Berezovski, contraint de s'exiler après avoir perdu le contrôle de plusieurs pans de son empire.

Exil d'un côté, retour dans le pays de l'autre : l'une des conséquences imprévues des attentats du 11 septembre sera l'accélération du retour des capitaux en Russie. Par souci de discrétion, de nombreux investisseurs préféreront rapatrier leurs fonds avant l'instauration d'une réglementation des flux financiers voulue par les Etats-Unis pour lutter contre le financement des réseaux terroristes et le blanchiment, estiment les spécialistes. Or près de 200 milliards de dollars (221 milliards d'euros) ont fui le pays ces dernières années, ce qui représente l'équivalent de la moitié du PIB russe. Selon M. Cordonnier, la tendance s'est inversée depuis dix-huit mois, portée par le redressement économique. Chypre, réputé pour ses sociétés offshore prisées des Russes, est ainsi devenu le deuxième investisseur du pays.

Dominique Gallois

La prudence française

« Parmi les investisseurs, il existe un décalage assez important entre ceux qui ont une activité globale et ceux qui se consacrent spécialement à la Russie. Les premiers ne perçoivent pas les changements de fond en cours dans ce pays », a affirmé Jacques Dermegodichian, directeur général de Troika Dialog, la principale banque d'investissement russe, lors d'un forum économique franco-russe organisé le 23 octobre par le Collège universitaire français à Moscou.

La France reste encore très prudente, le pays se situant au septième rang derrière les Etats-Unis, Chypre, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Suède en termes d'investissement. Tout en reconnaissant les progrès accomplis, Guy Bara, directeur général de Renault Avtoframos, déplore les difficultés persistantes pour un investisseur face au flou de la réglementation. « Il ne faut plus aujourd'hui que deux ou trois jours pour dédouaner une voiture importée, contre trois ou quatre semaines en 1998 », apprécie-t-il. En revanche, dans d'autres cas comme des acquisitions de terrains ou de bâtiments, une autorisation accordée par une administration peut être remise en cause par une autre.

Dominique Gallois

francophone, par exemple. Nous nous coordonnons sans cesse avec les autres organisations internationales. Ainsi, nous menons une médiation au Togo entre le gouvernement et l'opposition à quatre : la France, l'Allemagne, l'Union européenne et la francophonie. »

Ses tâches sont variées : informer le secrétaire général de la francophonie, Boutros Boutros-Ghali (l'ex-secrétaire-général de l'ONU), de ce qui se mijote dans les arrière-cuisines de Bruxelles ; faire savoir à l'Union que la francophonie a étudié, lors de son sommet de Bamako, le principe de sanctions contre un Etat membre qui ne respecterait pas les principes démocratiques ; concevoir un plan de formation à la langue française pour les fonctionnaires et les intermédiaires des Etats candidats à l'adhésion à l'Union ; organiser des festivals de films francophones à Namur, de chansons à Troyes, des concours littéraires sur Internet ; éditer un CD de musiques africaines, etc.

Cet Africain passionné aimerait que les choses soient clarifiées entre son continent et l'Europe. Les nombreux plans de « renaissance » élaborés par les dirigeants africains rencontrent son assentiment, mais à condition « qu'un consensus sur les priorités soit obtenu de façon à ce que l'Afrique s'exprime, non pas d'une seule voix, mais de façon concertée afin d'obtenir un plan de développement digne de ce nom ».

Dans cette stratégie, l'Europe doit occuper la première place. « Pourquoi tente-t-elle de concurrencer les Etats-Unis en Amérique latine et le Japon en Asie ? S'agace-t-il. Ne sommes-nous pas le continent le plus proche d'elle par l'histoire et la géographie ? Pour nous aider à réussir notre insertion dans le commerce mondial et notre transition vers le développement, il faut que l'Europe soit convaincue que son avenir est en Afrique. »

Alain Faujas

La Côte d'Ivoire s'efforce de revigorer sa filière cacao

ABIDJAN

de notre correspondant

Une indignation contenue, mais surtout une grande incompréhension. C'est ce qui se lit sur les visages des paysans d'Agbaou, petit village à une quinzaine de kilomètres de piste de Divo, dans la partie ouest de la Côte d'Ivoire, lorsque ces petits producteurs de cacao se mettent à parler de la grave crise que connaît leur filière. « On ne comprend pas pourquoi le prix du cacao ne cesse de baisser ces dernières années. Tout ce que nous savons, c'est que, avant, nous pouvions acheter des voitures et construire nos maisons avec du ciment. Aujourd'hui, nous n'avons même pas les moyens d'acheter du poisson. Alors investir... »

Les villageois d'Agbaou ressentent dans leur chair les effets combinés de la chute des cours de la principale matière première utilisée pour la fabrication du chocolat et de la libéralisation précipitée de la filière. La Côte d'Ivoire – grande comme les deux tiers de la France – est le premier exportateur de cacao au monde avec 40 % à 45 % de la production. Pour cette raison, la crise cacaoyère a une importance sans doute aussi grande que la crise politique que connaît le pays depuis deux ans dans l'explication du marasme économique dans lequel l'Ancien pôle de prospérité de l'Afrique de l'Ouest est actuellement plongé. « Ah, vous savez, au temps d'Houphouët [-Boigny]... » Comme la plupart de ses congénères, le chef de village d'Agbaou est volontiers nostalgique à l'égard de l'ancien président et de la prospérité qu'à ses yeux connaissait alors le pays. Il se souvient encore de l'âge d'or des matières premières, dans les années 1970 et 1980, durant lesquelles s'est construit le « miracle » économique ivoirien, aujourd'hui à l'épreuve. A cette époque, la fi-

La libéralisation du secteur a eu des effets désastreux pour les petits producteurs. La réforme engagée cet été vise à protéger le revenu des paysans et à maîtriser un marché concentré aux mains des grands exportateurs

lière était contrôlée par une Caisse de stabilisation étatique, la Caistab, qui fixait un prix unique pour le cacao et utilisait, en période creuse, le « matelas financier » constitué à partir des ponctions effectuées par l'Etat pour maintenir un revenu acceptable aux paysans.

Le kilogramme de cacao, qui plafonne actuellement au-dessous de 800 francs CFA, se vendait à 3 000 francs CFA sur le marché mondial. Forte de cette manne, la Côte d'Ivoire, qui ne dispose pas d'un sous-sol particulièrement riche, contrairement au Nigeria et au Congo-Kinshasa, amorce alors son développement. Dense réseau routier, ambitieux plan d'électrification rurale, insolents gratte-ciel donnant au Plateau, le quartier des affaires d'Abidjan, un faux air de Manhattan des tropiques : les signes de l'âge d'or sont encore visibles aujourd'hui. Mais la médaille de prospérité « houphouëtienne » a son revers.

Gérée dans l'opacité totale et étroitement contrôlée par un chef de l'Etat lui-même gros produc-

teur de cacao, la Caistab sert de caisse noire au parti unique d'alors. Il n'est pas incongru de penser que les somptueuses villas des barons de l'ancien système dans le quartier chic de Cocody à Abidjan et la dispendieuse basilique érigée à Yamoussoukro, village natal du « Vieux », transformée en capitale politique pour son bon plaisir, ont été construites grâce à la sueur des paysans ivoiriens... Les années folles des matières premières se terminent au milieu des années 1980. La Côte d'Ivoire se découvre fragile et scandaleusement endettée. Elle est obligée de faire appel au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, qui la soumettent à la procédure des programmes d'ajustement structurel.

En 1999, sous la présidence d'Henri Konan Bédié, héritier constitutionnel d'Houphouët-Boigny, ces institutions finissent par obtenir une liquidation de la Caistab et une libéralisation complète de la filière, laquelle a des effets désastreux pour les petits producteurs, notamment nationaux, qui crient à la « cartellisation », face au renforcement des positions des grands multinationales du secteur.

CHUTE RECORD

La nouvelle donne, couplée à une chute record des cours due à une trop forte offre et à un rapport de forces largement favorable aux acheteurs, fragilise les paysans, qui voient leurs revenus baisser de plus de 50 %. L'instabilité induite par l'exacerbation des antagonismes politiques et le putsch du général Robert Gueï à Noël 1999 n'arrangent rien. « J'entends à la radio/ Que le succès du pays repose sur l'agriculture/ Mais nos parents vivent dans la misère/ Nos parents meurent dans la galère », fredonne le chanteur de reggae Tiken Jah Fakoly.

Elu en octobre 2000, l'ancien opposant socialiste Laurent Gbag-

bo dit placer la question cacaoyère parmi ses priorités. L'enjeu est pour lui autant économique que politique. La « boucle du cacao » se situe dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, fief électoral des nouveaux maîtres du pays. Et l'éthnie baoulé, de l'ancien président Houphouët-Boigny, qui domine le secteur, fait l'objet d'une cour assidue de la part de l'actuel parti au pouvoir.

La réforme de la filière engagée le 27 juillet dernier – et critiquée *mezza voce* par les multinationales et les bailleurs de fonds –, rendue difficile à cause des crises à répétition entre l'Etat et des représentants des producteurs élus à la va-vite et pressés de s'enrichir, repose sur deux principes : la protection du revenu paysan et la maîtrise de la concentration du marché aux mains des grands exportateurs. C'est ainsi qu'une Agence de régulation du café-cacao (ARCC) établira des quotas d'exportation pour brider les multinationales. Un prix minimum, fixé à 325 francs CFA le kilo pour ce trimestre, au-dessous duquel il est en principe interdit d'acheter, a été institué.

« Le problème, c'est que les paysans ne comprennent pas le principe du prix minimum et pensent que c'est un prix unique comme dans l'ancien système. Les pisteurs jouent dessus, et ne paient pas au-dessus de ce prix, alors qu'actuellement le niveau des cours le permet », explique Mathurin Kouamé Kouassi, gérant d'une coopérative à Divo. Jeune et dynamique, diplômé de l'enseignement supérieur, il pense que le salut des paysans se trouve dans le renforcement du système coopératif et dans la disparition des nombreux intermédiaires qui se nourrissent sur leur dos. « L'idéal serait que les paysans, unis, s'organisent pour vendre directement leur production aux chocolatiers en Occident », estime-t-il.

Théophile Kouamouo

Pierre Le Roy, l'homme qui aime les indices mondiaux

Pierre Le Roy est parti en solitaire explorer la jungle des statistiques. Le directeur – et seul membre d'une équipe réduite à sa seule personne... – de la revue *Globeco* en a rapporté des photographies exceptionnelles du phénomène de la mondialisation. La mort d'un manifestant italien anti-G8 à Gênes, cet été, a donné une urgence et une pertinence supplémentaires au travail entrepris par Pierre Le Roy pour mesurer les effets de la mondialisation avec des instruments aussi objectifs que possible. Mais, d'abord, qu'est-ce que la mondialisation ? Un homme de cinquante-huit ans qui résume en quatre points modestes une pourtant belle carrière : Ecole nationale d'administration, spécialisation dans l'agriculture (au ministère puis dans le cabinet de plusieurs ministres), Commissariat au Plan, puis « pantouflage » pour finir à la banque des céréaliers, Unigrains.

Sur l'ENA ? De bons souvenirs de mai 1968. Sur le ministère ? A contribué à former à l'agriculture un certain Jacques Chirac. Somme toute, ce dont il est le plus fier, ce sont ses origines paysannes, quelque part dans une ferme de Bretagne. Son parcours apporte la preuve qu'une vie commencée dans une grande pauvreté matérielle ne condamne pas forcément à végéter. Si toutefois certaines conditions sociales sont réunies.

Cette clé biographique permet peut-être de comprendre la motivation de ce personnage « arrivé » qui rédige tout seul, depuis 1996, cette publication trimestrielle sous-titrée « La synthèse de l'économie mondialisée ». Le numéro 1, paru il y a cinq ans, annonçait ainsi la couleur : « La mondialisation est en marche. Rien ne pourra l'arrêter. Il faut donc l'organiser et l'humaniser, pour qu'il s'agisse, non d'une menace, mais d'un progrès. » *Globeco* est une revue d'une quarantaine de pages qui se présente comme ces lettres d'information que de gros services d'études, des agences de notation financière, des grandes banques, des cabinets de consultants intercontinentaux réalisent avec des moyens importants. Mais, à lui tout

Trois indicateurs, dont celui du « bonheur », permettraient de juger des bienfaits ou des méfaits de la mondialisation

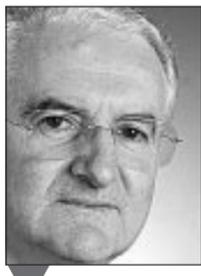
seul, que peut bien apporter un franc-tireur comme Pierre Le Roy ? De la clarté, au milieu de la jungle des informations et des statistiques qui inondent quiconque essaie de se faire une idée du phénomène multidimensionnel qu'on appelle mondialisation.

VALEUR AJOUTÉE

Choisir dans la masse les idées et les indicateurs pertinents, et les organiser, telle est la « valeur ajoutée » de *Globeco*. Ainsi, en mars 2001, la revue publiait-elle trois indices qui ne manquent pas d'ambition : l'indice de la mondialisation, l'indice du « bonheur mondial » et l'indice de la fracture sociale mondiale. En donnant une base 100 à ces trois indices en 2000, leur concepteur espère pouvoir mesurer d'une année sur l'autre, non seulement l'évolution de la mondialisation, mais les changements sociaux qui l'accompagnent. Ainsi, « au lieu de partir d'a priori et d'idées reçues plus ou moins idéologiques pour juger des bienfaits ou des méfaits de la mondialisation, il sera possible de disposer d'éléments chiffrés permettant de savoir à quel rythme la mondialisation progresse et si elle est génératrice de bonheur ou de malheur », explique-t-il.

L'indice de la mondialisation est construit à partir de six indicateurs. 1. Le commerce international de biens et services : le chiffre choisi vient du rapport annuel du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et rapporte les exportations mondiales au produit intérieur brut (PIB) mondial, ce qui donne 23,3 %, pourcentage qui sera utilisé pour les comparaisons ultérieures. 2. Les voyages

internationaux : là, à partir des chiffres de l'IATA (organisation internationale du transport aérien), *Globeco* rapporte le nombre de passagers des vols internationaux au nombre total de voyages aériens effectués sur un an, ce qui donne un taux de voyages internationaux de 36,57 %. 3. Les investissements directs à l'étranger : avec les statistiques de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced), un rapport est établi entre le flux d'investissements directs étrangers et l'investissement intérieur total mondial, ce qui donne 10,50 %, base des comparaisons futures. 4. L'importance des entreprises multinationales : celle-ci est calculée en rapportant le chiffre d'affaires du « Top 100 » au PIB mondial (en 1998, dernière année connue, ces cent premières firmes mondiales réalisaient 20,75 % du produit intérieur brut mondial). 5. Le nombre de pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : en 1999, 74,07 % des pays membres de l'ONU avaient



Pierre Le Roy

● Cet érudit de 58 ans spécialisé dans l'agriculture a travaillé dans différents cabinets ministériels et au Commissariat au plan. Pendant dix ans, il a été directeur général d'Unigrains, la banque des céréaliers. Il dirige le Centre de recherche prospective sur l'agriculture et l'alimentation mondiales. Il a fondé la revue trimestrielle *Globeco* en 1996. ● A publié plusieurs ouvrages, dont le « Que sais-je ? », *L'Avenir des agricultures françaises* (n°1468, 1994).

adhéré à l'OMC. 6. Le nombre d'internautes : d'après l'Union internationale des télécommunications, le nombre d'ordinateurs reliés à Internet était en 1998 de 0,74 pour 100 habitants. En synthétisant ces six indicateurs, on obtient un pourcentage de 27,635 %, qui représente schématiquement le « niveau » de la mondialisation tel qu'on pouvait l'estimer en 2000, et dont l'évolution pourra aisément être calculée chaque année. Il serait fastidieux de détailler la façon dont Pierre Le Roy a construit, selon une méthode d'ailleurs similaire, son indice du « bonheur mondial » et son indice de la fracture sociale mondiale.

Pour ce qui est de sa démarche, il essaie de perfectionner les outils statistiques existants, comme le PIB par tête et l'indice du développement humain (IDH), établi par le PNUD, dont il se sert beaucoup par ailleurs. Ainsi, pour quantifier le bonheur mondial – il n'est évidemment pas dupe et admet que la notion de bonheur est foncièrement subjective –, il définit quatre grands chapitres : la paix et la sécurité, la liberté et la démocratie, la qualité de la vie, et la culture au sens large.

Pour chacun de ces chapitres, il sélectionne dix indicateurs, en expliquant son raisonnement et le choix de ses sources. Par exemple, dans le domaine « paix et sécurité », les indicateurs concernent notamment le commerce des armes, les conflits armés dans le monde, la criminalité internationale, la violence quotidienne, les victimes d'accidents de la route, les réfugiés, les catastrophes naturelles et technologiques, les traités internationaux et la prévention des conflits. En affectant à l'ensemble des 40 indicateurs la valeur 100 en 2000, le rédacteur de *Globeco* donnait en conclusion rendez-vous à ses lecteurs dans un an. « En espérant que l'indice du bonheur mondial en 2001 sera supérieur à 100 ! »

Sophie Gherardi

★ Contacts : « Globeco », 3, place de la Montagne-du-Goulet, 75015 Paris. Fax : 01-45-54-14-64, sur Internet : www.globeco.fr

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire

Bretton Woods et le plan White

En juillet 1944, les Etats-Unis réunissent à Bretton Woods, une petite ville du New Hampshire, mille délégués venant de quarante-quatre pays. La Grande-Bretagne est représentée par John Maynard Keynes. La France envoie le jeune Pierre Mendès France, ancien sous-secrétaire d'Etat au Trésor de Léon Blum en 1938, nommé par de Gaulle, en 1943, commissaire aux finances du gouvernement provisoire à Alger. Mais quelques semaines après le débarquement de Normandie, la figure centrale de la conférence est forcément le sous-secrétaire d'Etat au Trésor, Harry D. White, responsable de la délégation américaine. Dans le plan White, les monnaies sont définies dans une parité fixe au dollar et non plus par rapport à l'or comme auparavant. Seul le dollar est convertible en or (35 dollars pour une once d'or fin).

Les pays peuvent émettre de la monnaie en fonction, non plus de leur seul stock d'or, mais aussi de leur réserve en billets verts. Des crédits sont prévus pour les pays en déficit extérieur. Ils sont accordés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, imaginés par le plan White. Si le pays est en grande difficulté et ne parvient pas à maintenir la valeur de sa monnaie, une dévaluation peut être réalisée, avec l'accord du FMI, pour « corriger des déséquilibres fondamentaux ». Expression évidemment floue qui donne au FMI le pouvoir d'interpréter les situations politiques et économiques des différents pays membres.

En 1944, pour préparer l'après-guerre, les Etats-Unis souhaitent pousser leur avantage en favorisant la stabilité monétaire et le libre échange. Ils veulent en finir avec les zones franc et sterling, qui offrent un privilège aux anciennes puissances coloniales. Il est prévu que les pays puissent dans un délai de cinq ans mettre fin aux contrôles des changes et aux discriminations commerciales

Robert Frank, spécialiste des relations internationales et professeur à Paris-I, indique dans *La France et les institutions de Bretton Woods*, que le plan Keynes n'a même pas été abordé lors de la conférence. Celle-ci s'est en fait résumée à discuter des modalités du plan White. Quant à Pierre Mendès France, il consacre davantage ses forces à défendre la place politique de la France dans le plan américain qu'à proposer un « plan français », pourtant existant. D'autant que les Américains font comprendre aux Français, comme aux autres, qu'ils doivent signer les accords de Bretton Woods s'ils veulent bénéficier de leurs crédits. L'Amérique veut bien payer pour tout le monde, mais il faut que le monde s'engage à s'ouvrir à l'extérieur.

Car les Etats-Unis n'ont jamais été aussi puissants. Et pour préparer l'après-guerre, ils souhaitent pousser leur avantage en favorisant la stabilité monétaire et le libre-échange. Ils veulent en finir avec les zones franc et sterling, qui offrent un privilège aux anciennes puissances coloniales. Il est ainsi prévu dans le « plan White », que les pays puissent dans un délai de cinq ans mettre fin non seulement aux contrôles des changes, mais aussi aux discriminations commerciales. Cette marche forcée vers l'ouverture internationale a aussi pour but d'éviter les erreurs du passé, où le cloisonnement financier des uns a engendré la crise pour tous. Le système rigide des parités fixes imaginé à Gênes en 1922 a volé en éclats pendant la crise des années 1930, lorsque les pays se sont livrés à des dévaluations compétitives qui ont aggravé la crise globale. Par ailleurs, l'extraordinaire inflation en Allemagne a aidé à l'accession au pouvoir de Hitler. D'où l'aversion actuelle des Allemands pour l'inflation et d'où la nécessité pour Harry D. White de promouvoir un modèle stable assurant le développement de tous.

Pour ce faire, l'or ne pouvait pas être la seule référence monétaire internationale. Le stock d'or étant limité sur la planète, se référer uniquement à cette matière première revenait à mettre un frein à l'expansion. D'où l'idée de faire du dollar une monnaie internationale. Après la ratification des accords de Bretton Woods, l'expansion est forte surtout aux Etats-Unis ! Les autres pays manquent de dollars pour assurer leurs réserves, et donc leur croissance. Alors que l'objectif était de stabiliser des monnaies, les dévaluations succèdent aux dévaluations à la fin des années 1940. Heureusement, les investissements américains à l'étranger doublent durant les années 1950 et les sorties de capitaux augmentent, donnant un ballon d'oxygène aux économies non américaines.

En fait, il faudra attendre 1958 pour que le plan imaginé par White fonctionne réellement ! Malheureusement, l'abondance de billets verts se révèle dommageable. Il y a bientôt plus de dollars dans le monde que d'or aux Etats-Unis. La trop forte création monétaire américaine, due notamment au financement de la guerre du Vietnam réduit la confiance dans la monnaie américaine et beaucoup veulent convertir leurs dollars en or.

Le 15 août 1971, le président américain Richard Nixon décide unilatéralement la fin de la convertibilité du dollar en or. Donnant un coup fatal au fondement même du système. Les accords de la Jamaïque, en 1976, viendront entériner une situation de fait : la démonétisation de l'or et l'instauration de changes flottants. C'en est déjà fini de l'expérience de Bretton Woods. Des accords locaux vont alors prendre le relais des accords mondiaux. Autour des Etats-Unis d'une part et en Europe d'autre part.

Les entreprises ont-elles vraiment créé des emplois en France ?

par Pierre Le Masne

Au moment où le chômage repart à la hausse, après de fortes créations d'emplois en 1998-2000, il est utile de revenir sur les évolutions de longue période. Ce travail conduit à relativiser la création d'emplois par les entreprises depuis la fin des années 1970 et à s'interroger sur le type d'emplois créés.

Dans la nouvelle base 1995, l'Insee publie désormais deux séries statistiques de l'emploi intérieur (disponibles pour la période 1978-2000) : l'une suit le nombre de personnes physiques qui ont un emploi ; l'autre donne l'emploi en équivalent temps plein (ETP), deux personnes physiques à mi-temps ne comptant alors que pour un emploi à temps plein. La comparaison des deux séries permet notamment de mesurer l'effet du développement du travail à temps partiel. L'emploi intérieur en personnes physiques varie de 22,021 millions en 1978 à 24,119 millions en 2000 ; l'augmentation est importante (9,5 %) mais est toutefois inférieure à celle de la population totale (10,7 % entre 1978 et 2000).

L'emploi intérieur total en équivalent temps plein passe de 21,607 millions de personnes en 1978 à 22,712 millions en 2000, soit une progression de 5,1 %, inférieure cette fois de moitié à celle de la population totale. L'écart se creuse progressivement entre l'emploi en personnes physiques et l'emploi ETP. L'emploi en personnes physiques est supérieur de 1,9 % à l'emploi ETP en 1978, et de 6,2 % en 2000. Le creusement de l'écart s'explique par le développement du temps partiel, qui représente 16,4 % du total des emplois en mars 2001. Si une partie en est volontaire, 33,3 % des personnes employées à temps partiel en mars 2001 souhaitaient travailler davantage et étaient en situation de sous-emploi subi.

Les créations d'emplois à temps partiel ne représentent pas une création nette d'emplois par le système économique mais équivalent plutôt à un partage des emplois à temps plein. Elles sont particulièrement importantes dans les services marchands. On peut se demander quelles sont les branches qui ont créé des emplois ETP. L'agriculture est passée de 2,171 millions d'emplois ETP en 1978 à 1,066 en 2000 (- 51 %), l'industrie de 5,515 millions d'emplois à 3,888 millions (- 29,5 %), et la construction de 1,941 mil-

lion à 1,497 (- 23 %). Les services marchands voient au contraire leur emploi augmenter de 7,331 millions d'emplois ETP en 1978 à 9,966 millions en 2000 (+ 36%), et les services administrés de 4,649 millions à 6,295 (+ 35,4 %) ; les branches de services sont les seules créatrices nettes d'emplois.

Pour mettre en avant l'augmentation de l'emploi, on prend souvent comme indicateur l'emploi salarié des branches marchandes non agricoles. Cet indicateur exagère la création globale d'emplois ; il ne tient compte ni de la tendance historique à la salarisation croissante (aux dépens de l'emploi non salarié) et à la diminution de l'emploi agricole, ni de l'augmentation de la part de l'emploi à temps partiel. L'agriculture est composée d'entreprises, et l'évolution de son emploi doit être prise en compte. Il est préférable de s'attacher à l'ensemble de l'emploi, en distinguant l'emploi des branches marchandes (c'est-à-dire l'emploi des entreprises, avec les entreprises agricoles) et l'emploi des services administrés (qui est largement celui de l'Etat). Les séries longues de l'emploi ETP permettent mieux de juger des véritables créations d'emplois par le système économique.

L'emploi hors services administrés - c'est-à-dire l'emploi de l'agriculture, de l'industrie, de la construction et des services marchands - a progressé, en personnes physiques, de 17,213 millions d'emplois en 1978 à 17,381 millions en 2000 (+ 1 %). Mais en ETP, ce même emploi hors services administrés regresse de 16,958 millions d'emplois en 1978 à 16,417 millions en 2000 (- 3,2 %). L'emploi à temps plein des entreprises (agricoles et non agricoles) a donc diminué. La création d'emplois dans les services marchands ne compense pas les diminutions d'emplois de l'industrie, de l'agriculture et de la construction. En ETP, il apparaît que l'Etat, à la différence des entreprises, a été assez fortement créateur d'emplois depuis 1978 dans les services administrés.

La création d'emplois par les entreprises est restée insuffisante en longue période. La crise de l'emploi était commencée en 1978 ; contrairement à ce qui a été parfois avancé, elle ne s'est jamais terminée, puisque le taux de chômage était encore de 8,8 % en mars 2001. Il faut également tenir compte de la « qualité » de l'emploi.

En mars 2001, selon l'enquête emploi, il y avait 605 000 intérimaires, 929 000 contrats à durée déterminée et 408 000 emplois aidés, toutes catégories qui étaient nettement moins développées à la fin des années 1970. Le problème du chômage (ou du sous-emploi) n'a pas été réglé de façon définitive, et avec sa remontée récente, la crise de l'emploi est seulement entrée dans une nouvelle phase.

Nous vivons dans des sociétés où les techniques de production s'améliorent constamment. Le PIB en volume de l'économie française s'est accru de 59,7 % entre 1978 et 2000. La durée annuelle du travail des salariés s'est réduite de 1 684 heures en 1978 à 1 478 heures en 2000, et le nombre total d'heures travaillées dans l'économie française a diminué durant la même période de 3,9 %. La diminution du temps de travail est un processus positif, qui est parfaitement compatible avec une augmentation régulière de la production. Il ne faudrait pas que la nouvelle augmentation du chômage devienne un argument pour s'opposer à la réduction du temps de travail, et pour prétendre que cette réduction empêcherait une création d'emplois par les entreprises.

La France est entrée, depuis le milieu des années 1970, dans une période de difficultés structurelles, difficultés qui ont varié au cours du temps. La croissance a été ralentie par rapport à la période précédente, tout en restant non négligeable. Les problèmes des années 1970 (inflation, faible taux de profit) ont été résolus au cours des années 1980, mais l'emploi ETP des entreprises diminue entre 1978 et 1990. Des changements institutionnels importants sont intervenus à partir de 1983, qui ont progressivement privilégié le financier aux dépens de l'industriel. Si la rentabilité des entreprises a été retrouvée, les contraintes financières ont empêché l'investissement de retrouver des niveaux élevés. Les pressions sur les salariés se sont accrues. Dès que la croissance est plus élevée, l'emploi des entreprises repart, comme le montre l'exemple des années 1988-1990 et 1998-2000 : ceci montre que l'emploi peut augmenter et qu'on est loin d'une crise technologique. Mais, sur le plan économique, la croissance, liée au cycle financier, est en moyenne insuffisante pour stimuler l'emploi sur la longue durée. Malgré quelques bonnes années, le problème de la création d'emplois par les entreprises n'a pas été résolu de façon durable.

Pierre Le Masne est maître de conférences à l'Université de Poitiers.

LIVRES

par Yves Mamou

Baliser l'économie

LA PLACE DU MARCHÉ

de Michel Henochsberg, Denoël, 2001, 390 p., 23 €, 150,87 F

Il y a huit semaines, *La Place du marché*, de Michel Henochsberg, n'aurait tout simplement pas été lisible, c'est-à-dire compréhensible. Mais le ralentissement économique aux Etats-Unis et l'activisme budgétaire du président américain George W. Bush ont redonné du lustre à la décision politique. Depuis les attentats du 11 septembre, chacun sait aujourd'hui que l'idéologie du marché comme mètre étalon de toute activité humaine a fait long feu.

La réflexion de l'auteur s'inscrit précisément dans cette perspective : penser le fonctionnement du marché et des relations qu'il entretient avec la politique et le reste de la société, pour mieux limiter le domaine de l'intérêt économique à la sphère marchande et financière. Un travail d'autant plus difficile à mener que le « marché » fonctionne comme une évidence : tout le monde en parle sans se donner jamais la peine de le définir. D'où un amoncellement de malentendus qui finit par brouiller la pensée et plus encore l'action.

A égale distance de la philosophie, de l'histoire et de l'économie, Michel Henochsberg a donc entrepris de restaurer un concept dont l'apparence a été « biaisée » par l'idéologie libérale. Par couches successives - cent trois strates ou « chapitres » -, à la manière prudente d'un archéologue, l'auteur reconstruit progressivement le marché. Il en fait un objet conceptuel qui varie dans le temps et l'espace, balise son domaine pour finir par dominer l'ensemble de la sphère sociale à l'aide d'un discours « autoréférentiel » prenant au piège l'ensemble de la pensée économique. Première découverte : le marché a été et demeure - malgré les apparences - une création du politique. C'est toujours le Prince qui, dès les origines, a dessiné la place du marché, géographiquement et techniquement. Loin de s'opposer à l'Etat comme on tend à le croire aujourd'hui, le marché a été son « complice » : il a rempli et rempli toujours par délégation une fonction que l'Etat n'a jamais souhaité assurer lui-même, celle de « dire le prix ».

Cette machine à calculer n'est toutefois pas sans danger. Structuré par la seule logique du « mimétisme » - pour anticiper la tendance majoritaire, chacun tente de deviner l'analyse de l'autre pour mieux le devancer -, le marché a tous les ingrédients d'une machine folle. Là est d'ailleurs la thèse scandaleuse de l'auteur : le mimétisme est si vaste et si incontournable aujourd'hui que le marché a perdu depuis longtemps tout rapport avec l'économie réelle. Les prix ne valent que parce que chacun y croit.

Rejetant d'une pichenette les discours sur les « fondamentaux » qui structureraient le comportement rationnel des marchands, l'auteur démontre que le marché « est autoréférentiel ». En clair : les prix qu'il produit ne traduisent ni ne se réfèrent à aucune réalité fondamentale, économique ou politique. Ils ne reposent que sur la croyance que les opérateurs ont en eux. D'où, alors, proviennent les crises ? D'une prise de conscience soudaine de l'« invraisemblance » d'un comportement collectif ! On l'aura compris, cette réflexion sur le marché n'est pas une dénonciation, mais un instrument pour lui donner sa « place » et seulement la sienne. Histoire de se libérer du calcul pour penser le reste... qui est si vaste.

PARUTIONS

● Le grand bluff capitaliste, de Michel Husson

Economiste engagé, Michel Husson se livre dans la première partie de son ouvrage à un malicieux exercice de dénonciation et de démythification. Il a identifié cinq « bluffs » du discours économique ambiant et a décidé de les dégonfler les uns après les autres. Cela va de la nouvelle économie à la nouvelle croissance, en passant par les supercheries de la technologie, de la mondialisation et du « plein emploi patrimonial ». Selon Daniel Bensaid, qui a écrit la préface, « Michel Husson a le grand mérite de défataliser cette économie mythique ».

On retrouve son goût de la polémique, Michel Husson retournant contre ses adversaires l'accusation de ringardisme dont il est volontiers affublé en tant qu'économiste hostile au capitalisme. Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur pousse sa réflexion un cran plus loin et « esquisse des pistes pour un projet anticapitaliste moderne ». Des termes qui seront jugés antinomiques par certains lecteurs et comme une alliance de mots par d'autres (éd. La Dispute, 214 p., 15 €, 98,39 F).

A. B.-M.

● De la démocratie sociale en France. Le pain, le sang, le droit,

de Paul Trouillas
Depuis les émeutes ouvrières du faubourg Saint-Antoine, à Paris, en 1788, jusqu'à l'« agitation des organisations de chômeurs » de décembre 1997 et 1998, Paul Trouillas, professeur de médecine et ancien maire adjoint d'un arrondissement de Lyon, retrace les « grandes crises sociales en France », en en cherchant les causes. Dans le même temps, celui pour qui Mai-68 a été « une sorte d'éducation sentimentale sociale » observe que la société française ne se résume pas à « ces passions ». Derrière ces confrontations s'est construit, pas à pas, un système de « démocratie sociale » dont l'un des fondements est le paritarisme, qui cependant n'échappe pas non plus aux crises... (éd. L'Harmattan, 233 p., 18,29 €, 120 F).

F. A.

● L'Afrique peut gagner, de Pierre Merlin

Enfin un ouvrage « afro-optimiste » ! Car il n'existe pas de fatalité pour que l'Afrique demeure le cul-de-basse-fosse de la planète : le principal mérite de l'ouvrage de Pierre Merlin est de le rappeler.

Il faut en rabâcher les recettes : le respect de la démocratie, la lutte contre la corruption, la liberté d'entreprendre et d'échanger, la décentralisation politique et administrative et « une large participation des femmes dans les associations et les assemblées locales et nationales ». Les priorités ? L'éducation et l'agriculture (éd. Karthala, 198 p., 16,76 €, 110 F).

AI. F.

● Associations loi 1901. Gestionnaires ou citoyennes,

de Michèle Grandclaude-Leblanc et Michel Leblanc
Voici un livre militant parce qu'il est urgent de refonder une association loi 1901 bien galvaudée. Car on trouve de tout dans le monde associatif : de véritables entreprises voisinant avec des cercles sportifs, des budgets allant de quelques milliers de francs à plusieurs milliards. Les auteurs voudraient que l'association cesse d'être un instrument de gestion et qu'elle redevienne un lieu de vie citoyenne, « un groupement de personnes et non une société de biens » (ESF éditeur, coll. « Actions sociales/Confrontations », 158 p., 21,64 €, 142 F).

AI. F.

● La nouvelle communication de crises, concepts et outils,

de Michèle Gabay
Quand ils parlent de communication, les femmes et les hommes de l'entreprise entendent « communication de crise ». Comment communiquer, quand et à qui lorsque le pépin est là ? Le mérite de cet ouvrage est de faire comprendre qu'il n'existe pas de recettes magiques pour parer médiatiquement à l'accident.

Une bonne communication de crise suppose anticipation et connaissance approfondie des médias. Les procédures à mettre en place et les réflexes à adopter se préparent longtemps à l'avance (éd. Stratégies, 234 p., 19,67 €, 129 F).

AI. F.

La longue tradition américaine de l'interventionnisme étatique

par Olivier Favry

L'intervention de l'Etat aux Etats-Unis n'est pas nouvelle. Dès 1787, lors de la Convention de Philadelphie, qui marque la naissance de l'Etat fédéral, Hamilton, homme politique d'influence, fit prévaloir que la fortune (celle des entrepreneurs et des marchands) devait jouer un rôle important dans le choix démocratique des dirigeants. Cela pour la prospérité future de la jeune nation. Cette liaison Etat-entreprise ne s'est jamais démentie malgré la « main invisible » du marché, cher à Adam Smith.

Plus récemment, les travaux de Bertrand Bellon - à commencer par *L'Interventionnisme libéral. La politique industrielle de l'Etat fédéral américain* (Paris, Economica, 1986) - ont mis en évidence les actions ciblées d'un Etat soucieux de soutenir les entreprises américaines. Les historiens économistes américains eux-mêmes n'ont jamais confirmé l'existence d'un modèle ultra-libéral : il suffit de se référer à l'ouvrage de Jonathan R. T. Hughes, *The Governmental Habit Redux - Economic Controls from Colonial Times to the Present* (Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 1991).

Dans le cas de l'automobile, touchée par une crise majeure durant les années 1980, les relations industrie-Etat(s) sont devenues plus étroites depuis l'emprunt Chrysler (1979). A l'époque, l'Etat prend le droit moral d'intervenir et justifie son intervention en raison de trois crises subtilement liées. L'affaire Chrysler révèle d'abord le malaise, certes provisoire, du libéralisme. Ne pouvant seule remonter la pente, l'entreprise conduite par Lee Iacocca est contrainte d'accepter l'aide de l'Etat fédéral sous la forme d'emprunts bancaires garantis. S'agissant du secteur automobile, cette situation est à la fois nouvelle et inquiétante pour le libéralisme américain : par la faute d'un seul, Chrysler, l'Etat sauveur peut s'imposer à tous. Le choc pétrolier de 1979, venant confirmer celui de 1973, révèle ensuite une crise de consommation du carburant et oblige les constructeurs à innover en produi-

sant des voitures moins gourmandes. Enfin, au tournant des années 1980, la crise de l'environnement, annoncée depuis vingt ans par Ralph Nader, conduit les « Big Three » (General Motors, Ford et Chrysler) à reconnaître que la lutte contre la pollution et l'insécurité est un enjeu déterminant. D'autant que les concurrents japonais imposent le toyotisme (« zéro défaut ») et contournent la politique des quotas d'importation sur leurs véhicules grâce aux transplants (usines de montage implantées en Amérique du Nord).

Le public sort de sa passivité et impose ses goûts au marché. Au tournant des années 1980-1990, on assiste au développement progressif des « light trucks » : pick up, 4 x 4, monospace. L'intervention fédérale se manifeste dans la recherche fondamentale avec le Cooperative Automotive Research Program (CARP), sous la présidence Carter, puis dans la recherche-développement (R & D) avec le Partnership for a New Generation of Vehicles (PNGV), accord-cadre décennal signé en 1993 entre les « Big Three » et l'administration Clinton. Quand la loi antitrust gêne la coopération des « Big Three » en matière de R & D, l'Etat fédéral aménage cette législation de manière à fortifier les firmes américaines.

En matière de réglementation, l'impulsion d'origine vient non de l'Etat fédéral mais de Californie. Le « Golden State » promulgue des législations généralement reprises au niveau fédéral, notamment dans le domaine de la sécurité. Benjamin Barber offre une typologie de l'équilibre social en présentant trois pôles liés entre eux :

L'Etat, l'entreprise et le citoyen. Chacun de ces pôles présente à son tour trois fonctions et l'ensemble se construit en fractales. L'exemple américain en fournit une bonne illustration. L'Etat fédéral joue un triple rôle de régulateur, via les agences *National Highway Traffic Safety Administration* (NHTSA - Agence pour la sécurité routière) et *Environmental Protection Agency*

(EPA - Agence pour la protection de l'environnement) ; d'arbitre (il veille à l'application de la loi antitrust) et de stratège (une véritable politique industrielle naît après l'affaire Chrysler).

L'entreprise présente également trois fonctions : investissement, production, vente. Les investisseurs prennent le pas sur les managers, même s'ils se comportent parfois en prédateurs. Quant au citoyen, il est producteur (de richesses), consommateur (de biens), mais aussi électeur (responsable de l'intérêt général). Ces relations se nouent d'une manière complexe (les syndicats font la navette entre les trois pôles) et, fédération oblige, s'approfondissent. On retrouve ces trois pôles au niveau local : dans les Etats voire les comtés, les pouvoirs publics subventionnent les constructeurs pour revivifier le tissu industriel. Effet de rivalité et aussi d'imitation : le microcosme californien sert d'exemple à Detroit pour une mesure fédérale antipollution qui sera ensuite étendue au reste de l'Union. Le mouvement ne dépend plus des options politiques. Démocrate ou républicain, l'Etat stratège suit à peu près la même ligne de conduite. Tandis que la réglementation est peu ou prou neutre (malgré un assouplissement sous Donald Regan), la politique de recherche, outil de la politique industrielle, répond davantage à une aspiration démocrate.

Sous la pression conjointe des pouvoirs publics et des consommateurs, les constructeurs ont admis que le carburant, la sécurité et la pollution sont les trois axes prioritaires. Les piles à combustible ouvrent de nouvelles perspectives mais les « Big Three », qui constituent un véritable lobby, manquent d'audace. Dans les années 1993-1994, ils étaient revenus en force en se recentrant sur l'automobile (surtout pour Chrysler et Ford), aujourd'hui ils sont à nouveau dans la spirale du déclin. Face à cette situation, l'Etat reste un acteur primordial. Le plan Bush sur l'énergie (mai 2001) en a déjà rappelé le caractère incontournable.

Le choc économique et psychologique des attentats du 11 septembre conduit les Etats-Unis à rassembler leurs forces pour reconstruire ce qui a été détruit. Les trois pôles Etat, entreprise et citoyen vont resserrer leurs liens dans un sursaut patriotique où, plus que jamais, la nation comptera sur « l'ami public américain ».

Olivier Favry, docteur de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, est chargé de mission liaison recherche-entreprises au ministère des affaires étrangères.

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES

Conventions de conversion ou cellules de reclassement, les taux de retour à l'emploi ne dépassent guère les 60 %. Après l'entrée en vigueur du plan d'aide au retour à l'emploi, le gouvernement souhaite réactualiser la « gestion prévisionnelle de l'emploi », un vieux serpent de mer dont la mise en place est restée très modeste

Les limites de la boîte à outils « reconversion »

Puisqu'il n'est pas imaginable, comme on l'explique – une fois de plus – au ministère de l'emploi « de mettre sous tutelle étatique toutes les entreprises de France », la question des plans sociaux ne peut être traitée qu'en aval du processus. Pas en amont. Il s'agit bien, donc, « d'utiliser la boîte à outils "reconversion" de la meilleure façon possible, afin de miser sur le maximum de retours à l'emploi des licenciés », sachant, avoue-t-on Rue de Grenelle, « qu'il n'existe pas de solution parfaite ».

La chute de Moulinex le montre une fois encore. Même si les pouvoirs publics conviennent que la première chose à faire « est de mettre en action les dispositifs classiques », il est aussi reconnu « qu'il faut, concernant ce dossier, organiser du sur-mesure ». « Il est normal de faire un effort particulier pour un cas particulier », ajoute-t-on, en évoquant la situation économique du bassin d'emploi de Basse-Normandie où se trouvent les usines à fermer. Michel Bove, nommé par le gouvernement à la tête de la cellule de crise mise en place pour revitaliser les sites touchés et accompagner « socialement » les salariés licenciés, devrait ainsi disposer de près d'1 milliard de francs

(152 450 euros) mis sur la table par l'Etat.

Une exception ? Pas vraiment si l'on se souvient de toutes les autres : Creusot Loire, Normed, Chausson, Cellatex, Hoover, etc. Comme si à chaque fois, conscients des retombées individuelles mais aussi locales et régionales, les pouvoirs publics, poussés par des maires et des conseillers généraux pris de court, sortaient leur portefeuille, espérant calmer les désespoirs. Pour quels résultats ? Rien de très probant.

DERNIER BILAN

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère de l'emploi vient de publier le dernier bilan disponible des « Dispositifs d'accompagnement des restructurations en 2000 » (Premières synthèses. Novembre 2001). L'an dernier, un peu plus de 100 000 salariés licenciés ont bénéficié d'un dispositif public d'accompagnement vers l'emploi. Des chiffres en baisse par rapport à ceux de 1999 (-23 %) en lien avec la chute du nombre de plans sociaux (-24 %) puisque la conjoncture était alors florissante. Depuis, le décor a changé : le chômage a augmenté en septembre, pour le cinquième mois consécutif. Les licen-

ciements économiques ont augmenté, le même mois, de 7,3 %, les fins de contrat à durée déterminée s'accroissent (+2,4 %) et celles des missions d'intérim progressent de 10,2 %. De quoi relativiser – un peu plus – les résultats de l'enquête de la Dares.

Quels chiffres donne-t-elle ? Ceux d'abord des résultats de la mesure qui était la plus utilisée dans le contexte d'une restructuration : les conventions de conversion qui consistent « en une prise en charge individualisée et immédiate, durant une période de six mois, des salariés licenciés pour motif économique (...). Le contrat de travail est alors rompu, mais le salarié n'est pas inscrit comme demandeur d'emploi ».

Huit mois après leur entrée en convention de conversion, 54 % des adhérents ont retrouvé un emploi (contrat à durée indéterminée ou déterminée, mission d'intérim ou création d'entreprise) soit 4 points de plus qu'en 1999. Le dispositif a été supprimé depuis le 1^{er} juillet, avec l'adoption de la nouvelle convention d'assurance-chômage et du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE).

Autre bilan, celui des conventions de cellule de reclassement. Une prise en charge possible dans les entreprises de moins de 2 000 salariés : 10 000 personnes

en ont bénéficié. Ce passage a permis à 57,4 % d'entre elles d'être reclassées (soit une augmentation de 2,5 points par rapport à 1999). « Les retours à l'emploi, précise l'enquête, se sont faits pour moitié sur CDI et dans un tiers des cas sur CDD. » L'intérim est une solution en progression depuis 1997. En 2000, il a constitué un débouché pour 16,4 % des salariés reclassés.

INNOVATION

Conventions de conversion ou cellules de reclassement, globalement les taux de retour vers l'emploi ne dépassent pas les 60 %. « Ce n'est pas exceptionnel, reconnaît-on au ministère de l'emploi, mais qu'en serait-il si ces dispositifs publics n'existaient pas ? » Le gouvernement, depuis le 1^{er} juillet, a donc fait évoluer la boîte à outils, avec une dernière innovation incluse dans le projet de loi de modernisation sociale (PLMS) : le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) pourrait être proposé désormais aux futurs licenciés économiques dans les entreprises de moins de 1 000 salariés, pendant leur préavis. « Le salarié a tout intérêt, poursuit-on Rue de Grenelle, à ce que son retour à l'emploi s'organise depuis l'entreprise, sans passer par le chômage. »

Dominique Thierry, délégué général de Développement & Emploi, qui suit, notamment, depuis des années les questions de restructurations, aimerait « que le débat avance enfin » et que l'on travaille en amont, non pas en interdisant les licenciements, mais en œuvrant à la « gestion préventive des compétences ». « Les plans sociaux jouent encore comme des révélateurs ; on découvre alors que des salariés, après 25 ou 30 ans de maison, ont été enfermés dans un univers organisationnel qui ne leur donne qu'une employabilité étroite. Comment espérer qu'ils retrouvent du travail ? » Globalement, ils ont été « requalifiés » à la marge, explique-t-il, « avec un peu plus de contrôle ou de maintenance à faire », mais c'est tout. Et l'échec des négociations sur la formation professionnelle montre combien cette idée de responsabilité patronale soulève des résistances.

Au gouvernement, on se dit conscient de cet enjeu, et on met en avant que, dans le PLMS, sera inscrite l'obligation de négocier sur la gestion prévisionnelle des emplois tous les cinq ans... Une mesure dont on peut déjà douter de l'efficacité.

Marie-Béatrice Baudet

Le goût amer du dossier Hoover

DIJON

de notre correspondante

Huit ans après la délocalisation par l'américain Maytag Corporation de la production d'aspirateurs de l'usine Hoover de Longvic, près de Dijon, à Cambuslang, en Ecosse, ce que l'on a appelé l'« affaire Hoover » laisse un goût amer.

La réalisation du plan social – 628 licenciements sur 704 salariés – « s'est passée dans la douleur », se souvient Joseph Battault, aujourd'hui secrétaire régional de la CFDT. « Ce fut un traumatisme pour beaucoup », renchérit Pierre Pertus, ancien directeur de cabinet de Roland Carraz, le député maire de Chenôve – aujourd'hui disparu – qui, dès les premières rumeurs de fermeture, était monté au créneau pour éviter le pire. Le service social de la ville voisine de Longvic avait d'ailleurs mis en place un accueil où même les non-résidents de la commune pouvaient trouver un réconfort moral, un conseil, voire un coup de pouce provisoire.

Les ouvrières en étaient des visiteuses assidues. Nombreuses – pas moins de 60 % de l'effectif –, elles ont compté parmi les personnels les plus difficiles à reclasser. « La plupart travaillaient à la chaîne depuis vingt, voire trente ans, et peu ont retrouvé du travail », assure Christian Müller, le délégué syndical CFDT, en première ligne durant le conflit. « Certaines sont restées très longtemps à la recherche d'un emploi », témoigne une animatrice de la cellule de reclassement, confiée à Défi 2 Conseil, structure dépendant à l'époque de l'union patronale.

La majorité des 470 ouvriers spécialisés sans qualification employés sur les lignes d'assemblage n'avaient pas retrouvé de travail, au bout d'un an, à la fin de la mission de la cellule de reclassement. Christian Müller ajoute à ces laissés-pour-compte, « beaucoup de Maghrébins et de personnes à dix ans de la retraite ». Lui-même a dû patienter quatre ans. « J'avais un gros handicap, celui d'avoir été sur le devant de la scène, ce qui ne mettait guère les employeurs en confiance », dit-il aujourd'hui avec détachement.

A l'issue des mesures d'accompagnement des salariés touchés par la délocalisation vers l'Ecosse de la production d'aspirateurs de Longvic, près de Dijon, peu d'ouvriers non qualifiés avaient retrouvé un emploi

Licencié en juillet 1993 – la première des quatre vagues de départs étalées sur quatorze mois –, l'ancien leader syndical a fini par frapper à la porte du bureau du maire de Chenôve. D'abord stagiaire au service des espaces verts de la ville, il a finalement pris goût à ce métier et suivi le cursus pour devenir fonctionnaire. « Je cherchais la tranquillité d'esprit », dit-il comme pour s'excuser du contraste avec son passé de militant. Certains de ses anciens camarades ont également été embauchés dans les services municipaux de cette commune de la banlieue dijonnaise, comme agent de médiation sociale, employé à la cantine, gardien de gymnase, ouvrier de voirie...

Peu de municipalités ont suivi l'exemple de Chenôve. Les industriels locaux n'ont pas participé davantage à l'effort de reconversion. Il est vrai que les 628 licenciements d'Hoover ne faisaient que s'ajouter à une liste de 1 500 suppressions d'emplois, dans d'autres grosses entreprises de Côte-d'Or. Les industriels locaux ont d'abord fait leur marché parmi les cadres, rompus aux méthodes des grands groupes. Les techniciens ont également pu se vendre, surtout lorsqu'ils avaient une compétence par-

ticulière, comme les régleurs. Ceux qui ont pu faire valoir leur savoir-faire dans les métiers de la plasturgie n'ont pas trop longtemps pointé à l'agence pour l'emploi. D'autres – principalement des agents de maîtrise – ont franchi le pas de la création de leur propre entreprise. Ils ont surtout racheté des commerces.

EFFETS PERVERS

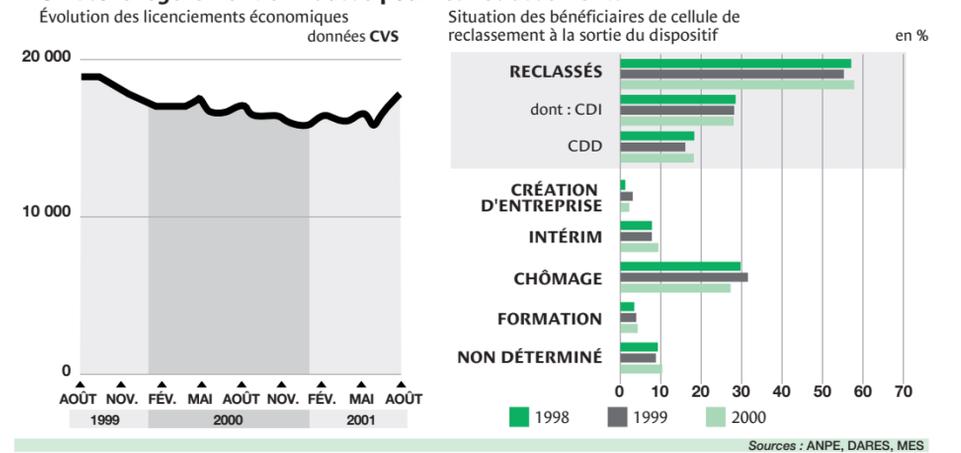
La légende disait d'ailleurs à l'époque que tous les tabacs-presse mis en vente dans la région tombaient dans l'escarcelle des anciens d'Hoover. Mais on dénombre aussi quelques ateliers de sous-traitance et des sociétés de conseil à l'industrie. « Sur 120 personnes qui se sont présentées avec un projet, témoigne Jean-François Guépet, détaché à la cellule de reclassement par la chambre de commerce et d'industrie de Dijon, une cinquantaine se sont installés avec un taux de réussite qui frôle aujourd'hui les 50 % ». La prime de 200 000 francs (30 490 euros) à la création ou à la reprise d'entreprise, à laquelle se sont ajoutées des aides de l'Etat par emploi créé, n'est sans doute pas étrangère à la pérennité de ces affaires.

Pourtant, analyse aujourd'hui Christian Müller, le niveau des indemnités de licenciement, qui fait du plan social d'Hoover l'un des mieux négociés de ces dix dernières années, à 230 millions de francs contre 110 millions proposés initialement par l'employeur (35 millions d'euros contre 16,7), « a eu des effets pervers ». « Les gens sont partis le plus vite possible », témoigne l'actuel secrétaire régional de la CFDT. L'un et l'autre auraient souhaité que subsiste un brin de mobilisation.

D'autant que, trois ans plus tard, l'italien Candy, qui avait racheté les activités d'Hoover Europe, transférerait le service après-vente à Bourges, dans le Cher (26 licenciements collectifs), pour, finalement, abandonner totalement le site en 1998 avec sa quarantaine d'emplois.

Christiane Perruchot

Un score légèrement en hausse pour les reclassements



Sylvie Malsan, ethnologue

« Il faut d'abord se reconstruire »

« Vous avez suivi pendant six mois l'opération de reconversion des 225 salariés de l'usine Alcatel de Querqueville, près de Cherbourg, fermée en 1996, expérience que vous retracez dans le livre *Les filles d'Alcatel* (éditions Octares). Parmi ce personnel, 80 % étaient des femmes. Quelles difficultés particulières a posé leur réorientation ?

– Ces ouvrières étaient entrées dans l'usine à seize ou dix-sept ans et se retrouvaient tout à coup sur le marché du travail avec Alcatel pour seule spécialité. La fermeture du site a touché leur identité professionnelle, sociale et individuelle. La plus grosse difficulté vient du fait qu'au cours de ces années en usine, elles n'ont pas évolué professionnellement.

» J'ai rencontré des femmes qui pensaient avoir perdu jusqu'à leur bagage scolaire initial, parce que leur travail avait été répétitif. La privation d'emploi provoque ainsi une perte totale de confiance en soi et cet aspect doit être pris en compte dans l'opération de reconversion. On ne peut pas parler immédiatement de reclassement. Une phase de reconstruction personnelle est nécessaire, qui com-

mence par un travail de deuil. Il s'agit ensuite de prendre conscience de ses capacités professionnelles, et enfin, d'aider ces personnes à émettre des idées sur ce qu'elles aimeraient faire et travailler avec elles sur leurs projets. Tout cet accompagnement, réalisé par des consultants, coûte cher à l'entreprise car il peut durer longtemps. A Querqueville, des personnes ont mis un an avant d'être capables d'envisager un avenir, de postuler à un emploi.

– Les intéressés ne sont cependant pas forcément conscients de la nécessité d'une phase de reconstruction personnelle...

– A Querqueville, les formateurs ont reçu des invectives, notamment à propos des exercices de développement personnel, considérés par les ouvrières comme inutiles. Leur faire comprendre qu'elles devaient se reconstruire était plutôt perçu comme une offense car cela signifiait qu'elles devaient prendre en charge le problème alors que ce qu'elles attendaient, c'était que l'entreprise leur retrouve un emploi.

– Pourtant, certaines sont parvenues à bien rebondir, l'une en reprenant un restaurant, l'autre

en travaillant auprès de personnes âgées... Certaines n'auront-elles pas finalement un avenir professionnel plus satisfaisant que les années d'usine ?

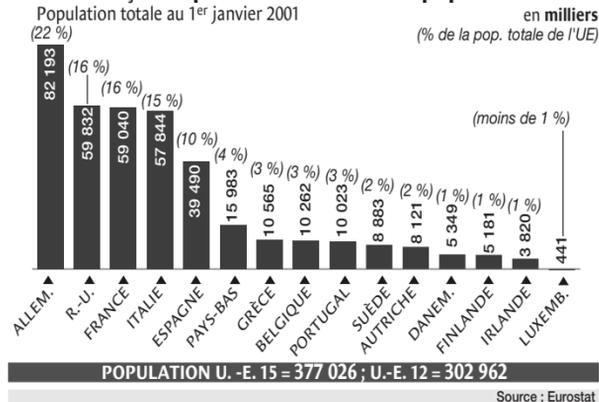
– Elles se sont découvert des envies, des vocations. Mais il y aura eu cette blessure. La femme qui a repris le restaurant disait que la fermeture de l'usine avait été une chance pour elle, mais qu'elle ne pourrait jamais oublier ce qu'elle avait subi.

» C'est quelque chose de l'ordre de l'irréparable. Et c'est la raison pour laquelle il y a eu dans cette affaire beaucoup de bagarres autour de l'argent, comme pour obtenir le paiement d'une dette. L'entreprise ne peut pas échapper à cette question de la dette, et le minimum qu'elle puisse faire est cette réparation symbolique. Les ouvrières disaient qu'Alcatel leur devait quelque chose parce que l'entreprise leur avait dit implicitement : « vous n'êtes plus rien ». De même il existait une dette envers la région car Alcatel avait créé des liens non seulement économiques mais aussi sociaux. »

Propos recueillis par Francine Aizicovici

EUROPE

Les Français représentent 16 % de la population



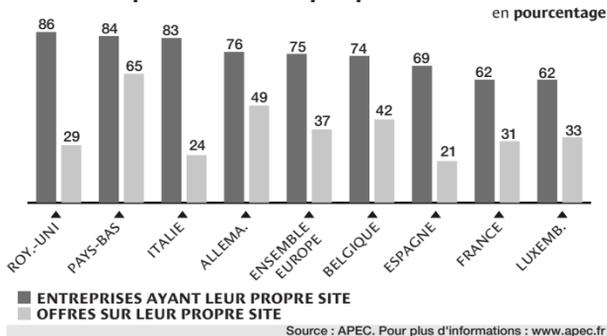
■ L'UNION EUROPÉENNE comptait 377 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2001. Elle est le troisième pôle le plus peuplé, après la Chine (1 273 millions d'habitants) et l'Inde (1 030 millions) et devant les Etats-Unis (278 millions).

■ L'ALLEMAGNE, avec 82 millions d'habitants, représente 22 % de la population de l'Union. Le Royaume-Uni, la France et l'Italie constituent chacun 15 % à 16 % de ce total.

■ ENVIRON 17 % DE LA POPULATION de l'UE est âgée de moins de 15 ans. En Irlande, les jeunes représentent 22 % du total. 67 % des personnes sont en âge de travailler. 16 % sont des personnes âgées de 65 ans et plus. Leur nombre augmente rapidement et cette tendance est appelée à se poursuivre.

FLASH APEC / « LE MONDE »

Les entreprises recrutent peu par Internet



■ LES TROIS QUARTS (75 %) des entreprises européennes disposent désormais de leur propre site Internet, soit une proportion nettement plus importante qu'il y a un an (66 % en 2000).

■ DANS CE DOMAINE, LA FRANCE EST, avec le Luxembourg, en queue de peloton. Les entreprises anglaises, néerlandaises et italiennes sont les mieux équipées.

■ LES ENTREPRISES utilisant leur propre site pour recruter et proposer des offres d'emploi restent, cependant, encore relativement peu nombreuses : 31 % il y a un an pour l'ensemble des huit pays européens étudiés, 37 % aujourd'hui.

AGENDA

● **VIEILLISSEMENT.** Pour sa troisième édition annuelle, la Journée du livre d'économie aura lieu le samedi 17 novembre au Sénat, de 11 heures à 18 heures au 15 ter, rue de Vaugirard, 75006, à Paris, sur le thème du vieillissement des populations européennes.

Trois débats sont au programme : « Seniors : de nouveaux enjeux pour la santé ? » ; « Place et image des seniors dans nos sociétés » ; « L'impact des seniors sur l'économie ». Ils seront précédés d'une intervention du démographe Hervé Le Bras et de la présentation d'une étude de la Sofres sur « Les Français et le vieillissement de la population ». Le débat de clôture mettra en présence Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Alain Juppé, ancien premier ministre. A cette occasion aura lieu la remise du Prix du livre d'économie 2001 par Christian Poncelet, président du Sénat, et Marc Ladreit de Lacharrière, président du jury, président de la société Fimalac. Entrée libre. Renseignements au 01-45-49-02-74 ou 01-42-34-25-65.

● **MANAGEMENT.** La deuxième édition du Future Leaders Forum se tiendra du 7 au 9 février 2002 à Davos (Suisse). Ce séminaire, organisé par le cabinet de conseil A.T. Kearney, réunit des « hauts potentiels » du monde entier, âgés d'une trentaine d'années, désignés par leurs patrons. Gouvernance d'entreprise, leadership, gestion de l'entreprise en période de risque seront au cœur des débats et ateliers de réflexion animés par des intervenants de renommée internationale. Renseignements au 01-56-62-56-25 et www.futureleadersforum.com

● **BREVETS.** Les Rencontres des conseils en propriété industrielle auront lieu le 8 novembre, à Paris, avec pour thème : « La nouvelle organisation européenne en matière de brevets, marques et modèles ». Les derniers éléments de la jurisprudence européenne en matière de brevet, les avantages et les inconvénients de la marque communautaire, le point sur le projet de règlement de brevet européen seront particulièrement débattus. Renseignements : CNCPI, tél. : 01-53-21-90-89.

● **PME.** La chambre de commerce et d'industrie de la Vienne organise les 15 et 16 novembre prochains, au Palais des Congrès du Futuroscope de Poitiers, la septième édition du Forum international de développement et de partenariats d'entreprises. Cette manifestation, qui réunira plus de 900 chefs d'entreprise français et étrangers issus de 40 pays et de secteurs d'activité très différents, leur permet de tisser des liens, selon le principe des conventions d'affaires. Renseignements : tél. : 01-45-21-11-70 et www.press-et-vous.fr

● **ÉDUCATION.** Educatec 2001, le dix-neuvième Salon professionnel des équipements, systèmes et services pour l'éducation et la formation professionnelle, a lieu du 21 au 25 novembre à la porte de Versailles, Paris Expo Hall 7-2. Neuf secteurs présenteront leurs nouveautés. Notamment le e-learning, mais aussi les outils pédagogiques et les équipements pour la maternelle et le primaire, ainsi que les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour le grand public.

PRÉCISION

A la suite à l'article paru dans le « Monde Economie » daté du mardi 23 octobre : « Simple regroupement ou haute trahison », PricewaterhouseCoopers tient à préciser que, « premier groupe mondial de conseil et d'audit, il est le résultat de la fusion à parité, en juillet 1998, des firmes PriceWaterhouse et Coopers & Lybrand. Il n'y a, en aucun cas, absorption de l'une par l'autre. Les associés qui ont récemment quitté PricewaterhouseCoopers pour rejoindre le réseau Andersen sont tous issus de l'ancienne structure Price Waterhouse Management Consultants, et non de Coopers & Lybrand ».

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (août 2001, en %)											
Sur un an	0,0	0,4	-0,3	-0,1 (7/01)	2,8	2,1	-1,5	-1,5	-2,3	ND	ND
Sur un mois	1,1	1,0	2,1	-0,2 (7/01)	3,3	0,0	0,6	0,7	1,0	ND	ND
PRIX À LA CONSOMMATION (septembre 2001, en %)											
Sur un an	2,4*	2,7*	2,1	1,9		1,6*	2,6	5	1,3	2,7 (8/01)	-0,7 (8/01)
Sur un mois	0,3*	0,3*	0,0	0,2	0,0	0,2*	0,1	1,1	0,3	0,1 (8/01)	0,4 (8/01)
PIB EN VOLUME (2^e trimestre 2001, en %)											
Sur un an	1,7	1,7	2,0**	2,4**	3,3**	2,9**	2,4**	2,8**	2,7**	1,2	-0,7
Sur trois mois	0,1	0,1	0,4**	0,5**	1,0**	0,5**	0,8**	0,1**	0,5**		-0,8
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
2000.....	0,3	1,2	1,3	0,0	-0,3	-1,3	-0,3	2,0	4,4	1,0 (1999)	-7,6 (1999)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
2000	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	59,3	105,4 (1999)
SOLDE COMMERCIAL EXTRACOMMUNAUTAIRE (en milliards d'euros, juin 2001)											
	-1,6*	7,8*	6,8	1,4	-3,9	0,6	0,4	2,5	-6,5	-39,7 (3/01)	8,6 (3/01)
INVESTISSEMENT (FBCF) (1^{er} trimestre 2001, en %)											
Sur trois mois	-0,6	-0,4	-2,4	1,1**	2,0	0,9	0,6	0,0	-2,7	0,6	-0,1
* provisoire ** 1 ^{er} trimestre 2001											

Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATIONS SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	17,2 % (sept.)	+ 0,5
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	30,5 % (sept.)	- 3,9*
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	929*	+ 4,7 %
INTÉRIM.....	260*	- 8,7 %
APPRENTIS.....	605*	+ 10 %
CONTRATS AIDÉS.....	407*	- 11,9 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 116*	+ 1,6 %
Hommes.....	9 000*	+ 3,8 %
SMIC (en francs)		
Horaire.....	43,7 (juillet)	+ 3,8 %
Mensuel.....	7 388 (juillet)	+ 4 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en millions)		
	1 072 258***	- 4,2 %
* en points ** chiffres mars 2001 *** (déc. 2000)		

Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SETT / « LE MONDE »

Des intérimaires mieux protégés

Bilan du Fonds d'action sociale du travail temporaire au 1^{er} semestre 2001

SERVICE D'ACTION SOCIALE	100 000
APPELS REÇUS (au 30/09/01)	
PRÊTS À LA CONSOMMATION	38,6 millions de francs
MONTANT DE L'ENCOURS	
PRÊTS IMMOBILIERS	9 millions de francs
MUTUELLE « FASTT-MUT »	42 625
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	
AIDES POUR LES VACANCES	762 461 francs

Source : syndicat des entreprises de travail temporaire / FASTT

■ **AU 30 SEPTEMBRE 2001**, le Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT) a fait bénéficier 100 000 intérimaires de son service d'information et d'action sociale, soit plus de 55% par rapport à la même période de l'année précédente.

■ **IL Y A DÉSORMAIS 42 625 INTÉRIMAIRES** (+ 7 222 au 1^{er} semestre) qui ont adhéré à la mutuelle FASTT-MUT (participation financière du FASTT à hauteur de 60 %). Les crédits à la consommation qui leur sont octroyés représentent un encours de 38 millions de francs (soit environ 6 millions d'euros). Le montant des prêts immobiliers s'élève de 9 millions de francs (soit environ 1,5 million d'euros).

L'accès au foncier, problème-clé des nouveaux paysans

CARCASSONNE de notre correspondant

Pour un peu, sa présence aurait pu passer inaperçue. Assis dans un coin de salle, studieusement penché sur ses notes, José Bové n'était même pas mentionné parmi les participants au congrès sur la problématique du foncier dans l'installation agricole, organisé les 29 et 30 octobre derniers à Carcassonne (Aude) par la Confédération paysanne, le mouvement Peuple et culture, les associations pour le développement de l'emploi agricole et rural (Adear) et le Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural (Relier).

Autant dire que les 300 congressistes venus de toute la France étaient là pour travailler, loin de toute préoccupation médiatique. Ils l'ont dit au secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, Guy Hascoët, venu leur faire une petite visite tout sauf protocolaire. A l'issue des deux autres congrès du même type qui seront organisés d'ici à la fin de l'année (à Arras le 20 novembre et à Vogüé, en Ardèche, les 6 et 7 décembre), ils lui remettront une série de propositions concrètes qu'ils comptent bien « voir figurer au programme de la prochaine législature ».

Le constat est amer : on compte environ 60 000 départs d'agriculteurs en retraite tous les ans pour moins de 15 000 installations, « et l'accès au foncier est un obstacle majeur à l'installation en agriculture », note Jean-Pierre Boiron, chercheur à l'établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon (Enesad-INRA). La concentration des exploitations – la surface moyenne cultivée par agriculteur a plus que triplé depuis 1975 – se double désormais d'une concurrence entre l'utilisation agricole de la terre et ses autres usages, comme les résidences secondaires. « L'origine du foncier pour celui qui s'installe est la plupart du temps constituée par une exploitation d'un ancien agriculteur sans successeur familial, souligne Jean-Pierre Boiron. En général, ces vendeurs offrent de

En 1999, le prix moyen à l'hectare a progressé de 11 % et les vignes en AOC se négocient aujourd'hui 33 % plus cher qu'il y a dix ans

petites exploitations, qu'ils cherchent à valoriser pour compléter leur retraite. Ils sont tentés de céder leur terre au plus offrant, y compris pour des usages non agricoles. Les mieux placés pour racheter sont les agriculteurs voisins qui veulent s'agrandir. »

Le résultat, outre la concentration des exploitations, c'est la spéculation sur le prix du foncier agricole, qui constitue un obstacle supplémentaire aux projets d'installation. En 1999, le prix moyen à l'hectare des terres agricoles a progressé de 11,1 %, et les vignes en AOC se négocient aujourd'hui 33 % plus cher en francs constants qu'il y a dix ans. Quant au prix du foncier rural bâti, sous la pression du tourisme il a fait un bond de près de 50 % depuis 1993, notamment dans le sud de la France. « Le problème, souligne José Bové, c'est que l'organisme qui avait été créé pour réguler cette spéculation, la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Sfer), a vu ses missions évoluer. Elle n'a plus obligation de vendre à des agriculteurs », constate le porte-parole de la Confédération paysanne.

Une autre question agite les paysans : la part des installations non aidées, qui ne rentrent pas dans le système permettant d'obtenir de l'Etat la dotation jeune agriculteur (DJA), ne cesse d'augmenter. Dans certains secteurs, près de la moitié des installations d'agriculteurs se réalisent hors normes. Et ces nouveaux néo-ruraux, dont la démarche est le plus souvent à l'opposé des productivistes – ils

pratiquent la pluriactivité, l'agriculture biologique, et sont parfois des laissés-pour-compte des dispositifs sociaux –, ont encore plus de mal à trouver « un morceau de terre où poser la boîte à outils ». La question du foncier est pour eux quasi insoluble. Depuis plusieurs années, regroupés en associations ou en groupements fonciers agricoles (GFA), ces nouveaux paysans multiplient les initiatives pour contourner l'obstacle.

LE SENS DE LA TERRE

Le congrès de Carcassonne a permis d'échanger les expériences en ce domaine. Parfois, c'est sur le schéma des sans-papiers qu'ils se sont calqués, squattant et exploitant les terres en friche ou abandonnées, avec le soutien de Droit paysan, une association créée sur le modèle et avec le soutien de Droit au logement. Ailleurs, c'est la formule du GFA mutuel, inventée dans le Larzac en 1973 pour racheter les terres promises à l'extension du camp militaire, qui a été choisie. Ailleurs encore, comme sur le plateau de La Chaise-Dieu, en Auvergne, agriculteurs et élus locaux se sont associés pour stocker des terres et les mettre à disposition de jeunes désirant s'installer.

A chaque fois, la problématique agricole n'est pas seule en cause : il est question de préservation de l'environnement, de développe-

ment rural, de création d'emplois et de solidarité. Retrouver le « sens de la terre », c'est aussi « ne plus se contenter de dire que la terre est seulement à celui qui la travaille », explique Nicolas Duntze, secrétaire national de la Confédération paysanne. Le paysan est l'un des utilisateurs de l'espace rural, comme le chasseur, l'artisan ou le commerçant local, qui profitent aussi d'un environnement vivant et préservé, ou le simple promeneur citadin, que José Bové rêve de réunir au sein d'une « instance de gestion collective, comme des conseils municipaux de la terre ».

Cette proposition fait d'ailleurs partie de celles qui ont été retenues. Dans la motion finale du congrès, il est fait état de la nécessité de « sortir de la mise en sommeil des réflexions sur le foncier, d'autres aspects de la politique agricole ayant pris le dessus depuis une vingtaine d'années. » Mais il a été aussi beaucoup question de l'implication des paysans dans la nouvelle donne de l'intercommunalité : communautés de communes, communautés d'agglomération et pays. Des structures où, pensent-ils, tous les usagers de la terre peuvent se retrouver pour « poser la question foncière » non seulement dans l'agriculture, mais dans « l'urbanisme, l'aménagement du territoire et l'environnement ».

Laurent Rouquette

Un lopin de terre pour les chômeurs

Le département de l'Aude, victime d'une forte spéculation sur le prix de la terre créée par le succès de la viticulture et du tourisme, vit une expérience innovante de maîtrise collective du foncier. Tout est parti du mouvement de mobilisation des chômeurs de 1998. « Nous avons demandé à la préfecture des terres pour ceux qui voulaient se lancer dans une activité agricole », raconte Jacques Voisin, responsable de l'Association de réhabilitation des terres inutilisées ou en friche (Artif). L'idée était de dépasser le droit de propriété pour privilégier le « droit d'usage », et permettre ainsi à des chômeurs ou des SDF de s'installer.

La première tentative n'a pas été couronnée de succès : seules quelques communes ont mis à disposition de l'association des parcelles pour faire des jardins collectifs. L'association a alors créé une « tontine », alimentée par les cotisations des membres afin de constituer un fonds commun, destiné à acheter des terres. Elle a ainsi recueilli des terrains, de moins de 0,2 hectare en moyenne, souvent disséminés, et qu'il a fallu remettre. Mais le potentiel est grand : lors de son recensement, l'Artif a découvert quelque 7 000 parcelles vacantes.